LE COURRIER
de Saint-Hyacinthe

114e ANNEE — No 39 JEUDI 26 JANVIER 1967 15¢

Les professeurs grévistes retournent au travail

Les professeurs en grève de Saint-Hyacinthe, qui avaient quitté leurs classes le 24 novembre dernier, y sont retournés mercredi de cette semaine.

Non pas de gaieté de coeur pour un bon nombre, mais parce qu'ils se sentaient obligés de le faire, les uns à cause de l'injonction prise contre eux par le ministère de l'Education, les autres parce qu'ils en avaient assez de la grève et voulaient reprendre le travail.

C'est d'ailleurs ce qui se dégage d'une assemblée qui dura plus de quatre heures mardi, au cours de laquelle, à ce qu'on raconte, certains chefs syndicaux essayèrent en vain de prévenir la fin des hostilités.

Dans la mesure où nous sommes informés, il se prit quatre votes au cours de l'assemblée, pour savoir si oui ou non les enseignants présents voulaient ou non la continuation de la grève, en dépit de l'injonction.

Chaque fois, le vote donna une proportion de quelque cinquante pour cent en faveur du retour en classe, et de cinquante pour cent, contre.

Et ce, parmi les seuls enseignants présents à l'assemblée, sans qu'il soit tenu compte de ceux qui n'avaient pu ou voulu s'y rendre, et de ceux, parmi lesquels de nombreuses religieuses, qui avaient choisi la veille de reprendre leurs fonctions.

A la suite de l'injonction émise par M. le juge Frédéric Dorion, de Québec, visant à forcer les enseignants de la Régionale Yamaska en grève depuis le 24 novembre à retourner en classe, les commissaires décidèrent de ne rien négliger ou épargner, pour permettre aux élèves de reprendre le temps perdu.

La Régionale procéda au regroupement des élèves et à la redistribution des tâches, en ce qui regarde les professeurs.

Un programme d'études sera adopté sous peu, qui permettra aux élèves de ne pas perdre leur année, même s'il parait nécessaire d'ajouter une période de récupération à l'année académique.

En ce qui regarde ceux des 11e et 12e années, les dirigeants du ministère de l'Education verraient à leur faciliter, s'il y a lieu en certains cas, l'entrée à des institutions d'ordre supérieur.

Mais leurs chefs gardent leur esprit de révolte

L'Association des Educateurs Catholiques de Saint-Hyacinthe, responsable de la grève des enseignants à Saint-Hyacinthe, nous adresse pour publication le communiqué ci-joint, lequel se passe pour l'instant de commentaires :

Saint-Hyacinthe,
le 19 janvier 1967,
(mais reçu dans l'après-midi du 24 janvier).

L'Association des Educateurs Catholiques de Saint-Hyacinthe accepte d'obéir à l'injonction que le gouvernement provincial vient lui servir. C'est dans un esprit de révolte et d'indignation que les enseignants retournent en classe. L'Association des professeurs de l'Yamaska affirme que ses membres ont toujours démontré un désir ardent de collaboration et le plus grand dévouement à la cause de l'éducation. Mais,

nous n'acceptons pas que le gouvernement provincial veuille briser les reins de tous les professeurs en créant pour ceux de l'Yamaska actuellement en grève un exemple de dureté et en posant un geste déloyal.

nous n'acceptons pas non plus l'entêtement irresponsable et inconséquent des Commissaires d'écoles qui, par leur attitude négative, contribuent à ruiner la cause de l'éducation dans le territoire régional.

nous n'acceptons pas non plus l'intransigeance des contribuables, ni l'ignorance béate des parents.

Nous devons céder devant une décision gouvernementale à sens unique, mais l'entêtement et le manque de dialogue persistent et la situation, en fait, n'est aucunement *solutionnée* car les enseignants considèrent qu'ils sont toujours en état de grève.

Loin d'être définitivement réglé, le conflit qui oppose les enseignants aux commissaires d'écoles, vient d'entrer dans une phase encore plus tragique. En effet, même si les portes des écoles sont rouvertes, les enseignants ne peuvent, en aucune façon, dispenser un enseignement vraiment efficace après avoir été bousculés par des décisions aussi drastiques, après avoir été humiliés par une procédure aussi odieuse.

Le président de l'Association, M. Normand Reid, affirme en terminant : "La guerre chaude est terminée, mais la guerre froide commence."

Natifs de Sainte-Rosalie

Trois missionnaires de la même famille travaillent au Lesotho

Sainte-Rosalie, 23, (Spéciale)

Trois missionnaires oblats de la même famille, les RR. Pères Albert Girard, Jacques Girard et Maurice Chicoine, assignés au Lesotho (ancien Basutoland de l'Afrique du Sud), se sont trouvés réunis cette année pour le 1er de l'An, ce qui n'arrive pas souvent.

Une lettre nous l'apprend.

Ils sont stationnés à des milles l'un de l'autre, dans la poursuite de leurs tâches quotidiennes, et il leur arrive de passer de longs mois sans se rencontrer.

Les trois sont originaires de Sainte-Rosalie et des anciens du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

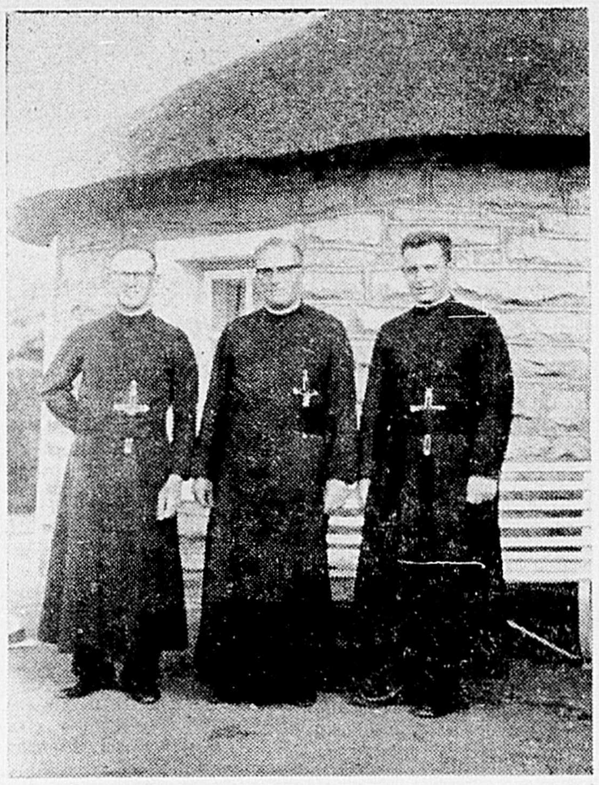
Le Père Albert Girard, vicaire général du diocèse de Léribé et curé de la cathédrale Sainte-Monique à Fiksburg, partit pour le Basutoland en 1939, il y a plus de vingt-cinq ans.

Le Père Jacques son cousin germain le suivit en 1953, et il est aujourd'hui directeur du Petit Séminaire préparatoire du *Holy Rosary*, à Qacha's Nek.

Quant au Père Maurice Chicoine, fils de M. et Mme Gérard Chicoine (Marie-Jeanne Girard), de Sainte-Rosalie, et neveu du Père Jacques Girard, qui se rendit au Basutoland en 1962, il est vicaire à la populeuse mission d'Emmaüs.

Si Sainte-Rosalie compte aujourd'hui une dizaine de missionnaires en terre étrangère, le Père Albert Girard fut le premier d'entre eux.

Le Père Jacques est frère de M. l'abbé Jules Girard, ancien missionnaire au Brésil, aujourd'hui curé de Sweetsburg.



Trois missionnaires oblats de la même famille, originaires de Sainte-Rosalie (Bagot), passèrent ensemble le Jour de l'An 1967, en leur lointain pays d'adoption. De gauche à droite : le R. Père Jacques Girard et son cousin germain (au centre), le R. Père Albert Girard; le R. Père Maurice Chicoine, neveu du Père Jacques, fils de M. et Mme Gérard Chicoine, de Sainte-Rosalie.

M. André Robert se tue en auto à Saint-Hilaire

Saint-Hilaire, 24. (Spéciale)

M. André Robert, du 10565 de la rue Jeanne-Mance à Montréal, a trouvé la mort dans un accident de la route survenu vendredi dernier à Saint-Hilaire sur Richelieu, sur la route transcanadienne.

Il était âgé de 20 ans.

Le défunt était fils de M. et Mme Marcel Robert.

La voiture qu'il conduisait, une *Chevelle* 1966, dérapa sur la route et s'écrasa contre un poteau de garde-fou.

La mort fut instantanée.

M. Yvon Bouchard, 19 ans, de Pointe-aux-Trembles, qui accompagnait la victime, fut blessé dans l'accident et hospitalisé à Saint-Hyacinthe.

Son état ne serait pas inquiétant.

Le corps du défunt fut conduit pour enquête à la morgue *René-J. Mongeau*, après les constatations sur les lieux de la Sûreté provinciale.

A la Ch. de Commerce

Le nombre de ses membres a triplé depuis novembre

Les membres de la Chambre de Commerce du District de S.-Hyacinthe sont maintenant 165, ce qui veut dire qu'ils ont triplé en nombre depuis novembre 1966.

C'est là ce qu'annonce M. Grégoire Girard, président.

La Chambre, ajoute-t-il, est à préparer un inventaire économique et industriel de la ville et de la région.

Son comité de l'industrie et du commerce en a charge.

Le rapport de ce dernier est attendu pour le printemps qui vient, et l'on compte sur lui pour faire le point, en ce qui regarde la situation économique chez nous.

On s'occupera ensuite de trouver les moyens qu'il faut, pour accélérer le développement de la municipalité et des alentours.

Un autre comité s'intéresse à certains aspects de la vie municipale : services de protection, Cour municipale, urbanisme régional, évaluation foncière, relations extérieures.

Ces sujets et d'autres seront à l'étude des prochaines assemblées de la Chambre, les 13 et 27 février.

Steinberg acquiert près d'un tiers des Minoteries Phénix

L'entreprise d'alimentation **Steinberg Limitee**, qui a plus de 160 magasins au pays, vient de faire l'acquisition de quelque 30 pour cent du capital-actions des **Minoteris Phenix Limitee**, de Montréal.

M. Gaston Phénix, président des minoteries, est un ancien de Saint-Hyacinthe, fils de M. Théodore Phénix.

On n'est pas sans savoir que la compagnie Steinberg vient d'inaugurer une boulangerie-pâtisserie considérable dans la métropole, pour la fabrication de marchandises destinées à ses magasins.

D'où son intérêt pour la minoterie.

Le Clique Maska, corps de clairons, en demande partout

La Clique Maska, corps de clairons de notre ville, participera à un gala qui réunira chez nous les meilleurs groupes du genre, au début de mai.

La Clique compte 50 membres, dont 30 clairons, 10 tambours, 10 porte-couleurs.

Elle est dirigée par le R. Frère Desrochers, f.s.v., et M. Gilles Saint-Amand.

Elle participa au carnaval de Saint-Jérôme dimanche dernier, et prendra part au prochain défilé de Saint-Joseph-sur-Yamaska.

Au cours de l'été qui vient, elle sera en vedette en plusieurs endroits de la Nouvelle-Angleterre, de même qu'à l'exposition universelle de Montréal.

Le radiothon du Club Richelieu au Centre N.-Dame, le 17 mars

Le radiothon Richelieu est annoncé cette année pour vendredi soir 17 mars, au Centre Notre-Dame de Saint-Hyacinthe.

M. Gilles Chartier en a la direction générale.

Le gros du radiothon se déroulera entre 5 h. 30 de l'après-midi et minuit.

Chargé de la partie artistique, M. Gaby Dion y encouragera, dans la mesure du possible, la participation d'artistes locaux et régionaux.

Aussi les chanteurs, chanteuses et diseuses, les instrumentistes, les orchestres et chorales de notre coin de province, qu'il intéresserait de se présenter au radiothon, sont priés de communiquer sans délai avec lui (773-7833).

Le poste de radio CKBS diffusera en direct, du Centre Notre-Dame, le programme musical et artistique.

Les bénéfices du radiothon serviront au soulagement de l'enfance malheureuse.

L'an dernier, le Club Richelieu de Saint-Hyacinthe consacra $18,000 à des enfants dans le besoin.

Une forte part du montant alla au Camp Richelieu pour jeunes handicapés, à la Pointe-aux-Fourches.

M. Hubert Morin est trouvé mort dans sa salle de bains

M. Hubert Morin, qui était surveillant pendant les periodes d'étude à l'Ecole secondaire Casavant, a été trouvé mort dans la salle de bains d'un petit logis qu'il occupait au 2800 de la rue Laframboise, mercredi dernier.

Agé de 38 ans, il aurait succombé au cours d'une crise cardiaque.

Vu la grève des enseignants dans les écoles locales, son absence ne fut guère remarquée, et sa femme crut devoir alerter la police, quand elle tenta en vain, et à plusieurs reprises, de l'atteindre par téléphone.

Il fut établi, quand le cadavre fut découvert, que le décès remontait à plusieurs jours.

Selon, du moins, M. le Dr Jean Lafond, coroner du district.

Le défunt ne laisse que sa femme, née Solange Dupré; sa mère, aujourd'hui Mme Albany Roberge; une soeur, Mme Bernard Gendron (Marie-Paule), du village Casavant.

Les funérailles eurent lieu samedi dernier à l'Eglise du Sacré-Coeur, sous la direction de la maison **René-J. Mongeau.**

M. B.-C. Peterkin, de "Kimberly-Clark" décédé à 34 ans

Otterburn Park, 24, (Spéciale)

M. Bryan-C. Peterkin, ingénieur en chef de l'usine **Kimberly-Clark** à Saint-Hyacinthe, est décédé dimanche dernier à son domicile d'Otterburn Heights, à l'âge de 34 ans.

Une crise cardiaque l'emporta.

Originaire de Winnipeg, il avait fait ses études en génie mécanique à l'Université du Manitoba.

Il occupait son poste de S.-Hyacinthe depuis quatre ans.

Outre son épouse, née Barbara Cheney, le défunt laisse un fils et une fille: David et Wendy.

Lui survivent aussi son père et sa mère, M. et Mme W.B. Peterkin, de Granby; sa soeur, Mme R. Cook, d'Oakville, Ont.; ses grands-parents maternels, M. et Mme W. Lawson, de Granby; son grand-père, M. A.B. Peterkin, de Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu mercredi.

Gymnastes qui représenteront nos écoles à Hull

Un groupe de 12 gymnastes de la région représentera les écoles de Saint-Hyacinthe à un tournoi provincial de gymnastique à Hull, les 4 et 5 février.

Ils furent choisis parmi les concurrents qui participaient dimanche dernier à un concours de gymnastique suédoise et de gymnastique sur appareils, à l'Ecole Lafontaine.

Suit la liste des membres de l'équipe qui participeront au tournoi de Hull et les noms des écoles qu'ils fréquentent :

Christian Saint-Pierre, Ste-Eugénie; Alain Fleury, Christ-Roi; Luc Gadbois, Christ-Roi; Alain Ménard, Lafontaine; René Laroche, l'Assomption; J.-Pierre Boileau, Larocque; Yvan Lambert, Raymond, Claude Beauregard, Ste-Eugénie; Michel McCaughan, Christ-Roi; Sylvain Bossé, Ste-Eugénie; Robert Saint-Pierre, Ste-Eugénie; Alain Turcotte, Ste-Eugénie.

Le conseil provincial de l'APCV siègera au Grand-Hôtel samedi

Le congrès annuel de l'Association des Voyageurs de Commerce du Québec (APCV) se tiendra samedi 28 janvier, au **Grand-Hôtel** de Saint-Hyacinthe.

Des représentants des diverses filiales du Québec y assisteront.

Le trésorier de l'Association des Voyageurs est M. Delphis Duhamel, de notre ville.

Une réception civique sera offerte aux congressistes par les autorités municipales, samedi après-midi à l'hôtel de ville.

Les cours reprennent à 'Casavant' dans un climat intenable

A la reprise des cours dans les écoles, mercredi matin, les représentants de l'Association générale des étudiants de l'Ecole Casavant ont rencontré les professeurs sortant de la grève.

Ces derniers ont fait savoir que les cours reprendraient comme si la grève n'avait pas eu lieu, la matière enseignée devant correspondre à celle qui doit être vue à la fin de janvier.

Les étudiants estiment cette mesure désastreuse, du fait qu'il se présenteront aux examens de fin d'année sans avoir étudié la partie du programme qui aurait dû être vue pendant la grève.

On croit comprendre que les professeurs ont décidé de ne faire aucun autre travail que celui dicté par leur convention collective.

Pour eux, les programmes de récupération seraient hors de question, aussi longtemps qu'un progrès marqué ne sera pas intervenu dans leurs négociations avec la Commission scolaire.

L'Association des étudiants fait appel aux parties en cause afin d'en arriver à un règlement le plus tôt possible.

Elle demande aussi à la population de se méfier de l'illusion qui veut que la crise scolaire soit terminée, depuis que les professeurs sont de retour en classe.

Avant de prendre une action plus catégorique, l'Association des étudiants de Casavant veut s'assurer si l'attitude des professeurs changera ou non.

Comme l'a dit un porte-parole: "A quoi cela sert-il d'être en classe, si l'on n'avance à rien".

Mlle Suzanne Dubois première au concours du club des "Lions"

Les noms des gagnants du concours de rédaction, organisé par le club des **Lions** de S.-Hyacinthe, dans les écoles de la ville et de la région, ont été révélés hier soir.

Les concurrents devaient soumettre, en français ou en anglais, un essai sur le sujet suivant:

Quelle est la meilleure façon d'obtenir la paix dans le monde ?

Les gagnants furent :

1er prix, Mlle Suzanne Dubois;

2e, **ex-aequo**, MM. Robert Chabot et Gilles Antaya;

3e, Mlle Gisèle Cyr;

4e, Mlle Helen Mosley.

Les responsables du concours étaient MM. J.-A. Myers, président du club local des **Lions**, et M. Roger Boucher, directeur des études à l'Institut des Textiles de Saint-Hyacinthe.

M. Emilien Letarte perd son frère René, décédé subitement

M. Emilien Letarte, de cette ville, président de la compagnie *Saint-Hyacinthe Express*, est en deuil de son frère René, figure sportive de Drummondville, président des Royaux, finalistes de la ligue de baseball de 1966, décédé subitement jeudi dernier, au cours d'une crise cardiaque.

Il était âgé de 40 ans et 11 mois.

Outre son épouse, née Jeanne-Mance Beauregard, le défunt laisse quatre fillettes en bas âge: Marjolaine, Suzanne, Martine, Lorraine.

Le défunt était un sportif dans la force du mot.

Ne pratiquant en 1966, à lui seul, la responsabilité financière d'une saison de baseball à Drummondville ?

Lui survivent encore ses parents, M. et Mme Wellie Letarte, de Drummondville; six frères et quatre soeurs : Emilien, Saint-Hyacinthe; Jean-Paul, Robert et Louis, Drummondville; René, Saint-Jean; Jean-Claude, Chambly; Mmes Nick Borman (Lucile), Montréal; Félicien Roy (Thérèse) et Gérard Dubois (Monique), Drummondville; la R. Soeur Marie-Loyola (Raymonde), des Soeurs de la Présentation-de-Marie, Asbestos.

Les funérailles eurent lieu lundi.

Les cours du soir pour les adultes reprennent

La fin de la grève des enseignants, de la Régionale Yamaska, marque la reprise des cours du soir pour les adultes. Hier, mercredi des cours furent donnés aux écoles Casavant, Fadette, Lafontaine.



M. Raymond Gauthier, directeur de l'usine Imperial Tobacco à Granby, sera conférencier au dîner hebdomadaire du Richelieu Saint-Hyacinthe, mardi soir 31 janvier, au Grand Hôtel. Il y traitera de "L'importance du personnel dans le monde des affaires".

Importante réunion pour les producteurs de sirop d'érable

Les producteurs de sucre et sirop d'érable du diocèse de Saint-Hyacinthe sont invités à une réunion au sous-sol de l'église Saint-Eugène de Granby (97, rue Laval), mardi après-midi 31 janvier.

Elle commencera à 2 heures.

Le programme porte sur la mise en marché du sirop d'érable et la possibilité de fonder un syndicat pour la région.

Des syndicats existent dans d'autres secteurs de la province, affiliés à une fédération provinciale.

Les producteurs de la région de Saint-Hyacinthe auront à décider s'ils doivent se joindre aux groupes existants.

Clinique de sang à McMasterville, lundi 30 janvier

McMasterville, 23, (Spéciale)

Il y aura clinique de sang à McMasterville, lundi 30 janvier, sous les auspices de la Société canadienne de la Croix-Rouge.

L'objectif est de 300 bouteilles.

La population adulte et bien portante de Belœil et Saint-Hilaire-sur-Richelieu, McMasterville, Otterburn Park, est priée de coopérer pour la réussite de la clinique.

Les donneurs seront accueillis à la salle paroissiale de McMasterville, de 2 h. à 5 l'après-midi, de 7 à 9 h. 30, le soir.

Guy Lanctôt
PHARMACIEN
1384, rue des Cascades
(coin Mondor)
Livraison gratuite
PR. 4-6484

Militant agricole

M. Herménégilde Rodier décédé à Saint-Barnabé, âgé de 92 ans

Saint-Barnabé, 26, (Spéciale)

M. Herménégilde Rodier, de Saint-Barnabé-Sud, qui fut pendant des années au premier rang des militants agricoles du comté de Saint-Hyacinthe, est décédé mardi à l'âge avancé de 92 ans et 8 mois.

Il fut longtemps l'un des dirigeants de la Société d'Agriculture du comté, de la Société d'Agriculture du District de S.-Hyacinthe, de l'Union catholique des Cultivateurs.

Son grand âge le tenait aujourd'hui à l'écart du monde officiel de l'agriculture, mais il ne se désintéressa jamais des problèmes sur lesquels il avait centré sa vie.

Le défunt était veuf de Malvina Rodier.

Il laisse cinq fils et sept filles, dont quatre religieuses parmi ces dernières : Rosario, de Chicago; Georges, La Providence; Albert, Montréal; Elphège et René, S.-Barnabé; Mme Bernard Bédard (Germaine), Chambly; Mlle Cécile, Saint-Barnabé; les RR. Soeurs Ste-Herménégilde (Blanche), des Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe; Claire-Thérèse (Jeanne), des Soeurs de La Providence; Marie-Madeleine (Annette), des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, missionnaire au Lesotho (ancien Basutoland); Marie-Céline (Rita), aussi des Soeurs de St-Joseph, Saint-Hyacinthe.

Les funérailles, sous la direction de la maison *René-J. Mongeau*, eurent lieu ce matin (jeudi), à Saint-Barnabé.

M. Sylvain Gaudette, de S.-Antoine, meurt presque subitement

Saint-Antoine, 23, DNC.

M. Sylvain Gaudette, de Saint-Antoine-sur-Richelieu, est décédé presque subitement vendredi dernier, à l'âge de 57 ans.

Il se plaignit soudain de malaises paraissant graves et il expira peu après, succombant à une défaillance du coeur.

Outre son épouse, née Albina Gendron, le défunt laisse deux fils et une fille: Léon et Normand, de Saint-Antoine; Mme Paul Beauregard (Cécile), Montréal.

Deux frères et quatre soeurs lui survivent aussi: Maxime, Contrecoeur; Elzéar, Saint-Antoine; Mmes Hormisdas Viau (Antoinette), et Georges Dansereau (Cécile), Contrecoeur; Mme Léon Gatien (Simone), Montréal; Mme Marc-Elzéar Langevin (Léa), Verchères.

Les funérailles eurent lieu lundi à Saint-Antoine, sous la direction de la maison **Emilien Phaneuf.**

M. Richard Sarazin, conférencier invité à la semaine des laïcs

M. Richard Sarazin, travailleur social, directeur du Service social de Saint-Jean et directeur de la Fédération des services sociaux du Québec, sera conférencier à l'école Sacré-Coeur (garçons), dimanche 19 février, à l'occasion de la Semaine du Laïcat.

La Semaine veut faire prendre conscience aux laïcs chrétiens des moyens d'action collective qui s'offrent à eux.

Elle a pour thème: "La famille, une force dans la société".

M. et Mme Jean-Louis Carufel, de cette ville, président le comité d'organisation.

La Semaine du Laïcat est préparée par le comité diocésain de l'Action catholique.

Pour la première fois, la Caisse populaire vote un boni de 6 p.c.

Pour la première fois dans son histoire, la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe a remis à ses sociétaires un boni de six pour cent, sur leurs actions sociales.

Ce dividende, suggéré par le conseil d'administration dans son rapport annuel, fut voté à l'unanimité par les membres présents à l'assemblée annuelle, mercredi dernier au sous-sol de la cathédrale.

La Caisse possède un actif de plus de dix millions de dollars. Ses bénéfices, au cours de l'année, s'élevèrent à $82,630.

MM. Georges Patenaude, Paul-Emile Lemoine et Viateur Dubé, directeurs sortants de la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe, furent réélus pour un mandat de trois ans.

M. J.-Alphonse Vincent, président de la Commission de crédit, et M. Armand L'Heureux, membre du conseil de surveillance, furent aussi réélus.

Dans son rapport, la Commission de crédit signale qu'aucun prêt ne fut consenti à des non-membres.

Les emprunteurs, sur reconnaissance de dettes, furent au nombre de 1591 et le montant de leurs emprunts s'élève à $2,198,956.

Une somme de $526,378 fut prêtée sur hypothèques.

Comme le signala M. Hermann Phaneuf, secrétaire-gérant, la Caisse populaire tend de plus en plus à faire de petits prêts personnels, de façon à combattre les compagnies de finance.

L'assemblée des sociétaires a modifié certains articles de son règlement de régie interne.

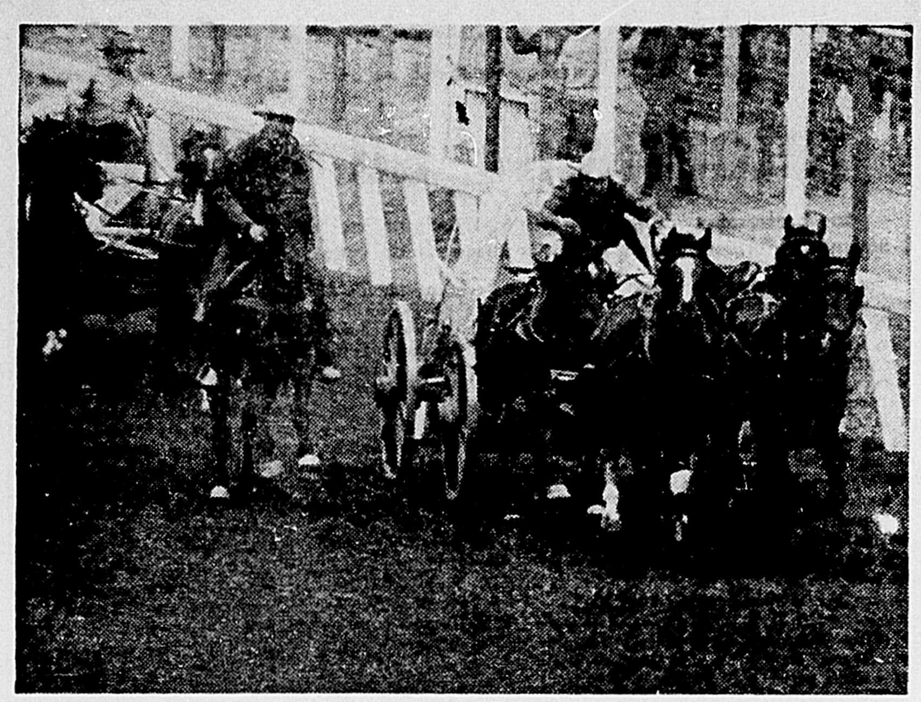
Une des modifications — suggérée par le conseil d'administration — vise à abolir, durant certaines périodes, la taxe d'entrée sur les actions sociales, de façon à attirer des investisseurs qui autrement achèteraient des obligations des gouvernements fédéral et provincial.

L'assemblée a adopté une résolution qui porte de $1,000 à $1,500, le montant total des actions que peut souscrire un sociétaire.

(Suite à la page 5)

SYMBOLE D'EXCELLENCE
AUSSI EN **67**
- CHEVROLET
- CHEVELLE
- CHEVY II
- CORVAIR
- CORVETTE

OLDSMOBILE "88" et "98" — DELMONT
DELTA COSTOM "88" — CAMARO — CUTLASS
CONCORDE AUTOMOBILE Ltée
CHEVROLET ENVOY OLDSMOBILE CADILLAC
100, DE LA CONCORDE S.-HYACINTHE 774-5336 - 5337



RENDEZ-VOUS A CALGARY — "Durant nos vacances, cet été, nous devrions aller voir le Stampede de Calgary." Des milliers d'Américains ont fait cette réflexion enthousiaste après avoir vu *Rendez-vous à Calgary*, un film canadien en couleurs à l'affiche de vingt-deux cinémas de New-York, depuis deux mois. Si vous songez, vous aussi, à votre programme de vacances, pourquoi ne communiqueriez-vous pas avec le bureau de l'Office national du film de votre région ? On peut vous y prêter des films sur les principales régions touristiques du Canada.

1967 une pause dans l'histoire

Laissez filer votre imagination

Si vous, lecteurs de cette chronique, songez à organiser une manifestation particulière à l'occasion du Centenaire, une entreprise dont les fruits ou les souvenirs demeureront, mais n'arrivez pas à découvrir une inspiration enlevante, vous aimerez peut-être connaître ce que d'autres font un peu partout au Canada. Il y a beaucoup de projets ordinaires mais d'autres ne manqueront pas d'originalité. Faire une suggestion qui stimule l'enthousiasme dans votre milieu particulier, voilà bien l'essentiel.

Voici quelques initiatives de collectivités et de particuliers.

La patrouille de sécurité des écoles de Calgary vient de lancer un concours de composition d'une chanson que les élèves de la ville chanteront durant l'année. Le concours se fait aux trois niveaux : élémentaire, secondaire et adulte. Les chansons primées seront offertes aux réseaux de radio et de télévision.

A Vegreville, en Alberta, environ 50 milles à l'est d'Edmonton, les citoyens sont atteints d'une fièvre nouvelle : organiser au cours de l'année la réuion de tous les anciens habitants qui ont quitté la ville. Le groupe comprendra des juges, un maire, un médecin et plusieurs autres personnalités qui se disent fiers d'être nés à Vegreville. On est bien décidé à en faire la "réunion du siècle" !

Un club formé de plusieurs groupes ethniques de Port-Arthur et Fort-William aménagera cet été un jardin symbolisant la fraternité internationale. Chacun de ces groupes cultivera son "lot" particulier. Le conseil des parcs de la ville se chargera éventuellement de l'entretien de ce jardin.

Les initiatives individuelles ne sont pas rares. Elles reflètent des intérêts et des talents variés. Eammon Martin, Irlandais de naissance et maintenant citoyen de Toronto, fera durant l'année une collection de chansons de folklore des provinces de l'Atlantique. Concepteur de musées d'expositions par profession, Martin occupe ses loisirs à faire du journalisme à la pige et à composer des chansons. Il se passionne de folklore. Sa collection sera publiée chez un éditeur de disques de Toronto.

Gladys A. Bunn, de Charleswood au Manitoba, qui est professeur de piano depuis plus de 40 ans, a l'intention de rassembler le plus grand nombre possible de ses anciens élèves et de donner un récital. Ses élèves d'aujourd'hui sont les descendants de ses premières classes qui ont compris d'excellents musiciens. Ces derniers ont consenti à prendre part au récital.



Le lieutenant-colonel Emile Martel, commandant du 6e Bataillon du Royal 22e Régiment, était conférencier mardi au souper hebdomadaire du Club des Francs de Saint-Hyacinthe. De gauche à droite : M. Georges Chapdelaine, qui le présenta; le lieutenant-colonel Martel et M. Maurice Bussières, président du club; M. le Dr Jean Lafond, qui remercia. *(Raymond Bélanger)*

L'empoisonnement par l'oxyde de carbone

Les parents doivent savoir que les petits sont plus vulnérables que les adultes à l'empoisonnement par l'oxyde de carbone. Les enfants respirent plus profondément, donc inspirent ce gaz délétère en plus grande quantité.

C'est un fait qu'illustre l'aventure récente de quatre petits enfants empoisonnés par l'oxyde de carbone, alors que leur mère, au volant, n'a ressenti aucun malaise. Les enfants ont dû subir des traitements à l'hôpital avant de retourner à la maison. Les policiers ont découvert que la voiture, de modèle 1959, était munie d'un nouveau silencieux dont le tuyau d'échappement était trop court d'un pouce ou deux; il aurait fallu lui ajouter un prolongement pour que les gaz brûlés soient rejetés plus loin que le pare-choc arrière. Dans sa position, le tuyau laisait rebondir les gaz d'échappement sur le pare-choc arrière. Ces gaz s'infiltraient dans le coffre, puis passaient à l'intérieur de la voiture, par une fente pratiquée près du siège arrière pour le haut-parleur de l'appareil de radio.

Les enfants anormaux

La naissance d'enfants anormaux n'est pas toujours causée par l'hérédité. Les barbituriques, les analgésiques, les tranquillisants, voilà quelques-uns des médicaments qui peuvent affecter le développement normal de l'embryon.

Dès qu'une femme se croit enceinte, elle devrait avertir son médecin sans tarder. Une femme enceinte ne devrait prendre que les médicaments prescrits spécialement pour elle par le médecin.

Il ne faut pas que la femme enceinte soit en contact avec une personne souffrant de la rubéole ou avec quelqu'un ayant été exposé à cette maladie. La rubéole peut se transmettre à l'embryon, pour lequel elle représente un danger.

Documents à fournir pour demander la rente de retraite

Les personnes de 68, 69 et 70 ans qui demanderont leur rente de retraite devront joindre à leur formule de demande divers documents exigés par la Régie des Rentes du Québec.

Certificat de naissance

Parmi ces documents il faut mentionner le certificat de naissance ou le baptistaire, destiné à établir l'âge véritable de celui qui fait une demande de rente.

Attestation des gains

Les salariés qui demanderont leur rente devront fournir une déclaration signée par leur employeur et attestant le montant qu'ils ont gagné chez celui-ci en 1966. La formule requise à cette fin est fournie par la Régie et porte le titre : **Attestation des gains.**

Déclaration des gains

Les personnes à leur compte devront signer une formule semblable à la précédente et indiquant leurs gains de travail en 1966. Cette formule est intitulée : **Déclaration des gains.**

Les formules d'attestation et de déclaration des gains sont indispensables à la Régie pour calculer le montant approximatif de la rente.

Grâce à ces formules, la Régie pourra émettre des chèques de rentes dès février au lieu d'être obligée d'attendre jusqu'en mai ou juin, alors que le registre des gains sera établi de façon définitive, après vérification des déclarations d'impôt et de contributions au Régime des rentes.

Les bénéficiaires doivent donc noter les montants versés au début de l'année seront provisoires et pourront être ajustés lorsque le registre de leurs gains aura été établi avec la précision requise.



M. André Saurette, président de la Caisse d'établissement de l'UCC, remet un cadeau-souvenir à M. Raymond Beauregard, de Douville, gagnant du récent concours de vente.

Katherine Mansfield au quartier latin

C'est au quartier latin qu'aimait tant Katherine Mansfield qui lui a été consacrée une exposition à la bibliothèque Jacques Doucet (8, Place du Panthéon) sous le patronage du ministère des Affaires étrangères. A travers les photos apparaissait une adolescente aux joues rondes et au chignon un peu fou, puis une jeune femme coiffée à la Jeanne d'Arc, dont le visage devient plus grave et plus émacié au fur et à mesure que passent les années. On pouvait remarquer parmi les nombreux manuscrits, photos, lettres, documents, un exemplaire de "La Garden Party", illustré par Marie Laurencin et une lettre de D.H. Lawrence pleines de réflexions philosophiques ainsi que des photographies inédites de Francis Carco au temps de sa jeunesse et particulièrement pendant la guerre de 1914 où Katherine Mansfield habita chez lui.

Cette exposition a été inaugurée par M. Jean Basdevant, directeur général des Affaires culturelles et techniques, en présence du recteur Roche et de M. Hutchens, l'Ambassadeur de Nouvelle-Zélande.

Le danger des médicaments gardés trop longtemps

Les médicaments gardés trop longtemps présentent un danger d'empoisonnement. La Direction des aliments et drogues conseille de s'en débarrasser aussitôt qu'ils ne servent plus.

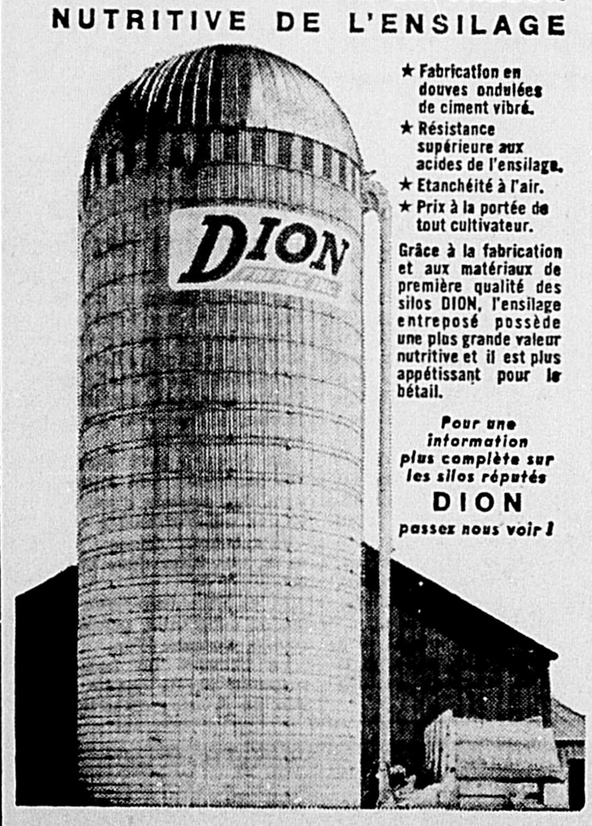
Certains médicaments perdent de leur efficacité avec le temps. De ce nombre, se trouvent les vitamines, les antibiotiques, l'insuline et le peroxyde.

A l'opposé, d'autres médicaments deviennent plus forts en vieillissant ou subissent des transformations nocives, ainsi les comprimés ordinaires pour le mal de tête et la teinture d'iode.

Il faut aussi jeter les vieux flacons sans étiquette ou dont l'étiquette est endommagée.

Jetez ces médicaments dans les toilettes ou du moins assurez-vous qu'ils sont hors de la portée des enfants.

LES SILOS DION...
CONSERVENT TOUTE LA VALEUR NUTRITIVE DE L'ENSILAGE



★ Fabrication en douves ondulées de ciment vibré.
★ Résistance supérieure aux acides de l'ensilage.
★ Etanchéité à l'air.
★ Prix à la portée de tout cultivateur.

Grâce à la fabrication et aux matériaux de première qualité des silos DION, l'ensilage entreposé possède une plus grande valeur nutritive et il est plus appétissant pour le bétail.

Pour une information plus complète sur les silos réputés
DION
passez nous voir !

International Harvester
G.-L. POISSON
Vendeur
175, rue Saint-Michel — La Providence
Saint-Hyacinthe
Tél. : bur. 774-5636
Tél. : rés. 774-8519

MAGASINEZ chez A & P
Pour vous . . . A&P s'interesse

GATEAU des Anges
GROS — JANE PARKER
chaque 39¢
Prix rég. chaque 59c — Epargnez 20c

VENTE DE CAFE A&P
BOKAR
sac 1 lb 83¢
EPARGNEZ 4c
sac 3 lbs $2.39
EPARGNEZ 16c
8 O'CLOCK
sac 1 lb 75¢
EPARGNEZ 4c
sac 3 lbs $2.09
EPARGNEZ 20c

Les Viandes "Super Right" - Votre Meilleur Achat!

LE MEILLEUR BOUVILLON DE MARQUE ROUGE, AU CANADA . . . QUALITE SUPER-RIGHT

ROTI DE PALERON
OS DE PALERON ENLEVE
ROTI DE COTES
COUPE COURTE OU DE TRAVERS
BIFTECK DE PALERON
EXCELLENT POUR BRAISER
lb 59¢

VIANDE de SAUCISSE lb 49¢
PORC PUR, MAPLE LEAF
FOIE DE BOEUF lb 49¢
SANS PEAU, TRANCHE, DE CHOIX
FOIES DE poulets lb 33¢
CONGELES

WIENERS pqt 1 lb 59¢
EMPAQUETAGE HERMETIQUE MAPLE LEAF
SMOKED MEAT 4 pqts 2 oz 99¢
COORSH
BOLOGNE DE BOEUF pqt 16 oz 55¢
TRANCHE, HYGRADE

MARGARINE 4 pqts 1 lb 99¢
GOLDEN GIRL
Prix en primeur !
SOUPES HABITANT 2 btes 28 oz 45¢
POIS ou LEGUMES
Prix en primeur !
PAIN BLANC 2 pains 24 oz 39¢
TRANCHE, JANE PARKER
Prix rég. 23c—Epargnez 7c
SCOTTIES Tissu Facial 2 pqts de 400 59¢
BLANC ou COLORE
Prix rég. 2 pqts 69c—Epargnez 10c
JUS D'ORANGE A&P 3 btes 12 oz $1.00
JUS PUR DE FLORIDE, CONGELE
Nouveau bas prix

Département des Produits "Meilleurs Achats"
Pommes DE TERRE 50 lbs en sac 98¢
Du Canada, Culture du Québec, No 1, pour la table
AUCUN PRIX PLUS HAUT CHEZ A&P

A&P célèbre le 100e anniversaire du Canada ! 1867 1967

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 28 janvier, 1967.

LE COURRIER
de Saint-Hyacinthe

114e ANNEE — No 39 — JEUDI 26 JANVIER 1967

Jacques Sylvestre
b.a., LL.L.
Avocat
1600, rue Girouard
Suite 332
Saint-Hyacinthe
Tél. : 773-8444

M. Bernard Lamontagne est réélu président

M. Bernard Lamontagne a été réélu, au cours de l'assemblée annuelle tenue la semaine dernière, à la présidente de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de la paroisse du Sacré-Coeur. L'exécutif comprend aussi M. Gilles Robert, vice-président; Mme eBrnard Lamontagne, secrétaire; M. Pi rre Pilon, trésorier.

M. J.-Eusèbe Petit, ancien de S.-Hélène, décédé à 92 ans

M. J.-Eusèbe Petit, de cette ville, est décédé mardi à l'âge de 92 ans.

Il habitait autrefois Sainte-Hélène de Bagot.

Veuf d'Angélina Boudreau, il laisse trois fils et deux filles Paul, Rosaire, Maurice, Saint-Hyacinthe; Mmes Bernard Dem ule (Irène), Moontréal, et Georges Lemaire (Mimi), Drummondville.

Sa soeur, Mme Rémi Fluette (Joséphine), de Sainte-Hélène de Bagot, lui survit aussi.

Les funérailles, sous la direction de la maison **Rene-J. Mong au**, auront lieu demain matin à Sainte-Hél ne de Bagot.

Cours d'art oratoire donné à la J. Chambre

Une série de dix cours sur l'art oratoire, donné par la Jeune Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe, a commencé mardi à l'école secondaire Casavant. Le responsable de l'organisation est M. Roland Lapierre.

La P'tite Chaumière
FREQUENTÉE DES PLUS FINS Gourmets
OUVERTE 24 heures par jour

EXAMEN DE LA VUE — VERRES DE CONTACT
Antonio Breton, O.D.
Marc Cusson, O.D.
OPTOMETRISTES
chez
BRETON
1530, rue des Cascades — Tél. : 774-6898
Saint-Hyacinthe — 773-8118

HÔTEL Ottawa SAINT-HYACINTHE
Place du Marché — Tél. : 774-5351
SAMEDI 28 JANVIER 1967
SPECTACLE EXCELLENT
METTANT EN VEDETTE :
WILDOR
Comédien sans pareil
Etoile de la radio, de la télévision, de la scène et du cabaret
★★★★★★★★★★★★★★
ROSELINE
Jolie et populaire chanteuse et dynamique animatrice
★★★★★★★★★★★★★★★
ALIHA
Voluptueuse danseuse exotique
★★★★★★★★★★★★★★★
ANDRE MORIN
et son ensemble



WILDOR

DISCOTHEQUE — DISCOTHEQUE
YE-YE DANSEUSES A GOGO
NICOLE ET HUGUETTE
tous les jeudis, vendredis, samedis



M. Charles Perrault, président de *Casavant et Frères Limitée*, était conférencier au souper du Club Richelieu de Saint-Hyacinthe, mardi soir au Grand-Hôtel. Dans l'ordre habituel : MM. Perrault, Kurt W. Hecké, qui le présenta; M. le Dr Yves Tousignant, président du club; M. Emile Jaworzyn, qui remercia.

(Raymond Bélanger)

Nana Maskouri en personne sur la scène du "Paris", en février

Lorsque paraît sur scène Nana Mouskouri, son image physique — vêtements simples, verres à monture épaisse, mèches rebelles — nous prépare peu aux étonnantes sonorités de sa voix.

Les gens qui la rencontrent pour la première fois pourraient faire l'erreur de la prendre pour une jolie candidate aux examens de philosophie, ou une étudiante préparant une thèse sur l'ethnographie de la chanson grecque.

Il suffit qu'elle émette un son pour qu'un courant traverse la salle. Où que l'on soit il nous rive à notre siège, nous envoûte.

Comment Nana Mouskouri a-t-elle attiré sur elle les regards et l'attention de millions d'admirateurs à travers le monde? C'est simple. Tous ceux qui l'ont vue et entendue vous diront qu'elle possède une voix merveilleuse, sans faille, et que sa simplicité est alliée à un charme désarmant. Elle n'est affectée d'aucun maniérisme. Elle chante d'une voix claire, riche et étonnamment contrôlée.

Pour mieux la connaître, retournons à Athènes, où elle est née en octobre 1937.

Ses parents, grands amateurs de musique, découvrent très tôt que leur enfant est douée pour cet art. Ils s'assurent que son éducation commence par des études de piano et de chant Ils espèrent que leur fille deviendra un jour une chanteuse d'opéra. Elle est encore très jeune lorsque ses parents l'inscrivent au Conservatoire d'Athènes pour étudier la musique classique. C'est là qu'elle acquiert de solides bases musicales.

Jeune écolière, elle entend à la radio une émission de musique américaine. C'est la découverte du jazz et du blues. Ce jour-là, Nana décide qu'elle ne sera pas chanteuse d'opéra. Elle découvre Bessie Smith, Sara Vaughn et Ella Fitzgerald.

Malgré le succès qu'elle obtenait en débutant devant un public de parents et d'amis, Nana s'abstint de faire face à un véritable public. Son explication est digne de respect. Elle soutient que le public est en droit d'espérer un spectacle parfait d'un artiste, et elle avoue qu'à cette époque elle se refusait à tromper les gens.

Cependant elle sera prête et décidée au cours de son premier spectacle en 1958. Elle chante devant la sixième flotte américaine cantonnée en Grèce. Un officier qui assiste à l'evènement nous rapporte: "Le spectacle tirait à sa fin lorsqu'une jeune fille s'avança sur la scène et commença à chanter. L'extraordinaire et excitante voix de Nana Mouskouri résonna comme un coup de tonnerre et le public fut sidéré Des applaudissements saccadés des bruits des pieds sur le plancher, des sifflets et des cris accueillirent sa première chanson. Nana chanta pendant deux heures."

Ce spectacle fut suivi de ses débuts à la radio d'Athènes. Durant la même année elle rencontre le réputé compositeur de **Never On Sunday**, Manos Hadjidakis Elle chantant et lui composant, ils méritèrent plusieurs prix et beaucoup d'honneurs. Puis Nana Mouskouri reçut des offres pour enregistrer des disques et donner des spectacles sur le continent européen.

Aujourd'hui, elle est devenue une des plus grandes chanteuses du monde. Elle chante en grec, en français, en allemand, en italien et en anglais. Cette facilité qu'elle a de chanter dans plusieurs langues lui a mérité d'être populaire à travers le monde entier. Ses disques sont vendus partout: près de cinq millions. Lors de son premier passage au Québec, elle accompagnait Harry Belafonte dans un spectacle qui fut présenté à la Place des Arts pendant deux semaines consécutives.

Elle donnera un spectacle au cinéma Le Paris, lundi soir 6 février à 8h. 30. Les billets sont en vente au magasin de disques André Perrault.

A Sainte-Rosalie

Quatre duchesses veulent accéder au titre de Reine

Sainte-Rosalie, 24, (Spéciale)

Le carnaval d'hiver de Ste-Rosalie sera inauguré dimanche 26 février par des parties de ballon-balai, pour filles et garçons.

Durant la semaine qui suivra il y aura des parties de hockey entre les équipes du village.

Samedi 4 mars, au Centre Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, couronnement de la reine des loisirs.

Elle sera choisie parmi les duchesses suivantes : Mlles Nicole Deslandes, Lucille Gendron, Carole Marquette, Francin Langelier.

Le lendemain, pour clore le carnaval. il y aura une parade dans les rues du village qui sera suivi d'un "sleigh ride" et d'une danse à la salle paroissiale.

L'assemblée annuelle des numismates aura lieu dimanche 29

L'assemblé annuelle de l'Association numismatique de Saint-Hyacinthe se tiendra dimanche 29 janvier au Centre Notre-Dame (salle no 3), de midi à 5 heures de l'après-midi.

Il y aura élection des membres de l'exécutif.

Pour être candidat, il faut être membre de l'Association, avoir payé sa cotisation, être âgé de 16 ans ou plus, être proposé par trois membres.

Le président **sortant** de l'Association numismatique de Saint-Hyacinthe est M. Denis Marcil.



Pour la première fois, mardi soir, à l'occasion d'une joute des Gaulois de Saint-Hyacinthe, on utilisait le nouvel appareil à fabriquer de la glace, dont l'achat fut payé en partie par les Caisses populaires de Saint-Hyacinthe et les entreprises *Paul Saint-Onge Inc.* Sur la photo : Me Jacques Lafontaine, maire de Saint-Hyacinthe; M. Hermann Phaneuf, gérant de la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe; M. Jean-Pierre Saint-Onge (sur l'appareil), vice-président de Paul Saint-Onge Inc. *(Raymond Bélanger)*

La Caisse d'établissement de l'UCC progresse à un rythme très accéléré

Fondée en 1964, la Caisse d'Etablissement de l'U.C.C. du diocèse de Saint-Hyacinthe progresse à un rythme accéléré.

Le dernier rapport annuel révèle que l'actif est passé de $85,00 à $250.000.

Le montant total des sommes que les sociétaires s'engagent à souscrire, au cours des prochaines années, s'élève à $750-000.

Un souper-causerie avait lieu ces jours derniers, pour marquer la fin d'un concours de vente de certificats d'épargne à travers le diocèse.

A l'issue du souper le secrétaire-gérant M. Jean-Jacques Giasson, exposa les résultats de la vente.

L'objectif fixé au début de l'année, qui était d'environ un quart de million, a été doublé durant cette période puisqu'au cours de 1966 le potentiel d'épargne et de placement à la Caisse d'Etablissement a dépassé $600,000.

En plus des services d'épargne, de placement et de prêts, la Caisse d'Etablissement est en mesure d'offrir un service d'achat et de vente de fermes à travers le diocèse.

Après avoir entendu ces quelques renseignements on procéda au dévoilement du concours qui totalisa un montant de $200-000 en nouveaux certificats d'épargne et de placements.

Ce résultat était l'oeuvre des représentants à temps plein MM. Henri-Claude Rodier, de Saint-Barnabé-Sud; Gaétan Rodier, de Saint-Barnabé-Sud; Georges Leclerc, de Saint-Théodore d'Acton et Raymond Beauregard, de Douville.

Le territoire est également couvert par d'autres représentants qui travaillent dans les régions suivantes : Richelieu, Shefford, Iberville et Missisquoi.

Le gagnant du concours M. Raymond Beauregard, de Douville, s'est vu attribuer un ensemble de plume et crayon.

M. Raymond Lecomte, de l'Union des Caisses d'Etablissement rural du Québec, félicita le gagnant et tous les concurrents, exposa les politiques de l'Union en matière de coordination du travail et informa l'assistance par un relevé statistique du travail des caisses à travers le Québec.

SHELL — Confort au Foyer
VENTE — SERVICE — LOCATION
DE TOUS LES APPAREILS SHELL
Huile à chauffage
Pour plus de renseignements appelez
E.-J. CHARTIER & FILS
774-5343
M. GENDRON
774-7635

L'Ecole vétérinaire reçoit un chèque au montant de $1,700

Les auxiliaires féminines de l'Association canadienne des médecins vétérinaires ont fait parvenir à l'Ecole de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe un chèque de $1,700.

Il est signé par la présidente Mme Ellen Kelly, de Charlottetown (Ile-du-Prince-Edouard)

Les auxilaires féminines ont fait parvenir des chèques du genre aux deux autres écoles vétérinaires du Canada: celles de Guelph (Ontario) et de Saskatoon (Saskatchewan).

M. Maurice Tanguay est décédé à 55 ans

M. Maurice Tanguay, de cette ville, est décédé samedi dernier à l'âge de 55 ans.

Outre son épouse, née Antoinette Lafond, il laiss deux filles : Mme Raynald Savaria (Micheline), Victoriaville et Mlle Nicole Saint-Hyacinthe.

Un frère lui survit : Jean-René, de Saint-Hyacinthe.

Les funérailles, sous la direction d la maison **René-J. Mongeau**, eurent lieu mardi à l'église Assomption de Notre-Dame.

Le R. Père Fernand Girard, des Pères Blancs, dans un récital

Le R. Père Fernand Girard, basse, de la Société des Pères Blancs, missionnaire au Zambia, et Mlle Marcelle Couture, soprano, donneront un récital conjoint à la salle de l'Institut de Technologie agricole de notre ville, mardi soir 7 février.

Et ce, au bénéfice de la mission du Père Girard.

Celui-ci, déjà connu comme basse, s'inscrivit pour des cours de chant avec les professeurs renommés que sont Mmes Mori et Narici, *alors qu'il préparait à Rome* son doctorat en théologie.

Il donna par la suite de nombreux récitals, dans la province comme en Afrique du Sud, où il une réputation de basse parmi les meilleures.

Quant à Mlle Couture, originaire de Charny, elle étudia au Conservatoire de Musique de Toronto avec Gina Cigna, puis à Rome, où elle suivit aussi les cours de Mmes Mori et Narici.

Elle donna des récitals au Canada et en Italie, participa à des émissions de radio et de télévision, joua sur des scènes lyriques, en particulier au Théâtre Lyrique de la Nouvelle-France à Québec, où elle obtint un vif succès dans le rôle de **Mignon**, de Massenet.

Claudette Denys Teevin, premier prix de piano du Conservatoire de musique de la province, soliste avec les orchestres symphoniques de Québec et de Montréal, accompagnera les chanteurs.

On peut se procurer des billets en s'adressant à Mme R. Provençal (774-7637), au prix de $2 chacun.

La souscription en faveur de la Philharmonique

Dans le cadre de la campagne de souscription en faveur de la Société Philharmonique de Saint-Hyacinth , de généreux souscripteurs continuent à faire tenir leurs dons au président, M. Adrien Ringuet.

L'objectif de la souscription est de $10.000. et elle doit se terminer en mars.

Voici, depuis la publication de la dernière liste, les souscriptions reçues :

déjà publié :	$7,722.50
Le Club des Francs	150.00
La Jeune Chambre de Commerce	25.00
A.-D. Charbonneau, tailleur	10.00
	$7,907.00

Trois blessés dans une collision près de Sainte-Madeleine

Sainte-Madeleine, 24, (Séciale)

Trois personnes furent blessées lundi, dans une collision d'automobiles sur la route 9, près de Sainte-Madeleine.

Ce sont Ghislain Laliberté, 19 ans, et sa soeur France, 16 ans, Mlle Henriette Chagnon, 26 ans, de Boucherville.

M. André Robert, 37 ans, de Saint-Basile, conduisait l'automobile dans laquelle se trouvaient les blessés.

Le conducteur de l'autre véhicule est M. Marcel Brodeur, de Sainte-Madeleine.

Nouveau régime pour les trains circulant vers Saint-Hilaire

Le **Canadien National** inaugurera le 1er février, dans ses trains de banlieue de la rive sud (de Montréal à Saint-Hilaire-Est, sauf Saint-Lambert), une formule déjà utilisée avec succès sur d'autres lignes de banlieue: celles de cartes mensuelles et hebdomadaires pour les voyageurs.

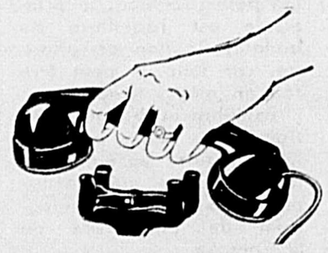
Jusqu'à ce jour et, jusqu'à la date précitée, les banlieusards de la rive sud achètent des cartes pour dix ou quarante voyages.

A partir du 1er février, ceux de Saint-Hubert, Saint-Basile, Beloeil, Otterburn Park Saint-Hilaire et Saint-Hilaire est, utiliseront une carte spécilae qu'ils renouvelleront chaque mois ou chaque semaine, et qu'ils n'auront qu'à montrer au percepteur de billets.

Ces cartes seront valables pour la durée du mois ou de la semaine, dimanches compris et ils permettront à leurs propriétaires de faire autant de voyages qu'ils le voudront pendant le mois ou la semaine, sans qu'ils aient pour cela à débourser un sou de plus que la valeur de la carte.

DESLANDES & DÉRY
AVOCATS
1626, RUE DES CASCADES — Edifice Cusson
TEL. : 773-9713
GERARD DESLANDES, C.R.
RENE DERY, B.A., LL.L.
Substitut du Procureur Général

LES MEILLEURES HUILES COMBUSTIBLES
superflame
A PORTEE DE LA MAIN



Chez les distributeurs HOCHELAGA de la région

950, rue St-Louis, St-Joseph	ST-HYACINTHE	774-6212
240, rue York	GRANBY	372-3311
109, rue Jeannotte	MARIEVILLE	589-7644
255, rue St-Jean-Baptiste	STE-MADELEINE	795-3375
279, rue Notre-Dame	ST-PIE DE BAGOT	772-2994
Rue Principale	ST-JEAN-BAPTISTE	467-5490

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Doyen des journaux français du Canada

FONDE EN 1853

Journal hebdomadaire publié et imprimé le jeudi matin par la Cie d'Imprimerie et Comptabilité de Saint-Hyacinthe Limitée.

GILLES CHARTIER, président

Nos institutions, notre langue, nos lois

Directeur et rédacteur en chef : ..... Harry Bernard
Chef à l'administration : ..... Denis Chartier
Directeur de la publicité : ..... Gérard Côté
Chef du tirage : ..... Gaston Saint-Germain

Poste Payée 127

ABONNEMENT
Canada : $4.00
Etats-Unis : $4.50

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le seul journal imprimé à Saint-Hyacinthe par des ouvriers syndiqués

JEUDI 26 JANVIER 1967

Pourquoi Me Claude Wagner ne fit-il rien en son temps ?

Rien de plus amusant que de lire les propos tenus ça et là par Me Claude Wagner, avocat de son état, ex-juge devenu ex-ministre.

Rien de plus constructif aussi, parce qu'on y aperçoit en claire lumière les conséquences directes de la vanité plus ou moins consciente, voire de la fatuité satisfaite, de même que les effets de l'absence de jugement, si elle est trop loin poussée.

L'ensemble peut avoir son utilité pour les jeunes, dans la mesure où ils sont aptes à bénéficier de l'expérience des aînés.

Car il est des erreurs et des gaffes qui ne se répètent pas, quand elles furent publiques et se soldèrent par un effondrement, aussi public.

Ainsi conclut-on que Me Wagner appartiendrait encore à la magistrature, présidant les séances d'un tribunal avec la dignité de règle, s'il n'avait écouté les intonations de sirène de M. Jean Lesage, lui représentant dans le monde politique et libéral un avenir plus chatoyant que les joyaux de la Reine, tels que gardés sous verroux en la Tour de Londres.

Pour l'avoir écouté, M. Wagner devint député et ministre en un tournemain, pour n'être plus qu'avocat-député depuis le dernier 5 juin.

Ce qui le met dans la même situation que d'autres avocats-députés, qui n'aspirent qu'à devenir juges un jour, pour peu que leur parti gouverne et que la chance les favorise.

* * *

N'étant juge ni ministre, mais resté avocat et politicien, M. Wagner ne manque pas de discourir à droite et à gauche, quand l'occasion lui paraît propice et qu'il y voit celle d'attirer sur sa personne un peu de cette attention dont on le comblait hier, et qui maintenant lui manquerait.

C'est ainsi que, dans la première semaine du mois, commentant une déclaration de l'hon. Jean-Jacques Bertrand, son successeur au ministère québecois de la Justice, il se permit des paroles qu'il ne faut oublier.

M. Bertrand ayant annoncé qu'il se propose une enquête royale sur la justice et son administration dans la province, M. Wagner s'empressa de dire que ladite enquête devrait s'étendre à l'activité de la pègre et de ceux, en nombre incroyable, qui vivent du crime organisé.

Ce que personne ne veut nier chez les honnêtes gens.

Il est temps, ajouta-t-il, de démasquer une fois pour toutes les princes du crime, puis il donna, non sans chaleur selon la **Presse** de Montréal, des détails aussi savoureux que ceux-ci :

"Les noms de ces princes sont connus du ministre de la Justice, des officiers supérieurs du ministère et des officiers supérieurs de la Gendarmerie royale, de la Police provinciale et de la police municipale de Montréal.

"Leurs photos existent dans les fiches et leurs activités y sont fort bien décrites.

"Depuis quelques années, par ailleurs, ils ont été cernés dans certains secteurs. Dans plusieurs, même.

"Il faut maintenant déchirer le voile qui couvre le visage de ces gens que, dans la chronique judiciaire, on appelle des "hommes d'affaires".

* * *

On admettra que les demi-révélations de Me Wagner ne portent pas à rire, et qu'elles donnent lieu de réflechir, dans le monde interlope et ailleurs.

D'autant plus qu'il y ajoute avec une sorte de délectation :

"Et le seul moyen pour y arriver, c'est l'institution d'une enquête royale sur le crime organisé, qui permettra d'assigner ses chefs devant le tribunal, de les obliger à témoigner, de scruter les bilans de leurs commerces, d'entendre les récits de leurs employés, et, pendant des jours et des jours, de faire connaitre à la population du Québec qui ils sont, ce qu'ils font, comment ils s'en tirent, et grâce à quelle influence et à quelles complicités ils peuvent exploiter les lacunes des lois pour faire échec à celles-ci."

On n'est pas sans savoir que M. Wagner demanda un jour à Ottawa, au cours d'une rencontre fédérale-provinciale des ministres de la Justice, l'institution d'une commission d'enquête sur le sujet, à l'envergure du pays.

Ce qui ne parut intéresser personne à Ottawa, où l'on n'a oublié Rivard ni Darabaner.

* * *

Mais de retour à Québec, en possession de dossiers qu'il paraît connaître sur le bout du doigt, que proposa-t-il à son chef M. Lesage, dans l'ordre des préoccupations qu'affiche aujourd'hui M. Bertrand ?

Dans la mesure où nous sommes renseignés, rien de rien.

Alors qu'il était ministre de la Justice, au courant comme pas un — comme d'ailleurs il le laisse entendre — M. Wagner ne demanda jamais l'enquête impitoyable et serrée qu'il voudrait obtenir aujourd'hui de son successeur, sur la pègre, ses agissements, ses ramifications, la sorte d'impunité qu'on semble lui accorder — selon lui, du moins — en certains lieux qu'il connaît.

Après avoir senti que quelque chose accrochait dans la capitale fédérale, quand il parla d'une enquête s'étendant à l'ensemble du pays, se rendit-il compte que quelque chose accrochait quelque part du côté de Québec, au temps de la grandeur Lesage ?

Et que veut-il obtenir aujourd'hui de M. Bertrand ?

Ou l'amener à entreprendre ce qu'il n'osa lui-même, ou le compromettre dans l'opinion, s'il ne réussit à nettoyer à fond les écuries qu'il laissa dans leur piteux état ?

Harry Bernard

Équilibre, mot honni

M. Michel Debré est-il ce qu'on appelle communément un conservateur ? Peut-être pas. Mais il a des idées qui doivent paraître conservatrices à la plupart de nos économistes, ou encore aux politiciens de la grandeur. Pas la grandeur gaulliste, mais la grandeur tout court qui, elle, ne peut s'afficher que par une consommation outrée ou encore des dépenses étatiques qui engendrent une inflation galopante.

Voici quelques idées de M. Debré, homme d'Etat français distingué, au verbe sec et incisif, au sujet d'une croissance économique dont la stabilité ne menacerait pas de chavirer à tout moment : "Etablissement d'un rythme de croissance modéré qui devient une règle de conduite : élaboration de règles précises dans le domaine des finances publiques dont la principale est l'équilibre du budget; fixation de priorités, car tout ne peut être fait en même temps."

Equilibre du budget ! Ces trois mots ont, paraît-il, fait sursauter les économistes québecois qui participaient avec lui au symposium de l'Université de Sherbrooke.

Car, équilibrer un budget au Canada, c'est devenu synonyme de folie pure. De folie rétrograde, s'entend. Si la croissance économique ne rejoint pas celle des Américains, c'est un désastre; si le standard de vie menace de flancher le moindrement, c'est la catastrophe.

Il faut donc dépenser, depenser pour stimuler l'économie, c'est ce qu'on dit, engager des capitaux, préférablement ceux des autres à une cadence de course, bref, la croissance économique est l'évangile dont il ne faut brouiller aucune ligne.

M. Debré n'est pas de cet avis. Il recommande même un contrôle des salaires et des prix. Le mal, le monstre, c'est l'inflation.

Il a peut-être raison, cet homme politique, car un progrès social que ronge l'inflation est sans doute illusoire. Il repose sur des bases trop mouvantes, puisqu'il faut tout recommencer le lendemain, s'engager dans cette ronde où salaires et prix se disputent des trophées de fer-blanc.

Mais je ne suis pas économiste. Ni vous non plus. Il y a des atavismes qui nous courent encore dans le sang qui vous font dire qu'il y a des prospérités factices qui ne comblent pas les réels besoins des hommes, assez simples au fond, mais vous flanquent au visage un luxe de pacotille qui excite au lieu d'apaiser.

Lucien Langlois
Montréal-Matin, 17-1-66

LETTRE D'OTTAWA

Le congrès conservateur occupe tous les esprits

par Clément Brown

Ottawa, 23, (DNC)

L'événement marquant de la dernière semaine a été le dramatique appel de M. John Diefenbaker, leader du parti conservateur, demandant la convocation "dans le plus bref délai possible" d'un congrès pour le choix d'un chef du parti.

Le vieux lion des Prairies ajoutait qu'il n'a pas dit son dernier mot, ce qui laissait croire qu'il entendait être candidat à sa propre succession mais son style était encore assez obscur pour permettre de penser que le député de Prince-Albert pourrait se contenter de jeter le poids de toute son influence derrière un candidat de son choix.

Jusqu'à présent, un seul candidat s'est ouvertement déclaré. Il s'agit de M. Davie Fulton, ancien ministre de la Justice, dont la candidature était prévue. Il y a bien un dénommé John MacLean, de Kingston, qui a mis son nom sur les rangs mais c'est un inconnu dont personne ne se préoccupe. Plusieurs personnages ont laissé entendre qu'ils sont disposés à soumettre leur nom à un congrès mais à la condition que M. John Diefenbaker ne soit pas candidat. Parmi ceux-là se rencontrent M. Michael Starr, ancien ministre du du Travail, et M. Alvin Hamilton, ancien ministre de l'Agriculture, tous deux partisans dévoués du vieux chef.

Chez les Canadiens français, aucun candidat à l'horizon. M. Paul-O. Trépanier, président des conservateurs du Québec, a bien dit qu'il était prêt à assumer la direction du parti mais personne ne le prend au sérieux. Il a d'ailleurs nié les rumeurs voulant qu'il soit candidat à la direction de son parti.

M. Marcel Faribault, depuis longtemps objet des spéculations, ne semble pas intéressé à la politique.

Mais la dernière rumeur qui court concerne M. Jean Drapeau, maire de Montréal.

M. John Diefenbaker, qui visitait récemment l'Expo, a nié en avoir touché un mot à M. Drapeau.

Mais c'est secret de Polichinelle que les députés et organisateurs conservateurs du Québec font une cour discrète mais persistante au maire de Montréal dans l'espoir qu'il se souviendra des origines conservatrices de sa famille et manifestera de l'intérêt à se lancer dans la politique fédérale. Il est certain que si M. Drapeau décidait, demain, de lancer son chapeau dans l'arène et affirmait sa volonté de prendre en mains la direction du parti conservateur fédéral, il trouverait dans toutes les provinces, un nombre impressionnant d'appuis. M. John Diefenbaker lui-même n'a-t-il pas lancé une invitation indirecte au maire de Montréal quand, à l'Expo, il déclarait : "J'ai beaucoup d'admiration pour M. Jean Drapeau, j'ai souhaité pendant longtemps qu'il joigne les rangs du parti conservateur mais je n'en ai pas discuté récemment avec lui". C'en est assez pour démontrer que si M. Drapeau le veut les voies pourraient s'aplanir devant lui.

D'autant plus que ce ne serait pas la premières fois que les conservateurs choisiraient un chef en dehors des rangs du parti. Ils ont élu John Bracken, en 1942, alors que celui-ci était premier ministre progressiste du Manitoba. C'est même lui qui insista pour que le parti s'appelle progressiste conservateur, ressuscitant ainsi une vieille désignation mentionnée une couple de fois par sir John A. Macdonald lui-même.

Il est évident que si — car il y a bien des "si" — M. Drapeau se montre intéressé, la géographie politique du Canada pourrait en être bouleversée et la véritable dictature imposée par les libéraux fédéraux sur le Québec pourrait en être éreintée. Mais il y a loin des rêves à la réalité.

Pendant que le parti conservateur prépare son congrès, qui promet d'être un des événements politiques du siècle, un autre mouvement politique cherche sa voie. Il s'agit du créditisme, scindé en deux groupes depuis 1963 : le parti du Crédit social dans les provinces anglophones et le Ralliement créditiste au Québec et dans quelques milieux francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

M. Réal Caouette, leader du Ralliement créditiste, a depuis quelque temps laissé entendre qu'il aimerait discuter de la fusion des deux groupes. En fin de semaine, il s'est fait plus précis et a annoncé son intention de rencontrer M. Robert Thompson, leader du Crédit social. Les deux hommes ont rompu, on le sait, en 1963, sur des questions de politique générale et constitutionnelle mais aussi sur la question de la dualité du leadership. M. Thompson a catégoriquement refusé de laisser à M. Caouette, son co-leader, une autorité politique égale à la sienne, invoquant la la priorité du poste de leader.

Deux événements sont survenus pour rendre précaire la position de l'un et de l'autre : en 1963, le Ralliement créditiste a perdu énormément de terrain et le Crédit social a été réduit à quatre députés. En 1965, le Ralliement créditiste a précipité son déclin et le Crédit social est demeuré stagnant. Les deux groupes créditistes ne comptent plus que 13 députés en tout, depuis que M. Gilles Grégoire a quitté le Ralliement créditiste pour devenir séparatiste et présider le Ralliement national, mouvement créditiste-séparatiste qui entend oeuvrer au niveau provincial au Québec.

Le départ de M. Caouette, un fédéraliste ardent, facilite une plus grande cohésion politique du Ralliement créditiste puisque ce groupe n'a plus à compter avec son aile indépendantiste.

Le temps semble donc mûr pour les deux groupes de se remarier et d'annuler leur divorce.

Plusieurs difficultés persistent cependant et le problème de la cheffrerie n'est pas la moindre. M. Caouette insisterait pour assumer la direction du nouveau groupe d'ici à un congrès de fusion. (Il dirige 8 députés et M. Thompson, 5), mais certaines de ses vues ne sont pas de tout repos aux yeux des anglophones qui ont demandé à réfléchir.

En attendant, M. Raymond Langlois, député de Mégantic, et M. Bud Olson, député de Médecine Hat, vont effectuer des sondages parmi les créditistes canadiens dans l'espoir d'établir les bases d'un compromis honorable.

ECHOS DE QUEBEC

M. Jean Lesage paraît disposé à contredire en tout M. Kierans

par Edgar Boutet

Québec, 24, (DNC)

A peine quatre jours avant d'entreprendre sa mémorable "tournée rapprochement" auprès des militants libéraux M. Kierans s'était empressé de se dire convaincu que "Québec se dirige inévitablement vers une régression économique qui forcera M. Johnson à tenir des élections au printemps ou à l'automne cette année."

A Chicoutimi, le huit dernier, il inaugure sa tournée en affirmant que "le parti libéral reprendra le pouvoir aux élections qui auront lieu au printemps ou à l'automne prochains."

Déclaration qu'il répétera, le mardi suivant, à Rimouski.

Il ne fait aucun doute que pour assurer le succès de sa tournée il lui fallait ce cri de ralliement "élections générales en 1967" et cette promesse d'une victoire libérale. Mais a-t-il été bien inspiré en agissant ainsi ? M. Lesage, lui-même, ne tardera pas à faire connaître son avis. **Des démentis.**

En effet, une semaine plus tard, le chef revient de la Floride où il a passé deux semaines de vacances. A sa descente d'avion à Québec les journalistes s'empresseront de lui demander s'il croit à la tenue d'une élection générale cette année.

Sans hésiter et surtout sans tenir compte des affirmations catégoriques de M. Kierans il répond : "Je ne sais pas." Un point c'est tout.

Et d'un. Depuis son retour à Québec, M. Lesage ne fait rien d'autre que de contredire son premier lieutenant, M. Kierans.

Le président de la Fédération libérale a affirmé que "Québec se dirige inévitablement vers une régression économique".

A un journaliste qui lui demande s'il s'attend à une telle régression en 1967 M. Lesage se contentera de répondre qu'il va falloir que "tous les gouvernements (non pas seulement celui du Québec, notons-le) prennent des dispositions radicales en 1967 si l'on veut passer le cap sans trop de difficultés."

Et de deux.

A Rimouski, M. Kierans déclare que l'Union nationale "aura à faire face à une opposition farouche si l'on veut augmenter les taxes et boucler le budget".

On demandera ensuite à M. Lesage : "Réclamerez-vous des élections advenant qu'il soit question d'augmenter les impôts ?"

"Je ne sais pas" répondra-t-il. Il me faudra connaître les raisons de la hausse des taxes.'

Tournée Lesage

Une dernière assemblée, vendredi dernier à Drummondville, devait mettre fin à la "mémorable" tournée du président.

A cette occasion M. Lesage devait faire la déclaration suivante : "J'entreprendrai avec mes collègues dès le début de février une tournée dans tous les comtés du Québec. Tant que la session se poursuivra j'emploierai mes fins de semaine à cette fin. Dès l'ajournement de la session je la poursuivrai sans interruption."

Cette fois M. Lesage, en moins de quarante-huit devait se contredire lui-même.

A Gilles Daoust de la "Presse", qui l'interroge à sa descente d'avion, il dira : "Après le succès complet de la tournée de M. Kierans j'entreprendrai personnellement **d'ici quelques mois** une tournée dans la province."

Avec M. Normand Girard du "Soleil" il se montre plus catégorique encore. "Je ne suis pas si empressé que le [illegible] de la

(Suite à la page 5)

Les lettres

Le grand médiéviste que fut le Père Longpré

Le Père Ephrem Longpré, franciscain, qui mourut à Paris en 1965, laissant un ouvrage posthume sur saint François d'Assise, tenait par de nombreuses attaches à la région maskoutaine.

Il n'en était pas originaire, puisqu'il avait vu le jour à Woonsocket dans le Rhode Island, mais il avait été élevé à Upton dans le comté de Bagot, l'aîné d'une dizaine d'enfants.

Il fut l'un des plus célèbres médiévistes de notre époque et le plus simple des hommes, qui se montrait à l'occasion excellent vivant.

Ses supérieurs l'envoyèrent en Europe en 1920, pour étudier en travaillant, ou vice-versa, et il y passa 45 ans dans les principaux couvents de son ordre, aussi bien en Italie qu'en France, en Angleterre, en Allemagne et en Autriche, en Belgique, en Espagne.

Il parlait la plupart des langues de ces pays, ou les savait assez pour les lire et comprendre.

Pendant la seconde guerre mondiale, il refusa d'être rapatrié par voie du Portugal — comme on le lui offrait — demandant qu'on lui permit de servir comme prêtre en France, dans les forces de la libération.

Il en vit alors de toutes les couleurs, jusqu'au plus profond du maquis, mais ce fut pour lui une expérience unique, dont il se louait.

Car, disait-il à ses intimes, il eut alors l'occasion de remplir un rôle sacerdotal dont ses études l'avaient jusque là éloigné.

* * *

Son crédo philosophique s'appuyait sur Duns Scot, dont il chercha les moindres textes dans les bibliothèques de l'Europe, les plus obscures comme les plus célèbres.

Un article d'Hermas Bastien rappelle son séjour au Canada en 1927, au cours duquel il prononça une série de conférences retentissantes sur l'Ecole franciscaine du XIIIe siècle, saint Bonaventure et Duns Scot.

Il déclara alors, ce qui trouble la quiétude d'un bon chrétien, que "la métaphysique franciscaine est appelée à combler le vide effroyable qui sépare la pensée chrétienne et la philosophie contemporaine."

Puis il terminait par un vibrant appel à la collaboration dans la recherche de la vérité.

Et ce, dans un esprit d'oecuménisme qui n'étonne pas aujourd'hui, mais dont on n'avait pas l'habitude il y a quarante ans.

On n'en finirait plus de rappeler les travaux innombrables du Père Longpré, dont la plupart ne parurent même pas sous forme de livres.

Bon nombre d'entre eux se trouvent dans des dictionnaires spécialisés ou des encyclopédies.

Ainsi son magistral article sur la vie de saint Bonaventure, qui s'étend sur 48 colonnes dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastique*.

De même son exposé de la doctrine spirituelle du même saint, qui prend 76 colonnes au *Dictionnaire de la Spiritualité*.

Un autre franciscain de la région maskoutaine, le R. Père Patrice Robert (Paul), d'Upton lui aussi et natif du village, releva en 1941 (pour les années 1921-1979), 119 publications dues au Père Ephrem, relatives aux auteurs franciscains des 13e et 14e siècles.

* * *

Le dernier ouvrage du Père Longpré, consacré à François d'Assise son maître, serait une oeuvre unique, un modèle du genre.

On le trouva dans les papiers de l'auteur et on le considère, en certains milieux, comme son testament spirituel.

Car le biographe, laissant en friche ce qu'on sait du saint par la légende et l'histoire, tient à montrer le sens profond de sa vie, de son action, de ses réformes.

Il n'ignore aucun des documents, même les plus anciens, qui ont trait à la personnalité du saint, sous l'angle temporel comme le spirituel, insistant sur le rôle qu'il s'était donné : vivre l'Evangile à la lettre — ce qui n'est et n'a jamais été règle commune, malgré ce qu'on en croit.

Le Père Longpré, né en 1890, avait 75 ans quand il mourut à Paris, emporté dans une crise cardiaque.

Entré au Collège séraphique de Montréal en 1902, il fit ses humanités chez les Sulpiciens du Collège de Montréal, pour revêtir la bure franciscaine en 1911, étudier ensuite au *Studium* des Franciscains de Québec, être ordonné prêtre en 1918.

Il partait peu après pour Rome et le reste de l'Europe, ne revint jamais au pays sinon pour de brefs [illegible].

L'Illettré

Les petites nouvelles

Fête pour le maire de La Présentation

Le nouveau maire de La Présentation, M. Gustave Michon, ainsi que les conseillers élus la semaine dernière, MM. Jean-Paul Phaneuf et Roger Têtreault, seront fêtés vendredi soir 27 janvier à la **Salle Chez Jacques.** Tous et chacun sont invités.

Assemblée de la Caisse Dessaulles, ce soir

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire Dessaulles de Saint-Hyacinthe se tiendra ce soir (jeudi) à 8 heures à l'école Raymond, 2350, rue Lafontaine. Cinquante passeports d'une journée pour l'Expo universelle seront tirés parmi les sociétaires présents. L'actif de la Caisse Dessaulles dépasse le million de dollars.

Longs services à la "Goodyear"

M. Maurice Paquette vient de terminer 30 ans de services à la compagnie **Goodyear Rubber & Tire,** de notre ville. Y comptent vingt ans de services cette année: MM. R. Bienvenue, Paul Chagnon, Bertrand Faucher, Nazaire Lamoureux.

M. J.-Paul Bouthot tient à préciser

M. Jean-Paul Bouthot, du 95 de la rue Brodeur, tient à laisser savoir qu'il n'est pas le père d'une fillette baptisée sous son nom, en date du 15 janvier 1967, à l'église de Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe, et dont la mère serait Jeannette Charbonneau.

Jean-Pierre Samson blessé sur la glace

Le jeune Jean-Pierre Samson, de La Providence, a été blessé à la tête quand il tomba sur la glace, alors qu'il jouait au hockey. Il perdit conscience et fut conduit à l'hôpital. Son état ne serait pas inquiétant.

M. et Mme Arsenault fêtent leurs 25 ans

M. et Mme Robert Arsenault de Douville, seront fêtés vendredi soir 3 février au **Domaine du Relais,** à Saint-Liboire, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. M. Arsenault est directeur régional de la Protection civile du Québec (groupe 832).

Où la connaissance des langues sera utile

Le comité municipal du tourisme est à la recherche de personnes connaissant une ou plusieurs langues étrangères, pour servir d'interprètes aux visiteurs étrangers qui ne manqueront pas de venir dans notre ville, pendant l'Exposition universelle. Les intéressés peuvent téléphoner à 773-6262.

M. le juge Chabot réélu une 6e fois

M. le juge Victor Chabot, magistrat du district, a été réélu pour la sixième fois président de la Ligue antituberculeuse de Saint-Hyacinthe. Furent élus à l'exécutif: MM. Benoit Benoit, vice-président; Hyacinthe Breton, secrétaire; Maurice Laporte, trésorier. M. Guy Lebrun est chargé de la publicité.

Les Chev. de Colomb chez M. G. Brabant

Les Chevaliers de Colomb du 4e degré, membres de l'assemblée Antoine Girouard se réuniront dimanche après-midi à une heure, au chalet de M. Georges Brabant pour leur carnaval d'hiver. Tous sont priés d'être présents.

M. Louis Trudel meurt à Mont S.-Hilaire

M. Louis Trudel, de Mont-Saint-Hilaire, est décédé jeudi dernier à l'âge de 59 ans. Il était l'époux de Georgette Gilbault. Ses funérailles eurent lieu lundi, sous la direction de la maison **Albany Larivee.**

Les statistiques à Saint-Guillaume

On enregistra à Saint-Guillaume d'Upton, au cours de l'anné 1966, douze baptêmes, cinq mariages et deux sépultures. La population du village et de la paroisse est de quelque 1,800 personnes.

M. Ovila Fontaine décédé à Montréal

M. Ovila Fontaine, de Sainte-Hélène de Bagot, est décédé vendredi dernier à Montréal, à l'âge de 78 ans. Il était veuf de Clara Duhamel. Ses funérailles eurent lieu à Montréal.

ANDRE GAUDREAU, C.A.



MM. Jean-Guy Aubin, C.A., et Henry Hudon, C.A., de Saint-Hyacinthe, annoncent que M. André Gaudreau, C.A., est maintenant associé de la firme *Aubin, Hudon et Associés*, comptables agréés.

Saint-Denis

M. Dosithé Archambault, Mme Armand Angers, sont hospitalisés à l'Hôpital Général de Saint-Hyacinthe, pour intervention chirurgicale. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

— Mme Hormisdas Gaudette est hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.



Nana Mouskouri, qui donnera un spectacle au cinéma *Le Paris*, le 6 février.

Grand concert, pour venir en aide à la Soc. Philharmonique

Il ne faut pas oublier le concert de dimanche 5 février, au magnifique Auditorium de l'Institut de Technologie Agricole de la rue Sicotte, par la célèbre Harmonie Calixa-Lavallée de Sorel, au bénéfice de la Société Philharmonique de notre ville.

Le concert commencera à 8 heures, sous l'habile direction du professeur Georges Codling, L. Mus.

Le concert comprendra des pièces classiques et semi-classiques.

L'Harmonie Calixa-Lavallée de Sorel est reconnue comme la meilleure fanfare amateur de la province, ayant remporté les premiers prix dans divers concours.

Après l'entr'acte, l'artiste invité de la Philharmonique, M. Claude Blouin, l'un des meilleurs trombonistes de Montréal et un ancien de chez nous, se fera entendre avec son ensemble, dans un choix de pièces populaires.

Plusieurs personnes ont hâte de voir l'auditorium de l'I.T.A. et y entendre un concert pour juger de l'acoustique de cette magnifique salle.

Ne manquez pas le concert du 5 février. Les billets sont vendus par les membres de la fanfare. On pourra s'en procurer en téléphonant à 773-8533.

Le club de cinéma l'Explorateur se réunira dimanche

L'Explorateur, club de cinéastes amateurs tiendra sa prochaine réunion dimanche soir 29 janvier au restaurant **Chez Guilbert**, 1110 rue Laframboise

Elle commencera à 8 h. 30

Ceux qui voudraient se joindre à un club de cinéaste amateur, pour augmenter leurs connaissances en cinématographie, et arriver à tourner des films avec scénarios, sont les bienvenus.

A la dernière réunion, M. Jacques Bilodeau, président, dit son intention de commencer un film avec scénario. L'assemblée accepta le projet.

Pour devenir membre de **l'Explorateur**, on communique avec le vice-président, M. André Frappier (773-9340) ou le secrétaire-trésorier, M. Marcel Gadbois (774-7718).

La Jeune Chambre : seconde partie du jumelage, dimanche

Me Jacques Lafontaine, Maire de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, député du comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative et M. Théo. Ricard, député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes, se rendront dimanche à Winooski, dans l'Etat du Vermont, pour assister aux cérémonies marquant le jumelage de la Jeune Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe et la Junior Chamber of Commerce de Winooski.

La délégation de Saint-Hyacinthe, qui comprendra la majorité des membres de la Jeune Chambre, partira du poste de police, le matin vers dix heures.

Ils se donneront rendez-vous à la **Winooski High School**. Après une parade dans les rues de la ville, il y aura échange de drapeaux et allocutions par M. Edmund "Chick" Dupont, maire de Winooski et par Me Jacques Lafontaine.

Dans l'après-midi, les membres de la délégation de S.-Hyacinthe visiteront le **Haveg Super Temp**, la **Howard National Bank** et la chapelle du **St. Michael's College**.

Dans la soirée, à l'issue d'un banquet, des allocutions seront prononcées par le président de la **Junior Chamber** de Winooski, le président de la Jeune Chambre de Saint-Hyacinthe, M. Jean-Louis Brais le vice-président national des **U.S. Jaycees** et le gouverneur de l'Etat du Vermont, M. Philip H. Hoff.

Pour la première...

(Suite de la page 1)

Les bénéfices de la Caisse, qui s'élevaient à $82,630, furent répartis de la façon suivante :

Fonds de réserve	$17,000
Fonds de prévoyance	8,500
Boni à 6 p. cent sur les actions sociales	56,643
Surplus	486

Plusieurs sociétaires ont protesté contre la décision du conseil d'administration de faire payer 15 sous à ceux qui acquittent leur note de téléphone à la Caisse.

L'assemblée a voté à l'unanimité des remerciements à MM. Roland Daudelin et J.-Alphonse Vincent qui font partie de la direction de la Caisse depuis vingt-six ans; elle a aussi demandé qu'une montre soit offerte à chacun d'eux pour marquer la reconnaissance des sociétaires.

Les cliniques de cette semaine à l'Unité sanitaire

Des cliniques de puériculture et d'immunisation pour enfants auront lieu au cours de la semaine prochaine au Centre Notre-Dame, à Otterburn Park et dans la paroisse Saint-Sacrement.

Les médecins et infirmières de l'Unité sanitaire seront au Centre Notre-Dame, mercredi après-midi; à Otterburn Park, jeudi matin et au sous-sol de l'église Saint-Sacrement, jeudi après-midi.

Des cliniques de radiographies pulmonaires seront tenues à l'Unité sanitaire lundi après-midi, mercredi durant la journée et vendredi matin.

Ce qu'ils ont dit

Jean-Louis Trintignant à Jean Collet de "Télérama", qui lui demandait : "Qu'est-ce-que c'est pour vous un comédien".

"Ce n'est pas du tout quelqu'un qui arrive à parler juste. Il ne s'agit pas non plus d'être soi-même. Ce que j'aime le moins dans le film de Lelouch, c'est ce qui me ressemble trop. Ce qui compte pour un comédien, c'est d'apporter à un personnage les choses profondes qu'on a en soi, ce qu'on ne dit pas dans la vie, tout ce qu'on a senti dans son adolescence.







MM. Georges Patenaude, Viateur Dubé et Paul-Emile Lemoine (dans l'ordre habituel) furent réélus directeurs de la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe à l'assemblée annuelle de mercredi 18 janvier, au sous-sol de la cathédrale. MM. J.-Alphonse Vincent, président de la Commission de crédit, et Armand L'Heureux, membre du conseil de surveillance, furent aussi réélus.

Fête pour le conseil de Saint-Hyacinthe le confesseur

Un soirée récréative, en l'honneur des membres du conseil municipal de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur aura lieu samedi 4 février au pavillon des Loisirs de La Providence.

Le conseil de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur se compose de M. Ludovic Pelletier, maire; Albert Laperle, Charles-Denis Rainville, Gaston Coderre, Jules Guillemette, Ovila Touchette, Orence Blanchard.

M. Laurent Jacob décédé à 51 ans

M. Laurent Jacob, ancien commerçant de bicyclettes, de cette ville, est décédé samedi dernier, à l'âge de 51 ans.

Outre son épouse, née Suzanne Normand, il laisse trois fils et trois filles: Gilles et Léo, Saint-Hyacinthe; Denis, Montréal; Mme Claud Richer (Claudette), Mlles Louise et France, Saint-Hyacinthe.

Deux soeurs lui survivent aussi: Mlle Lucile, Montréal et Mlle Marie-Reine, Saint-Hyacinthe.

Les funérailles, sous la direction de la maison **Ubald Lalime** eurent lieu mardi à l'église Notre-Dame du Rosaire.

M. Esdras Lévesque décédé à 74 ans

M. Esdras Lévesque, de cette ville, est décédé samedi dernier, à l'âge de 74 ans.

Outre son épouse, née Odélie Michaud, il laisse quatre fils: Alphée et Jean-Raymond, S.-Hyacinthe; Charles, Montréal; Alfred, Rivière Bleue.

Deux frères et deux soeurs lui survivent aussi: Onil, dans l'Ontario; Burt, Cabano; Mmes Jean-Antoine (Irène) et Edmond Godart (Béatrice), S.-Hyacinthe.

Les funérailles, sous la direction de la maison **Ubald Lalime**, eurent lieu mardi à l'église de Notre-Dame du Rosaire.

M. Jean Lesage . . .

(Suite de la page 4)

Fédération, dira-t-il, lui qui voudrait que j'entreprenne une tournée aussi tôt que possible, immédiatement même." "Mon devoir ajoutera-t-il, est d'être présent en Chambre quand reprendront les travaux parlementaires."

Comment expliquer le volte-face de M. Lesage qui, quarante-huit heures plus tard, annonce sa décision soudaine d'entreprendre **immédiatement** une tournée dans la province ?

Trouverait-on la réponse à cette question dans une autre déclaration de M. Kierans à Drummondville où il a dit : "J'ai constaté que les militants libéraux se sont montrés déçus de l'attitude du parti libéral en Chambre au cours de la mini-session de décembre. **Ils nacceptent pas d'excuses** et se montrent désireux de voir les libéraux forcer les choses."

M. Kierans veut être bien compris aussi ajoutera-t-il : "Partout où je suis allé (à noter que M. Kierans a bien dit "partout") les gens ont demandé à voir M. Lesage pour dialoguer et causer avec lui; et **non pour l'entendre prononcer des discours.**"

Seul un Irlandais comme Kierans pouvait ainsi parler devant son chef. Pas d'équivoque. Partout on veut voir M. Lesage mais on ne veut pas entendre de discours.

M. Lesage n'a pas d'alternative. Il doit répondre à la sommation des militants libéraux qui exigent, en quelque sorte, une reddition de compte.

La roche Tarpéienne est près du Capitole.

Beatty



LAVEUSES
SECHEUSES
REFRIGERATEURS
CONGELATEURS
POELES ELECTRIQUES

30% D'ESCOMPTE
CHEZ
LALIBERTÉ

892, RUE DES CASCADES
TEL. : 774-6177

Réparation de laveuses et sécheuses de toutes marques

NOUVEAU CONCOURS POUR LES AMATEURS DE HOCKEY







Buvez du Coke et vous obtiendrez ces brochures sur le hockey



"Je vous montrerai comment garder les buts"
John Bower

"Je vous montrerai comment jouer à la défense"
Jacques Laperrière

"Je vous montrerai comment jouer à l'avant"
David Keon

"Je vous montrerai comment jouer à l'avant"
Henri Richard

Gardez les rondelles de liège et procurez-vous une brochure illustrée sur la façon de jouer au hockey exactement comme les professionnels de la LNH.

Sous chaque capsule de bouteille de Coke ou de Sprite sur laquelle deux bâtons de hockey sont imprimés, vous trouverez l'un de ces quatre noms de joueurs de la LNH, imprimé sur la rondelle de liège.

Pour obtenir une brochure, collectionnez les rondelles de liège de cette façon :

Brochure	Nom du joueur	Nombre
Buts	Bower	10 rondelles
Avant (défensive)	Keon	10 rondelles
Défense	Laperrière	10 rondelles
Avant (offensive)	Richard	10 rondelles

Lorsque vous avez 10 rondelles de liège avec le nom de l'auteur de la brochure que vous désirez, adressez-les, avec une pièce de 10¢ et la réponse correcte à la question ci-dessous, à :

PAUL ST-ONGE INC. — 3085, RUE SAINT-PIERRE — SAINT-HYACINTHE, P.Q.

Ecrivez vos nom et adresse lisiblement, en lettres moulées, dans l'espace ci-dessous ou sur une feuille de papier ordinaire.

Envoyez les rondelles de liège seulement — n'envoyez pas les capsules de métal.

Veuillez nous accorder trois semaines pour la livraison.

avec Coke y a d'la joie!

Coca-Cola, Coke
Sprite
Fanta et Tab
sont des marques déposées
de Coca-Cola Ltée

Paul St.-Onge Inc.

Embouteilleur autorisé de Coca-Cola, Sprite
Fanta et Tab, sous contrat avec Coca-Cola Ltée

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
PROVINCE .....
J'inclus 10 rondelles de liège portant le nom du même joueur, ainsi qu'une pièce de 10c pour la brochure du joueur indiqué ci-dessous.
Bower ☐ Keon ☐ Laperrière ☐ Richard ☐
QUESTION : Quelle équipe a gagné la coupe Stanley pour la saison 1965-66 ?
REPONSE : .....

Les personnes désirant placer des annonces classées sont priées de téléphoner à 774-6479 avant 10 heures le mercredi matin.

ANNONCES CLASSÉES

Les personnes désirant placer des annonces classées sont priées de téléphoner à 774-6479 avant 10 heures le mercredi matin

A VENDRE

A PRIX D'AUBAINE. Meubles usagés de tous genres, fournaises à l'huile, réfrigérateurs neufs ou usagés, laveuses avec garantie, poêle combiné bois et électricité, poêle combiné huile et électricité, poêles 30 et 24 pouces, en parfait état, aussi bureaux divers. S'adresser à 2645, rue Sicotte, Ville. Tél. 774-7489.

BASSINETTE avec côtés ajustables et matelas presque neuf. Grandeur de 54 pouces. En excellent état. Tél. 774-7588.

Gouvernement du Québec

APPELS D'OFFRES

SERVICE GENERAL DES ACHATS

PROJET NO. 1841

Pneus et chambres à air, Ministère de la Voirie, Saint-Hyacinthe.

Sont admis à soumissionner les marchands de pneus et chambres à air et reconnus comme distributeurs autorisés de manufacturiers de pneus et chambres à air et ayant leur local d'affaires dans les comtés de: Bagot, Rouville et Saint-Hyacinthe.

Clôture des soumissions: 4.00 p. m. 10 février 1967. Temps réglementaire.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au:

Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 585, Boulevard Charest Est, Québec.

Le Directeur général, Georges Bussières

NOUS VOUS PAYONS POUR APPRENDRE

Le salaire est l'un des nombreux avantages du programme de formation de notre personnel de direction. Pendant votre entrainement, vous recevez un bon salaire avec augmentations fréquentes selon vos progrès. Nomination à un poste de direction de succursale à la fin du stage. Aucune expérience requise; pas de vente à faire; atmosphère amicale; travail de bureau et travail extérieur local. Dépenses payées. Avantages spéciaux exceptionnels; avancement rapide. Faites votre avenir avec la plus ancienne maison de prêts domestiques au Canada. 21-28 ans; cours supérieur requis.

Household Finance Corp.

1811, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe

A VENDRE

Boutique Mademoiselle

MANTEAUX — ROBES — COSTUMES
VETEMENTS SPORT

1045, rue Laframboise — Tél.: 773-2944 — 773-2835

ARMORAL ENR.

352, rue Mondor S.-Hyacinthe Tél.: 773-0328

VENDEUR DE PLASTIQUE LAMINE
ARBORITE — FORMICA — DUROLAM

SPECIAL

Feuille 4 x 8: $10.50

• Couleurs assorties • Grand choix de patrons

Représentants demandés

pour la région

CAA

au servivce du public depuis 1912

Adhésions — assurance accident, service de voyage, publications, dépannage

Assurance automobile

Expérience dans la sollicitation, la vente. Bonne formation, entregent, honnête et débrouillard.

Ecrire à: **J.-P. PEPIN**
Club Automobile Québec,
Cie d'Assurance du Club
Automobile de Québec,
871, Chemin Saint-Louis, Québec, P.Q.

A VENDRE

ATTENTION : messieurs, vous mesurez 6 pieds ou presque? Achetez-vous un complet grandeur 42. Valeur $120, pour $15. Veston sport: $10., etc. Aussi, vêtements pour jeunes filles ou dames, grandeur 10-11 ans. Prix très spécial. Tél. 773-2010 pour rendez-vous.

ATTENTION meubles usagés de tous genres: fournaise à l'huile, réfrigérateur, bureau pour écolier, bureau antique. Plante et Fils 335, rue Saint-François, Ville. Tél. 773-8808.

AUBAINE: poêle à bois pour sous-sol, émaillé blanc, réfrigérateur 12 pieds cubes avec congélateur. Téléviseur avec cabinet, marque "Admiral". Bassinette d'enfant, 18 x 36. Le tout en parfait état. Tél. 773-1786.

CINQ MILLES balles de foin conditionné. S'adresser à Georges Bernier, R.R. 1, South Durham. Tél. 826-2908.

CATALOGNES de planchers et de lit, couvertures tout laine, essuie-vaisselle en toile, couvre - pieds, tapis nattés, peaux complètes de renard. Tél. 773-3751.

CHIEN boxer mâle, 2½ ans. Tél. 773-8364.

AVIS

A tous les vendeurs de porte en porte, lingerie de toute sorte, d'une valeur d'environ $30,000. Peut être vendue à moins de la moitié du prix.

Il n'est pas nécessaire d'acheter le tout

Premier arrivé, premier servi

Tél.: 774-6284

ATTENTION

PRODUCTEURS DE LAPINS

Voici un marché assuré pour votre produit.

Communiquez avec

SANAIR INC.

C.P. 222 — Saint-Pie

Tél. bur.: 772-2424

Tél. clapier: 772-2468

A LOUER

Local commercial

situé à

775, rue Laframboise

Tél.: 774-7922

A VENDRE

GRANDE VENTE: pantalons faits sur mesure. Prix régulier: $26.50. Spécial $16.95. Voyez A.-D. Charbonneau, tailleur, 1690, rue Saint-Antoine, Ville. Tél. 774-7407.

MAGASIN de chapeaux, établi depuis des années. Excellente clientèle. Cause de vente: mortalité. Bonnes conditions. Tél. 774-5718.

MACHINE à coudre très précise, teinte et modèle du dernier cri. Garantie pour 20 ans, ceci avec meuble de modèle **Consol** en arborite, brun ou gris. Machine à coudre **Super Deluxe** et aérodynamique avec aiguille oscillante et ZIG-ZAG. Prix régulier: $219. Pour seulement: $139.50, meuble compris. Demandez Raoul Dupré, 1220, rue Choquette, Saint-Hyacinthe.

TROIS manteaux de fourrure: un en mouton de Perse noir, presque neuf, très propre, un en chat sauvage rasé et l'autre en mouton noir. Grandeurs: 14-16 ans. Très bons prix. Aussi, mobilier de chambre en noyer; lit double, bureau double avec miroir et bureau de monsieur. Très propre. Tél. 773-9731 ou 774-4802.

MANTEAU de fourrure en rat musqué brun foncé, très propre. Cause de vente: trop grand. Tél. 773-2417.

MANTEAU de rat musqué long, 14-16 ans. Vendrais à prix de sacrifice. Arc Palomino, 28 livres, avec carquois et flèches. Humidificateur 66, modèle 450. Equipement de hockey au complet. Tél. 773-7722.

MAGNIFIQUE robe de mariée, création de Québec. Tél. 773-1551.

PRESSE **Platine** 10" x 15", en très bon état, avec du caractère et du papier. Tél. 774-7003, après 5 heures.

PIANO en bon état. Bonnes conditions de vente. S'adresser à Osias Laramée, Saint-Hugues. Tél. 46-s-2.

POELE à patates frites, en bon état. Machine de marque Sweden pour fabriquer la crème glacée molle. S'adresser à Tabagie Mondor, 590, rue Mondor, Ville.

PURIFICATEUR d'Air "Astronaire". Il a tout pour satisfaire: cadran ajustable, d'un très bas à un haut volume. Le filtreur se nettoie facilement. Il a une belle apparence. Les morceaux sont plus gros, plus durables, incassables, ininflammable. Fabriqué au Canada à un prix abordable. Sept modèles pour bureau, maison, salle publique, école, église, industrie, garage, poulailler, porcherie, etc... Renseignez-vous auprès de M. Laurent Brodeur, représentant, Saint-Damase. Tél. 797-3782.

SKI-DOO Bombardier, modèle 1965, en très bon état. S'adresser à 2020, rue Centrale, Saint-Joseph.

SCIE à chaine **Pionner**, 1110-5 forces 1966, en parfait état. Tél. 773-6437.

TELEVISEUR de marque RCA Victor. Tél. 773-0405.

QUATRE truies d'un an et demi, devant mettre bas au début de février. Aussi, 4 autres truies, pour le début de mars. Tél. 799-3488 ou s'adresser à Conrad Laferrière, 5e rang, Sainte-Rosalie.

AUTOMOBILES

CHEVROLET Biscayne, 4 portes, très propre, 6 cylindres, automatique. S'adresser le soir ou le samedi à R. Morissette, 8, rue Guy, Sainte-Rosalie. Tél. 799-3509.

DODGE noir 1963, automatique, radio, 6 cylindres. S'adresser à 500, rue Gosselin, Saint-Joseph. Tél. 773-3914.

VALIANT 63 H.T., 2 portes, sièges-baquets, radio, transmission automatique. Cause de vente: automobile fournie par compagnie. S'adresser à 605, rue Gosselin, Saint-Joseph. Tél. 773-8140.

DECAPOTABLE **Hillman** 1960. Tél. 774-6712.

GALAXIE 1965, X-L 500 décapotable, automatique, V-8. Tél. 773-8289.

PONTIAC 60, Laurentien, en très bon état. Prix: $400. Six cylindres, régulier. S'adresser à 455, rue Saint-Augustin, La Providence. Tél. 773-8203.

PONTIAC 1964, 4 portes, H.T. V-8, automatique. Prix: $1,850. Tél. 773-2158.

VOLKSWAGEN Station 63, très bas **millage**, avec radio AM-FM, au prix de liste. S'adresser à 2211, rue Lamothe, Ville.

CAMION Chevrolet 61, bascule 3½ tonnes. Hillman 1960. Jeu de chalumeaux. Tél. 799-3380.

A LOUER

APPARTEMENTS "LE DIPLOMATE", 1085 Blanchette. Nombre limité d'appartements libres, pour occupations immédiate. 1½ appartement, idéal pour futur marié, garde-malade, instituteur et institutrice. Tapis dans les corridors, chauffées eau chaude, poêle, frigidaire, de couleurs. Taxes, électricité payées. Launderrette, ventilateur, tapis mur à mur, cuisinette à fenêtre, pièces spacieuses, draperies installées, antenne de T.V. Pour location s'adresser à 1200, Blanchette. Tél. 774-4749.

APPARTEMENT meublé, à 2313, rue Sainte-Anne, cuisinette, chambre - salon, salle de bains. Buanderette à la disposition des locataires. S'adresser à Adélard Dutil, 2790, rue Bourassa, Ville. Tél. 773-9321.

APPARTEMENT neuf, meublé, moderne, chauffé, avec salle de bains, pour couple ou personne seule. Endroit tranquille. Buanderette à la disposition des locataires. Situé à 2800, rue Laframboise. Tél. 773-0107.

A LOUER

BEAUX logis dans nouveaux édifices modernes Grande cuisine avec éventail, dans les armoires, espace et raccordement pour laveuse et secheuse dans salle de bains balcon individuel garage individuel pour chaque logis Logis de 5 pièces avec garage à $75 et logis de 4 pièces avec garage à $68. Pour visites et renseignements tél. à 774-8782 ou 773-1071. Situés à 2690 et 2690, rue Désaulniers, Saint-Hyacinthe

CHAMBRE meublée avec permission de faire la cuisine. Située à 900, rue Sainte-Anne, Ville. Pour informations, Tél. 799-3404. Aussi, garage à louer.

CHAMBRE meublé, chauffée, écialirée, avec usage de la cuisine, poêle 220, réfrigérateur, Prix: $6., $7., $8. par semaine. Aussi, 2 pièces salle de bains. Boutique 12 x 22. Tél. 774-8533. S'adresser à 2310, rue Girouard, Ville.

CHAMBRES meublées à louer: grandes chambres meublées, chauffées, éclairées, servant de cuisine et salon, situées à 1283, rue Gauthier, S.-Hyacinthe. Tél. 773-1465.

CHAMBRE et pension, à 2335, rue Bourdages, Ville. Tél. 774-5032.

CHAMBRES meublés avec permission de faire la cuisine. A proximité des manufactures et des écoles. Situées à 1320, rue Morison, Ville. Tél. 774-8718.

GRANDE chambre sur le devant, frais-peinte, privilège de cuisine, réfrigérateur, poêle. Endroit tranquille. S'adresser à 540, rue Bourdages, Ville.

CHAMBRE avec cuisinette si désirée, pour dame d'un certain âge. Tél. 773-1726.

ENTREPOT 23 x 65, 2 étages, chauffé à air chaud, eau et toilette, électricité, 220 volts. Libre au début de mai. S'adresser à 748, rue Centrale, Saint-Joseph. Tél. 774-6849.

ENTREPOT 32 x 36, avec entrée de camion à l'intérieur, chauffage à air chaud. Libre au début de mai. S'adresser à 748, rue Centrale, Saint-Joseph, Tél. 774-6849.

LOCAL chauffé à louer, avec bureau et terrain de stationnement. Tél. 774-7748.

LOGIS neuf, quatre pièces et demie, moderne, situé dans le nouveau développement Bois-Joli. Toutes commodités, installation pour laveuse et sécheuse, prise de courant à l'extérieur pour l'auto, porte panoramique au balcon, service d'antenne de T.V., chauffage à l'éelctricité. Tél. 773-8694, 773-9592, le soir 773-8240.

LOGIS 6 pièces, refait à neuf, chauffage central, garage et solarium. S'adresser à 575, rue Girouard, Ville.

LOGIS de 5 pièces au second, 220 volts, eau chaude, douche, à 600, rue Saint-Joseph, Ville. Libre immédiatement. Tél. 772-2322.

LOGIS de 4 pièces, au 3e, facile à chauffer. Libre immédiatement. S'adresser à 935, rue Raymond. Tél. 774-5426.

LOGIS 3 pièces, chauffage électrique, fini très moderne, toutes commodités. Situé à 1175 rue Saint-Paul, Ville. Tél. 773-0327.

LOGIS neuf, quatre pièces et demie, moderne situé dans le nouveau développement Bois-Joli. Toutes commodités, installation pour laveuse et sécheuse, prise de courant à l'extérieur pour l'auto, porte panoramique au balcon, service d'antenne de T.V., chauffage à l'électricité. Tél. 773-8694, 773-9592, le soir 773-8240.

LOGIS 3 pièces, salle de bains, chauffé, au rez-de-chaussée, à 137, rue Saint-Simon, Ville. S'adresser à 133, rue S.-Simon, Ville.

MAISON avec garage à 51, rue Principale, village de S.-Dominique. Tél. 774-4696.

LOGIS - APPARTEMENT neuf, 2½ pièces, salon, chambre, cuisinette et salle de bains. Tél. 774-6505 ou 773-6580.

LOGIS 4½ pièces, complètement remis à neuf. Chauffage à l'électricité. Situé au dessus du **Magasin United.** Tél. 774-6811.

LOGIS presque neuf, 5 pièces, au 1er ou 2e étage, installation pour laveuse et sécheuse dans un 4 logis. Garage. Situé rue Raymond, près de l'église du Saint-Sacrement. Libre le 1er mai. Pour visites ou informations, Tél. 773-0644.

LOGIS neuf 5 pièces, salle de bains fini céramique, installation pour laveuse et sécheuse, éventail (fan) électrique, 3 chambres à coucher. Libre le 1er mars. Situé à 8452, rue Le doux, Saint-Hyacinthe-annexe, près de l'église. Tél. 792-6237.

LOGIS 4 pièces chauffées, au 2e, à 150, boulevard Laflamme, La Providence. Libre immédiatement. Tél. 774-8960.

LOGIS 5 pièces, au village de Saint-Joseph. Libre le 1er mai. Tél. 774-4553, le soir seulement.

DESIRERAIS louer grande maison avec poulailler ou autre bâtisse du genre et quelques arpents de terre, aux environs de Saint-Hyacinthe, pour le 1er mai. Tél. 795-3352. Appeler le 28 ou 29 janvier.

LOGIS 3½ pièces, refait à neuf, 220 volts, eau chaude, facile à chauffer. Libre immédiatement. Situé à 296, rue Saint-Michel, La Providence.

LOGIS 4 pièces. Un autre de 6 pièces, situés à Sainte-Rosalie. Tél. 799-3336 ou 795-3471.

DEUX logis dans maison neuve de 5 pièces chacun et 2 logis de 4 pièces chauffage électrique. S'adresser à 505, rue Brodeur, La Providence. Tél. 773-9256.

A LOUER

LOGIS à Saint-Valérien, 8 pièces, possibilité de salle de bains (le lavabo et les toilettes sont installés). 220 volts. S'adresser à Antonio Cordeau, Tél. 549-2208.

PROPRIETES

A VENDRE OU A ECHANGER: chalet situé à 5 minutes du centre d'Old Orchard, Maine. Quatre pièces, solarium, salle de bains, secteur résidentiel. Désire une propriété à Saint-Hyacinthe ou aux alentours. Tél. 772-2437.

BUNGALOW en briques, 5½ pièces, installation pour laveuse et sécheuse, cour en alsphalte. Abri d'auto. S'adresser à 395, rue Saint-Clément, La Providence. Tél. 773-8377.

BUNGALOW en briques, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle de bains en tuiles avec installation pour laveuse et sécheuse, sous-sol meublé *fini en 5 chambres* louées présentement, avec cuisinette, lingerie et salle de bains. De plus terrain voisin libre, compris, grandeur 60 x 101. Tél. 773-1894.

BUNGALOW neuf, 5 pièces, à 2835, rue Pratte, rue du Séminaire. Abri-d'auto, chauffage à air chaud, terrain 60 x 120.

BUNGALOW 5 pièces, en brique, avec terrain de 135 x 61. Prix: $1,900. comptant. Solde à bonnes conditions. Situé à 5465, rue Richer, Saint-Hyacinthe-Annexe. Tél. 773-2158.

A VENDRE OU A LOUER: bungalow à Douville, 6 pièces. Possession immédiate. Tél. 773-0781 ou 773-7666.

BUNGALOW en brique, 6 pièces, chauffage central, toutes commodités. Garage. Situé à La Providence, au bord de la rivière. Tél. 774-6035.

DOIVENT se vendre: 2 terrains de 65 x 130 chacun, l'un à côté de l'autre. Situés sur rue Dumesnil. Bonnes conditions. Tél. 773-1221.

MAISON neuve, 2 logis, d'un an et demi, 5 grandes pièces, très moderne. Possibilité de prêt de $13 à $14,000. Logis libre à l'acheteur. Aussi, logis à louer, 5 pièces, dans maison neuve. Tél. 774-6636.

PROPRIETE, endroit commercial, deux logis. Bons revenus. Située à La Providence. Tél. 774-6228, après 6 heures.

FAITES offre et conditions: deux logis, stuc (**stucco**), rue des Cascades est. Revenu: $145. Libre à l'acheteur. Aussi, bungalow en briques, construction récente, 5½ pièces. Tél. fin de semaine seulement. 799-3536.

MAISON en brique, presque neuve. 2 logis, 5 pièces, système à eau chaude. Située rue S.-Pierre, Saint-Joseph. Tél. 3-2358. H.M.

MAISON 2 logis de 5 pièces, à 445, rue Saint-Michel, La Providence. Bonnes conditions de vente. S'adresser à la Plomberie G. Létourneau Inc., 200, rue Duvernay, Beloeil. Tél. 467-2811.

MAISON refaite entièrement à neuf, 5 pièces, terrain 85 x 300. Située à 508, Chemin des Côtes, Saint-Dominique. Tél. 774-4035.

MAISON 2 étages, sous-sol loué à un commerce. Bon placement. S'adresser à 500, rue Gosselin, Saint-Joseph. Tél. 773-3914.

PROPRIETE en briques, 2 logis de 6 pièces chacun, située rue Saint-Pierre, La Providence. Planchers de bois franc. Chauffage central à eau chaude pour le bas. Garage. Comptant: $10,000. Solde à bonnes conditions. Tél. 774-6339.

ON DEMANDE

Fille ou femme demandée, pour comptabilité et ouvrage général de bureau, avec expérience.

Guilmaine & Frères

585, rue Concorde
Tél.: 773-8538

A VENDRE

propriété rue Tellier

Maison de 7 pièces, chauffage central à air chaud, 2 salles de bains, quartier résidentiel. S'adresser à

865, rue Saint-Dominique Saint-Hyacinthe Tél.: 774-4116

HOMMES ou FEMMES demandés

Temps partiel: 3 soirs par semaine, avec automobile (de préférence)

Régions: Saint-Hyacinthe, Granby, Sorel, Drummondville, Beloeil.

TRAVAIL: Rencontres avec parents pour inscriptions, enquêtes et informations. Rémunération intéressante. Donnez détails de votre instruction et de vos emplois actuels et antérieurs, adresse et numéro de téléphone. Ecrire à:

BUREAU DU PERSONNEL

113, rue Commerciale Lévis

PROPRIETES

MAISON de 2 logis, 5 et 6 pièces, extérieur fini en déclin (**clapboard**) d'aluminium, toute refaite à neuf. Fenêtres d'aluminium. Grand terrain compris. A vendre à bonnes conditions. Logis libre immédiatement à l'acheteur, situé rue Notre-Dame, Saint-Hyacinthe. Echange acceptée. Tél. 773-1560.

DEUX maisons: bungalow au Bourg-Joli, fini en pierres, 5 pièces, salon, cuisine, 3 chambres à coucher, salle de bains, eau chaude beau sous - sol, chauffage à air chaud, 220 volts, atelier 15 x 10, bien fini, chauffable, jardin, belle terrasse. 1 dizaine d'arbres d'ornement. Bon chez soi. Aussi, maison à Sainte-Rosalie, rue Centre, fini stuc (**stucco**), 2 logis, 5 pièces chacun, salon, cuisine, 3 chambres à coucher, salle de bains, eau chaude, hangar pour chaque logis. Grand jardin. A qui la chance? Tél. 773-2272.

TERRAIN 72 x 102, rue Millette. Tél. 774-8110.

TERRAIN 60 x 93. S'adresser à 500, rue Gosselin, Saint-Joseph. Tél. 773-3914.

DEUX terrains à La Providence, près de la rue Saint-Pierre, dans le nouveau développement résidentiel. Prix: $1,000. chacun. Terrain de 55 x 117 chacun. Cause: départ. Tél. 773-2789.

ON DEMANDE

HOMMES demandés avec automobile dans plusieurs comtés pour prendre commandes et faire livraison chez les marchands. A temps plein ou partiel. Ecrire en donnant le no. de téléphone, l'âge, à L.A.M., Casier postal 340, Saint-Hyacinthe.

SI VOUS VOULEZ un revenu supplémentaire, devenez représentantes des produits Avon. Territoires vacants: secteur du Bourg-Joli et Saint-Eugène. Pour renseignements, écrire à P. Desranleau, apt. 25, 4395, Grand Boulevard, Montréal.

DAME ou jeune fille pour la vente des produits **Beauty Counselors.** S'adresser à Mme Trudeau, 2536, boulevard Laframboise, Ville. Tél. 774-8097, l'avant-midi ou le soir.

LOGIS chauffé, au rez-de-chaussé, 4 pièces, dont deux chambres à coucher, installation pour laveuse et sécheuse, pour 4 adultes, près du centre de la ville. Appeler l'avant-midi ou après 5 heures le soir à 774-7091.

HOMMES et femmes demandés avec automobile. Temps partiel. $100. par semaine. Plein temps: $10,000 par année. Pour rendez-vous, Tél. 774-7418.

HOMMES et femmes demandés à temps plein ou partiel, avec automobile. Pour rendez-vous, s'adresser à 515, rue St-Denis, Suite I, 8 heures, vendredi 27 janvier. Demander M. Guy.

A VENDRE

ARMAND LE COIFFEUR Enr.

1550, rue des Cascades

Pour raison de santé

Un salon de coiffure des plus modernes en ville. Très bonne clientèle. Equipement au complet: 7 SECHOIRS et place pour 6 COIFFEUSES, avec le logis de 4 pièces très bien meublé, cuisine moderne. Le tout est à vendre sans restriction. Une vraie aubaine pour personne intéressée dans la coiffure.

Situé place du Marché

Inf.: tél.: 774-8500

APPARTEMENTS A LOUER

dans maison moderne

1 pièce ½

Meublés. Tapis mur à mur. Cuisinette moderne. Incinérateur. Buanderette. Ascenseur.

Inf.: 773-8896

1840, rue St-Antoine

AVIS DE CORRECTION

M. Réal Charpentier

de Saint-Hubert

s'est porté acquéreur de la terre de MM. Emile, Gabriel et Michel-Ange Bousquet, mais NON PAS DE LEURS DETTES.

Prière de prendre note

Signé: Réal Charpentier

ON DEMANDE

VENDEURS DEMANDES: occasion unique. La compagnie Verd-A-Ray Industries Ltd., de réputation nationale, qui a des représentants de l'est à l'ouest du pays, pour la vente d'articles de qualité supérieure, a besoin d'excellents vendeurs temps plein ou partiel, ambitieux et travailleurs, pour prendre commandes dans institutions, établissements industriels et commerciaux, dans les districts de Saint-Hyacinthe, Granby, Drummondville. Les hommes possédant des aptitudes pour la vente seront les premiers envisagés. L'expérience compte. Aucune limite d'âge. Vu le développement économique du pays, possibilités de gain illimitées. Nombre de produits exclusifs, enregistrés. Affaires continues, haute commission, boni mensuel, trimestriel, annuel. Assurance - groupe et Assurance-maladie. Automobile nécessaire. Entrainement complet quant à la vente. Les candidats doivent être bilingues. Pour entrevues, communiquer par téléphone avec M. William McDonald, à l'Hotel Windsor de Granby, lundi 30 janvier, entre 8 h. 30 du matin et 2 h. de l'après-midi.

A LOUER

Logis de 6 pièces

moderne, tapis mur à mur, situé du côté de la rivière, avec terrasse. Garage chauffé. Loyer: $125. par mois.

S'adresser à
930, rue Saint-Pierre
La Providence
Tél.: 774-7117 j.n.o.

A LOUER

Logis-appartement à louer à

3175, RUE SICOTTE
Saint-Hyacinthe

Deux, trois, quatre pièces, meublées ou non. Eau et chauffage fournis, service de vidanges, eau chaude et électricité compris. Stationnement en asphalte. Aucune taxe de locataire. Service de téléphone gratuit.

S'adresser à 773-9042

Loués à la semaine ou au mois

Gouvernement du Québec

APPELS D'OFFRES

SERVICE GENERAL DES ACHATS

PROJET NO. 1830

Luminaires à vapeur de mercure
Ministère de la Voirie
Saint-Hyacinthe
Clôture des soumissions: 11.00 a.m. 7 février 1967 temps réglementaire

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au Service General des Achats, Bureau des Appels d'offres, 585, Boulevard Charest Est, Québec.

Le Directeur général, Georges Bussières.

ON DEMANDE

DESIRERAIS chambre et pension. Pour informations, Tél. 774-6473, M. Denis Têtreault, de 9 h. le matin à 5 le soir.

COUPLE sans enfants demande un logis 4 pièces, eau chaude, 220 volts, aux alentours de la rue Dessaulles, 1er ou 2e étage. Avril ou mai. Tél. 773-9379.

REPRESENTANTS DEMANDES: hommes ou femmes demandés pour la vente des produits Dr N A. Sirois. Age: 25 ans et possédant automobile. Commissions rémunératrices. S'adresser à 804 boulevard Rosemont, Montréal.

COIFFEUR, compétent seulement, demandé pour remplacer propriétaire malade. Très bon salaire. Tél. 774-4292 ou 773-0933, le soir.

UN PURIFICATEUR D'AIR ELECTRONIQUE ELCAR

est indispensable dans votre foyer

Renseignez-vous

Tél.: 774-6766

Demandez

EMILE LAPOINTE

Buvez vos légumes

Demandez à voir l'extracteur à jus

NUTRI-MAX

Renseignez-vous

Tél.: 774-6766

Demandez

EMILE LAPOINTE

1834 Cascades, Saint-Hyacinthe

j.n.o

A VENDRE

BUNGALOW, brique et pierre, construit en 1962, 5 pièces, une grande pièce finie au sous-sol avec toilette, grand terrain de 70 x 118, près de l'école. En spécial: comptant, $2,500; solde, $85 par mois. Taxes incluses. Demandez détails.

BUNGALOW, situé à Drummondville-Sud, 5 pièces, 28 x 30, chauffage central, plancher bois franc, terrain 66 x 350. Taxes, seulement $105. Pour vente rapide, $7,000.

SALON DE COIFFURE, en plein centre de la ville de Saint-Hyacinthe, ameublement des plus modernes. Il emploie huit coiffeuses, très bonne clientèle. A vendre pour cause de santé. Prix incroyable. A vous d'en profiter.

Eugène Léveillée

Courtier

2100, rue Sainte-Anne
Tél. 773-9852
Saint-Hyacinthe

Au GARAGE LAPLANTE

STATION TEXACO

Saint-Thomas d'Aquin route de Saint-Barnabé

Clinique VOLKSWAGEN

REPARATION DES VOITURES

VOLKSWAGEN, PORSCHE ET VOITURES SPORT

HANS SEIDENFUSS

Specialiste

Tél.: 796-3232

SPECIAUX

Marché Claude Grenon

MARCHE CENTRE



vous offre LE PLUS GRAND CHOIX de VIANDE qui soit
Nous offrons des prix spéciaux pour les restaurateurs

BOEUF "STEER" DE L'OUEST 1ère QUALITE

SAUCISSES "Belle Fermière" — — — lb 59¢
BACON, Devon "Maple Leaf" vacuum pack — — — lb 69¢
CUISSES DE POULET — — — — — — lb 45¢
Epaule de jambon fumé "Acton" lb 47¢
BOEUF HACHE — — — — — — 3 lb $1.25
SAUCISSES — — — — — — — — — 3 lb $1.25
FRANKFURTERS — — — — — — — 3 doz $1.

Pour tous les foyers qui ont des CONGELATEURS, nous vendons les quartiers de viande et les débitons au prix du gros

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

MARCHE CENTRE TEL.: 774-7424

ANNONCES CLASSÉES

ON DEMANDE

POUR COMPAGNIE mondiale, hommes demandés possédant automobile, ambitieux, honnêtes, travailleurs. Carrière prometteuse. Salaire très rémunérateur selon capacités. Pour renseignements, Tél. 773-7207 de 8 h. 30 à 11 h. 30 l'avant-midi ou écrire à C.P. 384, Ville.

EXPO 67: médecin, 2 enfants, cherche jeune fille pour travaux domestiques, soin des enfants. Une journée de congé par semaine. Chambre privée. Tél. 467 9579, Saint-Hilaire.

ENCAN

ENCAN de vaches laitières, samedi 28 janvier, à 1 h. de l'après-midi, dans les locaux des **Encans de La Ferme Inc.**, sur la route trans-canadienne à Saint-Hyacinthe. Seront vendues: 46 vaches croisées Holstein et Ayrshire. Ces vaches sont toutes fraiches ou prêtes à vêler. Encanteur: Paul Bernard. Pour informations, Saint-Pie de Bagot, 772-2492.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Galen Carr, son fils Daniel et la famille Vandal remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Galen Carr, décédée le 13 janvier 67, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

La famille François Racine remercie sincèrement toutes les personnes qui leur témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. François Racine soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

DIVERS

ACHETONS et vendons toutes sortes d'antiquités. Tél. 774-6764

AVEC le purificateur d'air ASTRONAIRE, plus besoin d'ouvrir les fenêtres en hiver. Vous économisez du chauffage. Le super-oxygène qu'il fabrique rend l'air intérieur de beaucoup supérieur à celui de l'extérieur, il soulage les troubles respiratoires parfois de façon incroyable. Renseignez-vous auprès de M. Laurent Brodeur représentant, Saint-Damase. Tél. 797-3782.

GARDERAIS enfants du lundi au vendredi âgés de 6 mois à 4 ans Tél. 799-3789 N.G.

JE SUIS toujours acheteur de bois franc en billots, plaine, érable, hêtre, merisier, orme, bois blanc. Longueur de 8, 10, 12, 14, 16 pieds. Diamètre de 8 pouces et plus. S'adresser à François Saint-Pierre, Moulin à scie portatif Saint-Pie. Tél. le soir seulement, 772-2867.

REPARATIONS d'intérieur, salle de bains, etc. Mon atelier fabrique meubles spéciaux pour écoliers ou autres. Travail soigné. Prix raisonnable. Tél. 796-3371.

DESIRERAIS travailler comme femme de ménage. Libre l'après-midi, presque tous les jours de la semaine. S'adresser à 2845, rue Pratte, Ville.

PRENDRAIS un enfant en pension, de 4 mois à 4 ans. Tél. 773-0428.

DAME prendrait ménagère ou aide-ménagère à la journée. Tél. 796-3545.

ETUDIANTE garderait enfants le soir, ou en fin de semaine. Dame garderait un enfant de 8 mois à 2 ans à la semaine. Tél. 773-6204.

JEUNE homme prendrait travail général dans station de service, du lundi au vendredi. Tél. 796-3106.

DIVERS

PERDUE, montre - bracelet pour dame en or blanc, entre Saint-Hyacinthe-annexe et Salon Mongeau. Récompense promise. Tél. 773-0798.

BESOIN D'ARGENT pour construire, améliorer, payer l'automobile ou consolider vos dettes? Informez-vous pour une 1ère ou 2e hypothèque, taux courant. Deuxième, ville et campagne, 90% de la valeur. Représentant: FERNAND LAZURE, Tél. 773-3680. (courtier Daniel Roberge).

PEDICURE: Ludger Houle sera à l'**Hôtel Ottawa**, Saint-Hyacinthe, les 6 et 7 février 1967 pour traitements sans douleur des pieds: cors, durillons, ongles épais, incarnés. Pour rendez-vous, Tél. 773-5351, **Hôtel Ottawa**, Saint-Hyacinthe.

JEUNE homme de 27 ans désirerait se rendre en Floride ou au Mexique. Paierait ses dépenses par tout genre de travail soit comme chauffeur ou autre travail là-bas. Tél. 773-1517, après 6 h. le soir, Gilles.

GARDERAIS enfants à la semaine ou a la journée. Tél. 773-0170.

MEUNERIE MOBILE BRASSEUR d'Upton, propriétaire André Bernier, a perdu 7 passes de criblage pour la mouture du grain, entre Douville et Upton, par la route 9. Tél. 549-4545, Upton.

SOIREE dansante costumée, samedi 4 février à la Salle de l'école de Saint-Louis. Prix pour les plus beaux costumes. Bienvenue à tous.

PARTIE de cabane à sucres. Organisée ou non. Ouverte tous les jours et le soir. Jambon fumé. Rendez-vous chez Ephrem Saint-Onge, rang Petit 5, Sainte-Rosalie. Pour réserver signaler 773-3590. Terrain de stationnement pour automobiles. Rés.: 130, 7e rang, Saint-Dominique.



Le nouvel hôtel du *Pacifique canadien* à Montréal, le *Château Champlain*, ouvrit ses portes à la mi-janvier. C'est un majestueux édifice de 38 étages, contenant 600 chambres à coucher, qui coûta $25 millions.

CONCOURS EN MARGE DE L'EXPO 67

Le pavillon de la Jeunesse à l'Exposition universelle de 1967, fait appel à tous les jeunes Canadiens, de 16 à 30 ans, pour trouver des noms appropriés aux trois principaux endroits de réunion du Pavillon. Il s'agit de l'amphithéâtre en plein air, désigné en ce moment sous le nom d'"Agora", du Cinéma-théâtre et du Café-dansant.

Le concours est ouvert à compter du 11 janvier et se terminera le 10 février. Le cachet du bureau de poste fera foi de la date. Le comité de direction du pavillon de la Jeunesse choisira, au hasard des lettres reçues, jusqu'à ce qu'il ait trouvé les noms qui conviendront à ces trois endroits. Ces noms pourront être indifféremment dans l'une ou l'autre des deux langues officielles de l'Exposition, soit: le français ou l'anglais, mais la préférence sera donnée à un nom qui s'adapterait le mieux dans les deux langues.

Les auteurs des noms qui seront choisis recevront deux passeports de saison chacun, qui ont été gracieusement offerts au pavillon de la Jeunesse. De plus, une plaque qui identifiera l'auteur sera apposée dans chacun des endroits.

Les participations à ce concours doivent être envoyées à l'adresse suivante: CONCOURS DU PAVILLON DE LA JEUNESSE, case postale 6119, Montréal 3 (Québec).

Le choix fait par le comité sera final et les envois ne seront pas retournés.

Un château en Espagne

Depuis quinze ans, un organisme incarné dans la personne d'un prêtre français, M. l'abbé Joseph Houyoux, essaie de faire triompher une pédagogie particulière du voyage.

Depuis quinze ans, **Etapes et Rencontres Internationales** fait du voyage un instrument de formation. Vivre l'histoire, la littérature et l'art sur les lieux mêmes, tant pour un étudiant que pour un éducateur est quelque chose de formidable. C'est pour cela que, chaque année, **Etapes et Rencontres Internationales** organise à l'intention des jeunes et des moins jeunes, une série de voyages, tant en Europe qu'en Asie. Il y a, par exemple, un stage d'études d'un mois à l'Institut Catholique de Paris.

Depuis sept ans, le Ministère de l'Education du Québec accorde des bourses aux stagiaires. Ce séjour se complète d'une tournée guidée où l'on revoit sur les lieux la matière étudiée. Plusieurs centaines de professeurs ont déjà profité d'un séjour de près de deux mois en Europe. L'année dernière, la tournée était centrée sur l'histoire du Canada. Ce fut plus qu'un simple pèlerinage historique. Prendre contact avec les lieux reliés à notre histoire, rechercher les traces de nos fondateurs, tel était le but de la tournée.

Cette année, pour marquer le quinzième anniversaire de l'organisme, **Etapes et Rencontres Internationales** permet aux jeunes une prise de contact avec le monde asiatique, ainsi qu'une tournée européenne.

Quinze ans d'activité, c'est assez pour rêver d'un château en Espagne. Non seulement y rêver, mais encore aller le voir. Pour cette raison, **Etapes et Rencontres Internationales** invite tous ses anciens voyageurs et tous ses amis à un séjour de quatorze jours en Espagne, du 5 au 19 mars prochain, à des conditions extraordinaires. A l'époque où la neige devient un poids, rien de mieux que les plages ensoleillées de la Costa del Sol. Un Boeing 707 d'AIR FRANCE a été nolisé spécialement pour cette tournée.

Pour tout renseignement, s'adresser à Etapes et Rencontres Internationales, case postale 1144, Trois-Rivières.

Une maison de la culture à Nevers

La première pierre de la Maison de la culture de Nevers a été posée en présence d'un représentant du ministre d'Etat, chargé des Affaires culturelles, du président de la Commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale et des autorités locales.

"Comparaisons"

Le Musée d'Art Moderne de la ville de Paris a présenté le salon "Comparaisons" qui permet, comme son nom l'indique, aux visiteurs de confronter les différentes tendances de l'art pictural. Sur les cimaises étaient accrochées aussi bien des toiles figuratives que celles représentatives des abstraits, du baroque ou des lettristes. Certaines étaient signées de noms familiers du public: Aujame, Baboulet, Carzou, Cadiou, Legueult . . .

Une section japonaise importante y figurait; elle groupait un ensemble très divers de tendance plutôt figurative.

Quelques sculptures et aussi des tapisseries, parmi lesquelles celles de Lurçat, complétaient cette exposition qui s'est fait maintenant une place parmi les plus réputées de la saison parisienne.

MODISTE

Coupe européenne

Spécialisation:

robe de mariage

Mme De Torres

2630, rue Désaulniers

Tél.: 773-4274

IMMEUBLES

Bungalow moderne rue CARILLON, brique et pierre, 5½ pièces, plâtre, sous-sol fini, abri d'auto et remise, terrain paysagé. $19,000.

Rue FRONTENAC, bord de l'eau, bungalow brique, 6 pièces, sous-sol fini avec logis 4 pièces, abri d'auto, terrain 68 x 100 pieds. $23,500.

Annexe, rue RICHER, bungalow de 6 pièces, chauffage central, abri d'auto. $13,000. Comptant $4,000. Solde comme loyer.

Rue SAINT-MAURICE, bungalow brique, 5 pièces, abri d'auto. $13,500, léger comptant. Solde comme loyer.

Bungalow brique, rue SAINT-MICHEL, 5 pièces, chauffage eau chaude, garage. $12,000. Occasion.

ROUTE YAMASKA, bord de l'eau, bungalow stucco, 4 grandes pièces, système eau chaude, garage, grand terrain. $12,000. Aubaine.

2 logements rue DESROCHERS, Saint-Joseph, 5 pièces, 2 garages. $8,500. Succession.

RICHER, Annexe, 2 logements, brique, 5 pièces, plâtre, comme neuf. $20,000. Faut voir.

Bonne terre, SAINT-JUDE, 1 mille du village, 137 arpents, 12 en bois, bonne maison de 8 pièces, très bons bâtiments, avec roulant. Cause mortalité. Prix $16,000, seulement. Conditions faciles.

ACHAT — VENTE — ECHANGE

BUREAU CENTRAL D'IMMEUBLE Enr.

Adrien Beauregard *courtier*

vendeur Georges Bouthot, Arsène Gaudreau

515, rue Saint-Denis S.-Hyacinthe Tél.: 773-1122

AVIS

Les manufactures

MANUFACTURES LTÉE. LaSalle FACTORIES LTD.

seront

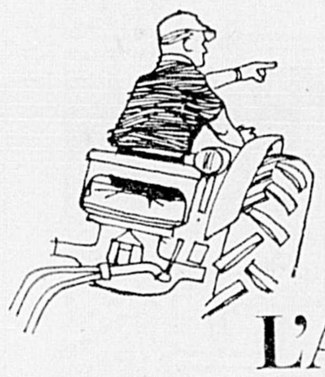
FERMEES

toute la journée

LUNDI, 30 JANVIER

pour l'INVENTAIRE

Vérifiez notre prochaine annonce d'AUBAINES après l'INVENTAIRE dans votre journal et à la radio



à partir du 1er avril 1967
seront soumises à
L'ASSURANCE-CHÔMAGE
la plupart des personnes travaillant dans



UNE FERME AGRICOLE OU D'ÉLEVAGE,



UNE PÉPINIÈRE



UNE SERRE



L'HORTICULTURE, LA CULTURE DE FRUITS,

DE LÉGUMES



OU DE FLEURS



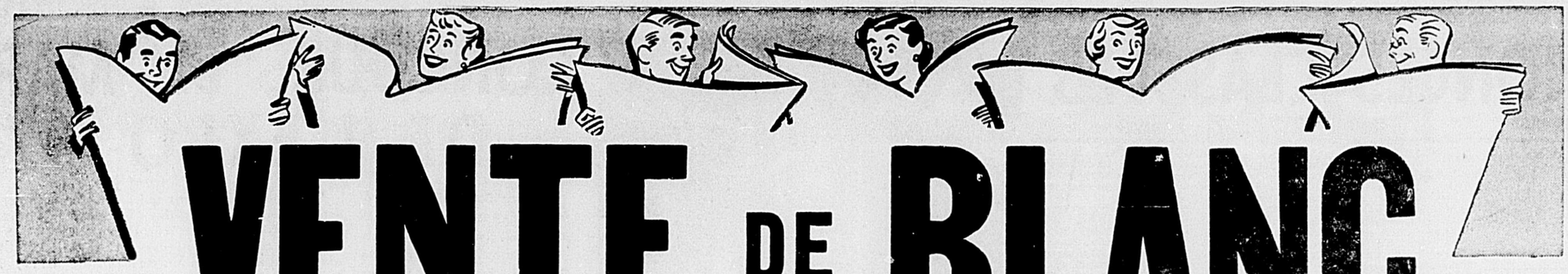
(1) Si vous êtes employé dans l'un de ces secteurs, il est dans votre intérêt de vous renseigner pour savoir si vous êtes admissible à la protection de l'assurance-chômage.



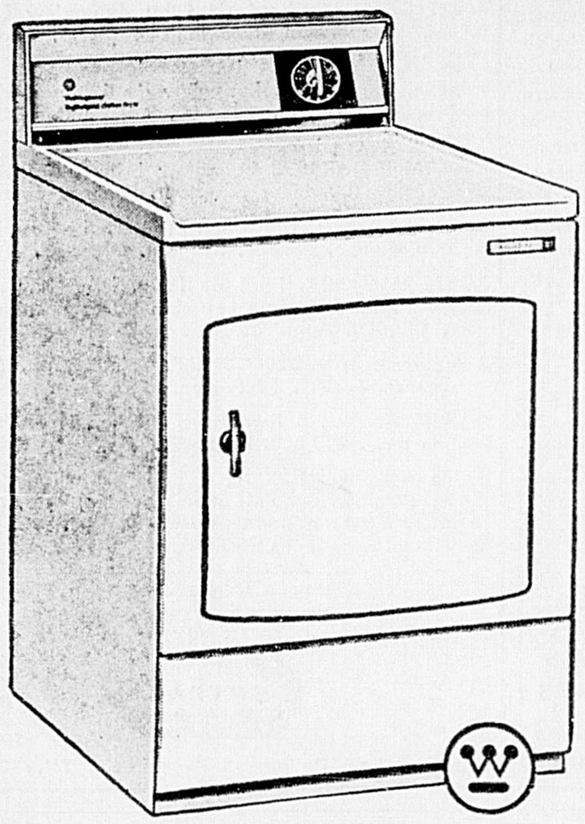
(2) Si vous êtes employeur et que vous avez des travailleurs à votre service, il y a de nouveaux règlements auxquels vous devez vous conformer. Renseignez-vous à ce sujet dès maintenant.

Pour obtenir des renseignements importants, adressez-vous dès maintenant au bureau le plus proche de la
COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

73-83(2)W



VENTE DE BLANC
WESTINGHOUSE

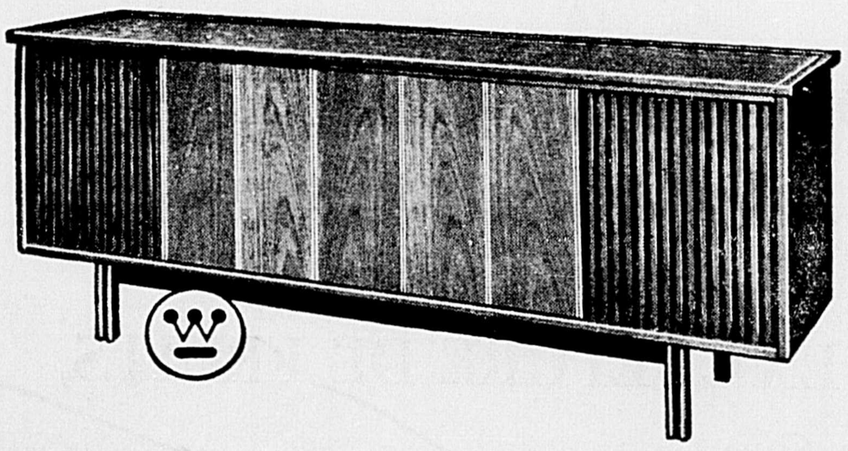


Modèle DEH250

SECHEUSE ULTRA-RAPIDE DE HAUT RENDEMENT

Sélection de 2 températures • Cadran de minuterie automatique avec agitation à l'air • Période de refroidissement de 5 minutes à la fin de cycle de température pour éliminer les faux-plis • Système de séchage à flot d'air équilibré • Cuve lisse en émail-porclaine à l'épreuve des accrocs, de la rouille et de la corrosion • Collecteur de charpie monté à l'avant • Cabinet au fini acrylique très durable • Dimensions totales : 42⅜" h., 26⅞" l., 25" p. • Poids d'expédition approx., 190 lbs.

SPECIAL
VENTE DE BLANC **$139.00**



ST905 — Magnifique appareil stéréo de style moderne en placage de noyer, long de six pieds. Puissance de crête de 80 watts; pratiques boutons-poussoirs. Nouveau tourne-disque automatique DUAL 1009SK. Six haut-parleurs équilibrés assurant une excellente reproduction stéréophonique. Grand compartiment de rangement. Stéréo AM/FM/AFC/FM.

REGULIER : $699. SPECIAL DURANT LA VENTE DE BLANC **$469.00**

Laundromat de haut rendement

Cuve de 12 lbs. de haut rendement • La minuterie procure un choix d'un pré-lavage tiède ou un cycle normal avec lavage de l'eau chaude et rinçage de l'eau tiède • Transmission extra-robuste plus l'exclusive double action de lavage permettant un lavage à fond, mais délicat, pour tous genres de tissus • Système de suspension de conception spéciale pour manipuler tous genres de charges • Cuve en émail • 2 cycles de rinçage • Dessus et couvercle en émail-porcelaine • Loquet de sûreté sur le couvercle • Remplissage automatique contrôlé par la minuterie • Dimensions totales : 42⅜" h., 26⅞" l., 25" p. • Poids d'expédition approx., 283 lbs.

SPECIAL
VENTE DE BLANC **$249.00**



Modèle RHG13

Réfrigérateur série 'criterion'

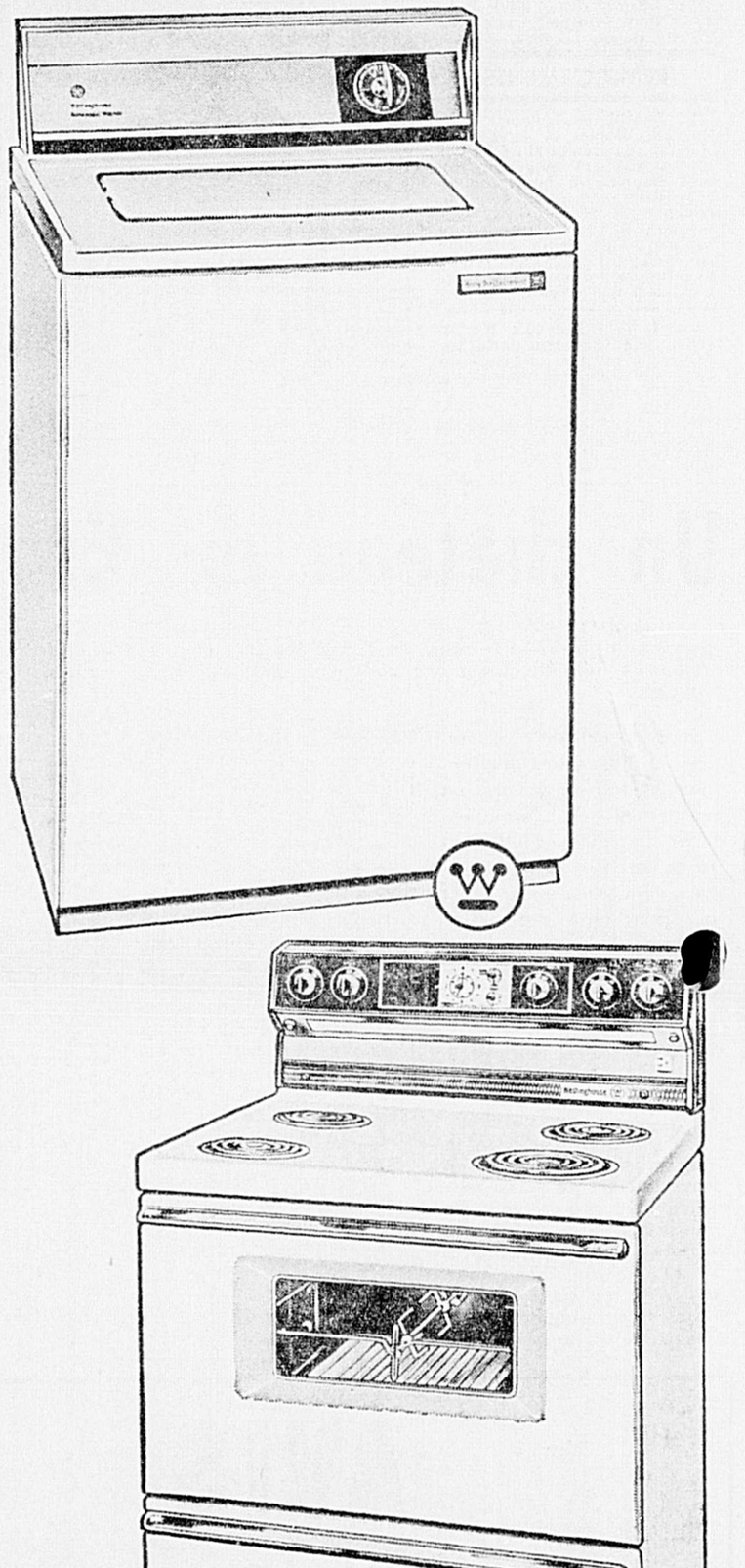
Commodité — Pratique compartiment pour les oeufs. Compartiment séparé pour le beurre. Deux plateaux à cubes de glace.

Forte Capacité — 12.2 pi. cu.! Congélateur séparé contenant 62 lbs. Légumier de toute la largeur, en porcelaine pour ⅔ de boisseau de légumes. Doublure de porte de-luxe profonde.

Souplesse — Les étagères sont réglables à 10 positions.

Conception de Qualité — Extérieur en émail Porcelux; intérieur en émail-porcelaine au titane. Guides de nivelage. Garantie d'un an sur l'unité entière, plus une garantie additionnelle de 4 ans sur le système réfrigérant. Garnitures de porte en vinyle très durable. Dimensions : 60¼" h., 30" l., 24¼" p. Allouez 1" d'espace tout autour.

SPECIAL
VENTE DE BLANC **$229.00**



Modèle KFG3E

CUISINIERE DE 30" A ROTISSERIE AUTOMATIQUE

Cuisson Facile — Rôtisserie auto-arrosante. Grillage variable pour biftecks parfaits. Eléments à 7 réglages de chaleur. Garniture-merveille sur la porte du four pour cuisson uniforme.
Commodité — Plate-forme sculptée à côtés élevés prévenant les renversements. Contrôle Automatique du four pour cuisson parfaite — automatiquement. Une prise chronométrée pour appareils. Tiroir d'entreposage de toute la largeur. Lumière éclairant toute la plate-forme.
Nettoyage Facile — Eléments amovibles. Eléments de four amovibles. Porte de four amovible.
Couleurs — Cuivre antique et blanc. Dimensions : 30" l., 47 1/16" h., 26" p.

SPECIAL
VENTE DE BLANC **$189.00**

GERMAIN LARIVIERE LTÉE

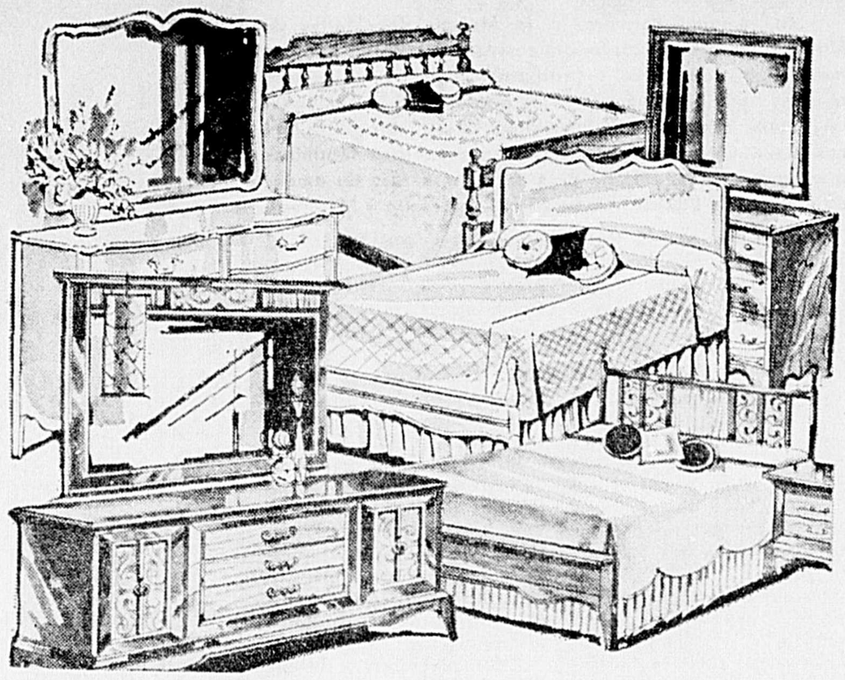
AUTOMOBILE A VOTRE DISPOSITION

130, BOULEVARD LAURIER – SAINTE-ROSALIE **MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES – TAPIS –PRELARTS** **TEL. : 799-3241 – 773-8453**

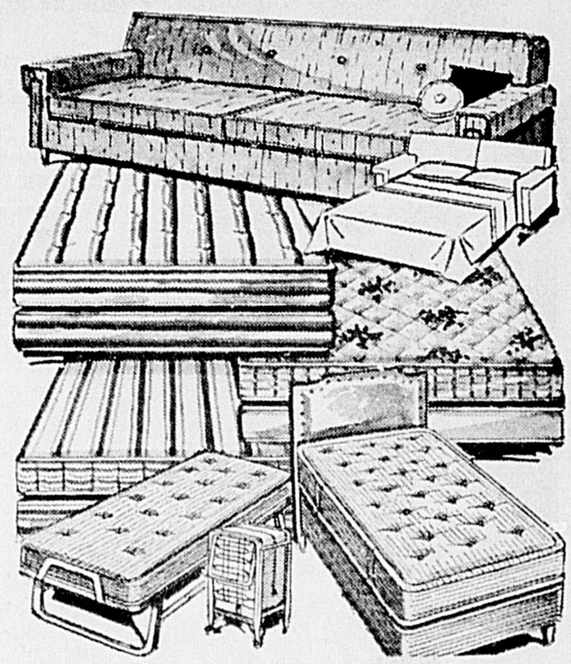
VENTE $ AVANT $ INVENTAIRE



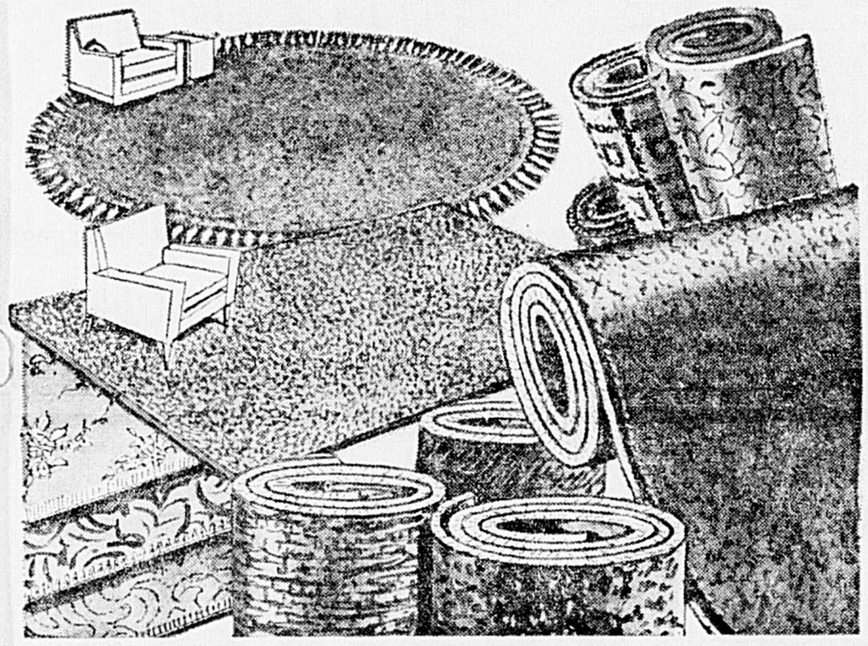
Plus de 150 mobiliers de salon



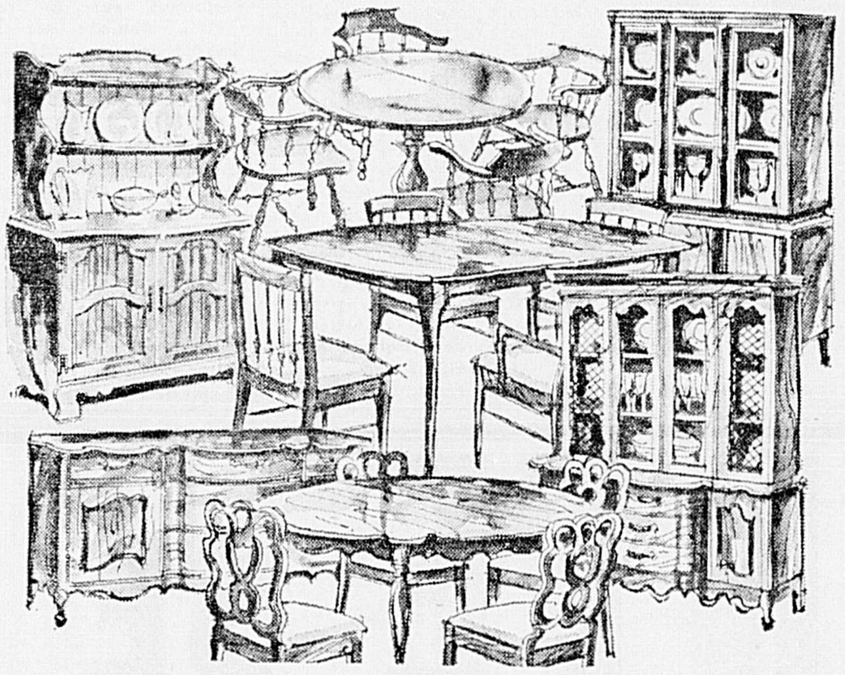
Choix d'ameublements de chambre



Matelas et boîtes



Tapis — Prélarts — Tuiles



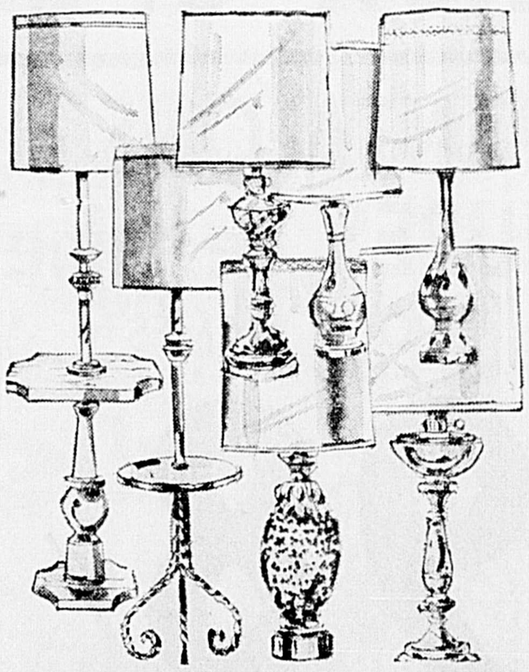
Mobiliers de salle à dîner
DES PLUS MODERNES



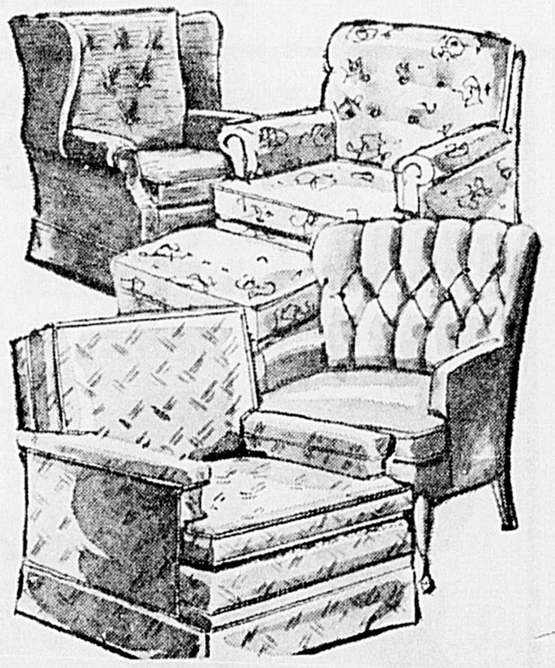
Mobiliers de cuisine
DE TOUS GENRES ET POUR TOUS LES GOUTS



Tables de salon, boudoir et chambre



Un lot de 100 lampes



Fauteuil recouvert en cuirette ou vinyl

Escompte de

25%

à

50%

SUR TOUS NOS ECHANTILLONS DE PLANCHER

GERMAIN LARIVIERE LTÉE

AUTOMOBILE A VOTRE DISPOSITION

130, BOULEVARD LAURIER — SAINTE ROSALIE

MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES — TAPIS PRELARTS

TEL. : 799-3241 — 773-8453

Mireille Darc, meilleure actrice

La jeune comédienne française Mireille Darc a remporté le Prix d'interprétation féminine pour son rôle de jeune fille moderne dans "Galia" au festival de Mar del Plata.

La mode canadienne à l'expo 67

par Fernand Denis

Montréal, 16, (Spéciale)

La semaine dernière, à la Maison des Modes de Moscou, les grands couturiers russes ont montré, sur des mannequins de choix — vraisemblablement les mêmes que ceux que nous verrons dans quatre mois — et devant un groupe select de manufacturiers et de journalistes, les nouveaux vêtements masculins et les toilettes féminines que nous examinerons de près dans les défilés de modes au Pavillon de l'URSS à l'Expo 67 qui se tiendra à Montréal.

Il y aura de tout, à partir d'audacieuses minijupes et de maillots de bains futuristes, jusqu'à des coiffures "de l'âge spatial".

Et à des milliers de milles de la grande ville soviétique, c'est-à-dire en Californe, un char allégorique couvert de dix mille fleurs et orné de la phrase : "Canada, host of the world" ("Le Canada, hôte du monde") fut acclamé par un million de spectateurs. Sur ce char allégorique, mesurant 50 pieds sur 24, et faisant partie de la parade de l'Année nouvelle à Pasadena, Lynne Kelly, de Vancouver (Miss Canada) et deux hôtesses de l'Expo : Martha Daly, de Montréal et Marilyn Young, de Tracadie (Nouveau-Brunswick) souriaient à la foule enthousiaste.

Oui, l'Année de l'Expo a fait triomphalement son entrée. A Montréal, la plupart des grands magasins ont salué, dans les journaux et dans les vitrines, l'Année de l'Expo. Et partout où ils vont jouer, les membres du club de hockey Le Canadien se promènent portant des sacs de voyage au nom de l'Expo. Et on les applaudit.

Nous pourrions ajouter beaucoup de détails à cette courte liste, indiquant que cette Expo 67 éclipsera toutes les autres expositions internationales ayant précédé le nôtre.

Il appert aussi que l'élan touristique que l'Expo 67 a amorcé ira s'accentuant. Une dépêche d'Ottawa affirme qu'au cours de cette année, les revenus que rapportera le tourisme au Canada atteindront au moins un milliard de dollars, et que ce chiffre doublera d'ici dix ans.

Si vous n'êtes pas convaincus que d'immenses foules se donneront rendez-vous à Montréal en 1967, attirées par l'Expo, voici quelques déclarations de M. Lucien Bergeron, chef du Bureau du Tourisme de notre métropole :

"Montréal sera, durant l'Expo, dit-il, la ville la plus palpitante d'intérêt en Amérique du Nord, et il faut voir à ce que les visiteurs en profitent". Et M. Bergeron révèle qu'en 1966, son Bureau a reçu environ 50,000 demandes de renseignements (quelque 200 lettres par jour ouvrable) venues de tous les coins du monde.

Cette avalanche fut telle qu'il a fallu s'adresser à Ottawa, car le personnel spécialisé de là-bas peut répondre quotidiennement à des milliers de demandes.

Des enveloppes spéciales, comprenant du matériel fourni par le gouvernement fédéral ainsi que par les gouvernements des provinces et par les autorités de la ville de Montréal et de l'Expo, sont adressées à ceux qui les réclament, partout sur le globe... "Si l'intérêt universel qui se manifeste à l'endroit de Montréal et de son Exposition internationale peut nous servir d'indice, dit M. Bergeron, notre ville sera, en 1967, la capitale touristique du monde".

Tant pis pour ceux qui manqueront de voir et de visiter les merveilles de l'Expo 67 !



ELEGANCE DU SOULIER DE VILLE. — Pour les affaires ou la toilette, les souliers d'hommes ont une ligne élancée, et sont très légers à porter. Ce modèle lacé en veau brun, à deux oeillets, et à couture repliée sur l'empeigne, met en valeur le nouveau bout équarri.

Les futurs pères

La plupart du temps les médecins parviennent à sauver la vie du père, mais tout le monde sait que les futurs papas font parfois preuve d'une telle compassion qu'ils se ressentent des douleurs qu'éprouve leur femme enceinte.

Un psychiatre anglais a trouvé chez certains futurs pères des symptômes de malaise au lever, de perte de l'appétit, de douleurs abdominales, d'indigestion et de coliques, sans causes physiques apparentes.

Ces symptômes apparaissent ordinairement au troisième mois de la grossesse de leur femme, s'atténuant ensuite, pour réapparaître au neuvième mois.

Le psychiatre anglais remarque que les symptômes disparaissent après la naissance de l'enfant, mais qu'ils reviennent à la grossesse suivante.

La cause de ces douleurs de compassion, selon le médecin, provient davantage de la jalousie que de la compassion.

Certains hommes [illegible] crainte inconsciente qu'après la naissance de l'enfant, toute l'affection de leur femme ne se porte plus sur eux, mais sur le nouveau-né; se sentant coupables d'avoir de telles pensées, ils se punissent eux-mêmes.

Chez d'autres hommes, la cause peut venir d'une identification très profonde avec leur femme.

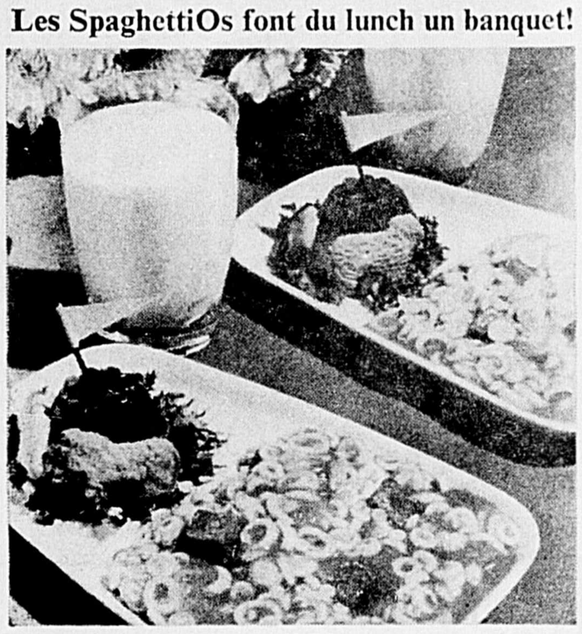
"Pont-Aven" à Zurich

Une exposition intitulée "Pont-Avent, Gaugin et son cercle en Bretagne" s'est tenue au Musée des Beaux-Arts de Zurich. Parmi les oeuvres maîtresses de Gaugin qui étaient réunies, citons le **Christ Jaune dans un paysage breton, La Belle Angèle, Van Gogh peignant ds tournesols, Deux Bretonnes sur la route** (1894), **Bonjour Monsieur Gaugin** peint en 1889 et prêté par Prague. On y trouvait également dans une salle des portraits des différents peintres de ce cercle : Paul Sérusier, Maurice Denis, Emile Bernard, Charles Filiger, Meyer de Hann, Charles Laval.

Cette exposition permettait de suivre l'évolution de Gaugin depuis sa période impressionniste, à travers sa recherche de nouveaux tons et de nouveaux moyens d'expression, jusqu'au symbolisme; l'influence de Van Gogh, non sesulement sur les peintres de Pont-Aven mais, par eux, jusqu'aux Nabis, dont le **Bois d'Amour** de Paul Sérusier était devenu le talisman, se retrouve également dans les autres oeuvres de ce peintre.

Pour Zurich, l'exposition qui avait été présentée tout d'abord à la Tate Gallery à Londres, a été complétée par plusieurs tableaux de Cuno Amiet, peints pendant un court séjour à Pont-Aven sous l'influence des gravures d'Armand Séguin.

Les SpaghettiOs font du lunch un banquet!



Régalez les jeunes en leur servant un banquet à l'heure du lunch. Les enfants se sentent toujours heureux quand vous leur servez un plat facile à préparer exprès pour eux, surtout si le plat contient des choses à la fois amusantes et appétissantes.

Commencez le lunch avec les nouveaux SpaghettiOs, quatre grandeurs de rondelles de spaghetti dans une sauce vermeille faite de tomates et de fromage. Donnez au spaghetti un air de fête en y ajoutant des cubes de jambon rosé. Les SpaghettiOs se présentent maintenant en deux formats: 8 et 19 onces, en plus du format courant de 14 onces. Il y a un format qui convient à n'importe quelle famille.

Complétez chaque couvert avec un dessert comportant une salade aux couleurs gaies. Déposez une savoureuse gélatine sur de la laitue ou des endives croustillantes. Entourez-la de biscuits imitant des formes d'animaux et couronnez-la d'un fanion.

SPAGHETTIOS POUR LA RÉCEPTION

1 t. de jambon cuit coupé en dés
¼ t. d'oignon finement haché
1 c. à table de beurre ou de margarine
1 boite (14 oz) de SpaghettiOs dans la sauce aux tomates et au fromage

Faire cuire le jambon et l'oignon ensemble dans le beurre jusqu'à ce qu'ils soient tendres, ajoutez les SpaghettiOs. Faire chauffer en remuant de temps à autre. Donne 2 ou 3 portions.

DE *Carolyn Campbell*
DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE MÉNAGÈRE
CAMPBELL SOUP COMPANY LTD
NEW TORONTO, ONTARIO, CANADA

Vous aurez l'exclusivité de ce communiqué dans votre ville.

JAN 1967-"WNR-F" FASO-5.

DANSE
de 7 h. 30 pm à 1 h. am
DISCOTHEQUE 7 h. 30 à 8 h. 45
ORCHESTRE DE 8 h. 45 à 1 h. a.m.
CHEZ WILFRID
A DOUVILLE
La salle où l'on danse le plus pour son argent
Bientôt: LES SAXONS

LA VENTE SE CONTINUE
AVEC DE NOUVEAUX SPECIAUX

BLOUSES BLANCHE
POUR FILLETTES – SPECIAL
50¢

PYJAMAS DE COTON
POUR DAMES
98¢

PANTALONS et JUPES de laine
POUR DAMES
98¢

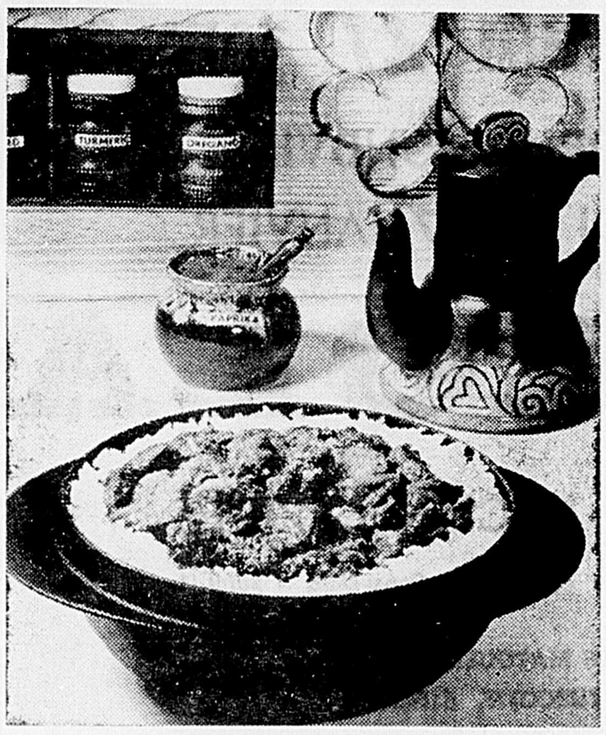
T-SHIRT EN LAINE
manches longues, pour hommes
50¢

P. CROTEAU
470, RUE VAUDREUIL — VOISIN DE "FINA", COIN CASCADES — TEL. 773-7255

Le paprika et ses usages

Si, un jour, un explorateur de l'espace venait à découvrir une planète où pousseraient en abondance des fruits et légumes exotiques délicieux, nous serions à peine plus excités que ne le furent Christophe Colomb et ses hommes lorsqu'ils tombèrent sur ces gousses rouges et juteuses, ancêtres des piments modernes dont on tire le paprika.

Le piment à paprika ainsi que d'autres espèces de piments à gousse semblaient croître partout dans les Caraïbes et l'Amérique Centrale lorsque les premiers explorateurs y arrivèrent. Les Aztèques, les Toltèques, les Olmèques et autres Indiens du Nouveau-Monde consommaient des quantités étonnantes de ces gousses savoureuses. Selon l'explorateur Acosta, ces piments constituaient la principale sauce et l'unique épice des Indiens.



BOEUF BRAISE AU FOUR

Il existe évidemment plusieurs centaines de variété de piments. Ce fait, disent les botanistes, indique l'ancienneté de la culture mais rend souvent la classification nette de toutes ces variétés presque impossible. Une chose est sûre cependant : ceux utilisés pour le paprika doivent être d'un rouge très vif puisqu'il est en quelque sorte une épice "cosmétique". En général, le paprika que nous utilisons (1¼ million de livres par an) possède une saveur plutôt douce. On peut toutefois obtenir du paprika au goût légèrement piquant. C'est d'ailleurs ce type qui est utilisé traditionnellement dans les mets hongrois, tels que le paprikash.

Au Canada, le paprika se classe parmi les 5 épices les plus populaires auprès de la ménagère. Il est disponible uniquement sous forme moulue, facile d'emploi comme garniture ou condiment pour de nombreux aliments dont les vinaigrettes, le poisson, la viande, le poulet, le fromage et les oeufs.

Si vous avez besoin d'un peu d'inspiration, pourquoi ne pas essayer les excellentes recettes ci-dessous, éprouvées par les cuisines de la Canadian Spice Association.

BOEUF BRAISE AU FOUR

2 lbs de boeuf à bouillir
2 c. à table de shortening
1¼ tasse d'eau bouillante
2 tasses de tomates en conserve
2 c. à table de flocons d'oignon
1¾ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre noir moulu
1 c. à table de paprika
Riz cuit ou pommes de terre cuites

Débarrasser la viande de tout excès de gras. La couper en cubes d'un pouce. Faire revenir dans le shortening chaud, dans une casserole ou un poêlon épais. Ajouter l'eau, les tomates, les flocons d'oignon, le sel, le poivre et le paprika. Couvrir et cuire dans un four chauffé à 325° F pendant 1½ heu ou jusqu'à ce que la viande soi endre. Servir avec du riz ou des pommes de terre.

Rendement : 6 portions.

AGNEAU BRAISE A LA CREME SURE

2 lbs d'agneau à bouillir
1¾ c. à thé de sel
½ c. à thé de poivre noir moulu
¼ tasse de farine
4 c. à table de shortening
1 cube de bouillon de boeuf
1 tasse d'eau bouillante
2 c. à table de flocons d'oignon
1 c. à table de paprika
1 tasse de crème sûre

Débarrasser la viande de tout excès de gras. La couper en cubes d'un pouce. D'autre part, mélanger le sel, le poivre et la farine. Ajouter à la viande et bien mélanger. Faire brunir la viande dans le shortening chaud, dans une casserole épaisse. Ajouter le cube de bouillon, l'eau bouillante et les flocons d'oignon. Couvrir et cuire 30 minutes ou jusqu'à ce que la viande soit tendre. Incorporer, en remuant, le paprika et la crème sure. Réchauffer juste ce qu'il faut (ne pas bouillir).

Rendement : 6 portions.

RAGOUT DE POMMES DE TERRE AU PAPRIKA

6 pommes de terre moyennes
3 c. à table de graisse de bacon
2 c. à table de farine
1 tasse d'eau bouillante
1½ c. à thé de sel
2 c. à table d'oignon haché instantané
¼ c. à thé d'ail haché instantané
¼ c. à thé de poivre noir moulu
1 c. à table de paprika
¾ tasse de lait
3 tranches de bacon croustillant

Laver, peler et couper les pommes de terre en tranches de ¼ pouce. Fondre la graisse de bacon dans une casserole de 2 pintes. Ajouter les pommes de terre et les remuer pour bien les enrober de graisse. Saupoudrer de farine et cuire pendant 3 minutes, en les retournant. Ajouter l'eau, le sel, l'oignon et l'ail hachés instantanés et le poivre noir. Couvrir et mijoter pendant 25 minutes ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres. Remuer à l'occasion pour empêcher d'attacher au fond. Incorporer le lait et le paprika. Réchauffer. Garnir de bacon croustillant émietté et servir. Particulièrement bon avec le pain de viande ou de saumon.

Rendement : 6 portions.

POMMES DE TERRE AU PAPRIKA

¼ tasse de graisse de bacon
4 tasses (6 ou 7) pommes de terre coupées en dés
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de graine de carvi
4 c. à thé de paprika
Un soupçon de cayenne
½ tasse d'eau bouillante

Chauffer la graisse de bacon dans un poêlon épais de 9 po. Ajouter les pommes de terre ainsi que les 4 ingrédients suivants. Cuire pendant quelques minutes, sans couvercle, en remuant pour mélanger l'assaisonnement. Ajouter l'eau bouillante. Couvrir et laisser mijoter 30 minutes ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient presque tendres. Retirer le couvercle et cuire juste assez longtemps pour que l'eau s'évapore. Les pommes de terre ne doivent frire à aucun moment.

Rendement : 6 portions.

CRAQUELINS GRILLES AU FROMAGE et au PAPRIKA

¼ tasse de beurre ou de margarine
¼ tasse de fromage râpé
¼ c. à thé de sel
¼ c. à thé de moutarde en poudre
Un soupçon de cayenne
Craquelins à la graine de sésame
Paprika

Ramollir le beurre ou la margarine et mélanger avec le fromage, le sel, la moutarde et le poivre de cayenne. Etendre sur les craquelins à la graine de sésame. Saupoudrer de paprika. Griller au four jusqu'à ce que le fromage soit fondu et bouillonnant.

Rendement : environ 2 douzaines de craquelins.

L'immunisation

Les responsables de l'hygiène publique et les médecins recommandent aux parents, surtout ceux qui ont de jeunes enfants et ceux qui se déplacent fréquemment, de conserver un dossier des vaccins reçus par chaque membre de la famille.

Le vaccin buccal contre la poliomyélite et les injections contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche devraient être donnés à l'enfant, dès l'âge de trois mois, à raison de trois séances de vaccination, à intervalles d'un mois chacune.

Il est recommandé de donner des doses de rappel à 18 mois, lors de l'entrée à l'école, à mi-chemin des années de classe, soit vers la 5e année, puis au moment de quitter l'école, vers la 10e année.

Le vaccin ant'variolique peut se donner à partir de cinq mois jusqu'à 18 mois, avec des doses de rappel avant que l'enfant entre à l'école, puis à tous les trois ans dans les cas de déplacements fréquents.

A la fin de la première année de sa vie, l'enfant peut recevoir le vaccin contre la rougeole.

Il y eut un temps où la coqueluche, la poliomyélite, la diphtérie, le tétanos, la variole et la rougeole étaient parmi les maladies mortelles qui menaçaient le plus les enfants. L'immunisation a presque fait disparaître ces maladies du nombre des affections mortelles.

La recherche nous a fourni les vaccins, mais la prévention de la maladie ne saurait être efficace sans votre concours.

La phénylcétonurie

Avant de retourner à la maison avec le nouveau-né, les parents devraient s'assurer qu'on a fait, à l'hôpital, des analyses pour découvrir la phénylcétonurie.

La phénylcétonurie etst un mal héréditaire pouvant conduire à l'arriération mentale, s'il n'est pas enrayé.

Une simple analyse de l'urine ou du sang peut déceler ce trouble congénital du métabolisme. Un régime alimentaire peut le tenir en échec et prévenir tout à fait l'arriération mentale.

Si le petit enfant suit un régime à partir de l'âge de quatre semaines, tout semble indiquer qu'il pourra y renoncer vers l'âge de quatre ans, sans danger de lésions cérébrales; mais, dans la plupart des cas, les médecins préfèrent prolonger le traitement pendant quelque temps encore. Il faudra plusieurs années de recherches avant de pouvoir se prononcer catégoriquement sur ce point.

La prévention du cancer

Le meilleur moyen de se protéger contre la mort attribuable au cancer est de subir régulièrement un examen médical. Trop souvent, les gens négligent de se faire examiner ou évitent de le faire, parce qu'ils ont peur que le médecin trouve quelque chose, qu'ils ressentent de la gêne, à l'occasion d'un examen physique, qu'ils refusent de consacrer un montant d'argent aux frais d'examen ou qu'ils sont convaincus que ce n'est pas réellement nécessaire. Ce sont des échappatoires et non des raisons.

Ordinairement, un diagnostic et des traitements faits promptement peuvent venir à bout du cancer.

FORMIDABLES AUBAINES

après l'inventaire chez Lamy

950, RUE DES CASCADES
TEL. : 773-9729

PRELARTS

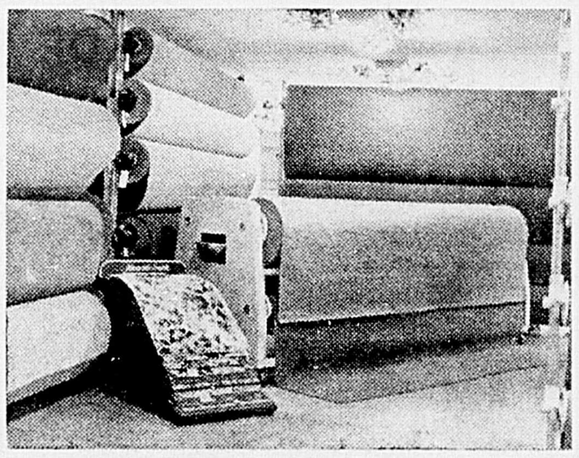
PRELART IMPRIME
De fabrication canadienne, surface émaillée, dessins décoratifs, qualité standard.
Rég. 69c — En vedette
39¢ V. C.

FINI DE VINYL
30 rouleaux de prélart au fini vinyl. Patrons assortis pour cuisine, chambre et salon, etc...
Valeur régulière : $1.10 la verge
89¢ V. C.

LE VINYL COUSSINE
est confortable. Il élimine la fatigue, demeure chaud, ne marque pas, est silencieux et si facile d'entretien. Disponible en 6', 9' et 12'.
Val. rég. : $3.59 — Pour
2.69 V. C.

"Les talons hauts ne le marqueront pas"





Tapis fin de ligne à écouler
GRATUIT
- Sous-tapis caoutchouc-mousse
- Tringles • Installation

Profitez dès maintenant de ces aubaines extraordinaires car les quantités sont limitées.

"Seven Seas" 100% nylon Dupont
Rég. $10.95
22 vgs vert — 31 v. or, — 67 v. blanc
6.95 V. C.

"SPRING MAGIC" 100% ACRYLIQUE
Rég. $10.95
98 vgs chamois, 101 v. turquoise
33 v. rouge cerise, 25 v. vert
6.95 V. C.

"MOON RIVER" 100% HERCULON
Rég. $10.95
42 vgs or, 21 v. vert
6.95 V. C.

PALETTE 100% LAINE
Rég. $14.95
33 vgs bleu, vert - 25 v. or
7.95 V. C.

"BRINLOCK" TWIST 100% LAINE
Rég. $14.95
7.95 V. C.

CARPETTES TAPIS EN NYLON
fini avec frange de 4"

Rond 4' x 4'	9' x 12'	9' x 15'
Rég. $18.95	Rég. $115.95	Rég. $139.95
8.95 ch.	**57.95**	**69.95**

Couleurs : rouge cerise, or, biscuit, sable, avocado

Recouvrement à rembourrage
Lot assorti de cuirette à rembourrage, fin de ligne à prix exceptionnel.
Simili-cuirette 54"
Rég. $1.98 — POUR
98¢ V.
Cuirette-vinyl 54"
Rég. $3.59 — POUR
$1.98 V.



Tuile vinyle translucide
Cette tuile de Vinyle supérieure vous est offerte chez LAMY au prix extraordinaire de le pied carré incluant l'entreligne.
59¢
N.B. Le Vinyle Translucide ne demande qu'un minimum de cirage

TUILES — 15,000 TUILES
Linoléum incrusté, 9" x 9", couleurs variées.
A LIQUIDER — LA TUILE
Un appartement de 9' x 10' vous coûtera seulement ..... $8.
5¢ ch.

TUILES MARBOLEUM
Epaisseur semi-commerciale, dessins marbrés et jaspés, 9" x 9".
REG. : 16c — EN VEDETTE
8¢ ch.

TUILES VINYLE AMIANTE
Lot de 500 boîtes. Tuile 9" x 9" Première qualité. Choix de couleurs à fond blanc.
VAL. REG. : 12c — EN VEDETTE
9¢ ch.

TUILES CAOUTCHOUC
Qualité ⅛" d'épaisseur, pur caoutchouc, 9" x 9". Teintes pastel. REGULIER : 39c.
A ECOULER — CHACUNE
15¢

TUILES CAOUTCHOUC
D'épaisseur commerciale, ⅛" x 12" x 12". Recommandées pour un dur usage. Choix de 2 couleurs à fond blanc. Valeur régulière : 80c chacune.
AUBAINE A NE PAS MANQUER — CHACUNE
39¢

200 toiles EXLITE lavables et opaques à prix d'aubaines
Fabriqué de coton recouvert de Vinyl, ils sont lavables et coupent complètement la lumière, même le jour. La meilleure qualité offerte pour le prix de qualité inférieure.

37" x 52" blanc Rég. $ 4.85	**2.95**	42" x 70" blanc Rég. $ 7.50	**4.95**
37" x 70" blanc Rég. $ 6.25	**3.95**	48" x 70" blanc Rég. $ 9.60	**5.75**
54" x 70" blanc Rég. $11.25	**6.50**		

PANNEAUX PLEIN JOUR
Ces voiles luxueux sont translucides. Ils résistent aux rayons du soleil, sont lavables et ne requiert pas de repassage. Aubaines à ne pas manquer.

PANNEAUX 70" x 110"	PANNEAUX 57" x 110"
14.95 ch.	**9.95** ch.

Service de contrats
A LA DISPOSITION DES ENTREPRENEURS
du commerce, de l'industrie

MESURES et ESTIMES GRATUITS — PLAN MISE DE COTE
PLAN BUDGETAIRE — INSTALLATION PAR DES EXPERTS



Vivez donc! épargnez... royalement pour réaliser votre rêve

LE VOYAGE DE VOS RÊVES, la croisière dans les mers du sud, la voiture de l'année, des vacances de ski dans une station chic, tout ça est à votre portée Par l'épargne. Commencez dès maintenant. Ouvrez un compte d'épargne à la Banque Royale. L'intérêt le fera grossir à vue d'oeil. Et la Banque Royale est l'endroit tout indiqué, car il y a une succursale tout près de vous.

BANQUE ROYALE

Procurez-vous, à toute succursale de la Banque Royale, vos Passeports et vos Livrets-Primes pour l'expo67

PEPSI-COLA

Bon Succès "Pee-Wee"

PEPSI-COLA

A L'OCCASION DU GRAND TOURNOI "INTERNATIONAL"
DES CLUBS DE HOCKEY PEE-WEE DISPUTÉ
AU COLISÉE DE QUÉBEC... à partir de vendredi 27 janvier

LA PARTIE DU CLUB PEE-WEE C.K.B.S. DE SAINT-HYACINTHE CONTRE DRUMMONDVILLE SERA DIFFUSEE SUR LES ONDES DE C.K.B.S. A PARTIR DE 2 H. 50, VENDREDI LE 27 JANVIER

COMMANDITÉE PAR PEPSI-COLA

DE SAINT-HYACINTHE

M. LUCIEN LARIVEE

embouteilleur autorisé de Pepsi-Cola à Saint-Hyacinthe



1 - JACQUES MARQUETTE, gardien de buts
2 - ALAIN TURCOTTE, défense
3 - MICHEL SIROIS, défense
4 - JEAN BERNIER, défense
5 - PIERRE SEYER, défense
6 - JEAN-JACQUES GOSSELIN, ailier
7 - SERGE MAISONNEUVE, ailier
8 - ROBERT DESROSIERS, centre
9 - PAUL-ANDRE PARIS, ailier
10 - PIERRE TRUDEAU, centre
11 - NORMAND ST-ROCH, ailier
12 - JEAN FRYER, centre
14 - CLAUDE ALLARD, ailier
15 - CHARLES DESAUTELS Jr, ailier
18 - EMOND MARTEL, gardien substitut
BERNARD BAIL, instructeur en chef
PAUL-EMILE PARIS, assistant-instructeur
JEAN-AIME TURCOTTE, assistant-instructeur
MARCEL LALONDE, moniteur
LOUIS-PHILIPPE GAUCHER, président
BENOIT VANIER, gérant du Poste C.K.B.S. commanditaire de l'équipe

Encourageons nos Pee-Wee à la victoire



CESAIRE VERMEERSCH

Fleurs coupées
Corbeilles
Tributs floraux
Bouquets de noces

Fleurs pour toutes occasions directement de nos serres

3160, rue Girouard S.-Hyacinthe 774-8333

Bonne chance Pee-Wee

TABAGIE MONDOR Ltée

Pipes — Tabac — Journaux — Revues
Tabac et cigarettes importés

BOUTIQUE du LIVRE

Lecture générale
Bibelots — Cadeaux — Cartes de souhaits, etc.

590, rue Mondor S.-Hyacinthe 773-0266

Laiterie MONT SAINT-HILAIRE



G. NADEAU, prop.

Lait pasteurisé et homogénéisé
Lait au chocolat
Crème et beurre

2760, rue Bourdages S.-Hyacinthe 773-8547

Voeux de succès au club Pee-Wee



TEINTURIER L. Bélanger INC. NETTOYEUR

Lavage de chemises
Entreposage de fourrures

1165, rue Laframboise, S.-Hyacinthe, 774-6432

VOEUX DE SUCCES AUX PEE-WEE "C.K.B.S. DE SAINT-HYACINTHE"

LÉO TRUDEL

Merceries pour hommes et garçons

1075, rue Laframboise Saint-Hyacinthe Tél. : 774-5100

A l'équipe Pee-Wee "C.K.B.S. Saint-Hyacinthe", tous les sportifs sont avec vous!

Pour un choix des plus complets d'articles de sport voyez

Denis Dejordy Sports Inc.

429, rue Mondor Saint-Hyacinthe Tél. : 773-0544

BROUILLETTE AUTOMOBILE INC.

GERARD BROUILLETTE, propriétaire
Vente — Service — Réparations générales
2750, RUE LAFONTAINE SAINT-HYACINTHE 773-8551 - 8552 - 8553

CHRYSLER
PLYMOUTH
VALIANT
FARGO

Etat Civil

CATHEDRALE

Baptême

22.— Joseph-Sylvain-Jean-Guy, fils de Gilles Bousquet et de Pierrette Isabelle. Parrain et marraine, Jean-Guy Harnois et Jeannine Isabelle.

Sépulture

18.—Henri Fournier, époux de Marie-Ange Maurice, 63 ans et 6 mois.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Baptêmes

18.—Joseph-Mario-Richard, fils de Lucien Vanier et de Cécile Chicoine. Parrain et marraine, Georges-Etienne Paré et Agathe Chicoine.

21.—Marie-Andrée-Nathalie, fille d'André Pinsonnault et de Nicole Blain. Parrain et marraine, André Aubin et Jacqueline Blain.

Sépultures

16.— Yvan Létourneau, enfant de Yves Létourneau et de Francine Ménard, 1 mois.

23.— Laurent Jacob, époux de Suzanne Normand, 51 ans et 4 mois.

CHRIST-ROI

Baptême

22.— Marie-Lucie-Jeannine-Roseline, fille d'Hormisdas Guérin et de Jeannine Brière. Parrain et marraine, Kilda Brin et Roseline Brin.

SACRE-COEUR

Baptêmes

22.— Joseph-Claude-Jean, fils de Jacques Aubin et de Gisèle Beaudry. Parrain et marraine, Claude Aubin et Lucille Lessard Aubin.

22.— Joseph-Pierre-Jacques, fils de Michel Roid et de Lise Côté. Parrain et marraine, Jean-Paul Côté et Antoinette Têtreault.

Mariage

21.—Henri-Paul Bourgeois, fils de Louis-Philippe Bourgeois et de Michelle Têtreault, et Claudette Deslauriers, fille d'Albert Deslauriers et de Janette Roy.

Sépulture

21.— Hubert Morin, époux de Solange Dupré, 38 ans et 11 mois.

SAINT-SACREMENT

Baptêmes

21. — Marie-Anne-Lucie-Christiane, fille d'Albert Ledoux et de Lucille Ménard. Parrain et marraine, Léon-D. Leclaire et Délima Turcotte.

22.—Marie-Monique-France, fille de Jean-Yves Morissette et de Monique Guillemette. Parrain et marraine, Julien Guillemette et Angéline Lachapelle.

SAINT-JOSEPH

Baptêmes

21.— Marie-Monique-Louise-Nathalie, fille de Jean-Paul Dupré et de Pierrette Moore. Parrain et marraine, Léonard Moore et Monique St-Roch.

22. — Joseph-Michel-Guy, fils de Jean-Roch Lefebvre et de Marie-Paule Labelle. Parrain et marraine, Normand Lefebvre et Calixta Labelle.

PRECIEUX-SANG

Baptême

22.— François-Joseph-Jean, fils de Jacques Courchesne et de Thérèse Bonin. Parrain et marraine, Gilles Courchesne et Colette Leclerc.

ASSOMPTION NOTRE-DAME

Baptême

22. — Marie-Jacqueline-Christine, fille de Maurice Cournoyer et de Denise Dumaine. Parrain et marraine, Denis Dumaine et Jacqueline Bédard.

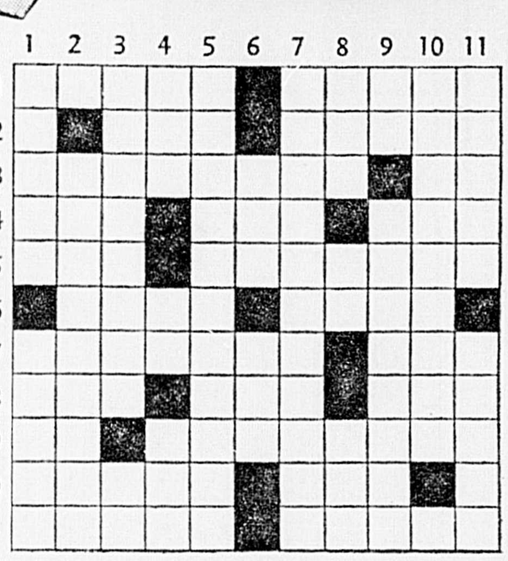
Sépulture

20.—Origène Morissette, époux de Rosia Rémy, 72 ans.



M. Germain Leduc, adjoint du directeur des études à la Commission scolaire régionale de l'Yamaska, était conférencier mardi au *Grand-Hôtel*, au premier souper de l'année du Club Richelieu. De gauche à droite : MM. Léopold Labrèche, qui le présenta; M. le Dr Yves Tousignant, président du club; MM. Germain Leduc et Georges Moore, qui remercia. *(Raymond Bélanger)*

MOTS CROISÉS



Solution du problème précédent :

HORIZONTALEMENT

1—USITE — ABCES
2—SALETE — EURE
3—EL — NATATION
4—ROBOT — BOSSA
5—AMER — BONI
6—EN — LUI — NA
7—ELIT — MEME
8—REFUS — SOREL
9—IMITERAI — NI
10—CECI — RISEES
11—ETEND — SERRE

VERTICALEMENT

1—USERA — PRICE
2—SALOME — EMET
3—IL — BENEFICE
4—TENOR — LUTIN
5—ETAT — LISE
6—ET — BUT — RR
7—ABOI — SAIS
8—BETON — MOISE
9—CUISINER — ER
10—EROS — AMENER
11—SENAT — ELISE

HORIZONTALEMENT

1—Invoquer comme preuve. — Couche profonde de la peau.
2—Avenue. — Se déplacerait.
3—Ferment soluble. — Négation.
4—Et le reste. — Brut. — Eut la faculté.
5—Avare. — Qualité de ce qui est utile.
6—Adjectif possessif. — Dispose les poissons salés par lits.
7—De chaque jour. — Adresse.
8—La finale de certains adjectifs. — Colère. — Refute.
9—Doublée. — Qui donnent le mouvement.
10—L'année dernière. — Entourée d'eau.
11—Sans compagnie. — Anneaux.

VERTICALEMENT

1—Laisser, abandonner à quelqu'un. — Pris le repas.
2—De l'Italie.
3—Machine automobile. — Pronom personnel.
4—Possédai. — Patrie d'Abraham. — De mauvaise manière.
5—Tournions d'un autre côté.
6—Faculté. — Talent.
7—Industrie produisant les alcools.
8—Epoque. — Mesure chinoise. — Pronom personnel.
9—Nom égyptien du Soleil. — Nourritures journalières.
10—Partie d'un mouvement d'horlogerie.
11—Ecime. — Epreuves.

Les Editions SERGE

Le diabète

Le diabète est une maladie qui n'atteint pas que les adultes. Il se retrouve aussi chez les plus jeunes et chez les tout petits enfants.

C'est la seule maladie dont les symptômes apparaissent tous ensemble.

Parmi les symptômes, on reconnaît la soif insatiable, une absorption excessive d'eau, un appétit plus grand qu'à l'ordinaire, accompagné d'amaigrissement progressif, l'irritabilité, la constipation grave et l'énurésie.

Si l'enfant présente tous ces symptômes, les parents devraient voir le médecin ou s'adresser au service d'hygiène.

FAMILLE TERRIENNE 1967

Pour la onzième année consécutive, au prochain Salon d'Agriculture de Montréal, il y aura proclamation de la famille terrienne 1967 : celle de monsieur Johnny Bergeron, de Saint-Prime, dans le comté de Roberval.

Monsieur Bergeron fut l'un des premiers colons de Saint-Prime, dès 1917. Son père, François, avait défriché trois lots à Saint-Bruno; son grand-père, Guillaume, fut des premiers colons de Jonquière, émigrant là de La Malbaie en 1860. Deux des fils de monsieur Bergeron, Léopold et Jean-Marie, ont suivi l'exemple des "vieux" et sont, depuis 1954, établis sur 1,000 acres de terre à Saint-Isidore, Rivière-de-la-Paix, en Alberta.

Ajoutons que deux frères de monsieur Johnny Bergeron sont aussi des cultivateurs pionniers réputés : Omer, à Hearst, Ontario, et Edmond, à Saint-Bruno, celui-ci avec 12 enfants rivés à la terre.

Monsieur Johnny Bergeron a perdu sa femme en 1959. Ils eurent douze enfants. Neuf survivent, dont sept garçons. Présence de cinquante petits-enfants, dont un agronome à Edmonton.

Quatre des fils de monsieur Bergeron travaillent sur le bien paternel constitué en compagnie : la "Ferme Bergeron & Fils". Les responsabilités sont spécialisées : Marcel, secrétaire-gérant de la firme, voit aux champs et à la vacherie; Simon, à la laiterie; Antonin, à la porcherie; et Jean-Yves, aux poulaillers.

La Ferme ? Une grosse affaire — Quatre cents acres en culture; cinq maisons; étable de 125 Ayrshire et 50 taures; porcherie avec soixante-dix truies d'élevage et de 1,200 à 1,300 sujets engraissés (65% classés "A"); 3,500 pondeuses Dekald, entre 60,000 et 65,-



000 douzaines d'oeufs par an. Cette entreprise est une réussite spectaculaire. M. Johnny Bergeron est Commandeur du Mérite agricole 1964.

La proclamation de cette famille aura lieu au Salon de l'Agriculture, le 19 février, à l'aréna Maurice Richard, sous la présidence d'honneur de Mgr Victor Tremblay, P.D., président de la Société historique du Saguenay, en présence de l'hon. Clément Vincent et de l'hon. Jean-Paul Cloutier. Souper de famille au centre Maisonneuve sous la très distinguée présidence de S. Exc. le cardinal Paul-Emile Léger, avec comme conférencier invité, l'hon. Jean-Paul Cloutier, ministre provincial de la Famille et du Bien-Etre Social.

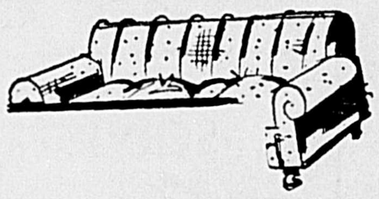
Maison établie en 1895
ROLAND DAUDELIN
Manufacturier de monuments funéraires
Vendeur autorisé ROCK OF AGES • Lettrage et ouvrage garantis
Bureau : 1395, RUE S.-ANTOINE SAINT-HYACINTHE
Tél. 774-7607 jno

Futurs mariés
RENALD RACINE Enr.
VEND MOINS CHER!
CE N'EST PAS UN DICTON...
C'EST VRAI ! ALLEZ LE VOIR
SALLE CHEZ WILFRID
DOUVILLE



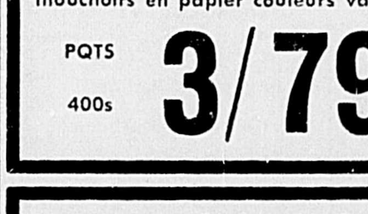
Le club récréatif des policiers et pompiers de La Providence recevait dimanche dernier les membres du conseil municipal, pour un échange de voeux du Nouvel An. De gauche à droite : M. le Dr Roland Filion, maire-suppléant; MM. Gilles Delorme, président du comité de la police; Gérard Provencher, chef des policiers et pompiers; Charles Gauvin, maire de La Providence; M. l'abbé Gabriel Lesage, aumônier du club. *(Raymond Bélanger)*

NOUS VOUS DONNONS
$50.00 DOLLARS
POUR VOTRE VIEUX MOBILIER de SALON



sur l'achat d'un mobilier de salon complètement neuf
Rembourrage Maska enr.
SAINT-HYACINTHE
1375, RUE CHOQUETTE TEL. : 773-1930

POUR BIEN COMMENCER LA JOURNEE
PRENEZ UN BON DEJEUNER



Déjeûner Minute
saveurs variées
pqt 9¾ on. 69¢
Serviettes de table
Kleenex, format dîner
pqt 40s 39¢

SEMBLABLES OU VARIES
CEREALE ALL BRAN de Kellogg pqt 12 on.
CEREALE CORN FLAKES de Kellogg pqt 12 on.
CEREALE SPECIAL "K" de Kellogg pqt 6½ on.
CEREALE HONEY COMB de Post pqt 6 on.
3/89¢

SEMBLABLES OU VARIES
CEREALE TINTIN de Quaker pqt 7½ on.
CEREALE ALPHA-BITS de Post pqt 10 on.
CEREALE D'AVOINE CHEERIOS de Gen. Mills pqt 10½ on.
CEREALE RICE KRISPIES de Kellogg pqt 10 on.
2/79¢

MARCHÉS ROUGE & BLANC

BLE SOUFFLE marque Newport Fluffs	pqt 13 pte	69¢	BREEZE BLEU avec linge à vaisselle ou serviette	pqt géant	99¢
GRUAU QUAKER instantané ou rapide	pqt 3 lb	49¢	CIRE LIQUIDE Succès, rabais 10c	bte 40 on.	89¢
LAIT EVAPORE marque Crino	btes 15 on.	5/89¢	CORNICHONS tranchés, sucrés, marque Aylmer	pot 16 on.	29¢
JUS DE TOMATE marque *Heinz*	btes 20 on.	3/49¢	RELISH SUCREE marque Aylmer	pot 15 on.	29¢
SOUPES AYLMER Poulet et Nouilles, Poulet et Riz, Crème de champignons	btes 10 on.	3/49¢	CORNICHONS sucrés, mélangés marque Aylmer	pot 15 on.	31¢

CAFE INSTANTANE
Rouge & Blanc POT 5 ONCES 79¢

MIX-O
eau de javel concentré CRUCHE 128 ON. 59¢

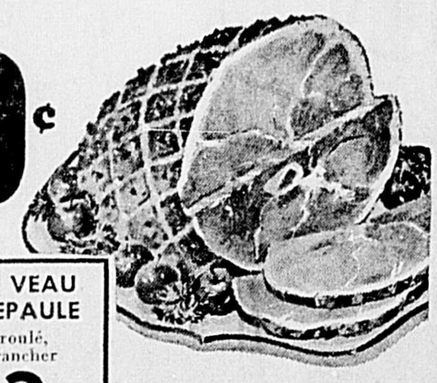
TISSUS KLEENEX
mouchoirs en papier couleurs variées
PQTS 400s 3/79¢

Mélanges à gâteaux
Robin Hood Saveurs variées PAQUET 18 ONCES 35¢

Beurre d'arachides
York, homogénéisé POT 3 LB 89¢

PATE DENTIFRICE
Colgate TUBE FORMAT FAMILIAL 79¢

Jambon Picnic dans l'épaule
maigre, sans jarret, fumé à l'érable, Maple Leaf
LB 49¢



ROTI DE VEAU DANS L'EPAULE
désossé, roulé, facile à trancher
lb 83¢

BIFTECK de COTES DE CHOIX
tendre et juteux bœuf de marque rouge ou bleue
lb 1.09

SAUCISSE A DEJEUNER
pour un repas économique marque Majestic lb 49¢

PORC HACHE
frais et maigre lb 69¢

SAUCISSES FUMEES
tendres, juteuses marque Maple Leaf pqt 1 lb 59¢

PRIX EN VIGUEUR DU 25 AU 28 JANVIER 1967

PAMPLEMOUSSES



Sans noyau, à chair blanche, variété Marsh, grosseur 48, importés de la Floride
8 pour 45¢

POMMES ROUGES
fraîches, sucrées et juteuse, variété "Délicieuse"
6 pour 39¢

PATATES
cat. Canada No 1 culture du Nouveau-Brunswick, sac 10 lbs 39¢

MARCHÉS ROUGE & BLANC

VENTE "67

DE JANVIER SE CONTINUE

SPÉCIAUX DE DERNIÈRE HEURE



TAIES D'OREILLERS

100 douzaines de taies d'oreillers, rayures bonbon, "Arc-en-ciel". Couleurs pastel : jaune, rose, vert, bleu, beige et lavande. Fleuris de toutes les couleurs.

Régulier : 98¢ CH.
SPECIAL DE JANVIER

ch. **49¢**

Gants courts en chevreau glacé non doublé !

Importations offertes à prix d'aubaine !

Ord. : $7.65
LA PAIRE **4.98**

Draps de flanellette fleurie

Dessins "Beauty Rose", Royal Orchid, Rose Ballet, Caste Daisy. Teintes de rose, bleu, jaune et lavende. 72 x 90.
Régulier : $3.25
SPECIAL DE JANVIER **2.98**

Culottes en Jersey de soie

Blanches et de couleurs bleu, jaune, rose et vert. Aussi dans le tricot de soie de fantaisie. P. M. G.
Régulier : 49¢
EXTRA SPECIAL **19¢**

PARAPLUIES "SILHOUETTE"

COUVERTURE DE NYLON

La couverture est unie ou fleurie. Les manches de ces parapluies sont importés et offerts dans diverses fantaisies originales ou de formes classiques. Brun, beige, coppertone, marine, vert-mousse, rubis, royal, chocolat.
Rég. : $9.98 et $11.98 **3.98**

B. St-Germain LTÉE

PANTALONS EN CORDUROY

Belle qualité pour jeune fille et dame. Grandeurs 8-10. Dans les couleurs de rouge-vin, vert-irlandais, bleu.
Rég. : $6.98
SPECIAL DE JANVIER **4.98**

PANTALONS EXTENSIBLES

Bonne qualité, tissu épais, prix d'annonce. Couleurs rouge-vin, noir, marin, bleu-teal, vert irlandais.
Rég. : $8.95
SPECIAL DE JANVIER **5.98**

CHANDAILS

Nous avons le plus grand choix de chandails assortis de toutes les couleurs et grandeurs, tous de différents styles. Venez voir notre assortiment.

CHANDAIL-ENSEMBLE

Comprend 1 chandail et une paire de bas. Dessins de fantaisie dans le tricot fait de deux tons.
Couleurs : rouge vin et blanc, vert et blanc, noir et blanc.
Grandeurs P. M. G. — Régulier : $9.95
SPECIAL de JANVIER — LENSEMBLE. **5.98**

Chandail Turtle Neck en coton

Dans les couleurs noir, blanc, rouge, bleu. Gr.: P. M. G.
Régulier : $2.99 — SPECIAL DE JANVIER **1.69**

DEBARBOUILLETTES

Grandeurs 12 x 12. Quatre couleurs : rose, vert, jaune et bleu.
Rég. : 19¢ ch. — EXTRA SPECIAL
6 pour **39¢**

JUPONS A LA TAILLE

En tricot celanese. Blanc avec dentelle de couleur au bas. Grandeurs: petit, moyen, grand.
Régulier : 79¢
Spécial de janvier **45¢**

TOILE A ROULEAU

Largeur 15 pouces. Fond blanc à rayures multicolores.
Régulier : 39¢ LA VERGE
EXTRA SPECIAL SOUS-SOL
32¢ 10 vges **2.98**

TAIES D'OREILLERS

Nous avons un lot de très belles taies d'oreillers, qualité "Princess" sur fond blanc imprimées rose-bleu-jaune. Largeur 42 pouces.
Régulier : 59¢ chacune
SPECIAL SOUS-SOL — CHACUNE
3 pour **$1.00**

ETOFFES A MANTEAU

Choix de fins de lignes, très belle qualité, toutes couleurs et tissages divers.
Rég. $2.98 à $6.98
SPECIAL SOUS-SOL **$1.98**

FLANELLETTE IMPRIMEE

2,000 verges de flanellette imprimée sur fond blanc, rose et bleu. Motifs enfantins.
Rég. : 69¢ la vge
EXTRA SPECIAL **39¢**

SERVIETTES D'INVITES

Dimensions: 14 x 28. Choix de couleurs unies ou rayées, ratine absorbante épaisse.
Rég. : 29¢ à 39¢
EXTRA SPECIAL **19¢**

BROADCLOTH IMPRIME

36 pouces de largeur, garanti lavable. choix de dessins pâles et foncés.
Rég. : 59¢ et 49¢
Spécial pour écouler chacun **35¢**

REPP A DRAPERIE

Toutes nos fins de pièces. Coupons de 2 à 15 verges, beaux dessins. Arnel. Largeurs: 45 et 48 pouces.
Rég. : $1.98 à $3.98
POUR ECOULER AU SOUS-SOL **98¢**

TAPIS ORLON

Descente de lit en orlon lavable à la machine, dans les teintes: Royal-Olive-Saumon - Jaune - Blanc - Brun -Rose. Grandeur: 24 x 36.
Régulier : $7.35
Spécial de janvier **5.95**

TABLE à DEBARRAS

Voici la table toujours populaire pour les personnes qui veulent économiser. Nous avons ajouté, cette année, une foule de lignes, qui sont de première qualité, et que nous avons coupées en longueur de robes pour faciliter la vente.

TOILE — COTON IMPRIME — COTON JACQUARD — SATIN
SOIE SURAH — SOIE IMPRIMEE — BROCARD
TOUTES CES MARCHANDISES POUR ETRE VENDUES A LA VERGE

19¢ 39¢ 59¢

Porte-monnaie français — Tout cuir veau et vernis

ORDINAIRE MENT : $6.95
Mesdames, remarquez le très bas prix de ce porte-monnaie français... Choisissez-le en cuir véritable, au fini très durable. Noir, brun. Long. 10 pouces. Hâtez-vous! **3.95** ch.

TOUTES 95" DE LONGUEUR — EPARGNEZ 50%

DRAPERIES prêtes à poser

Plusieurs modèles à exemplaires uniques, 95" de longueur. Draperies en tissus tels que fibre de verre, "hopsacking", viscose, damassé jacquard. Quantités restreintes.
2 laizes 48" de largeur, rég. : $9.98 — SPECIAL **5.98** pre

Sacs sport, spacieux en beau cuir et à rabais de plus de 25%

Sacs légers, faciles à entretenir et assez spacieux pour utiliser partout. Sacs doublés et compartiments glissière. Modèles d'une riche texture, ce sont vraiment des compléments élégants à toute garde-robe sport. Noir, brun foncé ou brun moyen.
Prix courant : $9.95 **6.99**

Pour enjoliver vos fenêtres à prix de rabais

Plastique à rideaux
Largeur 36 po.
Draperies et rideaux de douches. Choix de dessins et fond de couleur. Rég. : 59c
SPECIAL **29¢**

Jute à draperies
Largeur 40 po.
12 teintes
Régulier : $1.49
Spécial de janvier **79¢**

Coton de qualité, 120 fils

Draps et taies de fabrication canadienne, coton blanc excellente qualité (120 fils au pouce carré). Pré-blanchis, prêts à servir. Ourlets piqués pour plus de résistance à l'usage.

Taies 42"
rég. $1.89 pai. **1.17** pai.

Draps plats
Rég. : $2.77 à $3.97 chacun **2.47** ch.

Housses à matelas

Housse de coton non blanchi, mais qui deviendra vite blanc au lavage.
Simple — — — — — — Rég. $3.49
Lit ¾ — — — — — — Rég. $3.98
Double — — — — — — Rég. $4.29
SPECIAL DE JANVIER
$2.98 - $3.59

Housses d'oreillers

En coton blanc avec fermeture à glissière — Régulier : 79¢
SPECIAL DE JANVIER
49¢

Draps imprimés — Qualité HOMESTEAD

DESSINS 1966 — STYLE RENAISSANCE ET SPRINGTIME

Grandeur 81 x 100
Rég. : $5.95 — Spécial **4.79**

Grandeur 72 x 100
Rég. : $5.50 — Spécial **3.99**

Grandeur 54 x 75
Rég. : $5.95 — Spécial **4.75**

Grandeur 39 x 75
Rég. : $5.50 — Spécial **3.99**

MESDAMES ! Voici une occasion unique de vous procurer de magnifiques

SERVIETTES CALDWELL

Confort de grand luxe en même temps une apparence attrayante dans la salle de bain, la chambre des invités. Nuances bon teint, motif damier sur fond blanc.

Pour le bain
22 x 42 chacune
Régulier : 98¢ **79¢**

Pour la toilette
15 x 25 chacune
Régulier : 59¢ **49¢**

1805 des CASCADES — LE PLUS GRAND CHOIX DE TISSUS IMPORTES — **SAINT-HYACINTHE**

DEBARBOUILLETTES

Jaune pétale, brun chocolat, aqua, vert, jade, rose canadien et beige.
Gr. : 12 x 12
Rég. : 29c **22c**

20 x 40
Rég. : $1.19
SPECIAL **59c**

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

POINTS DE VUE FEMININS — JEUDI 26 JANVIER 1967

Mlle Monique Tanguay proclamée reine du carnaval de Saint-Pie

Saint-Pie, 23, (Spéciale)

Mlle Monique Tanguay a été couronnée reine du carnaval d'hiver de Saint-Pie de Bagot, dans la soirée de samedi dernier.

Elle remplace à ce titre Mlle Céline Ravenelle, reine de 1966 qui déposa sur sa tête la couronne symbolisant son règne.

Le carnaval de Saint-Pie se continuera jusqu'au 4 février.

La princesse de cette année, qui accompagnera la Reine dans ses déplacements et aux manifestations où elle sera la vedette, est Mlle Madeleine Désilets.

Dans le cortège qui précéda le couronnement, Mlle Tanguay était accompagnée de son prince consort, M. Jacques Jodoin, précédée d'un page et d'une bouquetière, les jeunes Yves Bergeron et Sylvie Tanguay.

Venaient ensuite Mlle Céline Ravenelle, reine de l'an dernier, et son prince consort, M. Robert Brodeur; la princesse Madeleine Désilets et M. Roger Soly; M. Laurent Tétreault, maire suppléant du village de Saint-Pie, et Mme Tétreault; M. Gérard Saint-Jacques, maire de la paroisse, et Mme Saint-Jacques; M. Louis-Philippe Piché, président de la Commission scolaire locale, Mme Piché; M. l'abbé Georges-Edouard Brosseau, curé de la paroisse, et son vicaire, M. l'abbé Roland Bibeau; le R.F. Jean-Denis Poirier, directeur du collège et le R.F. Omer Forcier, ancien directeur; M. Gérard Saint-Pierre, président de l'Amicale des anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur, à Saint-Pie et Mme Saint-Pierre.

L'animateur de la soirée était M. Jean-Paul Beaudry.

De nombreux cadeaux furent offerts aux deux reines et à la princesse.

Mlle Tanguay reçut entre autres choses: un coffre de cèdre, don de l'Amicale, une étole de fourrure, don de la maison Laflamme de Saint-Hyacinthe; un séchoir à cheveux, don de Léon Brouillette, de Saint-Hyacinthe; un coffret à bijoux comprenant une épinglette avec boucles d'oreilles, de M. Denis Roy; un ensemble de toilette, don du maire du village de Saint-Pie, M. Bernard Proulx; un vase en verre taillé, du maire suppléant de Saint-Pie, M. Laurent Tétreault; un pendentif avec camée, du maire de la paroisse de Saint-Pie, M. Gérard Saint-Jacques.

Mlle Françoise Jetté est élue marguillier à N.-Dame-du-Rosaire

Mlle Françoise Jetté, infirmière, a été élue marguillier de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire.

Et ce, depuis la dernière réunion des marguilliers de la fabrique, la semaine dernière.

M. Maurice Bonin, directeur-propriétaire du *Marché Bonin*, fut élu en même temps.

L'une et l'autre remplacent MM. Paul-Emile Chagnon et Ubald Leblanc, qui avaient terminé leurs mandats.

Le festival de Saint-Joseph a commencé hier

Le carnaval d'hiver de Saint-Joseph-sur-Yamaska a commencé hier mercredi, et il se poursuivra jusqu'à dimanche.

Ce soir, deux joutes de hockey pour les catégories midget et joueurs à la retraite.

Vendredi soir à 7 h. 30, joute de hockey entre filles, suivie d'une joute de ballon-balai à 9 heures.

Dans l'après-midi de samedi, courses d'autos-neige (ski-doos) et joute de hockey entre deux équipes surprises.

Le soir, danse au sous-sol de l'église avec deux orchestres.

Dimanche après-midi, à deux heures, une grande parade partira du pavillon des loisirs.

Dans le défilé, on retrouvera la Reine, les duchesses, le maire, les conseillers, la fanfare.

Un goûter sera ensuite servi au sous-sol de l'église.

Le souper des Filles d'Isabelle: une réussite

Les Filles d'Isabelle du Cercle Christ-Roi de Saint-Hyacinthe remercient tous ceux qui contribuèrent à la réussite de leur souper aux fèves, samedi dernier au sous-sol de la cathédrale. Quelque 400 personnes y assistèrent. Les prix de présence furent gagnés par Mme Marie-Claude Meunier, de Saint-Charles-sur-Richelieu, et Mlle Paule Durocher, S.-Joseph-sur-Yamaska.



Une de ces jolies personnes sera élue Reine du carnaval de Saint-Joseph-sur-Yamaska, au cours d'une soirée de couronnement qui se déroulera samedi soir 28, au sous-sol de l'église paroissiale. De gauche à droite: Mlles Rachel Robichaud, Ginette Dubreuil, Lise Larocque, Francine Laliberté.

(Raymond Bélanger)

La musique

Impressions, en marge du récital de Diane Mauger

par Micheline Ouellet

La pianiste Diane Mauger excelle dans l'exécution et l'interprétation des pièces romantiques.

C'est chez elle un trait caractéristique, que ses auditeurs notèrent une fois de plus à son récital de jeudi dernier à Saint-Hyacinthe, sous les auspices des Jeunesses musicales.

Elle paraît insurpassable dans l'ordre du style romantique, y fait preuve d'une technique et d'une musicalité hors du pair.

Les cinq premières **Etudes symphoniques** et **Final** de Schumann en témoignent de façon totale.

De ton religieux d'abord, les études deviennent bientôt martiales, imposantes, volontaires, fantaisistes parfois, sans pour cela cesser d'être rythmées, un peu saccadées même, pour paraître enfin se perdre dans un lointain imprécis.

L'intensité d'expression est remarquable jusqu'à la fin, et elle fait preuve d'un jeu énergique dans le **Final** pompeux et difficile.

La pianiste exploite à fond cette pièce de Schumann.

Les sonates en sol mineur et si bémol majeur, de Dominico Scarlatti, premières pièces de son programme, revèlent chez l'artiste un jeu sobre et clair, au rythme senti.

La sonate opus 31, no 3 en quatre mouvements de Beethoven, une des premières de la seconde période du musicien allemand devenu, viennois, suit le style italien.

C'est dans la Romance, ou troisième mouvement, que Mlle Mauger se signale par la justesse d'expression des passages romantiques et des phrases où transparaissent des accents de révolte.

La Gigue, quatrième mouvement où foisonnent de complexes passages

(Suite à la page 17)

Qui sera élue Reine du Hockey à L'Ange-Gardien ?

L'Ange-Gardien, 23, (Spéciale)

Les jeunes gens de L'Ange-Gardien de Rouville, entendent couronner cette année une Reine du Hockey dans leur paroisse.

Quatre candidates sont pour l'instant sur les rangs: Mlles Madeleine Mercure, Claudette Ménard, Hélène Vadnais, Jacqueline Pelletier.

On attend avec hâte le nom de l'élue, qui sera couronnée dans la soirée de samedi 18 février, à la salle de l'Ecole Jean XXIII.

L'idée d'une Reine du Hockey fut mise de l'avant par le *Klang des 15-20*, de l'Oeuvre des Loisirs de L'Ange-Gardien.

Mme W. Desmarais est décédée hier à l'âge de 92 ans

Mme Wilfrid Desmarais, née Rose-Anna Rheault, de cette ville, est décédée hier (mercredi) à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 92 ans.

Outre son époux, elle laisse trois fils et deux filles: Jules, Saint-Joseph-sur-Yamaska; Jean-Louis, Saint-Hyacinthe; Anthime, Douville; Mme Gérard Ricard (Lucienne), Montréal; la R. S. Cécile Desmarais, des Soeurs de la Charité, Saint-Hyacinthe.

Les funérailles, sous la direction de la maison *Ubald Lalime*, auront lieu samedi matin à 10 heures à la cathédrale.

Trois conférenciers à la réunion de l'APM Assomption de N.-Dame

L'Association Parents-maîtres de la paroisse de l'Assomption de Notre-Dame tiendra une réunion à l'école Assomption (filles), mardi 31 janvier, à 8 heures du soir.

De courtes conférences seront prononcées par MM. Joffre Charpentier, principal de l'école Ste-Sacrement, auteur des *Activités positives des associations Parents-maîtres*; Jacques Meunier, responsable de l'éducation pour les Caisses populaires de la région de Saint-Hyacinthe; Roger Gagnon, directeur-général du Bureau des études de la Régionale Yamaska.

Catéchèse pour adultes

Le mariage-sacrement diffère-t-il du mariage selon la nature?

La dernière rencontre de catéchèse pour adultes envisagea le mariage comme institution humaine et naturelle.

Il y a dans le monde beaucoup d'athées, de païens, qui se marient sans l'intervention d'un ministre du culte et en dehors de références à une croyance surnaturelle.

Leur mariage est authentique, bien que de seul ordre profane.

On dit qu'il est naturel: il a ses lois, ses exigences, conformes à la nature telle que la voit l'esprit humain.

Ce mariage implique qu'un homme et une femme s'engagent à vivre ensemble pour toujours, afin de s'entraider, se rendre heureux dans l'amitié partagée, assurer l'éducation des enfants, fruits de leur amour.

Le mariage naturel est indissoluble.

Autrement, de graves désordres en résulteraient pour la société: une menace constante pour l'amour et la paix des époux, un grand risque pour l'éducation des enfants.

Le mariage sacrement impose-t-il d'autres obligations que celles du mariage naturel?

Les perspectives et les motivations sont-elles les mêmes?

Le sacrement modifie-t-il la structure du mariage qui existait comme institution naturelle avant le Christ, ou nous la fait-il voir sous un autre éclairage?

Catéchètes et participants apporteront réponse à ces questions, aux problèmes nouveaux que la vie conjugale pose aux chrétiens d'aujourd'hui à la prochaine rencontre de catéchèse pour adultes, lundi soir 30 janvier, à l'Ecole Raymond.

On commence à 8 heures et demie.

Carnet Mondain

Samedi 21 janvier, à l'église du Sacré-Coeur, était bénit le mariage de Mlle Claudette Deslauriers, fille de M. et Mme Albert Deslauriers, à M. Henri-Paul Bourgeois, de Sainte-Rosalie, fils de M. et Mme Louis-Philippe Bourgeois. Une réception eut lieu à l'auberge *La Petite Canadienne* à Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. Les nouveaux époux partirent en voyage dans le Nord. Ils habiteront la ville à leur retour.

A Saint-Joseph

Mme Georges Tanguay, présidente des femmes conservatrices

Mme Georges Tanguay a été élue présidente de la division féminine de Saint-Joseph-sur-Yamaska, de l'Association Progressiste-Conservatrice de la circonscription de Saint-Hyacinthe-Bagot.

L'élection eut lieu samedi dernier.

Son nom fut proposé par Mme Dorio Brodeur, appuyée de Mme Gaston Côté, et elle fut déclarée élue sans opposition.

Quelque 80 personnes étaient présentes, réunies pour rendre un hommage particulier à M. et Mme Tanguay, qui se dévouent sans compter pour la cause conservatrice, depuis des années.

A la table d'honneur: M. Théo. Ricard, député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes, et Mme Ricard; M. Jean-Louis Chicoine, ex-président de l'Association susdite dans la circonscription, et Mme Chicoine; M. Georges Messier, maire de Saint-Joseph, qui présidait l'assemblée, accompagné de Mme Messier; Mlle Marguerite Lavallée, secrétaire.

Un cadeau-souvenir fut remis à M. et Mme Tanguay, tandis qu'une gerbe de fleurs était présentée à Mme Ricard.

Mlle Lise Ricard élue reine du carnaval d'Acton Vale

Acton Vale, 23, (Spéciale)

Mlle Lise Ricard a été élue reine du carnaval d'hiver d'Acton Vale, l'emportant sur ses deux rivales, Mlles Céline Tourigny et Nicole Brault.

Elle remplace Mlle Pauline Demers, reine de 1966.

Sa proclamation et son couronnement eurent lieu dimanche dernier, au cours d'une soirée animée par MM. André Breton et René Ouellette, du poste CHLT-TV, de Sherbrooke.

Mlle Ricard vendit plus de 800 livrets de billets, pour le tirage au sort d'un gros lot qu'offrirent ensemble les marchands de la ville d'Acton Vale.

Ce gros lot a une valeur de $400.

Selon la tradition, de nombreux cadeaux furent offerts à la nouvelle Reine, qui aura comme prince consort, jusqu'à la fin du carnaval, M. Gaétan Chevanelle.

Le carnaval de cette année avait été organisé par MM. Michel Favreau, président; Marc Roy, vice-président; le R. F. Anatole Mathieu, s.c., trésorier-animateur; le R. F. Gérald Larivière, animateur adjoint; MM. Claude Dumaine, secrétaire; Jean-Guy Daragon, Roger Bisaillon, Claude Archambault, Guy Charlebois et Jacques Coutu.



Mlle Manon Létourneau, fille de feu Arthur Létourneau et de Mme Létourneau (Yvette Gingras), de cette ville, épousait dernièrement à Barcelone (Espagne) M. Antonio Blanch, ingénieur métallurgiste, fils de M. Roberto Blanch, industriel, de Barcelone.

Mlle Josée Ménard veut devenir reine à S.-Paul d'Abootsford

Saint-Paul, 21, (Spéciale)

Mlle Josée Ménard, étudiante à l'Hôpital Général de Saint-Hyacinthe, où elle est à se spécialiser en rayons-X, sera l'une des candidates au titre de reine de la Ligue de Hockey des Monts, de Saint-Paul d'Abbotsford.

Il faut dire qu'elle est originaire de l'endroit.

Agée de 19 ans, elle est une ancienne élève du couvent de la Présentation-de-Marie, à Saint-Césaire de Rouville, et de l'Ecole secondaire du Sacré-Coeur à Granby, où elle termina sa 12e année pre-universitaire.

Les noms des autres candidates seront révélés plus tard.

Trois candidates au titre de Reine, à Saint-Césaire

Saint-Césaire, 23, (Spéciale)

Les duchesses du carnaval d'hiver de 1967, à Saint-Césaire de Rouville, ont été choisies: Mlles Nicole Viens, Diane Gaboriault, Johanne Casavant.

C'est l'une d'elles qui sera proclamée et couronnée Reine du carnaval, à une date prochaine.

M. Rémi Tardif est cette année président du carnaval de Saint-Césaire.

Il a comme aides Mme Royal Lebleu, Mlles Nicole Gaboriault et Monique Gingras, MM. Jean-Guy Leroux, Marcel Girard, Gérard Denicourt, Gaston Gilbert, Rosaire Jubinville, Yves Bienvenue.

BIENTOT MAMAN?
alors vite à
La cigogne
VETEMENTS DE MATERNITE ET DE BEBE
Mme Cécile Girard, prop
Sous-sol édifice Cusson
1626, rue des Cascades
Tél.: 773-8164
Saint-Hyacinthe, P.Q.
j.n.o.

De tout, et toujours du bon, à bas prix
BISCUITERIE JANO Enr.
1980, rue des Cascades — Tél.: 773-2641
(face à la Penman's)

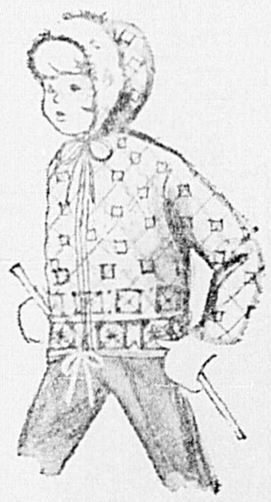


IRENEE JUBINVILLE, prop.
Ouvert dimanche de 10 hres a.m. à 1 hre p.m.
Le jeudi soir jusqu'à 10 heures

SPECIAL
BISCUITS VIAU
Secs, champagne, village, petit beurre, gingembre, au thé, sandwich-gâteaux aux fruits "costade-cream", coco-sondwich
3 lb 89¢

Biscuits brisés de Lido ou David — A la caisse — lb 15c
"Peanuts" brunes, blanches ou en écales — 3 lbs $1.
EXTRA SPECIAL
Chocolats tuques, à la vanille ou assortis
Achetez deux livres et recevez une autre livre gratuite
Ce qui fait 3 lbs pour 98c
Bonbons importés 10 variétés — lb 49c
PATISSERIE — Nos très bonnes tartes toutes les sortes à votre choix, aux pommes, cerises, bleuets, noix, fraises, etc.... 2 pour 79c
Beau choix de coeurs, pour la S.-VALENTIN remplis de chocolats *Smiles N' Chuckles* assortis, ou boîtes de fantaisie, etc..., etc...
Emballage gratuit

LIQUIDATION COMPLÈTE



Pyjamas — pour garçons, 2 à 6 (x) ans
Coton, frippé, flanellette
REGULIER: $2.98 — SPECIAL $1.79

Pyjamas pour filles, 1 à 14 (x) ans
Capri — Baby Doll, long
Coton, frippé, flanellette
REGULIER: $2.98 — SPECIAL $1.89
REGULIER: $1.98 — SPECIAL $1.00

Pantalons pour bébés L - XL - King-Size
Corduroy, suède
REGULIER: $2.98 — SPECIAL $1.49



Pantalons pour filles, 4 à 14 (x) ans
REGULIER SPECIAL — REGULIER SPECIAL
Twill doublé, 2.98 1.99 — Suède — — 3.69 2.59
Lainage — 7.49 3.99 — Corduroy — 3.59 2.49

Habits pour garçons, 2 à 6 (x) ans
Comprenant chemise, veston et pantalon
REGULIER: $4.98 — $5.98 — $6.98
SPECIAL $2.00 $3. $4. $5.

En visitant notre magasin vous trouverez plusieurs autres spéciaux

AU ROYAUME DES ENFANTS Enr.
1729, rue des Cascades — Saint-Hyacinthe — Tél.: 774-4488

Boutique Mirelle Brassard
1336, rue des Cascades — Saint-Hyacinthe — Tél.: 773-9370
et chez Vic Deschênes
580, rue de l'Hôtel-Dieu — Saint-Hyacinthe — Tél.: 774-7834

Notre GRANDE VENTE D'ECOULEMENT se continue
Vous avez le privilège de profiter des bas prix dus à notre déménagement
Robes d'été et de printemps
Valeur régulière: de $20. à $70.
$1.00 et $5.00
Robes dans les demi-points
Tailles: 16½ à 22½
Manteaux d'hiver à $25.
Valeur régulière: de $80. à $200.
Manteaux de suède à $60.
Tailleur pour le printemps
Régulier jusqu'à $80.
réduit à $15.00

LE COURRIER télévision

MONTREAL 2

SAMEDI, 28 janvier

8.30 Musique
9.15 Cours universitaire
10.00 Cours universitaire
10.45 Cours universitaire
11.30 Tour de terre
12.00 Pépinot
12.30 Viens voir
1.00 Tennis
1.45 Les 4 Saisons
2.00 Elles
3.00 Bob Morane
3.30 Cent millions de...
4.00 L'enfant du cirque
4.30 Images en tête
6.30 Télejournal
6.45 Langue vivante
7.00 Match sur roulettes
7.30 Suivez cet homme
8.00 Fernand Gignac
8.30 Soirée du hockey
10.15 Les Couche-tard
10.45 Club du piano
11.00 Telejournal
11.15 Nouvelles du sport
11.30 Cinema

DIMANCHE, 29 janvier

8.30 Musique
9.15 Cours universitaire
10.00 Cours universitaire
10.45 Cours universitaire
11.30 Tour de terre
12.00 Pépinot
12.30 Viens voir
1.00 Tennis
1.45 Les 4 Saisons
2.00 Elles
3.00 Bob Morane
3.30 Cent millions de...
4.00 L'enfant du cirque
4.30 Cinema du samedi
6.00 Film
6.30 Telebulletin
6.45 Météo
6.50 Edition sportive
7.00 Soirée canadienne
8.00 Fernand Gignac
8.30 Soirée du hockey
10.15 Les Couche-Tard
10.45 Ils chantent en...
11.00 Telejournal
11.20 Supplement region.
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Cinéma 7

LUNDI, 30 janvier

9.00 Musique
10.00 Le Roman de la
10.30 La Souris verte
10.45 Poly
11.00 Inspec. Leclerc
11.30 Long métrage
1.05 Télejournal
1.15 Cinéfeuilleton
1.30 Long métrage
3.00 Femme d'aujourd'
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.00 L'Agent Sans-secret
5.30 Les Croquignoles
6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Télejournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Adèle
8.00 Les Belles histoires
8.30 Mission impossible
9.30 Tous pour un
10.00 Bonheur des autres
10.30 Caméra 67
11.00 Le Télejournal
11.20 Supplément région.
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Les Incorruptibles

MARDI, 31 janvier

9.30 Musique
10.30 La Souris verte
10.45 Alphabet en image
11.00 Côte d'Azur
11.30 Long métrage
1.05 Télejournal
1.15 Ciné-feuilleton
1.30 Long métrage
3.00 Femme d'aujourd'
4.00 Bobino
4.30 Boite à Surprise
5.00 Les Cadets de la
5.30 La vie qui bat
6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Télejournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Du côté de Québec
8.00 Minute papillon
8.30 Batman
9.00 Rue des pignons
9.30 Moi et l'autre
10.00 Dossiers Picasso
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément région.
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Ciné-Club

MERCREDI, 1er février

9.30 Musique
10.30 La Souris verte
10.45 Sautatic
11.00 Petit théâtre
11.30 Long métrage
1.05 Téléjournal
1.15 Ciné-feuilleton
1.40 Long métrage
3.00 Femme d'aujourd'
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.00 Monsieur Pitou
5.30 Richard, coeur de..
6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 L'Ile au Trésor
8.00 Sentième-Nord
8.30 Ciné du mercredi
10.15 Tirez au clair
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément région.
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Les Intrépides

JEUDI, 2 février

9.00 Musique
10.00 Télévision scolaire
10.30 La Souris verte
10.45 Saturnin
11.00 Trésor des treize
11.30 Long métrage
1.00 Téléjournal
1.15 Ciné-feuilleton
1.30 Long métrage
3.00 Femme d'aujourd'
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.00 Guillaume Tell
5.30 Bidule Tartamacadam
6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 L'extravaga. Lucie
8.00 Sauve qui peut
9.00 Age tendre
10.00 Vivre
10.30 Canada Express
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément région.
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Chapeau melon et

VENDREDI, 3 février

9.30 Musique
10.30 La Souris verte
10.45 Contes d'entants
11.00 Grande aventure
11.30 Long métrage
1.05 Téléjournal
1.15 Ciné-feuilleton
1.30 Long métrage
3.00 Femme d'aujourd
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprise
5.00 Roquet belles oreil.
5.30 Rue de l'Anse
6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Atome et Galaxies
8.00 Joyeux naufrages
8.30 Cinéma internation
10.15 Votre choix
10.45 Politique provin.
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément région.
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Cinéma

SHERBROOKE 7

SAMEDI, 28 janvier

9.15 Cours universitaire
11.30 Tour de terre
12.00 Pepinot
12.30 Viens voir
1.00 Epee de Florence
1.30 Les 4 justiciers
2.00 Elles
3.00 Bob Morane
3.30 Cent millions de
4.00 L'enfant du cirque
4.30 Cinema du samedi
6.00 Film
6.30 Telebulletin
6.45 Météo
6.50 Edition sportive
7.00 Soirée canadienne
8.00 Fernand Gignac
8.30 Soirée du hockey
10.15 Les Couche-Tard
10.45 Ils chantent en...
11.00 Telejournal
11.20 Supplement region.
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Cinéma 7

DIMANCHE, 29 janvier

9.15 Cours universitaire
11.30 Jour du Seigneur
12.30 Lecture pour tous
1.00 Panorama
1.30 Les travaux et les
2.00 Grandgallo et petit
2.30 Vagabond
3.00 Du sport et des...
4.00 Partout
4.30 M. et Mme Détect.
5.00 De plus près
5.30 Heure des quilles
6.30 Expo 67
7.00 Walt Disney
8.00 Beaux dimanches
9.30 Beaux dimanche
10.00 Conférence de...
10.30 Le prof. Guillemin
11.00 Télejournal
11.15 Sports-dimanche
11.30 D'hier à demain

LUNDI, 30 janvier

8.00 Le reveille-matin
8.30 Pipe de plâtre
9.00 Toast et café
10.00 Roman la science
10.30 La souris verte
10.45 Poly
11.00 Ton-Ton Bon-Bon
11.30 Détective internat.
12.00 A la catalogne
12.30 Première édition
12.45 Météo
12.50 Midi-sport
1.00 Le coq au 7
2.00 Ecran féminin
3.00 Femme aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprises
5.00 Fourmi atomique
5.30 Mon dentiste
5.45 En coulisse
6.00 Avec Roger Miron
6.30 Telebulletin
6.45 La metec
6.50 Edition sportive
7.00 Jeunesse aujourd.
8.00 Les belles histoires
8.30 Mission impossible
9.30 Tous pour un
10.00 Le bonheur des...
10.30 Caméra 67
11.00 Telejournal
11.20 Supplément région.
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Cinéma 7

MARDI, 31 janvier

8.00 Le réveille-matin
8.30 Pipe de Plâtre
9.00 Toast et café
10.00 Musique '66
10.30 La souris verte
10.45 Alphabet en image
11.00 Ton-Ton Bon Bon
11.30 L'homme invisible
12.00 Relevez les manch.
12.30 Première édition
12.45 La météo
12.50 Midi sport
1.00 Le coq au 7
2.00 Ecran féminin
3.00 Femme aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprises
5.00 TV jeunesse
5.30 La vie qui bat
6.00 Les capables
6.30 Telebulletin
6.45 La metec
6.50 Edition sportive
7.00 Derrière chez-nous
7.30 Adam ou Eve
8.00 Minute, papillon
8.30 Batman
9.00 Rue des pignons
9.30 Moi et l'autre
10.00 Ma sorcière
10.30 Cré Basile
11.00 Telejournal
11.20 Supplément région.
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Cinema 7

MERCREDI, 1er février

8.00 Le reveille-matin
8.30 Pipe de plâtre
9.00 Toast et café
10.00 Musique '66
10.30 La souris verte
11.00 Poly
11.30 Ici Interpol
12.00 Guitares et chanso.
12.30 Prem. édition.
12.45 La météo
12.50 Midi sport
1.00 Le coq au 7
2.00 Ecran féminin
3.00 Femme aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprises
5.00 Match étudiant
5.30 Sentinelle de l'air
6.00 Avec Lévis
6.30 Telebulletin
6.45 Météo, sport
6.50 Edition sportive
7.00 D.D.T.
7.30 Les arpents verts
8.00 7e nord
8.30 Ciné du mercredi
10.15 Tirez au clair
11.00 Télejournal
11.20 Supplément région.
11.30 Nouvelles du sport
11.35 As des quilles

JEUDI, 2 février

8.00 Le reveille-matin
8.30 Pipe de plâtre
9.00 Toast et café
10.00 Télévision scolaire
10.30 La souris verte
10.45 Saturnin
11.00 Ton-Ton Bon-Bon
11.30 Aventures
12.00 Découvertes
12.30 Première édition
12.45 Météo
12.50 Midi sport
1.00 Le coq au 7
2.00 Ecran féminin
3.00 Femme aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprises
5.00 TV jeunesse
5.30 La vie qui bat
6.00 Les capables
6.30 Telebulletin
6.45 La metec
6.50 Edition sportive
7.00 Derrière chez-nous
7.30 Adam ou Eve
8.00 Minute, papillon
8.30 Batman
9.00 Rue des pignons
9.30 Moi et l'autre
10.00 Ma sorcière
10.30 Cré Basile
11.00 Télejournal
11.20 Supplément région.
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Cinema 7

VENDREDI, 3 février

8.00 Le reveille-matin
8.30 Pipe de Plâtre
9.00 Toast et café
10.00 Musique '66
10.30 La souris verte
10.45 Contes d'entants
11.00 Ton-Ton Bon-Bon
11.30 Relevez
12.00 Devinez juste
12.30 Première édition
12.45 Météo
12.50 Midi sport
1.00 Le coq au 7
2.00 Ecran féminin
3.00 Femme aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boite à surprises
5.00 Match étudiant
5.30 Sentinelle de l'air
6.00 Avec Lévis
6.30 Telebulletin
6.45 Météo, sport
6.50 Edition sportive
7.00 A controverse
7.30 Echec et mat
8.30 Cinema internation
10.15 Votre choix
10.45 Politique
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément région.
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Cinema 7

MONTREAL 10

SAMEDI, 28 janvier

8.00 Mire, musique
8.30 Sir Lancelot
9.00 Le Virginien
10.30 Hommes volants
11.00 La roulette du gros
12.00 Cine-midi
2.30 Sur le matelas
3.00 Cine-samedi
4.30 Homme invisible
5.00 Rampe sportive
5.30 C'est arrivé cette
6.00 Mon pays mes am.
6.30 Comment, pourquoi
7.00 Jeunesse d'autour.
8.00 Les arpents verts
8.30 Grands spectacles
10.15 L'homme à la cara
10.45 Dernière heure
11.00 La ronde des sports
11.10 Cinema
12.40 Dernière édition
12.45 Fermeture

DIMANCHE, 29 janvier

9.30 Mire, Musique
10.30 Psychologie vivante
11.00 Bonne journee
12.00 Terre des hommes
12.30 Le coin du disque
1.00 Hommes de l'avenir
1.30 Arrêt
2.30 Cine-dimanche
4.30 Tele quilles
5.30 Voici l'expo
6.00 P'tits bonshommes
6.30 Music-hall Catelli
7.00 Cine-spectacle
8.30 Formi formidable
9.00 Le Baron
10.00 La belle époque
10.30 Mon coeur est un
10.45 Dernière heure
11.00 Ronde des sports
11.10 Franc parler
12.10 Cinema
1.40 Dernière édition

LUNDI, 30 janvier

7.30 Mire, musique
8.00 Metro matin
8.45 30-24-36
9.00 Toast et café
10.00 Minute d'argent
10.30 A votre service
11.05 Super Bingo
11.15 L'école du bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Le grand manitou
12.00 Deuxième édition
12.15 Cine-roman
12.30 Cine-midi
2.00 Eternel amour
2.30 Cine-lundi
4.15 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine
5.30 Escadrille sous-ma.
6.00 Télé-metro
6.30 Sports-images
6.50 Télé-metro
7.00 Dernière heure
7.15 Télé-metro
7.30 L'homme à la Rolls
8.30 Ma Sorcière bien-
9.00 Bon anniversaire
9.30 Gags à Gogo
10.00 Relevez les manchet
10.30 Venez chez moi
10.45 En première page
11.00 Ronde des sports
11.10 Cinema
12.30 Dernière édition

MARDI, 31 janvier

7.30 Mire, musique
8.00 Métro matin
8.45 30-24-36
9.00 Toast et café
10.00 Minute d'argent
10.30 A votre service
11.05 Super Bingo
11.15 L'école du bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Le grand manitou
12.00 Deuxième édition
12.15 Cine-roman
12.30 Cine-midi
2.00 Eternel amour
2.30 Cine-mardi
4.15 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine
5.30 Fusee XL5
6.00 Tele-metro
6.40 Sports-images
6.50 Tele metro
7.00 Dernière heure
7.15 Tele-metro
7.30 Le Saint
8.30 Cré Basile
9.00 Decouvertes '66
9.30 Maman bagnole
10.00 Plaza fortune
10.45 En première page
11.00 Ronde des sports
11.10 Cinéma
12.30 Dernière édition

MERCREDI, 1er février

7.30 Mire, musique
8.00 Bonne journee
8.45 30-24-36
9.00 Toast et café
10.00 Vedette mystere
10.30 A votre service
11.05 Super Bingo
11.15 L'école du bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Le grand manitou
12.00 Deuxième édition
12.15 Cine roman
12.30 Cine-midi
2.00 Eternel amour
2.30 Cine-mercredi
4.15 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine
5.30 Sentinelles de l'air
6.00 Tele-metro
6.30 Sports-images
6.50 Tele-metro
7.00 Dernière heure
7.15 Tele-metro
7.30 Echec et mat
8.30 Hockey
10.00 Devinez juste
10.30 Varietes Richelieu
10.45 En première page
11.00 Ronde des sports
11.10 Cinéma
12.40 Dernière édition

JEUDI, 2 février

7.30 Mire, musique
8.00 Bonne journee
8.45 30-24-36
9.00 Toast et café
10.00 A vous de jouer
10.30 A votre service
11.05 Super Bingo
11.15 L'école du bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Le grand manitou
12.00 Deuxième édition
12.15 Cine-roman
12.30 Cine-midi
2.00 Eternel amour
2.30 Cine-jeudi
4.15 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine
5.30 Sentilles de l'air
6.00 Tele Metro
6.40 Le Monde en ski
6.55 Sports
7.00 Dernière heure
7.15 Tele metro
7.30 Adam ou eve
8.00 Enfant de coeur
8.30 Cinéma Kraft
10.00 Un peu beaucoup
10.30 L'école du bonheur
10.45 Dernière heure
11.00 La ronde des sports
11.10 Cinéma
12.30 Dernière édition

VENDREDI, 3 février

7.30 Mire, musique
8.00 Métro matin
8.45 30-24-36
9.00 Toast et café
10.00 La minute d'argent
10.30 A votre service
11.05 Super Bingo
11.15 L'école du bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Le Grand manitou
12.00 Deuxième édition
12.15 Cine roman
12.30 Cine midi
2.00 Eternel amour
2.30 Cine vendredi
4.15 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine
5.30 Super Car
6.00 Tele metro
6.40 Sports-images
6.50 Tele metro
7.00 Dernière heure
7.15 Tele-metro
7.30 En première
9.15 Ecole du bonheur
9.40 Monsieur Banane
10.00 La famille Stone
10.30 Toute la ville en
10.45 Dernière heure
11.00 La ronde des sports
11.10 Cinéma
12.30 Dernière édition

MONTREAL 6

SATURDAY, January 28

10.30 Daktari
11.30 Marine Boy
12.00 Teen '67
1.00 Three-Star Bowling
2.00 CBC Sports Presents
3.00 The Wonderful World of Golf
4.00 CBC Sports Presents
5.00 Frankenstein Jr
5.30 Bugs Bunny
6.01 This Land of Ours
6.30 Sounds '67
6.45 CBC TV News
7.00 Beverly Hillbillies
7.30 Tarzan
8.30 NHL Hockey Night
10.15 In Person
10.45 The Outdoorsman
11.00 CBC National News
11.16 Night Report
11.22 Weekend in Sports
11.29 Film Favourites
1.00 Final Report

SUNDAY, January 29

11.00 Church Service
12.00 Cuisine
12.30 Let's Talk Sports
1.00 F.D.R.
1.30 Country Calendar
2.00 Chorus, Gentlemen
2.30 Westmoreland on Vietnam
3.00 Sacred and Secular
3.30 N.F.B. Presents
4.00 Heritage
4.27 CBC TV News
4.30 Through the Eyes of Tomorrow
5.00 The Nature of Things
5.30 Hymn Sing
6.00 Walt Disney's
6.30 Sports in Plenty
6.57 CBC TV News
7.00 Hey, Landlord
7.30 Flasback
8.00 Ed Sullivan
9.00 Bonanza
10.01 Sunday : As It Would
11.00 CBC TV News
11.14 Night Report
11.20 Weekend in Sports
11.27 Cine-Camp
1.00 Final Report

MONDAY, January 30

11.25 St. Lawrence North
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.00 Communicate
4.30 The King's Outlaw
5.00 Passport to Adventure
5.30 Music Hop
6.00 It's About Time
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.24 Sports
7.30 Bon Messer's Jubilee
8.00 The Saint
9.00 Show of the Week
10.00 Front Page Challenge
10.31 The New Generation
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.35 Sports Final
11.42 Science-Fiction Theatre
1.00 Final Report

TUESDAY, January 31

11.25 St. Lawrence North
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six: Elephant Boy
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password
2.30 Coronation Street
3.30 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.00 Communicate
4.31 Mad Movies
5.00 Passport to Adventure
5.30 Music Hop
6.00 Tween Set
6.31 Evening Report
7.01 Seven on Six
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Expo '67 Report
8.00 Red Skelton Hour
9.00 Tuesday Night Drama
10.01 CBC News Magazine
10.30 The Public Eye
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.35 Sports Final
11.41 Shoestring Theatre
12.12 Parade
1.42 Final Report

WEDNESDAY, February 1

10.45 Chez Helene
11.00 Butternut Square
11.25 St. Lawrence North
11.30 Chez Hélène
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six: Elephant Boy
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.00 Communicate
4.31 Long John Silver
5.00 Passport to Adventure
5.30 Music Hop
6.00 Gilligan's Island
6.31 Evening Report
7.01 Seven on Six
7.24 Sports
7.30 Peggy Neville
7.45 Nation's Business
8.00 Green Acres
8.30 Bob Hope Theatre
9.30 Hallmark Hall of Fame
11.00 CBC TV News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.35 Sports Final
11.41 Movie Cavalcade
1.00 Final Report

THURSDAY, February 2

10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.25 St. Lawrence North
11.30 Chez Hélène
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six: Double Deception
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.00 Communicate
4.31 Mark of Zorro
5.00 Passport to Adventure
5.30 Music Hop
6.00 Reach for the Top
6.31 Evening Report
7.01 Seven on Six
7.25 Ski Report
7.30 Occasional Wife
8.00 The Man from U.N.C.L.E.
9.00 Telescope
9.30 Hogan's Heroes
10.01 Twenty Million Questions
10.30 Chansons
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Night Report
11.30 Sports Final
11.36 Thursday Showcase : Dilemma
1.00 Final Report

FRIDAY, February 3

11.00 Butternut Square
11.25 St. Lawrence North
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six : On Foot, On Horse
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.01 Communicate
4.31 The Mystery Maker
5.00 Flipper
5.30 Let's Sing Out
6.00 The Green Hornet
6.31 Evening Report
7.01 Seven on Six
7.24 Sports
7.30 Fine and Dandy
8.00 Get Smart
8.30 Tommy Hunter
9.00 Friday Night Movies
11.00 CBC TV News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.36 Time Tunnel
12.47 Late night movie
2.00 Final Report

MONTREAL 12

SATURDAY, January 28

9.00 Time Sounds
9.15 Sign on News
9.30 Thunderbirds — Color
10.00 The Mighty Hercules
10.30 Space Ghost Color
11.00 The Lone Ranger — Color
11.30 The Beatles — Color
12.00 The Munsters
12.30 Let's Find Out — Color
1.00 The Flintstones — Color
1.30 Junior 'A' Hockey
3.30 The Flying Fisherman
4.00 After Four — Colo.
4.30 Wide World of Sports
6.00 Like Young
7.00 The Jackie Gleason Show Color
8.00 Academy Performance — Color
10.00 Run for your life
11.00 The National News — Color
11.15 Pulse
11.40 Leadership Training

SUNDAY, January 29

9.00 Time Sounds
9.15 Sign on news
9.30 Woody Woodpecker — Color
10.00 Challenge and response
10.30 Teledomenica
12.30 Continental Miniature
1.00 Spectrum
1.30 Platform
2.00 Forum
2.30 Music Room
3.00 Tides and Trails
3.30 TBA
4.00 Family Theatre
4.30 Challenge
5.00 Family Affair
5.30 Challenge
5.30 Brand New scene — Color
6.00 Voyage to the bottom of the sea
7.00 The Monkees — In color
7.30 The F.B.I. — In color
8.30 I Dream of Jeannie — In color
9.00 Special: Henry V
10.00 W5
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Insight
12.10 Sign off News

MONDAY, January 30

7.30 Time Sounds
7.45 Sign on News
8.00 University of the air
7.30 Bright and Early — In color
8.30 Romper Room — In color
9.00 TV Bingo
9.30 I Love Lucy
10.00 Ed Allen Time
10.30 Magistrate's Court
11.00 Fractured Phrases — In color
11.30 Magic Tom
12.00 Cliffhanger Theatre
12.30 The Mike Douglas Show
2.00 Mr and Mrs — In color
2.30 People in Conflict
3.00 Words and Music
3.30 It's your move
4.00 Johnny Jellybean and friends
4.30 Family Theatre
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse
7.00 Batman — In color
7.30 The Lucy Show — In color
8.00 Bewitched
8.30 Andy Griffith
9.00 Country Music Hall
9.30 The Big Valley — In color
10.30 This Land is people
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Gunsmoke
11.50 Gunsmoke — Color

TUESDAY, January 31

7.30 Time Sounds
7.45 Sign on News
8.00 University of the air
8.30 Romper Room — In color
9.00 TV Bingo
9.30 I love Lucy
10.00 Ed Allen Time
10.30 Magistrate's Court
11.00 Fractured phrases — In color
11.30 Magic Tom
12.00 Cliffhanger Theatre
12.30 The Mike Douglas Show
2.00 Mr and Mrs — In color
2.30 People in conflict
3.00 Words and Music
3.30 It's your move
4.00 Johnny Jellybean and friends
4.30 Family Theatre
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse
7.00 Batman — In Color
7.30 Star Trek — Color
8.30 The Avengers — Color
9.30 Love on a rooftop — Color
10.00 I Spy — In color
11.00 The National News
11.18 Pulse
11.40 Pajama playhouse

WEDNESDAY February 1

7.30 Time Sounds
7.45 Sign on News
8.00 University of the air
8.30 Romper Room — In color
9.00 TV Bingo
9.30 I Love Lucy
10.00 Ed Allen Time
10.30 Magistrate's Court
11.00 Fractured Phrases — In color
11.30 Magic Tom
12.00 Cliffhanger Theatre
12.30 The Mike Douglas Show
2.00 Mr and Mrs — In color
2.30 People in Conflict
3.00 Words and Music
3.30 It's your move
4.00 Johnny Jellybean and Friends
4.30 Family Theatre
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse
7.00 Batman — In Color
7.30 Star Trek — Color
8.30 The Avengers — Color
9.30 Love on a rooftop — Color
10.00 I Spy — In color
11.00 The National News
11.18 Pulse
11.40 Pajama playhouse

THURSDAY February 2

7.30 Time Sounds
7.45 Sign on News
8.00 University of the air
8.30 Romper Room — In color
9.00 TV Bingo
9.30 I Love Lucy
10.00 Ed Allen Time
10.30 Magistrate's Court
11.00 Fractured Phrases — In color
11.30 Magic Tom
12.00 Cliff Hanger Theatre
12.30 The Mike Douglas Show
2.00 Mr and Mrs — In color
2.30 People in conflict
3.00 Words and Music
3.30 It's your move
4.00 Johnny Jellybean and friends
4.30 Family Theatre
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse
7.00 Batman — In Color
7.30 Star Trek — Color
8.30 The Avengers — Color
9.30 Love on a rooftop — Color
10.00 I Spy — In color
11.00 The National News
11.18 Pulse
11.40 Pajama playhouse

FRIDAY, February 3

7.30 Time Sounds
7.45 Sign on News
8.00 University of the air
8.30 Romper Room — In color
9.00 TV Bingo
9.30 I Love Lucy
10.00 Ed Allen Time
10.30 Magistrate's Court
11.00 Fractured Phrases — In color
11.30 Magic Tom
12.00 Cliffhanger Theatre
12.30 The Mike Douglas Show
2.00 Mr and Mrs — In color
2.30 People in Conflict
3.00 Words and Music
3.30 It's your move
4.00 Johnny Jellybean and Friends
4.30 Family Theatre
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse
7.00 Family Affair — In Color
7.30 Iron Horse — In Color
8.00 The CTV friday night movie
10.00 Mission impossible
[illegible]
11.40 Pajama playhouse

FILMS AU CANAL 10 CFTM-TV

VENDREDI, 27 janvier

2 h. — L'EXTRAVAGANTE MISSION
Fr. 1945. Comédie. Réalisation très moyenne. Quelques libertés. **Adultes.**
2 h. 30 — DERRIERE LA FACADE
Fr. 1939. Film policier. Interprètes de classe. Milieu dépravé. **Adultes, des réserves.**
11 h. 10 — TU SERAS REINE
Esp. 1959. Film historique. Fidèle à l'Histoire. Intéressant. Réalisation et interprétation honnête. Sentiments nobles. **Adultes et adolescents.**

SAMEDI, 28 janvier

12 h. — LA RIVIERE ROUGE
E.U. 1948. Western. Scénario bien construit. Réalisation et interprétation excellentes. Violences. **Adultes.**
3 h. — BREVES AMOURS
Fr. It. 1959. Comédie superficiel. Scénario décousu. Réalisation banale. Milieu frelaté. Amours clandestines. **Adultes, des réserves.**
8 h. 30 — NIAGARA
E.U. 1953. Drame banal et prétentieux. Belles photos. Interprétation très inégale. Liaison. Scènes suggestives. Suicide. **Adultes des reserves.**
10 h. 15 — L'HOMME A LA CARABINE
E.U. 1952. Film biographique. Etude psychologique intéressante. Réalisation soignée. Excellents interprètes. Energie, droiture. Scènes dures. **Adultes.**

DIMANCHE, 29 janvie.

2 h. 30 — AMOUR, TANGO, MANDOLINE
All. 1956. Comédie musicale. Scénario conventionnel. Réalisation médiocre. Attitudes libres. **Adultes.**
7 h. — LE DERNIER SOUFFLE
Arg. 1963. Drame de guerre. Caractères simplistes. Symbolisme forcé. Quelques scènes impressionnantes. [illegible]dur et pénible. **Adult**
12 h. 10 — LE G[illegible]SAUT
E.U. 1950. Film de guerre. Tension dramatique soutenue. Jeu sobre. Eléments psychologiques intéressants. **Adultes et adolescents.**

LUNDI, 30 janvier

12 h. 15 — VAUTRIN
Fr. 1944. Drame. Mise en scène fastueuse. Interprétation de qualité. Ambition. Crime. Personnages amoraux. **Adultes, de nettes reserves.**
12 h. 30 — TETE FOLLE
Fr. 1959. Comédie burlesque. Thème assez original. Ton criard. Annie Cordy force la note. Dialogues crus. Images osées. **Adultes.**
2 h. 30 — BRISEURS DE BARRAGES
G.B. 1954. Film de guerre. Un des meilleurs films de guerre. Sobre, viril, authentique. Courage. Vie d'équipe. **Tous.**
11 h. 10 — UN AMI VIENDRA CE SOIR
Fr. 1946. Drame. Assez bonne réalisation. Interprètes de talent. Liaison. Tenues sommaires. **Adultes.**

MARDI, 31 janvier

12 h. 30 — UNE FEMME COMME TOI
All. 1941. Comédie conventionnel. Un certain rythme. Libertinage. **Adultes, de nettes reserves.**
2 h. 30 — IL Y A DE L'AMOUR DANS L'AIR
E.U. 1952. Comédie musicale. Charme facile. Interprétation enjouée. Quiproquo sur la conduite du père. **Adultes et adolescents.**
11 h. 10 — LES CANAILLES
Fr. It. 1959. Film policier. Assez habile. Belle photo. Interprétation dans la note. Personnages amoraux. **Adultes, des réserves.**

MERCREDI, 1er février

12 h. 30 — LES FILS DES MOUSQUETAIRES
E.U. 1950. Film d'aventures. Mouvementé. Scènes spectaculaires. Libertés. **Adultes.**
2 h. 30 — LES SUSPECTS
Fr. 1957. Film policier. Réalisation adroite. Intérêt soutenu. Accent d'authenticité. **Adultes et adolescents.**
11 h. 10 — LE ROI DU TABAC
E.U. 1950. Mélodrame. Nombreux poncifs. Interprètes peu convaincants. Haine, vengeance pessimisme. **Adultes, des reserves.**

JEUDI, 2 février

12 h. 30 — FEUX CROISES
E.U. 1947. Drame policier. Réalisation et interprétation de premier ordre. Réquisitoire contre le racisme. Scènes dures. **Adultes**
2 h. — A CAUSE, A CAUSE D'UNE FEMME
Fr. 1962. Comédie policière. Humour et fantaisie. Rythme rigés. Inconduite. **Adultes, des** nerveux. Interprètes bien di-**réserves.**
2 h. 30 — ILS ONT VINGT ANS
Fr. 1950. Comédie. Film gai. Dialogue spirituel. Amitié. Allusion indulgente à des moeurs libres. **Adultes.**
8 h. 30 — TOUCHEZ PAS AUX BLONDES
Fr. 1960. Comédie policière. Confus. Manque d'invention et de vie. P. Clay est mal exploité. Milieu louche. Images et situations osées. **Adultes, des réserves.**
11 h. 10 — SON DERNIER NOEL
Fr. 1952. Mélodrame. Nombreux poncifs. Réalisation conventionnelle. Interprétation sympathique. **Tous.**

FILMS AU CANAL CBC-TV

VENDREDI, 27 janvier

8 h. 30 — MEURTRE SUR LA 10e AVENUE
Voir canal 2, vendredi 27 janvier, 8 h. 30.
11 h. 30 — TROIS DIABLES ROUGES
E.U. 1949. Film policier. Médiocre. **Adultes et adolescents.**

SAMEDI, 28 janvier

11 h. 30 — LES DEUX TIGRES
It. 1941. Film d'aventures. Réalisation médiocre d'un scénario inepte. **Adultes et adolescents.**

MARDI 31 janvier

11 h. 30 — UN COEUR PRIS AU PIEGE
E.U. 1941. Comédie. Bons passages [illegible] libres. **Adultes, des réserves.**

EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ à Radio-Canada

par PIERRE SARRAZIN

Marie-Josée Longchamps, vue dans la brousse

C'était la première fois que j'interviewais un lion. Plutôt, une jeune lionne. Ça été passionnant. Surtout que cette jeune lionne s'appelle Marie-Josée Longchamps, qu'elle n'a du lion que le tempérament bouillant et le signe du zodiaque.

Nous avions rendez-vous dans un restaurant "africanisé" de Montréal, masques de bois sculptés aux murs, gorilles empaillés dans les angles de la salle obscure, javelots et boucliers menaçants ici et là, chaises léopart et musique... de jazz ! Tout ce *qu'il faut pour converser* avec une jeune lionne enthousiaste.

Marie-Josée Longchamps, à peine débarquée de Paris où elle vient de recevoir son baptême au champagne, malgré la fatigue du voyage, garde du pétillant dans les yeux et le goût de la conversation.

Il est tout de suite question de son travail, qu'elle adore.

—Marie-Josée, vous êtes Janine Jarry dans Rue des Pignons...

—...en effet, le rôle de Janine Jarry dans le téléroman de Louis Morisset est pour moi une très enrichissante expérience. J'y découvre beaucoup, car, dans une série d'émissions comme celle-là, un personnage a le temps de changer, d'avoir différentes réactions, de passer par différents états d'âme...

—Vous avez fait d'autres émissions, au réseau français de télévision de Radio-Canada, avant Rue des pignons...

—Oui. J'ai fait de la radio, aussi. Mais à la télévision, j'ai eu l'occasion de jouer une autre Janine, dans *De 9 à 5*. J'ai aussi animé *Le Club des Jnobs*, fait quelques films et tenu un rôle dans le *Marin d'Athène*, un télé-théâtre réalisé par Jean-Paul Fugère.

—Et *Rue de l'Anse*...

—Oui, bien sûr, il y a *Rue de l'Anse*. Une très belle expérience, d'ailleurs, c'était merveilleux. Le tournage Aux Méchins, les jeunes, le langage pittoresque... j'ai beaucoup aimé.

—Mais Janine Jarry, dans *Rue des Pignons*, qu'est-ce que c'est au juste, pour vous ?

—Bien que les réactions de Janine Jarry dans certains cas ne coïncident pas avec ce que j'aurais fait, moi, dans une semblable situation, nous avons des affinités, le personnage et moi. Ce rôle me plait beaucoup. Je crois que je vais beaucoup apprendre, en tant que comédienne, dans la *Rue des Pignons*.

—Marie-Josée, est-il vrai que vous allez vous marier ?

—Oui. Gilles Mathieu (de la Butte à Mathieu, à Val-David, dans les Laurentides) et moi, nous nous marions en mai.

—Allez-vous cesser de jouer ?

—Pas du tout ! Je n'aurais pas épousé un homme", ajoute-t-elle avec un sourire en coin, "qui ne m'aurait pas permis de continuer à faire mon métier.

—Le cinéma vous tente-t-il ?

—Beaucoup. Mais je ne voudrais pas jouer n'importe quoi.

—Vous choisissez toujours ?

—C'est essentiel.

—Et au théâtre...

—J'ai joué

LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

POINTS DE VUE FEMININS

Diane Mauger fut dans son récital une révélation

Dans le cadre des concerts proposés aux Jeunesses Musicales, la jeune pianiste canadienne Diane Mauger offrait jeudi dernier,, au public de Saint-Hyacinthe, un récital composé d'oeuvres classiques, interprétées avec fougue et brio, et commentées de façon simple et instructive par Michel Dussault, pianiste lui-même, animateur de l'émission musicale télévisée "Jeunesse Oblige".

Au programme figuraient les noms de Domenico Scarlatti, Beethoven, Chopin et Schumann, tous quatre fort "classiques" si on les compare aux compositeurs beaucoup plus récents que présentera cette année Michel Dussault à la télévision.

Les oeuvres choisies, assez connues dans l'ensemble, furent d'un accès facile pour la plupart des auditeurs grâce à la présentation des divers thèmes avant l'exécution, formule excellente et chère aux Jeunesses Musicales, grâce aussi aux diverses anecdotes et précisions de Michel Dussault.

Deux sonates de Domenico Scarlatti évoquèrent l'ambiance de la cour d'Espagne, où ce compositeur italien, qui fut aussi un claveciniste éblouissant, résida pendant 25 ans; c'est ainsi que l'on y retrouve à la fois l'influence du folklore espagnol et celle des instruments les plus utilisés alors, luth et guitare.

Ces sonates, dont la première, d'allure pompeuse, s'opposait à la seconde, construite sur un rythme de danse, furent exécutées avec netteté et aisance, et la vivacité avec laquelle Diane Mauger traita cette seconde sonate convenait particulièrement bien au caractère de l'oeuvre.

La sonate opus 31 no 3 de Beethoven, pièce très belle, composée de 4 mouvements, dont une gigue finale endiablée et difficile, fut traitée avec la même vivacité, ce qui était parfait pour certains passages, entre autres pour la gigue; celle-ci, parfaitement au point quant à la technique, menée rondement dans un tempo rigoureux et interprétée avec jeunesse et énergie, fut une réussite.

Par contre, certaines parties de l'oeuvre, et spécialement le mouvement plus lent qui précède la gigue, auraient sans doute gagné à être traitées de façon plus sensible et nuancée.

Il semble, et cette impression se renouvela lorsque Mlle Mauger interpréta des extraits des Etudes Symphoniques de Schumann, que cette jeune pianiste est plus à l'aise dans les mouvements vifs, présentant des difficultés techniques à surmonter, que dans les passages calmes, demandant plus d'expression que de virtuosité.

Schumann voyait en lui-même deux personnages opposés : l'un, passionné et tourmenté, qu'il appelait Florestan; l'autre, plus rêveur, mélancolique et tendre, qu'il nommait Eusébius; c'est ce contraste qui sembla manquer un peu, dans l'interprétation des Etudes Symphoniques par Mlle Mauger.

Avec Chopin, par contre, Diane Mauger paraît se trouver dans son élément; et c'est une excellente interprétation que nous fûmes le plaisir d'écouter avec la Valse Brillante et surtout avec la Fantaisie-Impromptu, deux oeuvres construites sur le même thème : un mouvement vif, exposé avant et après un mouvement lent; la Valse fut traitée de façon "brillante", convenant bien à son caractère, et, dans la Fantaisie-Impromptu, Diane Mauger sut mettre en valeur le mouvement lent aussi bien que les mouvements vifs; sa remarquable interprétation plut beaucoup et lui valut un rappel de la part du public.

En bis, nous pûmes entendre le Clair de Lune de Debussy, clair et cristallin, ainsi qu'une autre oeuvre de Chopin : l'étude en si mineur opus 10 no 12, exprimant, dit-on, l'émotion du compositeur apprenant la prise de Varsovie par les Russes.

Mademoiselle Mauger la traita avec toute sa fougue et son énergie, alliées à un jeu agile et à une très bonne technique.

Imaginant la fatigue que peut entraîner une tournée au cours de laquelle l'on doit donner un concert presque chaque soir dans une ville différente, et s'adapter chaque fois à un nouvel instrument, nous adressons à Diane Manger et à Michel Dussault nos plus vifs remerciements.

F. Morand

Impression . . .

(Suite de la page 15)

techniques, clôtura la première partie du récital.

Mlle Mauger fit preuve d'une dextérité remarquable dans la troisième valse brillante de Chopin.

Le mouvement un peu retenu de l'accompagnement accentuait le rythme.

Quant au quatrième impromptu du même auteur, disons que Mlle Mauger le joue avec élégance, sinon l'esprit qu'on aurait souhaité.

Le public bénéficia en rappel de pièces aussi appréciées que les suivantes : le **Clair de lune de Debussy** et l'**Etude révolutionnaire** de Chopin.

Mlle Mauger en était à son premier concert au Canada en 1967, avec la tournée des JMC.

On n'est pas sans savoir qu'elle ne revint d'Europe que l'an dernier.

Il a été annoncé qu'elle ne participera pas au prochain concours national de musique, les dates d'audition correspondant mal avec les rares répits que lui accorde la tournée entreprise.

Son récital de la semaine dernière aura été un régal, apportant une satisfaction presque complète aux amateurs de musique qui s'y connaissent ou ont simplement du goût, joint à un instinct qui ne trompe pas.

Elle est une pianiste de concert d'envergure, possédant un remarquable tempérament musical, expressif et sensible.

Son avenir ne saurait être que prometteur.

Ce qui est d'autant plus attachant, pour les auditeurs de Saint-Hyacinthe, qu'elle est de la région, originaire de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Elle commença l'étude de la musique à cinq ans, avec les RR. Soeurs de Saint-Joseph.

A dix, ses parents la confient à l'éminent professeur qu'est Yvonne Hubert, de Montréal.

Plus tard, en 1958, elle s'inscrivit à l'Ecole supérieure de musique Vincent d'Indy, avec Soeur Aline-Marcelle.

En 1959, elle reçoit une bourse du "Ladies Morning Musical Club". Puis en 1962, à titre de boursière du ministère de la Jeunesse, elle entre au Conservatoire national de Paris.

Au cours de sa carrière, elle se voit décerner plusieurs prix : le Lauréat des Matinées Symphoniques de Montréal en 1955 et 1957; le Prix Archambault en 1958; le Grand Prix du Festival National de Musique en 1961; le Lauréat du Concours de Musique de chambre du Conservatoire national de Paris, en 1965.

Mme J.-Baptiste Ethier, de Saint-Nazaire, est décédée à 87 ans

Saint-Nazaire, 23, (Spéciale)

Mme Jean-Baptiste Ethier, née Hélène Jacques, de Saint-Nazaire d'Acton, est décédée à l'âge de 87 ans.

La défunte, qui était veuve, laisse trois fils et une fille : Joseph, Emile, Jean-Baptiste, Mme Ernest Bouchard (Alice), Saint-Nazaire.

Une [illegible] et une soeur lui survivent aussi : M. Messie [illegible], de Wickham; Mme A. Leclerc [illegible] Drummondville.

Les funérailles, sous la direction de la maison *Boisvert*, eurent lieu à Saint-Nazaire.

Mme Joseph Roy, jadis d'Acton Vale, décédée à 55 ans

Acton Vale, 23, (Spéciale)

Mme Joseph Roy, née Gertrude Lachapelle, est décédée ces jours derniers à Terrebonne, à l'âge de 55 ans.

Elle était autrefois d'Acton Vale.

Outre son époux, elle laisse trois fils et six filles: Gilles, Acton Vale; Jacques, Stanford, Conn.; Laurent, Terrebonne; Mmes Paul Dupuis (Pierrette), Jacques Fournier (Francine), Acton Vale; Maurice Beaudoin (Lorraine), Pointe-aux-Trembles; André Tessier (Marjolaine), Boucherville; Jacques Forget (Céline), Terrebonne; Mlle Reine, Terrebonne.

Quatre frères et trois soeurs lui survivent aussi: MM. Charlemagne, Rosaire et Bernard Lachapelle, Montréal; Jean-Guy, Terrebonne; Mmes Lucien Charbonneau (Thérèse), Donatien Leroux (Jacqueline) et Maurice Therrien (Marie-Marthe), Terrebonne.

Les funérailles eurent lieu à Terrebonne.

Faits et dates

Des bingos hebdomadaires auront lieu au sous-sol de l'église de Saint-Joseph-sur-Yamaska, à compter de ce soir (jeudi 26 janvier). Ils commenceront à 8 heures. Les profits seront versés aux oeuvres paroissiales. La population de la région est invitée.

* * *

M. et Mme Germain Hébert (Lucie Devost), de Saint-Hugues, annoncent la naissance d'un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph-Albert-Sylvain. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Rioux (Maria Devost), de Saint-Simon de Rimouski, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Hermel Devost, grand'mère, aussi de Rimouski.

* * *

La soirée dansante de la Jeunesse Lacordaire d'Acton Vale a été fixée à samedi 28 janvier, à l'école Labrèque. Il y en aura pour tous les goûts. Les **Harmonicas** seront alors en vedette.

* * *

M. et Mme Gilles Boucher, de Douville, recevaient dimanche dernier à l'occasion du baptême de leur fille Martine, née le 21 décembre.

Etaient présents : le parrain et la marraine, M. Guy Boucher, de Montréal, Mlle Huguette Lemoyne, de Saint-Hyacinthe, oncle et cousine de l'enfant; Mme Adélard Boucher, M. et Mme Hervé Lemoyne, Mlles Carole et Réjeanne Boucher, Evangéline Carignan, MM. Donat Boucher, Jean-Guy Lemoine, de Saint-Hyacinthe; Sergio Fiallo, de Montréal.

* * *

M. et Mme Réjean Veilleux (Huguette Grégoire), de Sainte-Rosalie, sont les parents d'un fils, baptisé Joseph-Roméo-Donald. Parrain et marraine : M. et Mme Roméo Grégoire, grands-parents de l'enfant, de Sainte-Rosalie.

* * *

La Société féminine de Saint-Vincent-de-Paul tiendra une vente de charité vendredi 3 février, au sous-sol de l'église de Notre-Dame-du-Rosaire.

Des bibelots, de la lingerie, des pâtisseries, seront en vente à compter de 9 h 30 le matin.

* * *

M. Jean-Paul Saint-Germain, ex-maire de La Présentation, MM. Paul-Emile Phaneuf et Bernard Loiselle, ex-conseillers municipaux, tiennent à remercier ceux qui leur assurèrent leur appui, à l'élection de lundi dernier. Ils adressent aussi leurs meilleurs voeux de succès aux membres du nouveau conseil.

* * *

Le souper annuel, au profit des oeuvres de la paroisse de Saint-Joseph-sur-Yamaska, aura lieu samedi 18 février, au sous-sol de l'église.

Une veillée à la mode ancienne suivra le souper, qui sera servi entre 6 h. 30 et 8 h. 30.

Les billets sont en vente.

* * *

Les dirigeants du carnaval de Saint-Joseph-sur-Yamaska invitent les amateurs de "ski-doos" à participer à une course qui se déroulera samedi après-midi. Le départ se fera au pavillon des loisirs de Saint-Joseph à 2 heures. Renseignements : 773-0673 et 773-9653.

Le mouvement des Femmes chrétiennes actif à Saint-Pie

Saint-Pie, 25, (DNC)

Les Dames de Sainte-Anne de Saint-Pie de Bagot, ou du mouvement des Femmes chrétiennes, se sont réunies mardi en assemblée, sous la présidence de Mme Ovilus Patenaude.

Elles rencontrèrent les directrices diocésaines du mouvement, que préside Mme Armand Paul.

Mme Jean-Marie Piché était en charge de l'équipe chargée d'étudier la seconde tranche du programme d'action, sur *La présence éducatrice au foyer.*

Souper-causerie fort apprécié, à l'AFEAS de Saint-Louis

Saint-Louis, 23, (Spéciale)

Les membres de l'AFEAS de Saint-Louis de Richelieu ont organisé, en collaboration avec le Comité des Loisirs de la paroisse, de l'U.C.C. et des Femmes Chrétiennes (Dames de Sainte-Anne), souper-causerie qui eut lieu dimanche 22 janvier.

Après un repas délicieux, M. Ludovic Pelletier, maire de la paroisse de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, conférencier invité, retint un auditoire de quelque deux cents personnes, du rôle du laïc dans sa paroisse, face à ses devoirs de chrétien baptisé.

"Le laïc", dit-il, "doit être porteur du message du Christ, secondant le travail du prêtre, qui a pour mission de conduire les âmes à Dieu.

"Le laïc doit être toujours prêt à répondre aux sollicitations qui lui sont faites de collaborer dans tous les domaines selon ses capacités et ses moyens propres, pour aider ses semblables à bien vivre."

M. Pelletier répondit ensuite aux questions de l'auditoire, intéressé par ses propos.

La soirée se continua par un concert donné par un groupe de Saint-Hyaminthe, sous l'habile direction de M. Germain Fournier.

Un solo d'accordéon fut brillamment exécuté par Mme Paul-Emile Desrosiers, alors que M. Gilles Pineault, membre de la chorale, exécuta un joli morceau de mandoline. Chants mimés, récitations, chansons à répondre agrémentèrent la soirée jusqu'à la fin.

On remarquait à la table d'honneur M. labbé Dollard Tremblay, curé de la paroisse; M. et Mme Ludovic Pelletier; M. Arsène Messier, maire de Saint-Louis, et Mme Messier; M. Germain Fournier, pianiste et directeur de chorale, de Saint-Hyacinthe, et Mme Fournier; M. Ernest Forcier, de Saint-Louis, animateur, et Mme Forcier.

On remarquait dans l'assistance des représentants de Sorel, Saint-Aimé, La Présentation, Saint-Marcel et autres endroits.









Mlles Francine Langelier, Nicole Deslandes, Carole Marquette et Lucile Gendron (dans l'ordre habituel) sont candidates au titre de Reine des Loisirs de Sainte-Rosalie. L'élue sera couronnée au Centre Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, samedi 4 mars, au cours d'une soirée qui marquera la fin du carnaval d'hiver de Sainte-Rosalie. *(Raymond Bélanger)*

Mme Olivier Prévost, de Marieville, est décédée à 87 ans

Marieville, 23, (Spéciale)

Mme Olivier Prévost, née Léa Leroux, de Marieville, est décédée à l'âge de 87 ans.

La défunte qui était veuve, laisse trois fils et deux filles: Conrad de Beloeil; Sylvio, Montréal; Richard, Granby; Mme John Sornberger (Cora), Montréal et Mme Lawrence Doe, Granby

Sa soeur, Mme Alice Jodoin, de Montréal, lui survit aussi.

Les funérailles, sous la direction de la maison **Lesieur**, eurent lieu à Granby.

Les enfants et la Sainte-Famille, à Saint-Pie de Bagot

Saint-Pie, 23, (DNC)

Les enfants de Saint-Pie de Bagot ne furent pas oubliés, le jour de la fête de la Sainte-Famille.

Ils furent en effet convoqués à l'église paroissiale, où il y eut procession avec l'Enfant-Jésus porté par les enfants de choeur.

Les jeunes vénérèrent ensuite l'Enfant-Dieu et reçurent chacun des friandises, offertes par l'AFEAS et l'UCC.

M. le curé Georges-Edouard Brosseau eut quelques mots à leur adresse, après quoi ils se rendirent à la salle du collège, où une fête les attendait, grâce aux Chevaliers de Colomb.

Des cadeaux furent remis à chacun.

Mme Hervé Laferté, de Saint-Guillaume, décédée à 91 ans

Saint-Guillaume, 23, (Spéciale)

Mme Hervé Laferté, née Marie-Louise Pépin, de Saint-Guillaume d'Upton, est décédée à l'âge de 91 ans.

La défunte, qui était veuve, laisse un fils et trois filles: Hermas, Mme Madeleine Plante, Mme Omer Lemire (Germaine), Woonsocket (R.-I); Mme Fleurisse Martens (Cécile), Saint-Pie-de-Guire (Yamaska).

Les funérailles, sous la direction de la maison **Ponton**, de Saint-Guillaume, eurent lieu à Saint-Pie-de-Guire.

Saint-Hugues, 23,

Beau succès pour les Femmes chrétiennes

Saint-Hugues, 23, D.N.C.

La dernière soirée organisée à Saint-Hugues par les Femmes chrétiennes, ou Dames de Sainte-Anne d'hier, obtint un succès sans pareil.

Les nombreux prix de présence furent gagnés comme suit: Edmour Daviau, cabaret, don de P.-E. Lafontaine; Grégoire Fournier, Sainte-Hélène, plume et croyan, don de Me Lindor Brodeur; Henri Girard, peinture, don de Robert et Fils; Monique Désautels, réveille-matin électrique, de Gobeille et Brouillette; Réjean Pétrin, vêtements d'enfants, au Coin des Bambins; Mme Gaston Daviau, disque de Victor Martin; Mme J.-M. Otis, bijoux, de Bijouterie Gaudreau; Mme Léo Dupuis, bouteille de vin; Mme Jean-Guy Lanoie, couches, de Mme Roland Brodeur; Mme Léo-Paul Brault, accessoires de bourse de dames, de Concorde Auto; Jean-Guy Otis, foulard, de Salon Vanité; Mme Philippe Morin, don de Librairie Richer; Lise Letendre, lingerie de Boutique Mademoiselle; Denis Lépine, Ste-Hélène; Gérard Pelletier; Mario Lincourt, taies d'oreiller de Jacqueline Brodeur; Raymond Lapointe, Saint-Barnabé, produits Familex, de L.-P. Bernard; Mme Hector Picard, Serge Larivière, pantoufles de Trans-Canada Shoes; Wilfrid Raymond, shampoing de la présidente des Dames de aSinte-Anne; P.-E. Lafontaine, tonique pour cheveux, de Roland Brodeur; Hector Gervais, service de vaisselle des Engrais Chimiques Maska; J.-P. Maclure, Fernand Hébert, Jules Désautels, bons de nettoyage de Bélanger; Gaston Dupuis, bon de La Brioche; Mme Hector Picard, lampe de Germain Larivière; Mme Osa Larivière, fauteuil de Germain Larivière; Lucien Morin et Henri Daviau, don de Pharmacie Gaucher; Marcel Lemieux, don de Mlle McDuff; Fernand Hébert, jeu; Camille Chevrette et Marcel Lemieux, Spray de Mme G. Simoneau; Pierre Lessard, don de Laroche Draperies; Gaétan Girard, montre de Brasserie Molson; Honora Brodeur, shampoing de Pharmacie Douville; Cécile Bazinet, crème à mains de P.-E. Lord; Camille Charpentier, chemise, de Goulet; Mme Benoît Joyal, bijoux, de Bijouterie Racine; Raymond de Grandpré, shampoing, de Roland Brodeur; Mme Josaphat Joyal, robe de nuit, de Lalonde; Roland Brodeur, foulard; Armand Daviau, vaporisateur; Mme Eugène Loiselle; Philias Larivière, $10, de Laflamme; Eugène Montigny, $2, de Bélanger; Francine Scott, St-Simon; Jean-L. Pelletier, gâteau aux fruits; Mme Louis Pelletier; Denis Brière, don de Chez Marielle; Mme Réal Saint-Pierre, don de la Pharmacie Locas; Monique Lemonde, Sainte-Hélène, vêtements de dames, don du Salon Irène; Mme Hector Picard; Manon Daviau, bibelot, de Aster fleuriste; Yolande Simoneau, chemise sport; Roland Caouette, Saint-Liboire, produits Avon, de Mme Malouin; Antonio Gendron, pièce murale, de La Tricolaine; Oneil Crépeau, siège de bébé, de Mme Alp. Brodeur; Auray Brodeur, fleurs, du Salon Rita; Jean Chevrette, bas et cravate, de Laurent Daigneault; Mme P.-E. Lafontaine; Mme Benoit Joyal, boutons de manchettes, de Laiterie Maskoutaine; Hubert Brodeur, bas et cravate; C.-E. Fontaine, chaussettes, de Antonio Moreau; L.-P. Desmarais, serviettes, de Mlle Ruel; Pauline Lessard, bijoux, de Laurent Godbout; Mme Doria Saint-Jean, Saint-Hyacinthe, foulard, de Desrosiers; Père Guy Gervais, pantoufles, du Royaume des Enfants; J.-Louis Daviau, vêtements pour enfants; Léo Lussier, curé de Saint-Germain; Armand Rousseau, verrerie, de Brasserie Dow; P.-E. Lafontaine, gâteau; Roland Fontaine, gâteau; Daniel Lussier, Sainte-Rosalie, jeu; P. Lafontaine, tableau, de Albany Tétrault; Gaston Simoneau, cravate; Robert Chamberland, St-Marcel, broderie; Evelyne Ganthier, produits de beauté; Mme Rodolphe Cardin, don de Léo Trudel; Mme Hector Picard; Roger Lussier, Sainte-Rosalie, pantoufles, de A. Chenette; Sylvia Fontaine, bijoux, de Bijouterie Royale; Frédéric Désilets, $5 de Salon Elégance; Pierre Daunais, $5 d'Yvette Létourneau; Maurice Hébert, $5 de Mme Cécile Désautels; M. le curé Lusignan, Mlle Gracia Vigneau, Mme J.-M. Otis, bons de $2 de Michon; Graveline Fourrure, M. A.-M. Lanoie, maire, et Mme Lanoie, M. Armand Rousseau, maire, et Mlle Denise Brière, tous des dons de $5. Les pains et gâteaux étaient une gracieuseté de la boulangerie Régent, représentée par Philippe Caya.

Prix de présence : Gérard Simoneau, vase en verre soufflé, de Bijouterie Lamoureux; Mme Gaston Daviau, produits de beauté, de Vincent Chartier; Pierre Lessard, percolateur, de Levelco; Mme Roland Gauthier, plat en céramique, de Labatt; Mlle Valcourt, $10 de Robert Chamberland; Alain Robichaud, $2 de Juliette Rousseau; Mlle Désautels, gâteau, de Mme A. Brodeur; Serge Legendre, vin, de la Petite Chaumière; Réginald Dauphinais, nappe, de Woodhouse; Hector Gervais, $5 de Mme Cécile Désahtels; Gérald Ledoux, de Drummondville, bijou de Aux Tuileries; Mme Yvon Pion, bijoux; Mme Lucien Fontaine, jeu; Mme Valmore Brodeur, Pyrex, de Gérard Lalime.

Mme Arthur Lavallée, jadis de S.-Barnabé, décédée à 71 ans

Mme Arthur Lavallée, née Alphéma Clair, de cette ville, est décédée mardi à l'âge de 71 ans.

Elle était originaire de Saint-Barnabé-Sud.

Outre son époux, elle laisse deux fils et une fille : Maurice, Saint-Hyacinthe; Albert Saint-Hugues; Mme Ulderic Côté (Marie-Ange), Montréal.

Deux frères lui survivent aussi: MM. Odilon Clair, de Saint-Barnabé-Sud et Alphonse Clair, de Saint-Germain-de-Grantham.

Les funérailles, sous la direction de la maison *René-J. Mongeau*, eurent lieu ce matin (jeudi) à 11 heures, à l'église de Saint-Barnabé.

SPECIAL DE NOTRE VENTE DE JANVIER

50 MANTEAUX de PRINTEMPS

POUR SEULEMENT $10.00

Bernd's Ltd.

Le magasin du chic à bon marché

1210 et 1220, rue des Cascades



Prenez le vôtre aujourd'hui à la succursale la plus proche.
PROFITEZ DES RABAIS DE LA PÉRIODE DE PRÉ-VENTE.
Ouvrez un compte en vue de préparer la visite de l'Expo 67 avec votre famille, à Montréal, du 28 avril au 27 octobre 1967.

LES BANQUES À CHARTE
DESSERVANT
VOTRE VOISINAGE

Meilleurs voeux de succès

AU CLUB DE HOCKEY "PEE WEE"

C.K.B.S.

1240 AU CADRAN — SAINT-HYACINTHE

A L'OCCASION DU GRAND TOURNOI "INTERNATIONAL" AU COLISÉE DE QUÉBEC...

1 - JACQUES MARQUETTE, gardien de buts
2 - ALAIN TURCOTTE, défense
3 - MICHEL SIROIS, défense
4 - JEAN BERNIER, défense
5 - PIERRE SEYER, défense
6 - JEAN-JACQUES GOSSELIN, ailier
7 - SERGE MAISONNEUVE, ailier
8 - ROBERT DESROSIERS, centre
9 - PAUL-ANDRE PARIS, ailier
10 - PIERRE TRUDEAU, centre
11 - NORMAND ST-ROCH, ailier
12 - JEAN FRYER, centre
14 - CLAUDE ALLARD, ailier
15 - CHARLES DESAUTELS Jr, ailier
18 - EMOND MARTEL, gardien substitut
BERNARD BAIL, instructeur en chef
PAUL-EMILE PARIS, assistant-instructeur
JEAN-AIME TURCOTTE, assistant-instructeur
MARCEL LALONDE, moniteur
LOUIS-PHILIPPE GAUCHER, président
BENOIT VANIER, gérant du Poste C.K.B.S. commanditaire de l'équipe



1 ère PARTIE VENDREDI après-midi

27 JANVIER, A 2 H. 50

SAINT-HYACINTHE VS. DRUMMONDVILLE

DESCRIPTION DE LA JOUTE EN DIRECT SUR LES ONDES DE CKBS PAR GASTON LEVESQUE

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

Syntonisez

C. K. B. S.

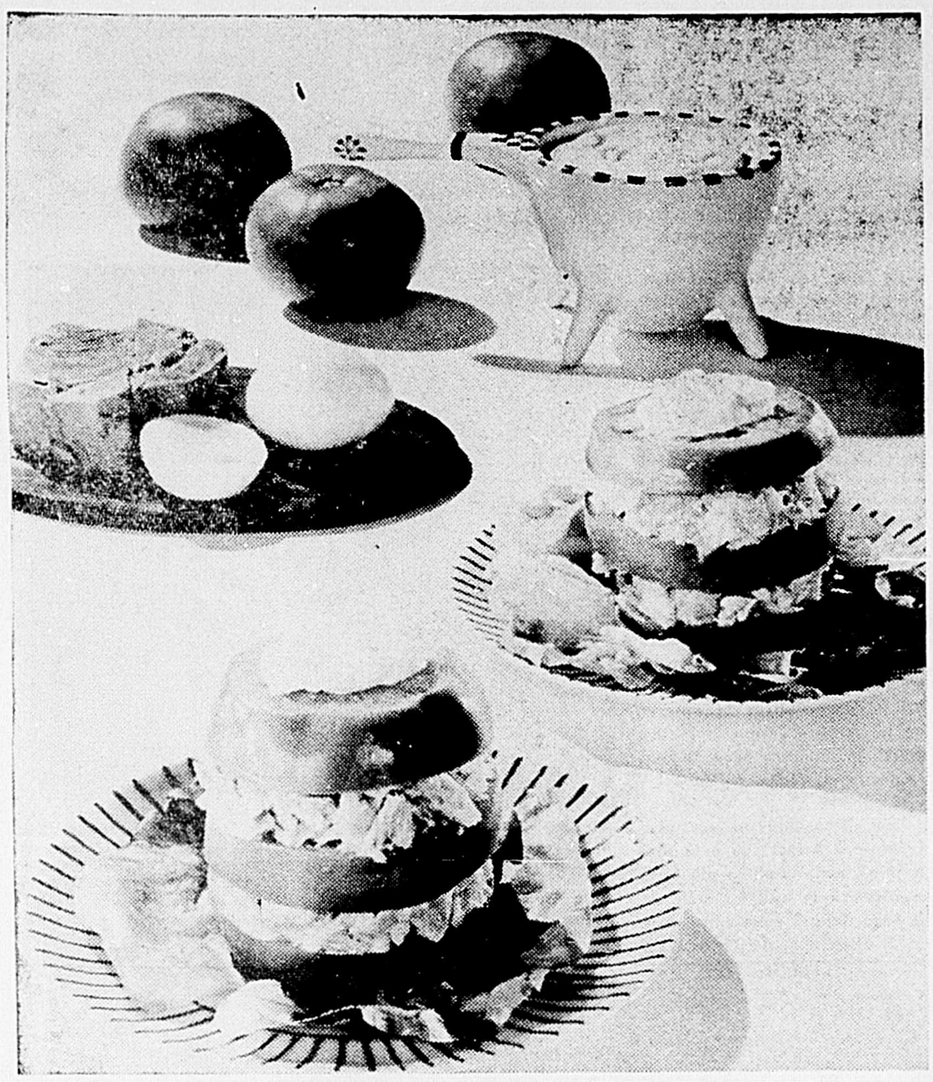
POUR TOUTES LES PERIPITIES DE LA JOUTE


Gaston Levesque


Marcel Lachapelle


Lucien Caron

C. K. B. S. LA VOIX MASKOUTAINE



SALADE DE TOMATES FARCIES AU THON. — Façonnez des "sandwiches" en faisant alterner des tranches de tomates rouges et la salade de thon. Voilà ce qui vous donne un délicieux mets facile à préparer pour le luncheon.

Comment utiliser les tomates en hiver

Grâce à la technologie moderne et au transport rapide, on peut maintenant jouir de tomates fraîches en tout mois de l'année, tout autant en janvier qu'en juillet. Les Canadiens aiment les tomates fraîches et ont consommé quelque 273 millions de livres de ce galant fruit (légume) en 1964.

Les producteurs de tomates font tout en leur pouvoir pour livrer à nos marchés des tomates aussi mûres que possible. Si une tomate mûre, bien formée, n'est pas tout à fait assez rouge, on doit la garder à la température de la pièce, sous une bonne lumière, mais non "sur le cadre de la fenêtre", où elle est exposée directement aux rayons du soleil. Une fois qu'elles sont mûres-rouges, réfrigérez les tomates et utilisez-les dans les quelques jours qui suivent.

Les tomates fraîches sont un des légumes les plus utiles du point de vue nutrition. Crues ou cuites, elles ont une haute valeur en vitamine C, en vitamine A et en d'autres vitamines et éléments minéraux. Une tomate moyenne fournit la moitié des besoins diététiques quotidiens recommandés en vitamine C pour un adulte, et environ le quart en vitamine A. Malgré son abondant approvisionnement d'éléments nutritifs, une tomate moyenne ne renferme que 22 calories.

Il y a des centaines de bons mets qui utilisent la tomate. Essayez donc ces quelques recettes que vous présente la "United Fresh Fruit and Vegetable Association".

SALADE DE TOMATES FARCIES AU THON

1 boîte (6 onces) de thon
½ tasse de dés de céleri frais
¼ tasse de filaments de Cheddar fort
2 c. à table de mayonnaise
¾ c. à thé de sel
1½ c. à thé d'oignon frais émincé
½ c. à thé de moutarde en poudre
¼ c. à thé de poivre noir moulu
6 tomates fraîches, moyennes
Laitue

Egoutter le thon et jeter l'huile. Au moyen d'une fourchette, briser le poisson en flocons. Combiner avec le céleri, le fromage, la mayonnaise, le sel, l'oignon, la moutarde et le poivre. Mélanger légèrement. Enlever le bout de la tige des tomates et couper chacune en trois tranches sur le travers. Reformer les tomates en insérant de la garniture au thon entre chaque tranche, à la façon de sadwich. Déposer sur un nid de laitue. Servir comme plat de résistance, accompagné d'un apport de mayonnaise.

Rendement : 4 portions.

TOMATES FRAICHES GRILLEES

3 grosses tomates fraîches
¼ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre noir moulu
¼ tasse de fines miettes de pain sec
1 oeuf, battu

Persil frais pour garniture

Laver les tomates et les couper en deux sur le travers. Couper une mince tranche du dessous de chaque moitié. Saupoudrer de sel et de poivre. Saucer dans les miettes, l'oeuf, et de nouveau dans les miettes. Déposer sur le plateau à grillage, beurré. Griller de 10 à 15 minutes, ou jusqu'à ce que bruni, sous le gril pré-chauffé, laissant le commutateur du four à 450°F. (très chaud). Garnir de persil frais.

Rendement : 6 portions.

TOMATES FRAICHES GRATINEES

6 grosses tomates fraîches
½ tasse de fines miettes de craquelins
½ c. à thé de poivre noir moulu
1½ c. à thé de sel
1 c. à thé de thym moulu
2 c. à table d'oignon frais émincé
4 c. à table de beurre ou margarine
½ tasse de fromage Canadien râpé

Couper les tomates en tranches d'un pouce d'épaisseur. En déposer un rang sur le fond d'une casserole d'une pinte et demie, beurrée. Combiner les miettes de craquelins, le poivre, le sel, le thym et l'oignon. En saupoudrer une couche sur les tomates, et garnir de quelques noisettes de beurre ou de margarine (1 c. à table en tout). Répéter l'opération jusqu'à ce que toutes les tomates, tout le mélange miettes et tout le beurre soient utilisées. Saupoudrer le dessus de fromage. Cuire à four modéré (350°F.), pré-chauffé, durant 45 minutes.

Rendement : 6 portions.

Les Canadiens et le patinage

C'est au Canada qu'on trouve le plus grand nombre de clubs de patinage artistique et l'association de patinage la plus importante au monde.

Un ensemble sur le patinage artistique a été préparé à l'intention des patineurs qui débutent et pour les plus expérimentés.

Cet ensemble comprend un film en couleur d'une durée de 14 minutes, trois séries de films fixes, 80 boucles de film et un manuel. Il a été préparé avec le concours de champions canadiens du monde dans le domaine du patinage artistique et de leurs instructeurs.

On peut se procurer le manuel chez l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa. Les films sont disponibles à l'Office national du film et à l'Institut canadien du film.

MARCHÉ COMEAU

Village Casavant
Tél. : 774-5424

Bas prix de cette semaine

Steak de surlonge lb $1.19
Steak de boeuf lb $1.09
Rôti de boeuf lb 99¢
Rôti de lard lb 74¢
Haut-côté lb 44¢
Jambon cuit lb $1.19
Epaule de jambon lb 49¢
Boeuf haché lb 49¢
Très beau
Pour les congélateurs des prix très spéciaux
BOEUF DE L'OUEST ET LOCAL
Quartier arrière 55¢
Quartier avant 42¢
Côté complet 45¢

— Livraison gratuite —
Nous vendons aussi les congélateurs

Aujourd'hui, on a besoin d'experts dans tous les domaines
Je suis expert en assurance-vie



CLEMENT CHOQUETTE
Saint-Hilaire
Tél. 467-4685

- Assurance commerciale et personnelle
- Régime d'avantages sociaux pour employés
- Régimes de pension individuels exempts d'impôts

La Great-West
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Casserole à l'italienne et autres plats savoureux

Sans doute voulez-vous rompre la monotonie des plats économiques habituels ? Songez alors à la saucisse fumée comme ingrédient-vedette d'ingénieuses casseroles pour les soirs froids d'hiver.

Nous avons justement deux de ces recettes à vous offrir aujourd'hui. Nous en garantissons le succès auprès des jeunes. Les moins jeunes y retrouveront aussi des saveurs familières et chères comme celle de ce duo fameux, le fromage Cheddar transformé et le lait évaporé.

Notre premier mets est une vraie bombe d'énergie alimentaire. Le macaroni s'y rencontre avec la saucisse fumée, le fromage transformé et la sauce tomate. Le fromage Parmesan recouvre le tout avant de dorer au four.

CASSEROLE A L'ITALIENNE
(6 à 8 portions)

1½ tasse de macaroni en coudes non cuit
2 c. à soupe de beurre
½ tasse de piment vert haché
½ tasse d'oignon haché finement
1 boîte (20 on.) de tomates
1 boîte (6 on.) de concentré de tomate
½ tasse de jus de tomate
1 c. à thé de sauce Worcestershire
½ c. à thé de moutarde sèche
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé d'origan
⅛ c. à thé de poivre
1 lb de saucisses fumées (weiners) coupées en tranches diagonales de ½ pouce
8 tranches (½ lb) de fromage Cheddar transformé
⅓ tasse de fromage Parmesan canadien

Préchauffer le four à 350°F. Cuire le macaroni dans l'eau bouillante salée jusqu'à tendreté, bien égoutter. Entre temps fondre le beurre dans une grande poêle. Ajouter piment vert et oignon; frire jusqu'à tendreté. Incorporer tomates, concentré de tomate, jus de tomate, sauce Worcestershire, moutarde sèche, sel, origan et poivre. Dans une casserole de 2 pintes déposer la moitié du macaroni, les saucisses fumées et les tranches de fromage. Répéter ces rangs; saupoudrer de fromage Parmesan et faire gratiner au four préchauffé 30 à 35 minutes.

Voici la version hivernale d'un mets favori des jours chauds; la salade aux pommes de terre et à la saucisse fumée. Les pommes de terre bouillies d'hier se transforment en souper du jour pendant que vous mettez la table.

SALADE CHAUDE DE POMMES DE TERRE ET DE SAUCISSE FUMEE
(6 portions)

3 tranches de bacon
3 c. à soupe de beurre
½ lb de saucisses fumées, coupées en tranches diagonales de ½ pouce
¾ tasse d'oignon haché finement
1 c. à soupe de farine
3 c. à soupe de vinaigre de vin
2 c. à soupe de moutarde préparée
1½ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
1⅞ tasse (1 grosse boîte) de lait évaporé
4 pommes de terre moyennes, cuites et tranchées
1 c. à soupe de persil tranché finement

Frire le bacon croustillant; égoutter parfaitement et émietter. Fondre le beurre dans une grande poêle. Ajouter saucisses fumées et cuire jusqu'à ce que légèrement dorées. Retirer de la poêle. Frire l'oignon jusqu'à tendreté. Incorporer farine, vinaigre, moutarde, sel et poivre. Incorporer graduellement le lait évaporé. Cuire, remuant sans arrêt, jusqu'à épaississement. Ajouter les saucisses fumées et les pommes de terre et bien mêler. Couvrir et laisser mijoter 15 minutes, remuant de temps à autre. Servir immédiatement saupoudré de bacon et de persil.



Le budget vous inquiète ? Souriez, voici un mets économique ! C'est une casserole à l'italienne où se rencontrent macaroni, saucisse fumée, fromage transformé et sauce tomate.

FORTES ÉCONOMIES À CES PRIX SPECTACULAIRES

MANUFACTURES LTÉE. La Salle FACTORIES LTD.

VETEMENTS POUR LES JEUNES QUI BOUGENT

PANTALONS SKI
NYLON COTON DOUBLES

Pour enfants de 3 à 6x et de 7 à 12. Chaude doublure matelassée, double pièce aux genoux, fermeture latérale à bouton-pression et sous-pieds. En marine, brun ou noir.

3 à 6x Maintenant 2.97
7 à 12 Maintenant 3.97

COSTUMES DE NEIGE NYLON
NEOPRENE MONOPIECE

Glissière simple jusqu'à la fourche. Solide confection, capuchon à même et motifs brodés. Tricot aux poignets et aux chevilles. Doublure matelassée. Garanti lavable à la machine. Marine, brun ou rouge. 2 à 3x.

MAINTENANT 6.22





SLIMS DOUBLE TRICOT
TAILLE SEMI-ELASTIQUE

Robuste filé acrylique. Garantis se laver et sécher à la machine. Modèle avec pli piqué et sous-pieds à même. Rouge, royal ou gris. 3 à 6x.
MAINTENANT 1.47

Mitaines, garçons et filles

Pointures : 3 à 7 — 100% Nylon, isolé mousse Thermal. Choix d'initiales. Brun, rouge ou marine.

MAINTENANT 97¢

SOLIDES VETEMENTS POUR LE TRAVAIL OU LE JEU

Chemises, pantalons et casquettes à prix spécial pour écoulement rapide.

CHEMISES FLANELLE PLAID

Pesanteur d'hiver, tissu flanelle de coton chaud et durable. Deux poches, motifs plaid en rouge, vert ou bleu.
Tailles : 15 à 18

2.50 ch. 2 pr 4.50

Pantalons coton 8½ on.

100% coton lavable. Ganses longues, renforcement à tous les points d'usure. Bonne coupe, rétrécissement contrôlé, revers préfaits. Vert mousse seulement.
Tailles : 30 à 42

2.89 ch. 2 pr 5.00

CASQUETTES "Séraphin"

Robuste tissu corduroy de coton et Nylon. Aussi vinyle laminé. Cache-oreilles doublés. Choix de couleurs.
Entrée de tête : 6⅝ à 7¼

MAINTENANT 1.37

PALETOTS BANLIEUE
TOUT LAINE POUR HOMMES

VALEUR : $19.95

12.00

Coupe élégante et tissus tout laine de qualité aux trames variées dans les tons de fusain, brun, olive ou gris moyen. Tailles: 36 à 46.

MANUFACTURES LTÉE. La Salle FACTORIES LTD.

Centre d'Achats Douville — 4435, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier

HEURES D'AFFAIRES : Midi à 9 heures du soir tous les jours
Vendredi, midi à 10 heures du soir — Samedi, 9 heures du matin à 6 heures du soir

Questions de jardinage

PIERRES VIVANTES

par A. R. Buckley

Les plantes succulentes ou charnues excellent dans l'art de la mime. Non seulement se miment-elles les unes les autres, mais elles imitent souvent leur entourage naturel. Il est peu étonnant, alors, qu'un profane ne puisse différencier un cactus d'une plante succulente.

Il n'a pas à s'en faire pour autant, car beaucoup de botanistes, en les rencontrant dans leur habitat naturel, n'ont pu les distinguer des pierres, des roches, des serpents et même des excréments d'oiseaux.

Le groupe des plantes succulentes auquel appartient la famille des ficoïdes (Aizoacées) et que l'on connaît sous le nom de pierres vivantes est probablement le plus fascinant que puisse cultiver le jardinier amateur. Il s'agit de plantes très succulentes et sans tiges dont la pluart n'ont qu'une seule paire de feuilles formant le corps de la plante. Entre ces feuilles surgira une fleur ressemblant à la marguerite et qui est souvent plus grosse que la plante elle-même. Selon l'espèce, cette fleur variera de couleurs, offrant toute une gamme s'échelonnant du rose pâle au doré éclatant en passant par le cramoisi; des zones de blanc ou de jaune surgiront ici et là. On peut cultiver plusieurs plantes dans un seul pot ou dans une même jardinière pour obtenir un meilleur étalage de fleurs. Une fois leurs fleurs fanées, ces plantes minuscules demeurent intéressantes par leurs formes curieuses et leurs couleurs attrayantes.

Ces étranges petites plantes méritent un décor particulier, par exemple une rocaille miniature ou un paysage émaillé de pierres. Il faut enfoncer les pots jusqu'au bord dans la plantation puis les couvrir de pierres pour en faire disparaître leur trace.

Plusieurs de ces plantes imitent la couleur et la forme de l'entourage dans lequel elles poussent en Afrique du Sud. Les lithops (fricides glabres) de couleur brune, par exemple, se rencontrent dans des régions où l'on trouve des pierres brunes, et quelques-unes des espèces grises pousent naturellement dans des régions où les pierres sont grises. Aussi, quand on plante ces espèces, on devrait essayer de se procurer des cailloux aux couleurs correspondantes.

Quoique dans leur milieu naturel, les pierres de ces couleurs soient abondantes, au Canada, il faut les rechercher avec patience pour en trouver en particulier près de la mer et au bord des lacs. Personnellement nous avons passé de nombreuses heures à en chercher pour finalement n'en trouver qu'au cours de voyages à la mer.

Un mimétisme de même nature se retrouve souvent chez d'autres plantes et, bien entendu, chez des animaux. Il se peut qu'il se rencontre, plus qu'ailleurs, en Afrique du Sud où ces petites plantes de pierre sont indigènes. Non seulement ces plantes imitent-elles le sol et les pierres, mais parfois elles adoptent la texture même de la surface des roches qui les entourent ou le doux poli des cailloux.

Une bonne formule de compost pour les cultiver consiste en deux parties de sable, une partie de bon sol de jardin et une partie de brique écrasée. Ajouter à ce mélange un pot de trois pouces rempli de charbon de bois pour chaque boisseau de compost.

Pour bien réussir la culture de plusieurs espèces de ces plantes, il est nécessaire de connaître le temps et la durée de leur période de repos. Cela peut varier considérablement pour les différentes plantes d'un même genre et l'on peut presque toujours la déduire en tenant compte des précipitations atmosphériques de la région où elles sont indigènes. Le Karrou, par exemple, est l'habitat naturel d'un grand nombre des espèces qui poussent en été car c'est une région de pluies d'été, tandis que dans la province du Cap-Sud où les précipitations atmosphériques en été sont négligeables, les plantes indigènes se reposent au cours de cette période.

On a trouvé à l'Institut de recherches sur les végétaux que quelques-uns des espèces qui forment la collection en serre peuvent se reposer presque à volonté, tandis que d'autres peuvent même mourir si on les fait reposer au cours d'une période qui ne leur convient pas. Pour cultiver ces plantes dans une fenêtre ne-soleillée, nous vous conseillons de choisir les espèces qui se reposent naturellement durant l'hiver, le temps qui leur convient comme période de repos est celui qui suit le sommet de leur croissance, soit habituellement peu après la floraison.

Au cours de leur période de repos, il ne faut pas les arriser, sinon très peu quand il leur arrive de paraître trop dépérissantes. Cela se produira vraisemblablement si on les place à une température plus élevée près d'une conduite de chaleur et alors il faut leur donner plus d'eau. Quand cela se produit il est préférable de déménager les plantes dans un endroit plus frais.

Commencer à cultiver les plantes après leur période de repos, en arrosant le gravier qui les entoure ou en remplissant d'eau une soucoupe sous le pot quand elles en manifestent le besoin par l'apparence de nouvelles feuilles. Les vieiles feuilles seront alors quelque peu ratatinées et les nouvelles ne commenceront qu'à pointer. Après ce premier arrosage, il faut leur donner de l'eau de la même façon à toutes les deux ou trois semaines. Si possible, éviter de jeter de l'eau sur les feuilles lorsque le soleil les frappe directement. Dans la nature, elles obtiennent leur humidité des fortes rosées et des averses occasionnelles. Pour bien réussir cette culture, il faut bien exposer les plantes au soleil, les arroser judicieusement et les faire reposer au temps approprié.

Les pierres vivantes *(Lithops)* comptent parmi les espèces les *plus attrayantes de ce groupe.* Leurs fleurs blanches et jaunes apparaissent à l'automne mais la surface attrayante de leurs feuilles est belle presque toute l'année.

Les conophytons *(Conophytum)* qui fleurissent plus abondamment que la plupart des autres membres de la même famille sont de petites plantes ressemblant à des cailloux miniatures qui dépassent rarement trois pouces de haut. Les fenestrarias, que l'on pourrait appeler "orteils de bébé" ou "plantes à fenêtres" forment des touffes de feuilles ressemblant à des orteils au sommet desquelles se trouve une superficie translucide qui, en réalité, sert de fenêtre pour laisser pénétrer le soleil nécessaire à la synthèse des aliments. Les racines contractiles de ce genre rabaissent la plante sous la surface du sol, d'où le besoin d'une fenêtre.

Les plantes tête de requin (Gibbaeum) possèdent des feuilles par paires de longueur inégale. Les ficoïdes de Rehnelt sont des iplantes dressées formant des touffes de feuilles douces, passablement longues et presque triangulaires, tandis que les *Pleiospilos* sont les roches vivantes ou les plantes granit de la famille des ficoïdes. Elles sont un excellent exemple des plantes qui se fondent avec leur entourage naturel.

Ceux qui veulent entreprendre une collection de ces fascinantes plantes succulentes devraient consulter un fleuriste qui leur en procurera. Pour augmenter une collection il faut recourir à des spécialistes.

Le Cactus and Succulent Society of America, 132 West Union Avenue, Passadena, Californie, qui dessert le Canada et les Etats-Unis, enverra sur demande les noms des vendeurs les plus rapprochés de chez vous.



BAMBINES ET FILLETTES. — La mode des jeunes s'inspire de celle des adultes. A gauche, soulier deux-tons pour party — cuir uni beige, avec suède de nuance plus foncée. Le bout est plus large. A droite, soulier de loisirs en cuir uni, vert foncé et marine, avec devant remontant souligné d'un laçage.

Le lapin et son logement

On peut affirmer que la mortalité, parfois énorme, constatée à la ferme, et l'échec de certains élevages industriels viennent presque exclusivement d'un manque d'hygiène et, surtout, de propreté de l'habitat, et non d'une alimentation défectueuse.

Le lapin, en effet, qui doit, dans bien des fermes, se contenter d'un local sombre, humide, malpropre, est en réalité très sensible à l'humidité. Celle-ci est à l'origine de la coccidiose ("gros ventre").

Le clapier sera donc installé dans un endroit abrité, sain et *très sec.* Le plancher des cases sera incliné vers l'arrière pour accélérer "l'écoulement". On le recouvrira d'un caillebotis sur lequel sera déposée la litière. Comme matériaux de construction, le bois, le fibrociment seront préférés au ciment, car ce dernier condense la vapeur d'eau. A chaque changement de litière, on nettoiera la case et on la lavera à l'eau crésylée ou javellisée. Pour ce faire, il faut, évidemment, éloigner l'animal.

Une disposition un peu plus coûteuse à l'achat (ou à la confection), mais combien plus économique à l'usage, est celle de la cage double dont nous parle le "LAROUSSE AGRICOLE".

Il suffit d'ouvrir, de l'extérieur, la porte de communication entre les deux loges, de chasser le ou les animaux dans la partie préparée, et de refermer la cloison; on a alors toute latitude pour nettoyer, désinfecter et remettre la litière dans la loge d'origine en vue de la permutation suivante. Ces soins pourront surprendre les agriculteurs; ils sont pourtant infiniment moins coûteux que les dégâts qu'ils épargnent.



BOTTES POUR CHAQUE OCCASION. — Les bottes d'aujourd'hui se prêtent à des activités plus variées qu'autrefois, et s'obtiennent dans toutes les hauteurs de talons et tous genres de pointes. De gauche à droite : Botte Grand'mère en peau de cochon brossée de teinte vert mousse, garniture de cuir uni et oeillets de cuivre; Botte Cosaque en Kangourou, garnie de garde-boue et revers en cuir lisse; Botte enserrant la jambe, en suède beige, fermeture-éclair à l'arrière pour faciliter l'entrée du pied.

Partez pour la nouvelle année avec un

sentiment de sûreté

Il est tout à fait normal d'avoir une arrière-pensée après un achat important. Mais après l'achat d'une Chevrolet, ce qu'on éprouve c'est un sentiment réconfortant d'avoir fait une bonne affaire, un sentiment de sûreté. Cela commence le jour où vous prenez livraison de votre Chevrolet. Elle reluit (et elle reluira ainsi longtemps): la carrosserie est revêtue de peinture Magic-Mirror. La douceur de marche vous enchante: la suspension perfectionnée amortit parfaitement tous les cahots et donne une tenue de route particulièrement sûre dans les courbes. La maniabilité ne laisse rien à désirer: la direction améliorée exige un effort de 10 pour cent moindre que celle des modèles précédents. Mais vous découvrez bien d'autres qualités à la Chevrolet: traitement antirouille et insonorisation encore plus poussés, garde-boue intérieurs (dans les quatre ailes), et un souci minutieux du détail, par exemple un cendrier monté sur billes qui glisse comme sur la glace. Pas étonnant que la Chevrolet ait la réputation de valoir plus au moment de l'échange. Il est vraiment réconfortant de savoir son investissement sauvegardé. Et tout cela contribue à ce que les heureux propriétaires de Chevrolet appellent leur sentiment de sûreté.

GM
SYMBOLE D'EXCELLENCE

CHEVROLET

Il y a plusieurs façons de reconnaître un bon agriculteur...

SUPER Q USED HERE

Super Q—un symbole d'excellence

Mais ce symbole le prouve à coup sûr.

C'est un symbole qui n'a pas de prix, car on ne l'achète pas.

Chaque agriculteur qui peut le mettre en évidence l'a mérité.

Comment? Tout d'abord, en mettant sa terre en valeur afin d'atteindre des niveaux de production extraordinairement élevés, puis en adoptant des méthodes judicieuses de culture—parmi lesquelles les applications recommandées de l'engrais Super Q.

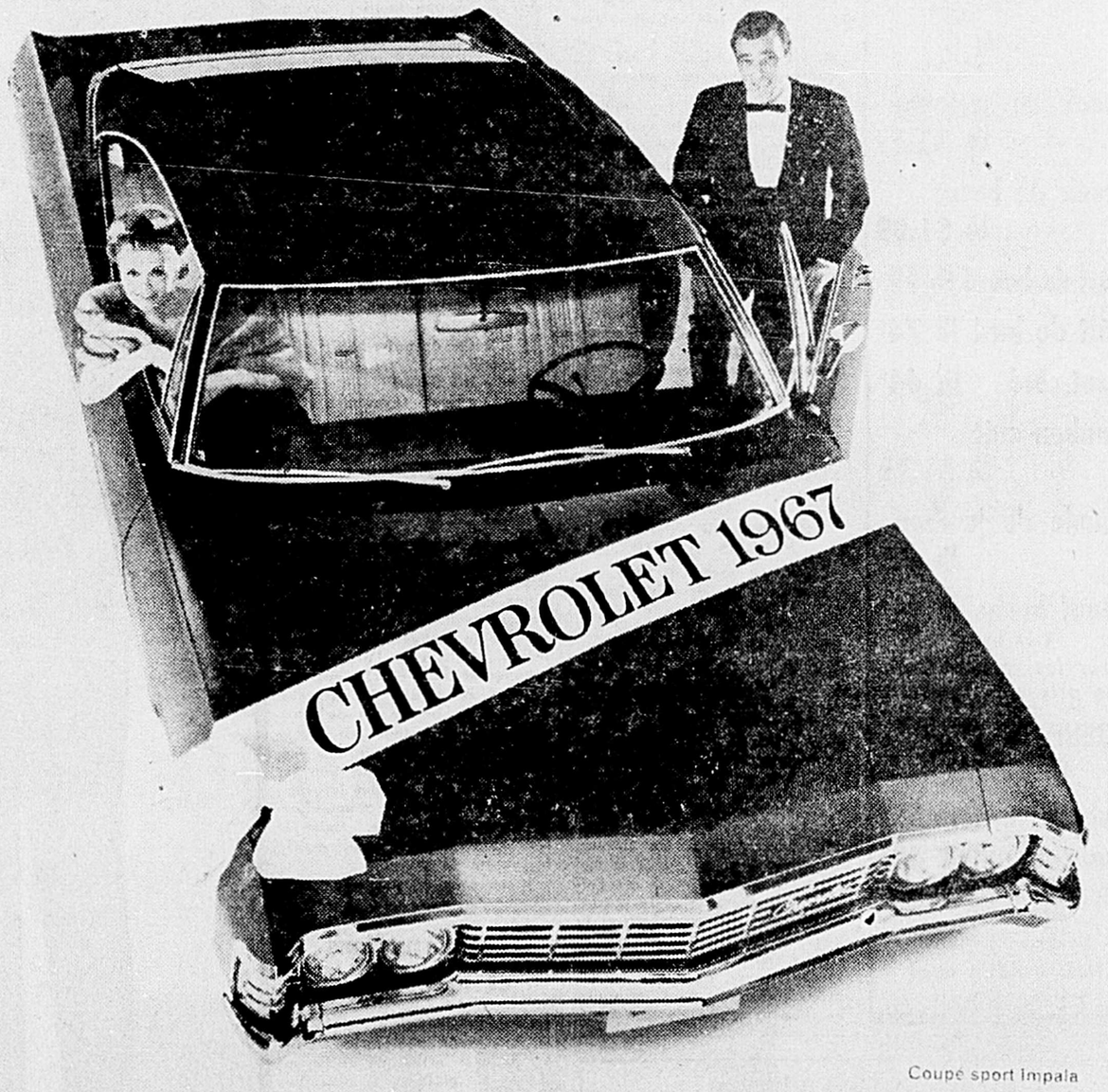
Car Super Q. n'est pas seulement un engrais, il représente une méthode et l'un ne va pas sans l'autre.

Super Q. est l'engrais le plus moderne sur le marché, tant par sa conception que par sa composition.

Employé sur une bonne terre productive, l'engrais Super Q. peut vous aider à produire des récoltes plus élevées et de toute première qualité, vous assurant un revenu net de $5 à $30, selon les récoltes, pour chaque dollar supplémentaire que vous aurez investi.

Renseignez-vous dès maintenant auprès de votre fournisseur Super Q. afin de savoir comment vous pouvez gagner le "Symbole d'excellence".

INTERNATIONAL FERTILIZERS LTD., QUEBEC, P.Q.



Coupé sport Impala

GARANTIE CHEVROLET 1967

❶ Garantie de 24 mois/24,000 milles de toute la voiture.

❷ Garantie de 5 ans/50,000 milles du groupe motopropulseur.

❸ Garantie de 5 ans/50,000 milles de la direction, de la suspension (avant et arrière) et des roues.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le concessionnaire Chevrolet.

Vendeur autorisé Chevrolet pour Saint-Hyacinthe
100, rue de la Concorde

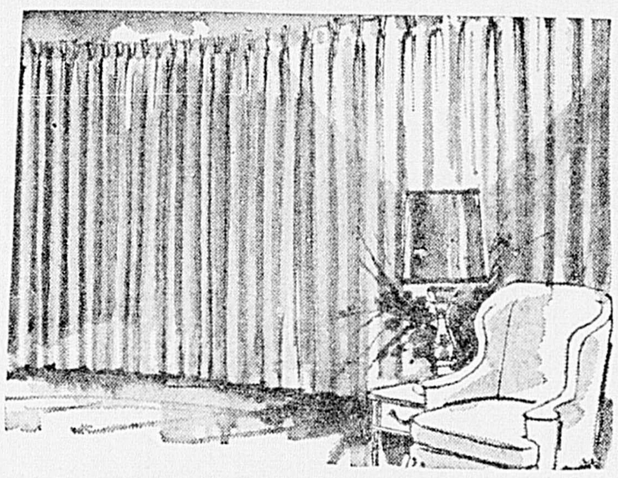
CONCORDE AUTOMOBILE Ltée
Téls.: 774-5336 — 774-5337
Saint-Hyacinthe

Ne manquez pas de regarder "Tous pour un" tous les lundis soir à 9 h 30 sur le réseau complet de Radio-Canada.

Raoul Gaudet

VENTE 40e ANNIVERSAIRE

LA GRANDE VENTE BAT SON PLEIN



DRAPERIE

Arnel — Terylene — Base Arnel — Coton — Etc...
Motifs et couleurs assorties
2,000 verges à écouler

50% D'ESCOMPTE

VENTE 40e ANN.

(2e étage)

BLOUSES pour dames

Styles chemisiers ou autres
Unies ou imprimées
couleurs assorties
broderie suisse
manches courtes ou longues
grandeurs : 10 à 18
valant jusqu'à $5.98

1.97

Prix de
VENTE NETTOYAGE



BAS de NYLON

1ère qualité
Pointures : 8½ à 11
Sans couture
400 aiguilles – 15 deniers
Couleurs : taupe ou brun cèdre
Hausse double de fantaisie

Valant 98¢
PROFITEZ DE LA VENTE 40e ANN.

77¢ DEUX PAIRES

PRIX DE
VENTE NETTOYAGE

Brassières

courtes de marque "GRENIER"
Pointures 32 à 40
Coton, nylon, lycra, etc.
Teintes variées
Valeur jusqu'à $5.00

1.97

Pour la vente 40e anniversaire

97¢ 1.97 2.97

LA VERGE – AU CHOIX

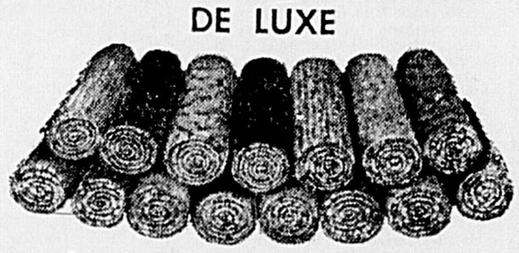
Pure soie imprimée ou unie
Soie Amorella
Coton Boussac – Toile Boussac
Coton Suisse, uni ou imprimé
Brocard, Jacquard, toile unie ou imprimée

Val. de 4.50 à 12.50

UNE AUBAINE
FORMIDABLE DE LA VENTE NETTOYAGE

TAPIS

DE LUXE



Propylon – Trilan – Propycel – Acrilan

Nouveaux motifs, longue durée, entretien facile. Assorties de couleurs: turquoise, bleu, vert, tangerine, beige, or, etc...

Balance de l'usine jusqu'à 12 x 17 pieds
Régulier : de$7.95 à $18.95 v.c.

2.97 à 8.47 V.C.

VENTE 40e ANNIVERSAIRE
(2e étage)

COMMENCEZ "1967" EN ÉCONOMISANT

ET DES CENTAINES D'AUTRES ITEMS à PRIX D'AUBAINE

Raoul Gaudet

433, RUE SAINT-FRANÇOIS
430, RUE SAINTE-ANNE
TEL. 774-6471

Gouvernement du Québec

MINISTERE DU TRAVAIL

Avis

Employes d'institutions religieuses, d'enseignement et de fabriques paroissiales region de Saint-Hyacinthe

L'honorable Maurice Bellemare, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi des décrets de convention collective (S.R.Q. 1964, chapitre 143), que les parties contractantes ci-après mentionnées lui ont présenté une requête à l'effet de rendre obligatoire la convention collective de travail intervenue entre:

L'Association Patronale des Institutions religieuses et des Fabriques Paroissiales du diocèse de Saint-Hyacinthe Inc., d'une part, et

Le Syndicat National Catholique des Employés des Institutions religieuses de Saint-Hyacinthe Inc.,

Le Syndicat des Sacristains du diocèse de Saint-Hyacinthe, d'autre part,

pour les employeurs et les salariés des métiers, emplois et occupations visés, suivant les conditions ci-après décrites:

CHAPITRE 1

Juridiction

1. **Champ d'application territorial:** La présente convention s'applique à tout le territoire compris dans les districts électoraux de Saint-Hyacinthe, d'Iberville, de Missisquoi, de Richelieu, de Rouville; au territoire compris dans le comté de Bagot, sauf à la paroisse de Sainte-Christine; aux villages d'Adamsville, de Brôme, d'East Farnham, de Foster, aux Cantons de Brôme, de la partie est de Farnham, situés dans le comté de Brôme; à la cité de Granby, à la ville de Waterloo aux villages de Roxton-Falls, de Sainte-Pudentienne, de Shefford-Ouest, de Warden, aux paroisses de Saint-Alphonse, de Saint-Joachim-de-Shefford, de Sainte-Pudentienne, aux cantons de Roxton, de Sainte-Cécile-de- Milton, de Saint-Valérien-de-Milton, de Shefford, situés dans le district électoral de Shefford; à la ville de Beloeil, au village McMasterville, aux paroisses de Saint-Antoine-de-Padoue, de Saint-Marc-de-Cournoyer, de Saint-Mathieu-de-Beloeil, de Saint-Antoine-sur-Richelieu, situés dans le comté de Verchères.

2. **Champ d'application professionel:** La présente convention s'applique:

a) à la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Saint-Hyacinthe;

b) aux Fabriques paroissiales (Catholiques Romaines);

c) aux Institutions d'enseignement, telles que séminaire, collèges, couvents, dirigés par des prêtres, des religieux ou des religieuses;

d) aux Institutions religieuses d'hommes et de femmes, telles que maison-mères, scolasticats, juvénats, postulats, etc.

e) aux presbytères.

3. La présente convention ne régit pas les relations des employeurs mentionnés à l'article 2, avec les personnes ci-après décrites:

a) les membres du clergé ou d'une communauté religieuse, les postulants, les postulantes, les juvénistes, novices et scolastiques;

b) les étudiants ou étudiantes

c) les organistes, les maîtres de chapelle, les chantres, sauf s'ils sont en même temps sacristains ou bedeaux;

d) les personnes exclusivement employées à des travaux de ferme.

4. La présente convention ne régit pas, non-plus, les relations professionnelles:

a) des commissions scolaires avec leurs employés;

b) des curés et des chapelains avec les ménagères, cuisinières et femmes de ménage

CHAPITRE 2

Definitions

Aux fins d'application des dispositions de la présente convention, les mots et les termes suivants ont la signification qui leur est ci-après donnée.

5. Le terme «salarié régulier» désigne tout salarié ayant quarante-cinq (45) jours ou plus de travail avec l'employeur.

6. Le terme «salarié à l'essai» désigne tout salarié ayant moins de quarante-cinq (45) jours de travail avec l'employeur. Ce salarié est assujetti aux dispositions du décret.

7. Le terme «salarié à temps partiel» désigne tout salarié qui travaille moins d'heures que les heures normales prévues à sa classification. Ce salarié est soumis à la même période de probation que le «salarié régulier à temps complet», mais proportionnellement à ses heures travaillées. Le salaire de tel salarié sera basé sur l'échelle de salaire de sa catégorie et ses bénéfices marginaux seront calculés au prorata des heures travaillées.

Salariés du sexe masculin

8. Le terme «sacristain ou bedeau» désigne tout salarié employé par une fabrique, corporation ou ministre du culte en charge d'une église, chapelle paroissiale ou autre immeuble affecté à un culte catholique, soit uniquement pour des fonctions propres au sacristain ou bedeau, soit pour des travaux permis à l'homme de métier ou à l'homme de service, soit encore pour d'autres fonctions.

9. Le terme «chef d'équipe» désigne tout employé qui, sous la direction d'un chef de service, tout en travaillant lui-même, voit à l'entrainement et à la coordination des activité d'un groupe de salariés de sa classification.

10. Le terme «assistant chef d'équipe» désigne tout salarié qui partage les responsabilités du chef d'équipe et le remplace en son absence.

11. Le terme «mécanicien de machines fixes» désigne toute personne sujette à la Loi des Mécaniciens de machines fixes (Statuts refondus de Québec 1941, chapitre 178).

12. Le terme «chauffeur» désigne toute personne, porteuse ou non d'un certificat de mécanicien, qui n'agit pas comme chef-mécanicien ou mécanicien de machines fixes, mais sert d'aide à un chef-mécanicien ou à un mécanicien de classe et travaille sous la surveillance et direction immédiate de ce dernier.

Note — Les classifications de «mécanicien de machines fixes» et de «chauffeur» se font suivants les dispositions de la Loi des Mécaniciens de machines fixes et des règlements pris en son exécution.

13. Le terme «cuisinier» désigne tout salarié qui s'occupe de la cuisson des aliments, du dépeçage des viandes et de tous les autres travaux ordinaires exécutés par un cuisinier.

14. Le terme «boucher» désigne tout salarié employé dans le département où l'on tue les animaux et où l'on congèle, conserve et coupe les viandes destinées à l'alimentation.

15. Le terme «boulanger» désigne tout salarié employé à la préparation et à la cuisson du pain.

16. Le terme «buandier» désigne tout salarié qui a la compétence requise pour opérer les différentes machines habituellement en usage dans une buanderie; voit également à entretenir, graisser et huiler les machines.

17. Le terme «commis intermédiaire» désigne tout salarié qui exécute une variété de travaux dans différents services comme classer de la correspondance, des rapports, répondre au téléphone, dépouiller le courrier, exécuter tous autres travaux de routine connexes et peut aussi accomplir un travail comptable ou être responsable de travaux cléricaux demandant des connaissances de la routine de bureau.

18. Le terme «chauffeur de véhicule» désigne tout salarié dont la principale fonction consiste à être conducteur d'un véhicule-automobile soit une auto, soit un camion.

19. **a)** Le terme «homme de métier» désigne tout salarié permanent employé directement par le ou les propriétaires, ou le ou les administrateurs d'un édifice public, à l'entretien en bon état de réparation, de réfection et d'opération de cet édifice, de ses machineries ou d'autres accessoires requis pour son exploitation.

b) Le terme «homme de métier, classe I», désigne tout salarié dont la majeure partie du travail consiste en travaux de métiers.

c) Le terme «homme de métier, classe II», désigne tout salarié qui, de temps à autre, est appelé à faire des travaux de métiers, mais dont la majeure partie de son temps habituel consiste en des travaux relevant des hommes de service.

d) Ne peut être considéré comme salarié permanent que le salarié dont le louage d'ouvrage est convenu pour une période d'au moins six (6) mois.

20. Le terme «homme de service ou journalier» désigne tout salarié employé à l'une ou à l'autre des fonctions suivantes ou même à plusieurs d'entre elles; portier, commissionnaire, conducteur d'ascenseur, gardien, jardinier, préposé à l'entretien des terrains, concierge, manoeuvre, ouvrier non qualifié, nettoyeur et toute personne chargée de diverses sortes d'ouvrage général.

Salariees du sexe feminin

21. Le terme «employée de bureau» désigne toute salariée employée à l'une ou l'autre des fonctions suivantes: commis-dactylo, téléphoniste, préposée aux renseignements et à l'admission des pensionnaires ou à tous autres travaux ordinairement considérés comme travail de bureau. Ceci, tant au bureau de l'admission que de l'information.

22. Le terme «cuisinière» désigne toute salariée qui s'occupe de la cuisson des aliments, du dépeçage des viandes et de tous autres travaux ordinaires exécutés par une cuisinière.

23. Le terme «aide-cuisinière» désigne toute salariée qui aide à la préparation des aliments mais ne fait pas de cuisson et qui, de façon générale, travaille sous la responsabilité d'une cuisinière ou d'un cuisinier.

24. Le terme «presseuse» désigne toute salariée qui presse sur une presseuse, automatique ou non, des uniformes et autres pièces del ingerie ou autres vêtements.

25. Le terme «aide-générale» désigne toute salariée qui assiste l'une quelconque des salariées travaillant aux classifications précédentes.

CHAPITRE 3

Dispositions particulières relatives aux salaries des Institutions religieuses et des Institutions d'enseignement

26. Aux fins d'application des dispositions du présent chapitre, le territoire compris à l'article 1, est divisé en trois (3) zones:

Zone I: Les cités de Saint-Hyacinthe, Granby, Farnham et Sorel; les villes d'Acton Vale, Cowansville, Iberville, Saint-Joseph de Sorel et Tracy; les villages de La Providence et de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

Zone II: La cité de Mont-Saint-Hilaire; les villes de Bedford, Beloeil, Marieville et Waterloo; les villages de Roxton Falls, Saint-Césaire et Saint-Pie.

Zone III: Le reste de la juridiction territoriale décrit à l'article 1.

Salaires hebdomadaires

27. Salariés du sexe masculin :	Zone I	Zone II	Zone III
a) Chef d'équipe : $5.00 de plus que le taux maximum de sa catégorie.			
b) Assistant chef d'équipe : $3.00 de plus que le taux maximum de sa catégorie.			
c) Mécanicien de machines fixes :			
1ère classe	$96.00	$96.00	$92.00
2e classe	92.00	92.00	88.00
3e classe	88.00	88.00	84.00
4e classe	84.00	84.00	80.00
d) Chauffeur	78.00	78.00	75.00
e) Cuisinier :			
1ère année	73.00	73.00	68.00
2e année	76.00	76.00	70.00
3e année	79.00	79.00	73.00
4e année	82.00	82.00	76.00
f) Boucher :			
1ère année	73.00	73.00	68.00
2e année	76.00	76.00	70.00
3e année	79.00	79.00	73.00
4e année	82.00	82.00	76.00
g) Boulanger :			
1ère année	73.00	73.00	68.00
2e année	76.00	76.00	70.00
3e année	79.00	79.00	73.00
4e année	82.00	82.00	76.00
h) Buandier :			
1ère année	73.00	73.00	68.00
2e année	76.00	76.00	70.00
3e année	79.00	79.00	73.00
4e année	82.00	82.00	76.00
i) Commis intermédiaire :			
1ère année	75.00	75.00	71.00
2e année	78.00	78.00	74.00
3e année	81.00	81.00	77.00
j) Chauffeur de véhicule :			
1ère année	75.00	75.00	71.00
2e année	78.00	78.00	74.00
3e année	81.00	81.00	77.00
k) Homme de métier : Classe I	82.00	82.00	75.00
l) Homme de métier : Classe II	79.00	78.00	72.00
m) Homme de service ou journalier :			
1ère année	71.00	71.00	66.00
2e année	74.00	74.00	68.00
3e année	77.00	77.00	70.00

28. Salariés du sexe féminin :	Zone I	Zone II	Zone III
a) Employée de bureau :			
1ère année	55.00	55.00	52.00
2e année	59.00	59.00	55.00
3e année	62.00	62.00	58.00
b) Cuisinière :			
1ère année	73.00	73.00	68.00
2e année	76.00	76.00	70.00
3e année	79.00	79.00	73.00
4e année	82.00	82.00	76.00
c) Aide-cuisinière :			
1ère année	55.00	55.00	53.00
2e année	58.00	58.00	56.00
3e année	60.00	60.00	58.00
d) Presseuse :			
1ère année	55.00	55.00	53.00
2e année	58.00	58.00	56.00
3e année	60.00	60.00	58.00
e) Aide générale :			
1ère année	52.00	52.00	52.00
2e année	54.00	54.00	54.00
3e année	56.00	56.00	56.00

29. Le salaire sera distribué en monnaie légale ou par chèque chaque semaine, à tous les salariés régis par le présent décret. Les renseignements suivants devront être inscrits sur le talon de chèque ou sur l'enveloppe de paye: nom, heures, surtemps, salaire brut, retenues, montant net.

30. Aucune retenue ne pourra être effectuées sur le salaire d'un salarié pour le bris ou la perte d'un article quelconque, à moins qu'il n'y ait négligence prouvée de la part de l'employé.

31. Les salariés qui, durant une semaine, travaillent dans différents emplois doivent recevoir le salaire de l'emploi le mieux rémunéré pourvu qu'ils l'aient exercé durant la moitié de la semaine normale de travail. Quant à ceux qui ont travaillé moins de la moitié de la semaine régulière de travail, ils auront droit, pour les heures travaillées, au salaire de l'emploi le mieux rémunéré en autant qu'ils auront travaillé l'équivalent d'une journée régulière de travail dans différentes périodes minimum de deux (2) heures continues.

32. **Système de primes:** Tous les salariés, faisant une partie ou la totalité de leur service entre six (6) heures p.m. et sept (7) heures a.m., recevront, pour chaque heure de travail faite à l'intérieur de cette période une prime de dix cents ($0.10) en plus de leur salaire régulier.

33. **Heures brisees:** Tous les salariés soumis au système d'heures brisées, à la demande de l'employeur, recevront une prime de vingt-cinq cents ($0.25) par heure brisée en plus de leur salaire régulier, jusqu'à concurrence d'un dollar ($1.00) par jour.

34. Le salarié pour lequel un salaire est fixé, s'il n'a pas été requis de travailler ou n'a pas travaillé le nombre d'heures de la semaine régulière de travail est rémunéré, pour chaque heure de travail, au prorata horaire du même salaire.

Heures de travail et repos hebdomadaire

35. Les heures régulières de travail seront de quarante heures (40) par semaine, réparties en cinq (5) jours de huit (8) heures. Toutefois, les employés de bureau auront une semaine régulière de travail de trente-sept heures et demie(37½) répartie en cinq (5) jours de sept heures et demie (7½) de travail.

Exceptions: **a)** Durant les mois d'hiver, soit les mois de décembre, janvier et février, les mécaniciens de machines fixes et les chauffeurs seront tenus de fournir quatre (4) heures supplémentaires de travail, pour lesquelles ils seront rémunérés au taux régulier, en plus de leur salaire hebdomadaire.

b) La semaine normale des cuisiniers et des cuisinières travaillant seuls dans les Institutions d'enseignement, sera sans détermination d'heures de travail, sauf qu'ils auront droit à une journée complète de congé hebdomadaire ou deux (2) demies journées, selon entente entre l'employeur et le salarié.

36. Les congés seront répartis de telle façon que les salariés auront droit alternativement à un nombre égal de congés de fin de semaine. Dans le but de faciliter le calcul de la répartition des congés hebdomadaires, la semaine de travail sera celle apparaissant au calendrier.

37. Les congés hebdomadaires de même que les congés de fête chômée et payée devront être fixés au moins cinq (5) jours à l'avance et les cédules de congés devront être affichées aux endroits habituels.

38. Les salariés auront droit à deux (2) périodes de repos de quinze (15) minutes par journée normale de travail. L'employeur devra accorder ces périodes de repos intercalaires aux salariés et les salariés ne pourront prendre ces périodes de repos ni au début, ni à la fin de la journée de travail, ni comme prolongement de la période de temps allouée pour les repas.

39. Le temps alloué pour les repas sera au maximum d'une (1) heure, à moins d'entente entre l'employeur, le salarié et le Comité paritaire pour que cette période soit prolongée. Un salarié ne peut travailler, être appelé à travailler ou à assumer quelque responsabilité professionnelle que ce soit, pendant la période de temps qui lui est alloüée pour prendre son repas.

40. Il est accordé à tout salarié régi par le présent décret, deux (2) journées complètes de repos par semaine. Ces journées de repos seront consécutives, si possible.

Temps supplementaire

41. Tout travail fait, à la demande de l'employeur, en plus de la journée régulière ou de la semaine régulière est considéré comme temps supplémentaire et rémunéré à taux et demi de salaire.

42. S'il y a rappel au travail alors que le salarié a quitté son travail, le salarié concerné sera rémunéré à taux et demi avec une garantie minimum de deux (2) heures.

Jours chômes et payes

43. Le Jour de l'An, l'Épiphanie, le Lundi de Pâques, l'Ascension, la Saint-Jean-Baptiste, la Confédération, la Fête du Travail, l'Action de Grâces, la Toussaint et Noël sont des jours chômés et payés.

Cependant, il sera loisible aux Institutions d'enseignement de changer le Lundi de Pâques par le Vendredi-Saint et l'Action de Grâces par l'Immaculée-Conception.

44. Si l'un de ces congés tombe un samedi, un dimanche ou un jour de repos hebdomadaire, pendant la période de vacances ou pendant une absence-maladie payée, les salariés ne perdent pas leur congé.

45. Si les salariés sont tenus de travailler ces jours de congés, l'employeur devra leur remettre, dans les quinze (15) jours ouvrables qui précèdent ou qui suivent cesdits congés, à défaut de quoi, ils seront rémunérés au taux double de salaire, en plus du paiement de la fête chômée et payée.

46. A l'occasion d'une fête chômée et payée, le nombre d'heures de la semaine régulière du salarié sera diminué d'autant d'heures qu'il y en a dans une journée régulière de travail de ce salarié.

47. Pour pouvoir bénéficier des congés ci-haut énumérés, le salarié doit être au travail le jour qui précède et qui suit ce congé à moins que ledit salarié ne soit en congé de semaine, en vacances ou que son absence ait été préalablement autorisée.

Congés speciaux

48. **a)** Trois (3) jours de congés payés seront accordés au salarié éprouvé par le décès d'un des membres suivants de sa famille: père, mère, frère, soeur, époux, épouse, enfants, beau-père, belle-mère.

b) Une journée (1) de congé sera accordée au salarié éprouvé par le décès de sa belle-soeur, de son beau-frère, de ses grands-parents, de sa bru et de son gendre.

Ces congés seront accordés de la date du décès à celle des funérailles.

c) Une (1) journée de congé payé sera accordée au salarié à l'occasion de la naissance ou du baptême de son enfant, au choix du salarié.

49. Ces journées de congé ne seront accordées que si le salarié doit normalement être au travail ces jours-là.

50. Les congés mentionnés au présent article seront accordés à tous les salariés qu'ils travaillent de jour, de soir ou de nuit.

Vacances annuelles

51. Tout salarié a droit aux vacances payées suivantes:

a) S'il a moins d'un (1) an de service, à une (1) journée de vacances pour chaque mois de service, et ce, jusqu'à un maximum de dix (10) jours ouvrables;

b) s'il a plus d'un (1) an de service, à deux (2) semaines de vacances;

c) s'il a plus de sept (7) ans de service, à trois (3) semaines de vacances.

52. L'ancienneté chez l'employeur, appliquée par département, servira de critère pour le choix des dates de vacances.

53. Aux fins de permettre aux salariés d'inscrire leur choix de vacances par ordre d'ancienneté, l'employeur affichera, avant de déterminer la date des vacances de chacun des salariés, une liste des vacances avec leurs droits d'ancienneté et le nombre de semaines de vacances auxquelles ils ont droit ainsi qu'une feuille d'inscription de vacances. Chaque salarié devra avoir fait son choix définitif au plus tard le 30 avril.

54. Les vacances doivent être données durant les mois de mai, juin, juillet, août, septembre, à moins d'une entente entre l'employeur et le salarié pour choisir une autre période de l'année.

55. Le droit aux vacances est acquis au premier mai de chaque année.

56. Tout salarié régulier qui quitte son emploi ou est congédié avant la période choisie pour ses vacances a droit de toucher de son employeur une indemnité équivalente aux vacances payées qu'il a gagnées jusqu'à telle époque, proportionnellement aux normes stipulées à l'article 51.

57. L'indemnité des vacances est payable au départ du salarié pour ses vacances.

58. Durant les vacances, aucune charge ne pourra être faite pour la chambre et la nourriture, à moins que le salarié n'ait spécifié qu'on ne pourra disposer de sa chambre.

59. Les vacances devront se prendre d'une manière continue, à moins qu'il n'en soit décidé autrement après entente entre le salarié l'employeur et le Comité paritaire.

Avantages sociaux

60. Tout examen médical exigé par l'employeur sera sans frais pour le salarié. Cet examen, de même que tout autre examen, immunisation ou traitement exigé par l'employeur se fera durant les heures de travail et sera sans frais pour le salarié.

Congé-maladie

61. **a)** A partir de son embauchage, tout salarié a droit à une journée d'absence-maladie par mois de service;

b) après cinq (5) ans de service, tout salarié a droit à un jour et quart (1¼) d'absence-maladie payé par mois de service.

62. Tout salarié qui n'utilise pas au complet les absences-maladies prévues aux paragraphes **"a"** et **"b"** de l'article 61 peut accumuler la partie non utilisée jusqu'à concurrence de vingt-huit (28) jours. Les congés-maladie accumulés par un salarié à la date de l'entrée en vigueur du présent décret, sont censervés dans sa caisse-maladie.

63. Pour avoir droit à cette rémunération, le salarié doit aviser l'employeur de sa maladie, autant que possible dès la première journée de son absence. A la demande de l'employeur, le salarié devra produire un certificat médical d'un médecin-traitant. Dans ce cas, cependant, les honoraires du médecin, lequel devra visiter le salarié à domicile, seront à la charge de l'employeur.

Conge de maternité

64. Tout salariée enceinte a droit à un congé sans solde, pour maternité, à la condition de produire un certificat médical attestant la grossesse et la date probable de l'accouchement, lequel certificat, peut être contrôlé par le médecin en charge du Bureau de Santé du Personnel. La durée de ce congé s'établit comme suit:

a) la salariée enceinte peut cesser de travailler en tout temps au cours de sa grossesse sur recommandation de son médecin-traitant mais elle devra nécessairement cesser de travailler à compter du début du septième mois de sa grossesse, c'est-à-dire, quatre-vingt-dix (90) jours précédant la date probable de l'accouchement. Le bureau de Santé du Personnel se réserve toutefois, le droit d'exiger l'arrêt de travail d'une salariée enceinte si l'état de santé de cette dernière devient incompatible avec les exigences de son travail.

b) la salariée doit reprendre son travail entre le quarante-cinquième (45ième) et le quatre - vingt - dixième (90ième) jours suivant l'accouchement. Elle doit alors produire un certificat de son médecin, attestant qu'elle est apte à reprendre son travail régulier. En cas d'impossibilité de le faire, elle devra présenter un certificat de son médecin-traitant.

c) si la salariée ne revient pas au travail dans les délais prévus, elle perd, à la date de son départ, et son droit d'ancienneté et son emploi.

Repas et logement

65. Lorsque l'employeur fournit les repas et le logement à son salarié, il peut déduire du salaire de ce dernier, les montants convenus; ces montants ne doivent pas excéder:

	Zones I	II	III
a) Repas :			
i) à l'unité	$ 0.60	$ 0.70	$ 0.70
ii) par semaine	13.00	12.00	12.00
b) Logement :			
i) par jour	1.00	1.00	1.00
ii) par semaine	5.00	5.00	5.00
c) Logement et pension : par semaine	16.00	14.00	14.00

66. Lorsque le salarié marié est logé avec sa famille, l'employeur peut déduire du salaire du salarié les montants convenus; ces montants pour logement mensuel ne peuvent excéder le salaire hebdomadaire du salarié; si le logement est chauffé, l'employeur peut exiger cinq dollars ($5.00) de plus que le salaire hebdomadaire régulier du salarié.

Dispositions diverses

67. **Uniforme:** Tout uniforme, complet ou non, exigé par l'employeur, sera fourni et entretenu par l'employeur.

68. **Blanchissage:** La salariée régulière qui loge chez l'employeur a droit à un blanchissage complet, sans repassage, chaque semaine et sans frais.

69. L'uniforme, requis par l'employeur de son salarié, est blanchi et repassé par l'employeur, à raison de deux (2) uniformes par semaine, sans frais pour le salarié.

70. Si l'employeur ne peut faire le blanchissage de l'uniforme de son salarié, il doit être accordé à ce dernier une compensation de un dollar ($1.00) par semaine.

71. **Privileges existants:** Toutes conditions de travail concernant les salaires, le système de primes, les heures de travail et les vacances, qui constituent des conditions plus avantageuses que celles mentionnées aux présentes, seront maintenues durant l'existence du présent décret.

72. **Renvoi ou départ:** Tout salarié régulier a droit à un pré-avis de sept (7) jours de calendrier quand l'employeur veut le congédier, si ce n'est pour cause. De même, tout salarié qui veut quitter le service de son employeur doit donner un pré-avis couvrant la même période.

73. L'employeur devra remettre au salarié, le jour même de son départ, un état signé des montants dûs par l'employeur, en salaires et en bénéfices marginaux, à la condition que le salarié ait fourni un avis de départ d'au moins une semaine.

74. Si un salarié ne fait pas sa semaine d'avis, l'employeur pourra retenir, de son indemnité de départ, jusqu'à concurrence d'une semaine complète de salaire.

CHAPITRE 4

Dispositions particulières relatives aux sacristains ou bedeaux

75. Aux fins d'application des dispositions du présent chapitre, le territoire compris à l'article 1 est divisé en trois (3) zones:

Zone I: Les cités de Saint-Hyacinthe, Granby, Farnham, Mont-Saint-Hilaire et Sorel; les villes d'Acton Vale, Beloeil, Cowansville, Iberville, Marieville, Saint-Césaire, Saint-Joseph de Sorel, Tracy et Waterloo; les villages de McMasterville, Saint-Pie, La Providence et Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

Zone II: **a)** La ville de Bedford.

b) Les villages de Richelieu, Roxton Falls, Saint-Damase et Sainte-Rosalie.

Zone III: Le reste de la juridiction territoriale décrite à l'article 1.

76. **Salaires hebdomadaires:**

Zone I:
Dans toutes les paroisses $73.00

Zone II:
a) Dans toutes les paroisses 68.00
b) Dans toutes les paroisses 55.00

Zone III:
Dans les paroisses à population supérieure à 1,500 âmes 52.00
Dans les paroisses à population variant entre 1,250 et 1,500 âmes 48.00
Dans les paroisses à population variant entre 1,000 et 1,250 âmes 46.00
Dans les paroisses à population inférieure à 1,000 âmes 44.00

77. **Salaires horaires:**

Zone I:
Dans toutes les paroisses 1.50

Zone II:
a) et **b)** — Dans toutes les paroisses 1.50

Zone III:
Dans toutes les paroisses 1.25

Note: Le mot «paroisse» doit s'entendre de la paroisse au sens religieux et non au sens de municipalité. La population de ces paroisses est celle qui apparait dans «l'Annuaire du diocèse de Saint-Hyacinthe de l'année courante».

78. **Paiement du salaire:** Le salaire est payable chaque semaine.

79. **Heures de travail:** Il n'y a pas de détermination des heures de travail. Toutefois, après six (6) heures p.m., le sacristain ou bedeau n'est pas tenu, sauf en cas d'urgence, d'exécuter d'autres travaux que ceux relatifs aux offices religieux, au chauffage, à la fermeture de l'église et tout ce qu'elle comporte. Cependant, les soirées où il y a séance de confessions, le sacristain ne sera pas tenu à la fermeture de l'église.

80. **Sacristain ou bedeau employé à temps partiel:** Dans les zones I, II-a) et **b**), le sacristain ou bedeau est employé à temps complet et doit recevoir le salaire hebdomadaire fixé à l'article 76, sauf dans des cas spéciaux qui doivent être soumis au Comité paritaire et approuvés par ledit Comité et alors, il est rémunéré au taux de $1.50 l'heure et selon le nombre d'heures de travail qu'il accomplit habituellement par semaine.

81. Dans la zone III, le sacristain ou bedeau qui est requis de travailler moins de trente (30) heures par semaine ou jusqu'à concurrence de trente (30) heures, sera rémunéré au taux horaire de $1.25.

82. Dans la zone III, le sacristain ou bedeau qui est requis de travailler plus de trente (30) heures par semaine ou jusqu'à concurrence de soixante (60) heures, doit être rémunéré, ou au salaire hebdomadaire fixé à l'article 76 ou au taux horaire de $1.25 et selon le nombre d'heures de travail qu'il accomplit habituellement par semaine.

83. **Travaux executés pour le cure:** Le sacristain ou bedeau qui exécute un travail rapportant un certain revenu au curé, doit être rémunéré pour ce travail, à un taux horaire non inférieur à celui prévu pour sa zone, tel que fixé à l'article 77. Cette rémunération doit lui être versée en plus de son salaire régulier comme sacristain ou bedeau.

84. **Enlèvement de la neige:** Dans toutes les zones, chaque fois que le curé le jugera nécessaire, un aide payé par la Fabrique sera fourni au sacristain ou bedeau, pour l'enlèvement de la neige.

85. **Creusage des fosses:** Dans toutes les zones, le creusage des fosses ne relève pas du travail régulier du sacristain ou bedeau. Toutefois, le sacristain ou bedeau aura la préférence d'agir comme fossoyeur, à condition qu'il fasse le travail lui-même, à moins d'entente contraire avec le curé. Le prix du creusage des fosses sera déterminé avec le curé selon le règlement du cimetière, là où il existe un tel règlement.

86. **Entretien du cimetière:** Dans les zones I, II-a) et **b**), l'entretien du cimetière ne relève pas du travail régulier du sacristain ou bedeau. Toutefois, préférence sera accordée au sacristain ou bedeau de faire ledit entretien et la rémunération d'un tel travail lui sera versée en plus de son salaire régulier comme sacristain ou bedeau et selon le taux horaire de sa zone, tel que fixé à l'article 77.

87. **Travail du dimanche:** Le dimanche, le sacristain ou bedeau ne sera pas tenu d'exécuter aucun travail matériel dans l'église, les salles ou le sous-sol, sauf le travail qui se rattache directement aux offices religieux.

88. **Préparation des salles:** Pour la préparation des salles en vue d'une organisation dont les profits vont totalement à la fabrique, le sacristain ou bedeau recevra cinq dollars ($5.00) pour ce travail.

89. Pour la préparation des salles de toutes soirées ou d'organisations dont les profits ne vont pas totalement à la fabrique, le sacristain ou bedeau sera payé par les organisateurs desdites soirées ou organisations et selon le prix fixé, après entente entre le sacristain ou bedeau et lesdits organisateurs.

90. **Jours chômés et payes:** Le lendemain du Jour de l'An, le lundi de Pâques, le 24 mai, la Saint-Jean-Baptiste, la Confédération, la Fête du Travail, le Jour de l'Action de Grâces et le lendemain de Noël sont des jours chômés et payés.

91. S'il est difficile ou impossible d'accorder le congé le jour même de la fête, ce congé doit être accordé au cours de la semaine. Si le congé n'est pas accordé au cours de la semaine, le sacristain ou bedeau doit recevoir une rémunération équivalente à dix (10) heures de travail au taux horaire de sa zone, tel que fixé à l'article 77.

92. **Congé hebdomadaire:** Au sacristain ou bedeau, dans toutes les zones, il est accordé une (1) journée de congé par semaine. Une entente, entre le curé et le sacristain ou bedeau, déterminera si tel congé sera en journée complète ou en deux (2) après-midi.

93. Dans les cas où le congé hebdomadaire n'est pas accordé, le sacristain ou bedeau recevra une indemnité équivalente à dix (10) heures de travail pour la journée complète et à cinq (5) heures de travail pour la demi-journée au taux horaire de sa zone, tel que fixé à l'article 77.

94. **Vacances payees:** L'employeur doit accorder, chaque année, les vacances payées suivantes:

a) au sacristain ou bedeau qui, à la date des vacances, n'a pas six mois (6) de service, un congé payé d'autant de demi-jours qu'il a de mois de calendrier de service;

b) au sacristain ou bedeau ayant six (6) mois de service et plus, mais moins de deux (2) ans, une (1) semaine;

c) au sacristain ou bedeau ayant deux (2) ans de service et plus, mais moins de douze (12) ans, deux (2) semaines;

d) au sacristain ou bedeau ayant douze (12) ans de service et plus, trois (3) semaines. La troisième (3e) semaine sera prise indépendamment des autres. Si, à la demande de l'employeur, elle n'est pas prise, l'employeur devra payer ladite semaine, conformément à l'article 96 ci-après.

95. Les vacances doivent être données durant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre, à moins d'une entente entre le curé et le sacristain ou bedeau, pour choisir une autre période de l'année.

96. L'employeur peut toutefois donner en salaire les vacances ci-haut établies, au sacristain ou bedeau auquel il lui est difficile, en raison des circonstances, de donner les susdites vacances.

97. L'employeur doit faire connaître quinze (15) jours à l'avance, au sacristain ou bedeau, la date de ses vacances.

98. **Période de service continu donnant droit aux vacances annuelles payees:** Pour chaque vacance annuelle payée, la période de service continu s'établit du 1er mai d'une année au 30 avril de l'année subséquente.

99. L'indemnité des vacances est payée au départ du salarié pour ses vacances.

100. **Jours de congés payes pour cause de maladie:** Au sacristain ou bedeau qui a un (1) an de service et plus, l'employeur doit accorder, chaque année, pour cause de maladie, les jours de congés payés suivants:

a) au sacristain ou bedeau ayant cinq (5) ans de service et plus, douze (12) jours;

b) au sacristain ou bedeau ayant moins de cinq (5) ans de service, six (6) jours;

101. Aucune réclamation ne sera acceptée, pour le paiement des jours de maladie, à moins qu'elle soit accompagnée d'un certificat de maladie signé par le médecin.

102. **Renvoi ou depart:** Tout sacristain ou bedeau a droit à un pré-avis de sept (7) jours quand l'employeur veut le congédier, si ce n'est pour cause. De même, tout sacristain ou bedeau qui veut quitter le service de son employeur, doit donner un pré-avis couvrant la même période.

103. **Indemnité en cas de renvoi ou de depart:** Tout sacristain ou bedeau congédié ou qui quitte son emploi a droit à son départ, à une indemnité équivalente aux vacances payées qu'il a gagnées, depuis le 1er mai précédant la date de son départ, proportionnellement aux normes établies aux paragraphes «a», «b», «c», et «d» de l'article 94.

104. Tout sacristain ou bedeau qui quitte le service de son employeur, sans donner le pré-avis prévu à l'article 102 ou qui est congédié pour cause, perd ses droits d'indemnité de départ, jusqu'à concurrence d'une semaine de salaire. Il en est de même pour tout sacristain ou bedeau qui quitte son emploi avant que la période de temps prévu par ledit avis, donné ou reçu, soit terminée.

105. **Logement:** Lorsque le sacristain ou bedeau, marié ou veuf, est logé, l'employeur peut déduire de son salaire les montants convenus; ces montants, pour logement mensuel, ne peuvent excéder le salaire hebdomadaire du sacristain ou bedeau. Si le logement est chauffé, l'employeur peut exiger cinq dollars ($5.00) de plus que le salaire hebdomadaire régulier du sacristain ou bedeau ou, ce qu'il en coûte à l'employeur pour chauffer ledit logement, jusqu'à concurrence de dix dollars ($10.00) par mois.

106. **Privileges existants:** Toutes conditions de travail concernant les salaires, les heures de travail, les vacances, etc., qui constituent des conditions plus avantageuses que celles mentionnées aux présentes, seront maintenues durant l'existence du présent décret.

CHAPITRE 5

Dispositions applicables à tous les employeurs et à leurs salariés assujettis au decret

Prestations de securite sociale

Assurances collectives

107. Aux fins du présent décret, les employeurs et les salariés sont divisés en deux (2) groupes distincts, ayant chacun leur régime d'assurance collective:

a) Groupe no 1: Les Institutions religieuses et leurs salariés; les Institutions d'enseignement et leurs salariés; les Fabriques paroissiales catholiques romaines et leurs salariés, à l'exception des sacristains ou bedeaux

b) Groupe no 2: Les Fabriques paroissiales catholiques romaines et leur sacristain ou bedeau.

108. Tout salarié a droit aux prestations d'une police d'assurance collective qui assure les avantages suivants: assurance-vie, assurance-accident et maladie, frais médicaux et d'hospitalisation.

109. Tout

Gouvernement du Québec

DEPARTMENT OF LABOUR

Notice
Employees of Religious Institutions, Educational Establishments and Parochial Church Councils,
Region of St. Hyacinthe

Pursuant to the provisions of the Collective Agreement Decrees Act (Revised Statutes of Québec 1964, chapter 143), the Honourable Maurice Bellemare, minister of Lamour, hereby gives notice that the contracting parties mentioned below have petitioned him to make obligatory the collective labour agreement entered into between:

ON THE ONE PART:

"L Association Patronale des Institutions religieuses et des Fabriques Paroissiales du diocese de Saint-Hyacinthe, Inc.",

AND, ON THE OTHER PART:

Le Syndicat National Catholique des Employes des Institutions religieuses de Saint-Hyacinthe, Inc.".

"Le Syndicat des Sacristains du diocese de Saint-Hyacinthe",

for the employers and employees of the trades, employs and occupations concerned, according to the conditions hereinafter described:

CHAPTER 1
Jurisdiction

1. **Territorial jurisdiction:** The present agreement applies to the entire territory comprised in the electoral districts of Saint-Hyacinthe, Iberville, Missisquoi, Richelieu, Rouville; to the territory comprised in the county of Bagot, with the exception of the parish of Sainte-Christine; to the villages of Adamsville, Brôme, East Farnham, Foster; to the townships of Brôme, of the Eastern Part of Farnham, located in the county of Brôme; to the city of Granby, to the town of Waterloo, to the villages of Roxton-Falls, of Sainte-Prudentienne, Shefford West, Warden, to the parishes of Saint-Alphonse Saint-Joachim de Shefford, Sainte-Prudentienne, to the townships of Roxton, Sainte-Cécile de Milton, Saint-Valérien de Milton, Shefford, located in the electoral district of Shefford: to the town of Beloeil, to the village of McMasterville, to the parishes of Saint - Antoine de Padoue, Saint-Marc de Contrecoeur, Saint - Matthieu de Beloeil, Saint-Antoine sur Richelieu, located in the county of Verchères.

2. **Professional jurisdiction:** The present agreement applies to:

(a) the "Corporation Episcopale Catholique Romaine de Saint-Hyacinthe";

(b) church councils (Roman Catholic);

(c) educational establishments, such as seminaries, colleges and covents, directed by priests, religious or nuns;

(d) men's and women's religious institutions such as mother-houses, theological colleges (scolasticats) "juvenats", "postulats", etc.;

(e) presbyteries.

3. The present agreement does not govern the relations between employers mentioned in section 2 and the persons mentioned hereinbelow;

(a) membres of the clergy or of a religious community, postulants (male or female), "juvenistes", novices and scholastics of both sexes;

(b) students (male and female);

(c) organists, choir masters, musical directors, singers, unless they are at the same time sexton or verger;

(d) those who are engaged in agricultural work exclusively;

4. This agreement does not govern the professional relations between:

(a) school commissions and their employees;

(b) parish-priests and chaplains and their house-keepers, cooks and charwomen.

CHAPTER 2
Definitions

For the purposes of the present agreement, the following words and terms have the meaning hereinafter given to them;

5. The term "regular employee" means any employee having forty-five (45) or more days of continuous service with the employer.

6. The term "probationer" means any employee having less than forty-five (45) day's service with the employer. This employee is subject to the provisions of the decree.

7. The term "part time employee" means any employee who works less hours than the regular number of hours stipulated for his category. Such an employee is subject to the same probationary period as "full time regular employees" but the length of his probationary period is proportional to his working hours. Such employee's wages shall be based on the scale of wages for his category and his marginal benefits shall be calculated proportionately to his time worked.

Male employees

8. The words "sexton or verger" mean a person employed by a church council, corporation or clergyman in charge of a church, parochial chapel or other building assigned to Catholic worship, either solely for sexton's or verger's duties, either for work permitted maintenance men or service men, or for other duties.

9. The term "shift leader" means any employee who, under the direction of the head of a service and while performing his own work, sees to the training of a group of workers of his own classification and coordinates the activities of such workers.

10. The term "assistant shift leader" means any employee who shares the responsibilities of the shift leader and replaces the latter when absent.

11. The term "stationary engineman" means any person subject to the Stationary Enginemen Act (Revised Statutes of Québec 1964 chapter 178).

12. The term "fireman" means any person, not necessarily holding an engineman's certificate and not acting as chief-engineman or certified engineman but employed as helper to a chief-engineman or to a certified engineman and working under the latter's supervision and direction.

Note: The classification of stationary engineman and of fireman shall be made according to the provisions of the Stationary Enginemen Act and of the regulations passed thereunder.

13. The term "cook" means any person who attends to the cooking of the food, carves the meat and performs all other tasks usually carried out by a cook.

14. The term "butcher" means any person employer in the department where animals are killed and where the meat intended as food is frozen, kept and carved.

15. The term "baker" means any employee who prepares and cooks bread.

16. The term "launderer" means any employee who is qualified to operate the various ordinarily used in a laundry, such employee also maintains, greases and oils such machines.

17. The term "intermediate clerk" means any employee who permorms various tasks in various services such as filing correspondance reports, answering the telephone, sorting the mail and performing other related routine tasks, and may also do accountancy work and be in charge of clerical work requiring knowledge of office routine work.

18. The term "driver" means any employee whose main occupation consists in driving a motor vehicle, either an automobile or a truck.

19. (a) The term "tradesman" means any regular employee directly employed by the proprietor (s) or administrator (s) of a public building and committed to the maintenance, repair, restoration and operation of such building and of the machinery or other equipment required for the operation of such building.

(b) The term "tradesman, class I" means any employee whose work consists mostly of trades work.

(c) The term "tradesman, class II" means any employee who, from time to time, is required to perform trades work, but whose work consists mostly of service man's work.

(d) To be considered as a regular employee, the employee must be hired for a period of six (6) months at least.

20. The words "service man" of "labourer" mean any person assigned to any one or several of the following duties; doorman, messenger, lift attendant, warchman, gardener, caretaker of grouds, janitor, labourer, unskilled worker, cleaner, and any person assigned to various kinds of general work.

Female employees

21. The words "female employee" mean any person holding any of the following functions; stenographer, typist, telephone operator, information clerk, boarder reception clerk or any other occupation considered as office work.

This defenition holds true for female office employees working in the reception office as well as for those working in the information office.

22. The term "female cook" means any female employee who attends to the cooking of the food, carves the meat and performs any other tasks usually carried out by a female cook

23. The term "female cook's helper" means any female employee who helps to prepare the food but who does not do the cooking thereof, and who generally works under the direction and supervision of a male or female cook.

24. The term "female presser" means any female employee who presses uniforms or other clothing items with a press (whether automatic or not).

25. The term "general helper" means any female employee who helps any of the female employees of the above-mentioned classifications.

CHAPTER 3
Special provisions concerning the employees of religious institutions and educational establishments

26. For the purposes of the present chapter, the territory described in section 1 is divided into three (3) zones;

Zone I: The cities of St. Hyacinthe, Granby Farnham and Sorel; the towns of Acton Vale, Cowansville, Iberville, St. Joseph de Sorel and Tracy; the villages of La Providence and of Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

Zone II: The city of Mont-Saint-Hilaire; the towns of Bedford, Beloeil, Marieville and Waterloo; the villages of Roxton Falls, Saint-Césaire and Saint-Pie.

Zone III: The remainder of the territorial jurisdiction described in section 1.

Weekly wages

27. Male employees:

	Zone I	Zone II	Zone III
a) Shift leader: $5.00 more than the maximum for his category.			
b) Assistant shift leader: $3.00 more than the maximum rate for his category.			
c) Stationary engineman:			
First class	$96.00	$96.00	$92.00
Second class	92.00	92.00	88.00
Third class	88.00	88.00	84.00
Fourth class	84.00	84.00	80.00
d) Fireman	78.00	78.00	75.00
e) Cook:			
1st year	73.00	73.00	68.00
2nd year	76.00	76.00	70.00
3rd year	79.00	79.00	73.00
4th year	82.00	82.00	76.00
f) Butcher:			
1st year	73.00	73.00	68.00
2nd year	76.00	76.00	70.00
3rd year	79.00	79.00	73.00
4th year	82.00	82.00	76.00
g) Baker:			
1st year	73.00	73.00	68.00
2nd year	76.00	76.00	70.00
3rd year	79.00	79.00	73.00
4th year	82.00	82.00	76.00
h) Launderer:			
1st year	73.00	73.00	68.00
2nd year	76.00	76.00	70.00
3rd year	79.00	79.00	73.00
4th year	82.00	82.00	76.00
i) Intermediate clerk:			
1st year	75.00	75.00	71.00
2nd year	78.00	78.00	74.00
3rd year	81.00	81.00	77.00
j) Driver:			
1st year	75.00	75.00	71.00
2nd year	78.00	78.00	74.00
3rd year	81.00	81.00	77.00
k) Tradesman: Class I	82.00	82.00	75.00
l) Tradesman: Class II	79.00	78.00	72.00
m) Service man or labourer:			
1st year	71.00	71.00	66.00
2nd year	74.00	74.00	68.00
3rd year	77.00	77.00	70.00

28. Female employees:

	Zone I	Zone II	Zone III
a) Office employee:			
1st year	55.00	55.00	52.00
2nd year	59.00	59.00	55.00
3rd year	62.00	62.00	58.00
b) Female cook:			
1st year	73.00	73.00	68.00
2nd year	76.00	76.00	70.00
3rd year	79.00	79.00	73.00
4th year	82.00	82.00	76.00
c) Female cook's helper:			
1st year	55.00	55.00	53.00
2nd year	58.00	58.00	56.00
3rd year	60.00	60.00	58.00
d) Female presser:			
1st year	55.00	55.00	53.00
2nd year	58.00	58.00	56.00
3rd year	60.00	60.00	58.00
e) General helper:			
1st year	52.00	52.00	52.00
2nd year	54.00	54.00	54.00
3rd year	56.00	56.00	56.00

29. The wages shall be paid in legal currency or by check, each week, to all employees governed by the decree. The following particulars shall be mentioned on the stub or on the pay envelope: the name in full of the employee, the number of regular and overtime hours worked, the gross wages, the deductions fade, the net amount.

30. No deduction shall be made on the employee's pay for the breaking or loss of any article whatever unless there be evident negligence on the part of the employee.

31. Employees who, in the course of one week, work at various occupations shall be paid the wages of the highest-paid occupation providing they have spent at least half the standard work week at such occupation. As to those who have spent less than half the regular work week at such occupation, they shall be paid, for the hours they have thus worked, the wages of the highest paid occupation provided they have worked the equivalent of a regular day's work in various periods of at least two (2) hours in succession.

32. **Bonus system:** Any employee whose hours of work are comprised totally or partly between 6.00 p.m. and 7.00 a.m. shall be paid, for each hour worked within such period a ten cent ($0.10) per hour bonus over and above their regular wages.

33. **Broken hours:** Any employee requested by his employer to work under the "broken hours system" shall receive, over and above his regular wages, a bonus of $0.25 per hour. However, the daily amount of such bonus shall not exceed $1.00.

34. Employees for whom a weekly salary is established and who have not been required to work or who have not worked the number of hours of the standard work week shall be paid, for each hour of work, at the hourly prorata of such salary.

Working hours and weekly rest

35. The regular working week shall consist of forty (40) working hours, and the regular working day shall consist of eight (8) working hours. Therefore, there shall be five (5) working days in the regular working week. However, for office employees, the regular working week shall consist of thirty-seven and a half (37½) working hours distributed over five (5) working days of seven and a half (7½) working hours each.

Exceptions: (a) During the winter months, i.e.: December January and February, stationary enginemen and firemen shall work four (4) extra hours for wich they will receive the regular rate, in addition to their regular weekly wages.

(b) In educational establishments, the regular working week of male and female cooks working alone shall have no definited number of working hours but the said employees shall have one full day or two half-days' holiday per week subject to previous agreement thereto between the employer and the employee.

36. Holidays shall be distributed in such a manner that the employees shall alternately have an equal number of week-end holidays. In order to make it easier to distribute the weekly holidays, the working week shall be the calendar week.

37. Weekly holidays and holidays with pay shall be determined at least five (5) days in advance and the schedules for such holidays shall be posted in the usual places.

38. Every working day, the employees are entitled to two rest periods of fifteen (15) minutes each. The employer shall grant these rest periods to his employees, and the employees shall not be allowed to take such break-offs at the beginnig nor at the end of the day's work, nor as an extension of the time allowed for meals.

39. The time allowed for meals shall be one (1) hour at the most, unless the employer, the employee and the Parity Committee have agreed to extend susch meal period. No employee shall work nor be required to work nor assume any professional responsibility whatever during the period of time allowed him for his meals.

40. Every employee subject to the decree shall be given two (2) complete days' rest per week. The said days' rest shall be consecutive, if possible.

Overtime

41. Any time worked, at the employer's request, over and above the regular working day or working week is considered as overtime and shall be remunerated at the rate of time and a half.

42. If an employee is called back to work after leaving his work, the said employee shall receive time and a half and be guaranteed at least two (2) hours' pay.

Holidays with pay

43. The following days are holidays with pay; New Year's Day, the Epiphany, Easter Monday, Ascension Day, St. John the Baptist Day, Confederation Day, Labour Day, Thanksgiving Day, All Saints Day and Christmas.

However, for educational estblishments it shall be permissible to change Easter Monday for Good Friday and Thanksgiving Day for Immaculate Conception Day.

44. The employees shall not loose their holiday if any of the above mentioned holidays falls on a Saturday, a Sunday or a weekly day of rest, during a vacation period or during a period of absence through illness.

45. If any employee is required to work on any of the above-mentioned holidays, the employer shall give him a holiday within the fifteen (15) working days preceding or following such holiday, failing which, the employer shall pay the employee double time over and above the employee's pay for the said holiday.

46. Whenever there is a holiday with pay in any week, the number of regular working hours in that regular working week shall be decreased by the number of regular working hours in the employee's regular working day.

47. So as to be entitled to the above-mentioned holidays the employee must work the day before and the day after such holidays unless the said employee be on his regular weekly holiday, out on vacation or out on authorized sick-leave.

Special days off

48. (a) Three (3) days off with pay shall be granted to the employee bereaved by the loss of one of the following members of his family: father, mother, brother sister, husband wife, child, father-in-law, mother-in-law.

(b) One (1) day off with pay shall be granted to the employee bereaved by the loss of his sister-in-law, brother-in-law, grand-parents, daughter-in-law or son-in-law.

Such holidays will be granted from the date of death to that of the funeral.

(c) One (1) day off with pay shall be granted to the employee on the occasion of the birth or baptism of his child, wichever the employee may choose.

49. These days off with pay shall be granted only inasmuch as the employee is normally required to be at work on susch days.

50. The days off mentioned in the present section shall be granted to any employee, whether he works during the day, the evening or night.

Annual vacation

51. Every employee shall be entitled to the following vacations with pay:

(a) if the employee has less than one (1) year's service, he is entitled to one (1) day's vacation with pay for every month of service up to a maximum of ten (10) working days;

(b) after one year's service the employee is entitled to two (2) weeks' vacation with pay;

(c) afters even (7) years' service, the employee is entitled to three (3) week's vacation with pay;

52. The date on which the vacation shall be taken, shall be closen, in each department, according to seniority in the service of the employer.

53. In order to enable the employees to register the date of their vacation according to their seniority rights, before determing the vacation date of each of his employees, the employer shall seniority rights and stating the number of weeks to which each employee is entitled. The employer shall also post a sheet of paper on which the employees shall register the date they choose for their vacation. Each employee shall have to make a definite choice of such date before April 30th.

54. The vacation shall be given to the employee during any of the following months: May, June, July, August or September. However, by mutual agreement between the employer and the employee, the vacation may be given to the latter at any other time during the year.

55. The right to a vacation is acquired on the first of May of each year.

56. Every regular employee who is discharged or who leaves his employer before the period of his vacation, is entitled to an indemnity equivalent to the vacation with pay to which he is entitled at the time, in accordance with the provisions of section 51 hereof.

57. Vacation pay shall be paid at the time the employee leaves for his vacation.

58. During the vacation period, no charge shall be made for board and lodging unless the employee has specified that his room shall remain at his disposal.

59. The vacation must be taken in one continuous period unless it has been decided otherwise by mutual agreement between the employer, the employee and the Parity Committe.

Social security benefits

60. Any medical examination undergone by the employee, when required by the employer, shall be free of charge for the employee. Such examination, as well as any other kind of examination, immunisation or treatment required by the employer shall be performed during working hours and shall be free of charge for the employee.

Sick-leave

61. (a) As from the day he is hired any employee is entitled to one (1) day's sick-leave per month of service;

(b) After five (5) years' service, any employee is entitled to one and a quarter (1¼) day's sick-leave with pay per month of service.

62. Any employee who does not completely use up the sick-leave provided for in subsections "a" and "b" of section 61 may accumulate the unused portion to the extend of twenty-eight (28) days. The sick-leave accumulated by an employee as of the effective date of the present decree shall be kept in his sick-leave reserve.

63. To be entitled to such remuneration the employee must notify the employer of his illness, as much as possible on the very first day of his absence. Upon request by the employer, the employee shall submit a medical certificate signed by his physician. In such case, however, the doctor's fees shall be paid by the employer, and the physician shall visit the employee at the latter's home.

Maternity-leave

64. Any pregnant employee is entitled to a leave without pay, for maternity purposes, provided she submit a medical certificate attesting pregnancy and the probable date of delivery. The said certificate may be verified by the physician in charge of the personnal healt division. The duration of maternity-leave is as follows:

a) The pregnant employee may leave of work at any time during the course of her pregnancy, upon the recommendation of her physician, but she must cease working as from her seventh month of pregnancy, i.e. ninety (90) days before the probable date of delivery. However, the personal health division reserves the right to exact that the pregnant employee stop working if her state of health becomes incompatible with working requirements.

b) The employee shall return to work between the forty-fifth (45) and the ninetith (90) day following delivery. Upon returnig to work, the said employee shall produce a certificate signed by her physician and attesting that she is capable of resuming her regular work. On the other hand, if the employee is unable to return to work she must submit a medical certificate to that effect and signed by her physician.

c) If the employee does not return to work within the time allowed, she looses, as from the date of her departure, both her seniority rights and her employment.

Board and lodging

65. When the employer supplies his employee with board and lodging, he may deduct from the employee's wages the amount mutually agreed upon; however, such amount shall not exceed the following:

	Zones I	II	III
(a) Meals:			
i) per meal	$ 0.80	$ 0.70	$ 0.70
ii) per week	13.00	12.00	12.00
(b) Lodging:			
i) per day	1.00	1.00	1.00
ii) per week	5.00	5.00	5.00
(c) Board and lodging: per week	16.00	14.00	14.00

66. When a married employee and his family are supplied with lodging by the employer, the latter may deduct from the employee's wages the amount mutually agreed upon. However, such amount for monthly lodging shall not exceed the employee's weekly wages. If the lodging is heated, the employer may charge five dollars ($5.00) more than the employee's weekly wages.

General provisions

67. *Uniform.* Any uniform, whether complete or not, shall be supplied and maintained by the employer if such uniform is required by the latter.

68. *Laundering.* Any female regular employee who is lodged by the employer is entitled to complete laundry of her clothes every week and without charge. However, the employer is not obliged to supply the ironing of such clothes.

69. The uniform the employer requires his employee to wear shall be cleaned and pressed at the employer's expense at the rate of two (2) uniforms per week free of charge to the employee.

70. If the employer is unable to supply the laundering of his employee's uniform, he shall compensate therefore by giving the employee one dollar ($1.00) extra per week.

71. *Privileges actually in force:* Any conditions of work concerning wages, the bonus system, hours of work and vacations, whics constitute more advantageous conditions than those mentioned herein, shall be maintained for the entire duration of the present decree.

72. *Dismissal or departure:* Every regular employee is entitled to seven (7) days' notice in advance when the employer wishes to dismiss him, unless the dismissal be justified by the employee's behaviour. Similarly, any employee who wishes to leave his employer's service shall give his employer seven (7) days' notice.

73. Upon the departure of the employee, the employer shall give the latter a signed statement of the amounts owned by the employer, for wages and marginal benefits, provided the employee has given the employer at least one week's notice.

74. If an employee does not serve his week's notice, the employer may hold back, from his departure pay, an amount not to exceed one (1) complete week's wages.

CHAPTER 4
Special provisions respecting sextons or vergers

75. For the purposes of the present chapter, the territory described in section 1 is divided into three (3) zones:

Zone I: The cities of St. Hyacinthe, Granby, Farnham, Mont-St-Hilaire and Sorel; the towns of Acton Vale, Beloeil, Cowansville, Iberville, Marieville, St-Césaire, St-Joseph de Sorel, Tracy and Waterloo; the villages of McMasterville, St-Pie, La Providence and St-Joseph de St-Hyacinthe.

Zone II: (a) The town of Bedford.

(b) The villages of Richelieu, Roxton Falls, St-Damase and Ste-Rosalie.

Zone III: The remainder of the territorial jurisdiction described in section 1.

76. *Weekly wages:*

Zone I:	
In all parishes	$73.00
Zone II:	
(a) In all parishes	68.00
(b) In all parishes	55.00
Zone III:	
In parishes of more than 1,500 souls	52.00
In parishes of from 1,250 to 1,500 souls	48.00
In parishes of from 1,000 to 1,250 souls	46.00
In parishes of less than 1,000 souls	44.00

77. *Hourly wages:*

Zone I:	
In all parishes	1.50
Zone II:	
(a) and (b) In all parishes	1.50
Zone III:	
In all parishes	1.25

Note: In the present decree the word "parish" means a parish in the religious sense of the word and must not be interpreted as meaning a municipality. The population of the parishes referred to may be found in the current year's "Annuaire du diocèse de Saint-Hyacinthe".

78. *Payment of wages:* Wages shall be paid every week.

79. *Working hours:* There shallbe no definitely specified working hours. However, after 6.00 p.m., the sexton of verger is not compelled, save in emergencies, to perform any other work thant that respecting religious offices, the heating and the closing of the church and related tasks. However, in the evnings when confessions are heard in the church, the sexton is not obliged to see to the closing of said church.

80. *Part-time sexton or verger:* In zones I, II-(a) and (b), the sexton or verger is a full-time employee and shall receive the weekly wages established for him in section 76, except in special cases, which must be submitted to the Parity Committee and approved thereby. In the latter cases, the sexton or verger shall be remunerated at the rate of $1.50 per hour and according to the number of hours usually worked in a week.

81. In zone III, the sexton or verger who is required to work less than thirty (30) hours per week or to the exgent of thirty (30) hours, shall receive $1.25 per hour.

82. In zone III, the sexton or verger who is required to work more than thirty (30) hours per week or to the extent of sixty (60) hours, shall receive either the weekly wages established in section 76 or the hourly rate of $1.25 and according to the number of hours usually worked in a week.

83. **Work done for the parish priest:** The sexton or verger who does work that brings in a income for the parish priest shall be renumerated for that work at a rate not lower than that established for his zone in section 77. Such remuneration shall be paid in excess of his regular wages as sexton or verger.

84. **Removal of the snow:** In all zones, whenever the parish priest so decides, a helper paid by the Church Council shall be hired to help the sexton or verger with the removal of the snow.

85. **Digging of graves.** In all zones the digging of graves is not included in the regular work of the sexton or verger. However, the sexton or verger, unless otherwise agreed upon with the parish priest, shall have the privilege of acting as grave digger providing he does the work himself. The rate of pay for grave digging shall be determined with the parish priest and according to the cemetery regulations where such regulations exist.

86. **Cemetery maintenance:** In zones I, II (a) and (b), the maintenance of cemeteries is not included in the regular work of the sexton or verger. However, the sexton or verger shall have the privilege of doing the said maintenance work and the remuneration for such work shall be paid to him in excess of his regular wages as sexton or verger and according to the hourly rate established for his zone in section 77.

87. **Work on Sunday.** On Sunday, the sexton or verger is not required to perform material work in the church, the halls or the basement, except work directly related to religious offices.

88. **Preparation of halls.** To prepare a hall for the purposes of an organization, the sexton or verger shall receive $5.00 for his work, if all the profits go to the church Council.

89. For the preparation of halls for any evening assembly or performance or organisation whose profits do not entirely go to the chruch Council, the sexton or verger shall receive from the organization the price mutually agreed upon between the sexton or verger and the organizers of the evening.

90. **Holidays with pay:** The following days are holidays with pay: the day after New Years' Day, Easter Monday, May 24th, St John the Baptist Day, Confederation Day, Labour Day, Thanksgiving Day and the day after Christmas Day.

91. If it is difficult or impossible to grant the holiday on the very feast day, the holiday shall be granted during the course of the week. If the holiday is not granted during the course of the week, the sexton or verger shall receive remuneration therefore equivalent to ten (10) hours' work at the hourly rate in force for his zone as established in section 77.

92. **Weekly holding:** To sextons or vergers, in all zones, there shall be granted one (1) day off every week. It shall be determined, by agreement between the parish priest and the sexton or verger, whether the day off or holiday shall be a complete day off or two (2) afternoons.

93. Should the weekly holiday not be granted, the sexton or verger shall receive an indemnity equivalent to ten (10) hours of work for the complete day and to five (5) hours of work for the half day, at the rate fixed in section 77.

94. **Vacation with pay:** Every employer shall grant, every year, the following vacation with pay:

(a) to the sexton or verger who, on the vacation date, has less than six (6) months' service, a vacation with pay consisting of as many half-days as he has calendar monts of service;

(b) to the sexton or verger having six (6) or more months' service, but less than two (2) years' service, one (1) week's vacation with pay;

(c) to the sexton or verger having two (2) years' service or more, but less then twelve (12) years' service, two (2) weeks' vacation with pay;

(d) to the sexton or verger having twelve (12) or more years' service, three (3) weeks' vacation with pay. The third week's vacation shall be taken at a later date than the two (2) first. If the employer requests that the third week not be taken, the said employer shall pay the said week to the employee in conformity with section 96 herein below.

95. The vacation shall be granted during the months of May, June, July, August or September unless otherwise agreed between the parish priest and the sexton or verger.

96. The employer may, however, give a wage compensation for the vacations above established to the sexton or verger to whom it would be difficult, owing to circumstances, to give the said vacations.

97. The employer shall let the sexton or verger know the date of his vacation fifteen (15) days in advance.

98. **Period of continuous service which entitles to a vacation with pay:** For each annual vacation with pay, the period of continuous service extends from May 1st of one year to April 30th of the following year.

99. The vacation pay is given to the employee upon the latter's departure on vacation.

100. **Days of absence for illness, with pay:** To sextons or vergers with one (1) year of service or more, employers shall grant, each year, the following days of with pay for illness:

(a) to sextons or vergers with five (5) years of service or more, twelve (12) days;

(b) to sextons or vergers with les than five (5) years of service, six (6) days;

101. No claim shall be accepted for the payment of sick-leave unless it be accompanied by a certificate signed by the physician treating the employee.

102. **Dismissal or departure:** Every sexton or verger is entitled to seven (7) days' notice when the employer wishes to dismiss him unless the dismaissal be justified by the employees' behaviour. Similarly, any sexton or verger who wishes to leave his employers' service must give his employer seven (7) days' notice.

103. **Compensation in the event of dismissal or departure:** Every sexton or verger dismissed or who leaves his employ is entitled upon his departure to an indemnity equivalent to the vacation with pay for which he has become qualified since the first of May preceding the date of his departure, proportionately to the standards established in subsections "a", "b", "c" and "d" of section 94.

104. Every sexton or verger who leaves his employer's service without giving the notice provided for in section 102, or who is dismissed for good reason, looses his rights to his departure indemnity to the extent of one (1) week's wages. The same holds true for any sexton or verger who leaves his employ before the expiry of the period provided by the said notice, given or received.

105. **Lodging:** When a sexton or verger, either married or a widower, is lodged by the employer, the latter may deduct from his wages the amounts mutually agreed upon; such amounts for monthly lodging shall not exceed the weekly wages of the sexton or verger. If the lodging is heated, the employer may charge $5.00 more than the regular weekly wages of the sexton or verger or he may charge the amount it costs him to heat the said lodging but such amount shall not exceed $10.00 per month.

106. **Privileges actually in force:** All conditions of work concerning wages, hours or work, vacations, etc., which constitute conditions more advantageous than mentioned herein shall be maintained throughout the entire existence of the present decree.

CHAPTER 5
Provisions applicable to all employers and their employees subject to the decree
Social security benefits
Group insurance

107. For the purpose of this chapter, employers and their employees are divided into two (2) separate groups, each having its group insurance;

a) **Group No. 1.** Religious institutions and their employees; educational establishments and their employees; Roman Catholic parochial church councils, with the exception of sextons or vergers.

b) **Group No. 2.** Roman Catholic parochial church councils and their sexton or verger.

108. Every employee is entitled to the benefits of a group insurance policy providing the following advantages: life insurance, accident and sickness insurance, medical and hospitalization expenses.

109. Every employee with three (3) months service or more with the same employer is eligible for his group's insurance plan. He must participate therein and maintain same throughout the duration of this decree.

110. Every new employee should participate in his group's insurance plan upon completion of three (3) month's service with the same employer.

111. Each month the employer shall deduct the group insurance contribution from his employee's wages.

112. a) Each calendar month, the employer shall pay to the Parity Committee an amount equivalent to that of his employee (s) contribution.

b) However, the employer of Group 1 who, on the effective date of the present decree, used to pay to the Parity Committee, each calendar month, an amount greater than that paid by his employee or employees, shall continue to do sa throughout the term of the present decree.

113. On or before the 10th of each month, the employer must remit to the Parity Committee an amount equivalent to the total of the premiums deducted from the wages of his employee(s) for the preceding month and include his own contribution therewith.

114. Such group insurance plans should always be negotiated in one contract for each group of employers and their employees and be administered by the Parity Committee who is responsible for the collection of contributions and the remittance of same to the insurance company.

CHAPTER 6
Duration

115. The present agreement shall come into force on and from the date of publication in the **Québec Official Gazette** of the decree approving it, and shall remain in force until the thirty-first day of December 1967. Ia shall thereafter renew itself automatically from year to year, unless one of the contracting parties notifes the other party, in writing, to the contrary within the period extending from the sixtieth (60th) to the thirtieth (30th) day before January 1, of each year. Such a notice shall also be sent to the Minister of Labour.

Publication of this notice does not moke binding the provisions therein. Such provisions, with or without amendments, can be made binding only by an Order in Council, which comes into force on the date of its publication in the **Quebec Official Gazette.**

During the thirty days following January 14th 1967 dated of publication of this notice in the **Quebec Official Gazette,** the Honourable Minister of Labour will consider objections which interested parties may wish to make; objections should be submitted in duplicate if possible.

DONAT QUIMPER
Deputy Minister of Labour
Department of Labour.

Soyez courtois

Pour éviter toute surprise, ne comptez pas sur le hasard, vous rappelle "Prudentia". Il n'y a aucune loi qui puisse abréger votre carrière aussi sûrement que ce droit de priorité si vous insistez à tort et à travers. Soyez courtois tout en respectant la loi.

Messier

Jeune dinde lb 39¢
6 à 10 livres
toutes preparées

Patates 50 lb 1.09
Québec, rouges ou blanches
10 lb 29¢

Sucre 10 lb 69¢
Redpath ou Saint-Hilaire
coton 100 lb 6.95

Oeufs douz. 59¢
catégorie B

Fromage Kraft
5 lb 2.19

Sirop de blé d'Inde
pot 11 lb 1.89

Gélatine lb 1.65
pure, moulue

Fèves 10 lb 1.29
blanches

Pots à fèves
en grès toutes grandeurs

Pois à soupe
croisants
10 lb 1.29

Corn flakes, 16 oz
3 boîtes $1.

Jus orange, 48 oz
3 boîtes $1.

Poivre lb 1.29
fin, noir ou blanc

Sel 10 lb 29¢
gros ou fin
et 39¢

Fleur de sarrasin
4 lb 50¢
10 lb $1.

Fèves "Fava"
4 lb $1.

Blé d'Inde 6 lb $1.
pour souffler

Lèchefrite 3.95
inoxydable

959, rue des Cascades
Tél.: 4-7434
Saint-Hyacinthe



CHAMBARDEMENT DANS LES TALONS. — Les talons sont la grande nouveauté dans la mode des chaussures. Une seule règle à observer. Plus courte la jupe, plus bas le talon. Quatre hauteurs et formats se partagent la vedette. De bas en haut : talon bas et trapu s'harmonisant avec le bout carré; talon de deux pouces et demi de haut, le plus élevé de la saison, redressé et sans courbe; talon de deux pouces, redressé et découpé de façon à créer une illusion de minceur; talon musée, découpé bas.

Propos philatéliques en marge de l'expo

par Fernand Denis

Le mot "philatélie", qui est la science, l'étude et la recherche des timbres-poste, vient des mots grecs "philos", ami, et "ataleia" exemption d'impôts, probablement dans le sens d'"affranchissement".

Cette savante entrée en matière est pour dire plus simplement : Philatélistes canadiens, quoique vous ne soyez nullement exemptés d'impôts, on vous conseille de surveiller de près les timbres-poste que différents Etats émettront cette année, à l'occasion de l'Expo 67. J'ajouterai que, pour les jeunes ou pour les adultes qui n'ont pas encore commencé à collectionner des timbres, l'année qui vient de naître leur fournira une occasion unique de faire leurs débuts dans la philatélie, car le Canada sera particulièrement à l'honneur en ce domaine.

Le ministère des Postes canadiennes vient d'émettre (11 janvier) un timbre du Centenaire de la Confédération. Le jour même de l'ouverture, à Montréal, de l'Exposition universelle et internationale de 1967, ce même ministère lancera un nouveau timbre canadien. Il paraîtra le 28 avril, alors que la "Terre des Hommes" laissera pénétrer le public chez elle, et que toutes les télévisions du monde civilisé feront honneur à pareil événement, le premier de cette envergure en Amérique du Nord.

Par ailleurs, la France émettra un timbre spécial pour souligner la tenue de l'Expo 67. La nouvelle en a été annoncée voilà environ quatre mois par M. Jacques Marette, ministre des Postes et Télécommunications de France, à l'occasion du XXe Salon philatélique d'automne, à Paris. La vignette de ce timbre représentera le pavillon de la France à l'Expo. Les autres détails ne me sont pas connus, par exemple la date exacte d'émission ou encore sa valeur faciale.

La Grande-Bretagne a également annoncé son projet de mettre en circulation des timbres pour attirer l'attention du monde sur cette Expo à laquelle elle collabore de tout son coeur.

Les Etats-Unis auront un timbre commémorant l'année du Centenaire de la Confédération canadienne, mais j'ignore encore s'ils en émettront un spécialement en souvenir de l'Expo, à laquelle les Américains participent avec enthousiasme.

Les Nations unies

Dès le mois de septembre dernier, le gouvernement d'Ottawa et l'Organisation des Nations unies confirmèrent qu'une série de timbres-poste de l'ONU seront mis en vente à l'Expo 67. Il y en aura de cinq dénominations. Les visiteurs se les procureront au pavillon des Nations unies. Les vignettes, dessinées et gravées spécialement, auront les valeurs nominales de 4, 5, 8, 10 et 15 cents en devises canadiennes. Toutes différentes, elles illustreront des thèmes de la "Terre des Hommes".

L'administration des postes de l'ONU se réservera le droit de vendre ces cinq timbres aux collectionneurs dans le monde entier et en gardera tous les profits, après avoir remboursé le ministère des Postes canadiennes des frais qu'il aura encourus pour son service postal à Montréal.

L'entente d'émettre des timbres de cette façon est la première du genre que l'ONU ait jamais négociée avec un de ses pays membres. Elle fut signée en septembre dernier à New York, par l'ambassadeur canadien George Ignatieo et le directeur des Postes de l'ONU, M. David B. Vaughan.

Cette entente, vraiment "hors série" comme les timbres qu'elle représente, vaudrait, à elle seule, qu'on se procurât des blocs de ces cinq timbres et qu'on devint du coup philatéliste !

Panorama fameux

Enfin, voici la plus récente nouvelle sur ce sujet. Le 5 janvier dernier, la Tchécoslovaquie a annoncé qu'elle se propose d'émettre une série de sept timbres en l'honneur de l'Expo 67, au coeur même d'un continent capitaliste.

Le premier de ces timbres sera, certes, exceptionnel. D'une valeur de trois couronnes (environ 20 cents), il illustrera le panorama de Montréal, dominé par la Place Ville-Marie, mais vu de la terrasse du pavillon de la Tchécoslovaquie, sis face à la métropole, dans l'île Notre-Dame. Sa vignette sera imprimée en quatre couleurs.

Les six autres timbres décriront différents thèmes soulignant la participation tchécoslovaque à l'Expo. Le feuillet-souvenir sur lequel sera reproduit ce timbre-poste et sans doute les six autres, comportera aussi l'emblème de la participation tchécoslovaque à l'Expo : une feuille de tilleul superposée à la lettre "M" pour Montréal, et aussi le propre emblème de l'Expo, représentant la "Terre des Hommes". On y lira : "Expo 67, Montréal". Enfin, ce feuillet-souvenir présentera une photo du pavillon de la Tchécoslovaquie qui est l'un des plus vastes de l'Exposition universelle, et une légende en trois langues : tchèque, française et anglaise.

Soulignons que jamais timbre-poste n'a illustré le panorama de Montréal. Il ne fait aucun doute que des pages uniques pourront être montées dans les albums, autour de ces événements relatifs à la philatélie.

Et notons que ce n'est peut-être pas la fin des émissions postales honorant l'Expo 67. Il est possible que d'autres gouvernements annoncent qu'ils s'apprêtent à mettre en circulation des timbres-poste commémorant l'Exposition du siècle.



POUR ACCOMPAGNER LE PANTALON. — Les bottes canadiennes, pétillantes et pratiques, sont disponibles en toutes sortes de formes et de tailles. Voici deux versions de la botte courte se portant avec les ensembles-pantalons; à gauche, botte lacée en cuir grenu noir et blanc, à bout carré. A droite, botte-guêtre en tweed nouveau genre, pointe et garniture en cuir noir.

Le coeur et les sports

L'expérience a montré que l'aptitude aux sports ne dépendait pas exclusivement de l'existence ou de l'absence de lésions des valvuves du coeur, mais aussi de la valeur *fonctionnelle de cet organe.*

L'examen du pouls doit être fait : 1. dans la position couchée; 2. debout; 3. après vingt flexions sur les membres inférieurs au rythme d'une par seconde; 4. recouché.

Chez un individu *normal*, le passage de la position horizontale à la verticale accroît le pouls de 5 à 8 à la minute. Les vingt flexions provoquent une accélération moyenne de 16 à 20; le repos ramène le pouls à son taux primitif, voire à un taux inférieur, en moins de 3 minutes.

On peut également recommander l'épreuve du pas gymnastique sur place (1 minute). Chez le sujet sain, le coeur atteint tout au plus 120 pulsations à la fin de l'exercice, et il est revenu à une fréquence normale au début de la deuxième ou de la troisième minute après la fin de l'exercice. Le résultat est considéré comme mauvais si le coeur atteint 160 pulsations à la fin de l'exercice, ou s'il n'est revenu à une fréquence normale qu'au début de la sixième minute après la fin de l'exercice. Un pareil résultat contre-indique tout exercice violent. Entre le résultat normal et les résultats mauvais se placent les cas donnant un résultat intermédiaire ou médiocre, qui implique beaucoup de prudence et un entraînement progressif bien surveillé.

(Extrait du "Larousse Médical".)

Les enfants à l'hôpital

Les tout jeunes enfants comprennent pas toujours les mots, mais ils sont très sensibles aux sentiments des gens qui les entourent.

Les parents devraient s'abstenir de laisser voir leur crainte à l'enfant qui va subir une intervention chirurgicale.

Pour les parents, le meilleur moyen de préparer l'enfant à passer par la salle d'opération est de se renseigner à l'avance pour savoir ce qui se passera à l'hôpital.

De cette façon, ils seront en mesure de rassurer l'enfant et de faciliter son séjour à l'hôpital.

☆ MATINEE ☆ SPECIALE
★★★★★★★★★★★★
SAMEDI A MIDI 30
POUR ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS
★★★★★★★★★★★★
2 films en couleurs
"LE COMTE DE MONTE CRISTO"
— AUSSI —
"LES SOUCOUPES VOLANTES ATTAQUENT"
★★★★★★★★★★★★
Admission: pour tous 55¢
LES MEILLEURS SPECTACLES DE LA REGION!
MASKA
475 rue HOTEL-DIEU — ST-HYACINTHE

Voyages - Excursions
29 janvier :
CARNAVAL de STE-AGATHE
avec tour en carriole
4 février :
CARNAVAL de QUEBEC
4 février au 4 mars :
VOYAGE A MIAMI
11 février :
ICE FOLLIES
Forum de Montréal
23-24-25-26 mars :
VOYAGE A NEW-YORK
avec excursion à Washington
Départ le soir
TOUT GROUPE DE 5 à 45 PASSAGERS QUI DESIRE FAIRE UN VOYAGE ORGANISE S'ADRESSE A
Mlle G. CORBEIL
Otterburn Park 467-4803
Saint-Hyacinthe 773-1972

Droit de passage ou loi du plus fort ?

Le fait de confondre ces deux idées donne lieu à des scènes navrantes sur nos chemins publics. Songez moins à ce droit de priorité qui vous appartient, qu'à votre chance de tirer votre épingle du jeu, vous rappelle "Prudentia".

COURS D'ANGLAIS
privés, le soir : grammaire, vocabulaire et expressions, conversation. S'adresser au professeur
Jean-Guy Baribeau
2745, rue Cherrier
Saint-Hyacinthe
Tél. : 773-0157

Résidence pour personnes âgées
(couples, hommes, dames)
Service d'hôtel — Blanchissage
Chambre privée, semi-privée — Cuisine maison
Solarium — Décor paisible — Chapelle
HEURES D'AFFAIRES : DE 2 A 5 HEURES
1235, rue Saint-Pierre — Tél. : 773-1466 ou 773-1089
La Providence
j.n.o.

1967 une pause dans l'histoire

En route vers Québec

1922 sportifs amateurs s'affronteront

Il en viendra de tous les coins du Canada, depuis le Yukon jusqu'à Terre-Neuve. Ils seront 1922 et représenteront les meilleurs sportifs amateurs des jeux canadiens depuis le hockey jusqu'au tir. Le lieu de rencontre ? Québec, tout de suite après les fêtes du Carnaval d'hiver, soit du 11 au 19 février prochain, sous le titre LES PREMIERS JEUX D'HIVER CANADIENS. Ce sera la première grande manifestation sportive de l'année du Centenaire.



En préparation depuis quelques années et d'abord proposés pour 1965, les Jeux canadiens ont été retardés jusqu'à l'année du Centenaire, à la suggestion de l'honorable Judy LaMarsh, alors ministre de la Santé et du Bien-être social, ministère qui subventionne ces jeux par l'intermédiaire de son Directorat des sports amateurs.

A l'ouverture, le 11 février, tous les premiers ministres se rencontreront à Québec. "Ce sera la première fois que ça se produit pour des raisons non politiques", dit M. Antoine Normand, directeur des Relations publiques de la Corporation des Jeux, à Québec. L'honorable Judy LaMarsh, Secrétaire d'Etat, sera évidemment à l'honneur.

L'octroi de $700,000 accordé par le Ministère de la Santé et du Bien-être social servira en majeure partie à défrayer les déplacements ainsi que les dépenses de logement et de nourriture des 1922 concurrents. Le choix des équipes n'a pas été un travail facile. Il a été exécuté par des comités provinciaux, formés à cet effet, qui ont fondé leurs décisions sur des normes approuvées conjointement avec le Directorat des sports amateurs.

Dans les milieux sportifs, on prédit un succès complet et spectaculaire. Ce sera une confrontation supérieure, une mise en lumière des sports de second plan et une occasion magnifique de resserrer l'entente cordiale des concurrents des différentes parties du Canada.

Les provinces et les territoires porteront leurs vestons et des écussons distinctifs. Toutes les enceintes de sport de Québec, fermées ou en plein air, ont été retenues : Colisée, Arena, Patro Roc-Amadour, Collège des Jésuites, Club Jacques Cartier, Winter Club, Académie de Québec, Manège militaire, et même le Mont Ste-Anne en voie de s'affirmer auprès des ardents skieurs.

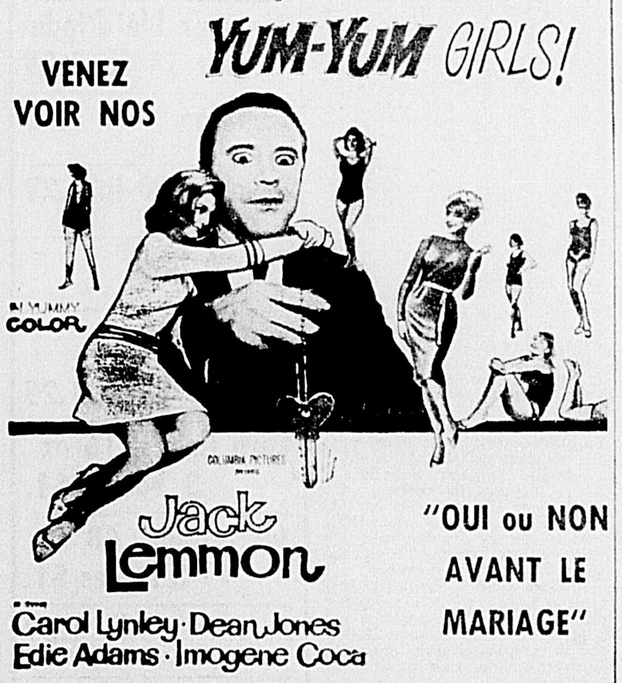
Souhaitons que les Jeux d'hiver canadiens deviennent un événement annuel et une cause de fierté toute canadienne.

(On obtiendra le programme en s'adressant à la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver canadiens, 700, boulevard Hamel, Québec.)

Hôtel-Restaurant Palais Bleu
4205, boulevard Laurier Douville
Jean-Roch Blais, prop.
Invitation spéciale aux hommes d'affaires
Pour vos banquets de famille, réceptions de tous genres
A partir de dimanche 22 janvier, de midi à 10 h. du soir et, durant la semaine, de midi à 2 h. du matin, vous pourrez entendre de la musique d'orgue, avec Francyn au clavier.
Signalez 774-5714
Bar-Salon — Salle à manger

Rx TESTS DE GROSSESSE
Rapport confidentiel dans 2 heures
PHARMACIES LOCAS
Appareils et clinique auditive tous les vendredis
1600, DES CASCADES — 2276, STE-ANNE

• COMMENÇANT SAMEDI •
YUM-YUM GIRLS!
VENEZ VOIR NOS



Jack Lemmon
"OUI ou NON AVANT LE MARIAGE"
Carol Lynley · Dean Jones
Edie Adams · Imogene Coca
2e GRAND FILM



HORAIRE : SOIRS, 6 HEURES 15
DIMANCHE, CONTINUEL, 12 HEURES 15
MERCREDI, MATINEE, 12 HEURES 30
LES MEILLEURS SPECTACLES DE LA REGION!
MASKA
475 rue HOTEL-DIEU — ST-HYACINTHE

Nana Mouskouri
(la Voix des Parapluies de Cherbourg)
en spectacle au
CINEMA LE PARIS
lundi 6 février à 8 h. 30



billets en vente chez André Perrault
présenté par
LES PRODUCTIONS JARO

LE PARIS Saint-Hyacinthe
2340 AVENUE ST-JOSEPH TEL.: PR 3-9492
COMMENÇANT SAMEDI JUSQU'A VENDREDI INCLUS
HORAIRE : Sur semaine, 6 heures 30 du soir — Dimanche, midi et 30, continuel
'NOTRE HOMME FLINT'
Parle d'Amour en 47 Langues ! Champion au Karaté et à l'Escrime, Maître en Hypnose et Physicien Nucléaire ... Il est le Plus Grand des Espions Modernes, grâce à son Briquet contenant 82 Secrets Mortels ... ses 2 Chiens Mangeurs d'Hommes, sa Collection de 4 Plantureuses "Poupées" Vivantes ... et son Nid d'Amour construit pour 5...



avec
JAMES COBURN
LEE J. COBB
GILA GOLAN
EDWARD MULHARE
Cinémascope Couleurs par De Luxe
NOTRE HOMME FLINT
Egalement à l'affiche
Les infirmières perdent leur patience ... et leurs patients ... quand NORMAND fait le fou dans la salle d'hôpital.
EDWARD CHAPMAN — JEANNETTE STERK — JERRY DESMONDE
DOCTEUR NE COUPEZ PAS

SKI

MONT SUTTON

INC.

SUTTON, P.Q.



* 4 chaises doubles
* 1 arbalète
* 3 restaurants
* 31 milles de pistes

Rapport d'enneigement 24 hres par jour

CONDITION DES PISTES

NEIGE NOUVELLE SUR TRES BONNE BASE

Bureau : Sutton 538-2545
Montréal 866-7716

SKI

Au tournoi Télé-quilles

L'équipe composée de Mlle Flo Santoire et de M. Roland Cloutier a remporté une victoire facile par la marge de 134 pines sur leur adversaire Mme Françoise Gervais et M. André Provost.

En simple chez les femmes : Mme F. Gervais, 126; Mlle Flo Santoire, 180.

En simple chez les hommes: M. André Provost, 141; M. Roland Cloutier, 160.

Télé-quilles : Mme F. Gervais et M. André Provost, 169; Mlle Flo Santoire et M. Roland Cloutier, 230.

La semaine prochaine le 29 janvier, Mme F. Campbell et M. Réal Charpentier formeront équipe contre Mlle Flo Santoire et M. Roland Cloutier.

Meilleurs compteurs de la ligue Etudiante

	B	A	Pts
Paquet D. Tex.	10	13	23
Vachon R. Sém.	5	12	17
Allard M. Tex.	8	7	15
Boily R. Tex.	4	10	14
Bolduc A. Sém.	5	6	11
Verrier A. Sém.	5	5	10
Lecompte G. ITA.	6	3	9
Lambert J. Cas.	6	3	9
Morier G. Sém.	5	4	9
Duval R. Cas.	3	6	9

sports

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE, JEUDI 26 JANVIER 1967

Paul St-Onge Inc.

Embouteilleur

des liqueurs que les sportifs préfèrent

Les Aigles triomphent des Gaulois

Castors et Tigres seront les prochains visiteurs

Les Gaulois de Saint-Hyacinthe ont subi une vingtième défaite de la saison en perdant 5-4 aux mains des Aigles de Drummondville dans une joute régulière du circuit O'Donnell disputée à l'aréna locale, mardi soir.

Quatre buts réussis dans la période médiane signifiaient la victoire à l'équipe du pilote Oscar Aubuchon. Drummondville enregistrait un 17e gain dans le présent calendrier.

Le cerbère Claude Cyr offrit une brillante performance en écartant un total de 40 lancers au cours du match. Les Gaulois n'ont pas cessé de batailler et le cerbère visiteur se surpassait en écartant 17 rondelles dès la période initiale.

Michel Cormier ouvrait le pointage de la rencontre en faveur du Saint-Hyacinthe. Le vétéran Guy Black augmenta l'avance de l'équipe locale en déjouant le cerbère Cyr au début du deuxième engagement. Les Aigles scellaient l'issue du match grâce aux buts de Ron Roberts, Roger Picard et Michel Lapalme.

Les Maskoutains furent menaçants dans la dernière reprise en lançant 15 fois sur le cerbère des Aigles. L'arrière-garde Claude St-Vincent et Michel Cormier enfilaient les buts du Saint-Hyacinthe. Le joueur Racette compta le but assurant la victoire à son équipe en profitant d'une punition au défenseur local Pete Lambo.

SOMMAIRE

Première période

1 - Gaulois, M. Cormier (Viens, Fournel) .. 10.18
Punitions : R. Fortin 7.15; S. Nadeau 16.05.

Deuxième période

2 - Gaulois : G. Black (Gosselin, Bédard) 6.20
3 - Aigles, R. Roberts (Lapalme, Haworth) 7.53
4 - Aigles, R. Picard (Labrosse) 10.59
5 - Aigles, R. Roberts (Labrosse, Leclerc) 18.15
6 - Aigles, M. Lapalme (Therrien, Haworth) 19.02
Punitions, R. Roberts 11.15; J. Bégin 19.50.

Troisième période

7 - Gaulois, C. St-Vincent (Lambo, Viens) 10.10
Aigles, R. Racette (Roberts, Labrosse) 14.33
9 - Gaulois, M. Cormier (Boucher, Viens) .. 15.19
Punitions : G. Black (mineure, majeure, mauvaise conduite) 7.55; Eastman (majeure) 7.55; Fortin 8.35; Lambo 12.40; Racette 18.25.

Arrêts

Cyr	17	8 15	40
Payette	9	10 8	27

Deux joutes locales

Les Gaulois de Saint-Hyacinthe recevront la visite des Castors de Sherbrooke, détenteurs de la première position dans le circuit provincial. Après la joute de ce soir, les Tigres de Victoriaville seront les visiteurs dans une rencontre régulière du circuit O'Donnell qui aura lieu dimanche.

Les Maskoutains effectueront un autre voyage à l'étranger lorsqu'ils évolueront sur la glace du Palais des Sports de Sherbrooke, mardi soir.

Ligue Trs-Canada Shoes

CLASSEMENT

Jules Laprés, barbier	39 pts
Plomberie H. Létourneau	34
Bijouterie L. Choquette	33
La Société des Artisans	33
R. Leduc Nettoyeur	29
Roulotte Lussier, La Prov.	24

RECORDS

Femmes — Simple

Marcelle Boucher	194
Micheline Leclerc	191
Lise Thériault	179
Luce Laroche	167
Marie Labossière	167
Huguette Henry	162

Triple

Marcelle Boucher	480
Micheline Leclerc	450
Luce Laroche	425
Marie Labossière	411
Lise Thériault	407
Denise Morissette	390

Hommes — Simple

Charles Millier	229
Yvon Chouinard	205
Pierre Nantel	199
Henri Défossé	198
Gérard Larocques	198
Emile Leclerc	195

Triple

Emile Leclerc	542
Pierre Nantel	497
Arthur Monty	481
Gérard Larocque	467
Henri Défossé	464
Yvon Chouinard	452

Tournoi de pêche sous la glace

Un tournoi de pêche sous glace organisé par le Club de Chasse et Pêche Maska Inc. aura lieu dimanche le 5 février 1967.

Parcours : sur la rivière Yamaska de la Porte des Maires de Saint-Hyacinthe à la Pointe aux Fourches, de ce point sur la Rivière Noire, jusqu'au barrage de Saint-Pie.

Pesée officielle entre 5 et 6 heures, p.m. au garage J. J. Houle 2026 Chemin Sud de la Rivière Route Saint-Pie.

Le dîner sera servi à compter de 2 heures au garage Houle.

Les Tigres l'emportent sur les Castors

Les Tigres de Victoriaville ont enregistré une quatrième victoire consécutive en l'emportant 4-3 sur les détenteurs de la première position de la Ligue Provinciale Senior. Les protégés de l'instructeur Lou Poliquin débutaient de façon impressionnante en prenant l'avance de trois buts dès l'engagement initial. Les Castors connaissaient une excellente période à la troisième en comptant trois fois. Le vétéran René Pépin fut le meilleur des Castors avec deux buts. Réjean Richer fut l'autre compteur. Pierre Potvin dirigea l'attaque des vainqueurs avec deux filets. Samson et Drouin complétaient le pointage.

SOMMAIRE

Première période

1—Victoriaville: A. Samson (sans aide) 0.17
2—Victoriaville: L. Drouin (Potvin, Bessette) 7.29
3—Victoriaville: P. Potvin (Bessette, Drouin) 10.14
Punitions: Lévesque, 2.26.

Deuxième période

4—Victoriaville: P. Potvin Mentis, Samson 1.56
Punitions: Drouin, 4.17; Potvin, 9.55; Robidas, 12.48.

Troisième période

5—Sherbrooke: R. Pépin Richer, Dupré 8.12
6—Sherbrooke: R. Richer Pépin, Roy 10.58
7—Sherbrooke: René Pépin Lévesque 17.17
Punition : Papineau, 10.06.

Les arrêts

Aubry	13	7	15—35
Gagnon	5	10	7—22

Aux grosses quilles

RESULTATS

PHARMACIE LANCTOT : 2 — Handicap 87; J.-P. Gaudreau 581; Dummy 327; G. Scott 493; D. Vigeant 580; R. Dubuc 519; Total 2587.

LABATT 50 : 2 — G. Chabot 450; Dummy 441; Dummy 148; D. Mailhot 380; J.-P. Berger 659; C. Chabot 504; Total 2582.

MARC GUERTIN, chaussures: 1 — Handicap 6; J. Guillemette 464; M. St-Onge 423; Dummy 450; Dummy 462; R. Blain 469; Total 2271.

TAXI ONTARIO : 3 — G. Choinière 476 J.-P. Deslauriers 467; R. Laplante 434; E. Tessier 468; M. Benoit 491; Total 2336.

CLASSEMENT

Labatt 50	41 pts
Taxi Ontario	38
Pharmacie Lanctôt	32
Marc Guertin chaussures	25
P.H.S.—J.-P. Berger	256
P.H.T.—J.-J. Berger	659
P.H.M.L.—R. Dubuc	181

Ligue de quilles Féminine du Jeudi

Fauvettes (2) — Mmes O. Perrault 396; L. Fournier 303; V. Forest 225; J. Lamothe 304. Total 1228.

Hirondelles (6) — Mmes N. Gadbois 330; B. Gervais 297; H. Chagnon 226; F. Péloquin 375. Handicap 39. Total 1267.

Castors (2) — Mmes R. Dallaire 232; F. Petit 273; L. Messier 323; L. Beauregard 295. Handicap 30. Total 1153.

Lutins (6) — Mmes G. Dupré 289; A. Dufresne 297; R.-A. Charbonneau 269; L. Gervais 344. Total 1199.

Classement

Castors	60 pts
Lutins	50
Hirondelles	50
Fauvettes	48

Vendredi à 2 heures 50 p.m.

S.-Hyacinthe disputera une 1ère joute au 8e tournoi pee-wee de Québec

Saint-Hyacinthe sera représenté au 8e Tournoi International Pee-Wee de Québec par l'équipe C.K.B.S. Les représentants locaux débuteront le tournoi avec une fiche impressionnante de dix victoires en autant de joutes hors-concours.

L'équipe Maskoutaine disputera sa première rencontre vendredi après-midi. Les protégés du pilote Bernard Bail affronteront l'équipe Drummondville dans la première élimination.

Les responsables locaux sont confiants de voir leurs protégés remporter un premier gain. Une victoire leur permettra d'affronter le gagnant de la première rencontre entre les équipes Baie Comeau ou Leaside dans une rencontre cédulée à 10.10 a.m.

Les Maskoutains sauteront une première fois au Colisée de Québec vendredi après-midi à 2h. 50. Saint-Hyacinthe fait partie du groupe "A".

Un total de 86 clubs seront enlice aucours de la classique. Le tournoi pee-wee suscite un immense intérêt. Rappelons qu'en 1966, un total de 173,304 personnes assistaient aux rencontres des futures étoiles de hockey.

Les responsables sont confiants devoir Saint-Hyacinthe enregistrer *quelques victoires au présent* tournoi. L'équipe locale compte sept joueurs qui ont participé au tournoi de 1966. Au cours des rencontres hors-concours, les Maskoutains ont démontré qu'ils pouvaient rivaliser avec les autres équipes. Disons qu'ils ont remporté une victoire sur l'équipe Drummondville. Voici le rendement des jeunes joueurs au cours des 10 joutes d'exhibitions.

J. Marquette	—	—	—
Alain Turcotte	2	6	8
Michel Sirois	2	6	8
Jean Bernier	2	3	5
Pierre Seyer	—	—	—
J. Jacques Gosselin	4	9	13
S. Maisonneuve	6	1	7
R. Desrosiers	10	11	21
P. André Paris	11	17	28
Pierre Trudeau	7	10	17
Normand St-Roch	3	2	5
Jean Fryer	2	0	2
Claude Allard	0	1	1
Charles Désautels	10	5	15

Dans les précédents tournois, l'on constatait le manque de joueur robuste sur l'équipe locale. Cependant, cette saison, S.-Hyacinthe compte trois joueurs au-dessus de 5 pieds et dont le poid dépasse le 100 livres.

Les Royaux sont champions dans le circuit Midget

Une huitième victoire d'affilée assurait à l'équipe les Royaux de Blier Sports un championnat de la saison dans la ligue Midget du président René Loiselle. Les nouveaux champions avaient raison de l'équipe Esso Courchesne 5 à 2 dans la dernière joute régulière de la saison.

L'équipe Blier a connu un début difficile en subissant trois défaites et annulant une fois. A la cinquième rencontre, les champions débutaient leur série de victoires à la cinquième rencontre et demeuraient invincibles jusqu'à la fin.

Les joueurs Jean Morin et Michel Laventure ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun. Serge Garand se signala avec l'autre but en plus de récolter trois assistances. Les joueurs Michel Frappier et Paul Plante obtenaient les buts du Esso Courchesne. Ce dernier club encaissait une cinquième défaite de la saison. Esso Courchesne termine au troisième rang du circuit avec 11 points.

Dans une autre rencontre, l'équipe St-Paul Construction l'emportait 4-3 sur l'équipe Assurance Artisans pour se hisser au deuxième rang du circuit. Les vainqueurs effectuaient un ralliement spectaculaire dans l'engagement final en comptant quatre fois. Le joueur Réjean Blanchard dirigea l'attaque avec deux buts. Claude St-Sauveur et Jean-Luc Lamoureux réussissaient les autres buts.

Claude Robert, Richard Terry et Paul Chabot obtenaient les buts de l'équipe Assurance des Artisans. Cette dernière endossait un huitième revers de la saison.

CLASSEMENT FINAL

	PJ	G	P	N	Pts
Blier Sport	12	8	3	1	17
St-Paul Const.	12	5	5	2	12
Esso	12	5	6	1	11
Artisans	12	4	8	0	8

Hockey de la semaine

Jeudi, 26 janvier
Victoriaville à Drummondville
Sherbrooke à Saint-Hyacinthe
Dimanche, 29 janvier
Sherbrooke à Drummondville
Victoriaville à Saint-Hyacinthe
Mardi 31 janvier
Drummondville à Victoriaville
Saint-Hyacinthe à Sherbrooke
LIGUE DEPRESSION
Mercredi 1er février
Guertin vs Daigneault
LIGUE ETUDIANTE
Mardi, 31 janvier
Textiles vs Casavant
Séminaire vs I.T.A.
LIGUE RIVE SUD JUNIOR B
S.-Hyacinthe à Boucherville

LES CLASSEMENTS

	PJ	G	P	N	Pts
Sherbrooke	33	19	14	0	38
Drummond.	33	16	15	2	34
Victoriaville	16	16	19	1	33
S.-Hyacinthe	33	13	19	1	27

Une victoire du Drummondville

Les Aigles de Drummondville ont réussi trois buts dans l'engagement final pour vaincre les Gaulois de Saint-Hyacinthe 4-1 dans une joute disputée au Centre Civique, jeudi dernier.

Les protégés du pilote Aubuchon ouvraient le pointage dans l'engagement initial lorsque l'arrière-garde Lee Hardy déjoua le cerbère Andy Payette. Les Maskoutains nivelaient le compte à la dernière reprise grâce au but de Gilles Bédard. Les Aigles déclenchaient une offensive de trois buts lorsque Picard, Fortin et Leclerc trouvaient tour à tour le fond du filet.

Les Gaulois encaissèrent une 18e défaite de la saison. Les Aigles enregistraient un seizième triomphe.

Sommaire

Premiere periode

1—Drummondville, Hardy Roberts, Haworth 9.23

Deuxieme periode

Aucun but
Punitions : Hardy, 706; Black et Haworth, 16.08, Bégin, 16.59

Troisième periode

2—S.-Hyacinthe Bédard, Black, Renaud 3.40
3—Drummondville, Picard, Haworth, Bégin 11.45
4—Drummondville, Fortin Hardy, Lagueux 13.29
5—Drummondville, Fortin, Picard 13.40
Punitions : Haworth, 2.13, Mascotto et Racette, mineure et majeures 8.57 S.-Hyacinthe, punition de banc servie par Viens Eastman, 14.09 Black, mineure, mauvaise conduite, et extrême d'inconduite et Beauregard, punition de match, 18.02 Mascotto et Labrosse, 19.10 et S.-Hyacinthe, trop de joueurs sur la glace

Meilleurs compteurs de la ligue Juvénile

	B	A	Pts
M. Berthiaume, A.	10	9	19
P. Fryer, A.	7	11	18
J. Lambert, B.	7	10	17
J. Lemieux, L.	11	5	16
M. Marquis, B.	7	6	13
J. Chicoine, L.	5	6	11
N. Pion, L.	4	7	11
A. Bélanger, B.	7	4	11
D. St-Germain, A.	6	5	11
J. Larivière, L.	6	4	10

Ligue de quilles Anciens du Patro

United Auto Parts (0) — Hand. 21. Mme R. Laperle 232; Mme R. Boucher 333; L. Leduc 267; M. Durand 382; B. Jacques 402. Total 1637.

Battery Electric (4) — Mme J. Larivière 339; Mme J.-G. Savard 321; A. Choquette 341; D. Désautels 416; D. Gazaille 406. Total 1823.

Station Service Nelson (0) — Hand. 6. Mme M. Laperle 276; Mme G. St-Roch 322; M. Benoit 339; J. Larivière 298; R. Lessard 347. Total 1588.

Garage Normand Gagné (4) — Mme A. Trottier 347; Dummy 318; A. Trottier 331; A. Chouinard 325; R. Chapdelaine 385. Total 1706.

Quincaillerie Lalime (1) — Mme G. St-Roch 231; L. Brouillard 442; R. Boucher 395; Mme B. Jacques 430; C. Donais 332. Total 1830.

Concorde Auto (3) — Mme A. Pineault 185; Mme A. St-Roch 293; Y. St-Roch 441; M. Laperle 430; G. Pothier 484. Total 1853.

Garage E. Tardif (1) — Mme Y. St-Roch 282; J.-G. Cabana 379; Mme G. St-Amand 425; C. Gladu 411; A. Pineault 375. Total 1872.

Les Anciens (3) — Hand 27. Mme J. St-Laurent 335; Mme L. Leduc 287; H.-P. Daudelin 480; J.-G. Savard 484; G. St-Roch 394. Total 2007.

Rendement des Gaulois

	B	A	Pts
C. St-Vincent	5	18	23
D. Mascotto	0	3	3
S. Nadeau	0	4	4
G. Black	15	24	39
R. Beauregard	9	16	25
Claude Boucher	4	4	8
Gilles Renaud	19	16	35
Claude Fournel	0	3	3
Réal Viens	20	16	36
Gilles Bédard	11	15	26
D. DeCastris	1	6	7
Gilles Gosselin	13	27	40
Michel Cormier	5	0	5
Pete Lambo	2	0	5
Jacques Morin	1	11	12

Soirée récréative du club Chasse et Pêche Maska Inc.

Une soirée récréative du Club Chasse et Pêche Maska Inc. aura lieu le 2 février à 8h. 30 p.m.

Le conférencier invité sera M. François Brière, ingénieur professionnel et président du Comité de l'Epuration des Eaux à la Fédération Québécoise de la Faune.

Présentation de 3 films, documentation sportive. Prix de présence.

Tirage de 1 carabine Remington, semi-automatique, calibre 308 1 arc Pinto Ben Pearson avec équipement complet et 1 carabine de calibre 22.

Raquetteurs locaux au congrès annuel tenu à Ottawa

Une délégation importante du club des Raquetteurs Les Vive-La-Joie de Saint-Hyacinthe assisteront au Congrès International qui aura lieu à Ottawa les 27-28 et 29 janvier.

Maurice Bussières, M.Com., C.A.

Comptable Agréé

Edifice La Survivance, Suite 211
1555, rue Girouard Saint-Hyacinthe Tél. :774-7410

PISCINES RICHELIEU LTÉE

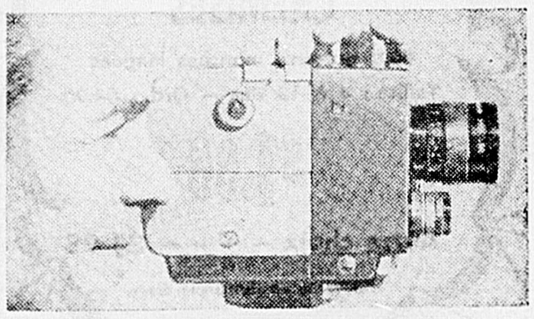


Constructeur et créateur de piscines résidentielles et commerciales

Service d'entretien complet

1175, AVE DESPRES TEL. 774-5379
SAINT-HYACINTHE

Venez voir la nouvelle ciné-caméra entièrement électrique à bouton-poussoir



LA **FUJICA**

ZOOM REFLEX 8
ENTIEREMENT ELECTRIQUE
ET AUTOMATIQUE

Poussez le bouton : "zoom" ! Poussez le bouton : le fism se déclenche ! Poussez le bouton : marche arrière ! La nouvelle cellule électronique CdS assure un exposé parfait automatiquement. Le viseur de la Reflex zoom vous permet de visionner la bande filmée au moment où vous photographiez. Cette ciné-caméra possède tous les avantages possibles pour donner à vos films une qualité professionnelle. Prix rég. : $269.50

GRAND SPECIAL **$169.95**

PHARMACIE LOCAS
1600, RUE DES CASCADES

CE QU'ON A VU DE MIEUX A CE JOUR :

Voilà l'expression populaire de tous les gens qui ont vu le modèle



CETTE MAISON EST OUVERTE POUR INSPECTION LE DIMANCHE
SEULEMENT DE 1 A 8 HEURES DU SOIR
sur la rue Centrale à Saint-Joseph

RENE PHANEUF CONSTRUCTION
Tél. : 773-1903

VENTE

11e ANNIVERSAIRE

SPECIAL: Habits faits sur mesures

REGULIER : $100.00 — DURANT LA VENTE **$74.67**

CONFECTION "HYDE-PARK"

Laurent Daigneault

485, Ave Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe Tél. : 773-9858

RÉDUCTION 10% à 50%

Sports, Loisirs et O. T. J.

par LEO BIBEAU

Les Gaulois ne sont plus eux-mêmes.

Les Gaulois, une équipe qu'on avait connue toujours agressive, cherchant toujours le mot de la fin, "La victoire", semblent avoir perdu tout le prestige qu'on lui connaissait si bien qu'aujourd'hui tout le monde se demande qu'est-ce qui ne marche pas avec nos Gaulois. Eh bien je crois que premièrement on pourrait attribuer un certain pourcentage pour le manque d'entrainement et de pratiques sérieuses; deuxièmement, un désintéressement marqué de certains joueurs et à ce point de vue je ne vise pas les jeunes; je pourrais dire aussi que la malchance et principalement lorsqu'on a voulu apporter une amélioration ou une addition à l'équipe ça n'a pas marché si bien que l'édition des Gaulois au début de la saison était à mon avis plus solide, plus balancée que ce que nous avons aujourd'hui. Il reste un point à déterminer. Est-ce que nos Gaulois vont se laisser faire? Vont-ils lâcher prise et devenir l'enfant pauvre de la ligue? C'est à eux seuls de répondre et pour cela ils pourront le faire lors des joutes de jeudi, soit ce soir, contre les Castors de l'instructeur Georges Roy où une victoire ferait chaud au coeur de tous les supporteurs maskoutains et ferait mal aussi aux Sherbrookois qui ne sont pas assurés de la première place. Dimanche la partie ne sera pas facile pour nos Gaulois contre les Tigres qui actuellement vivent une poussée vertigineuse vers le sommet du circuit O'Donnell. Il reste un point à déterminer, c'est que les Gaulois, comme je l'écris plushaut, peuvent encore offrir du beau hockey à leurs supporteurs, car ce n'est pas la position qui compte mais bien la détermination de vaincre et de tenir jusqu'au bout. C'est pour cette raison que je crois que notre équipe pourrait bien devenir la bête noire des trois autres qui jusqu'à la fin de la saison n'auront qu'un but, le championnat de la saison. Si notre équipe tient le coup jusque là, les séries éliminatoires sont comme vous le savez tous une autre saison et c'est là qu'on verra si vraiment nos Gaulois méritaient la confiance que les nombreux sportifs avaient placée en eux. A vous la réponse Messieurs les Gaulois? Nous l'attendrons sur la patinoire lors des prochaines joutes et s'il vous plait n'abusez pas d'une population aussi sportive que celle qui vous encourage.

LE RENDEMENT DE NOS GAULOIS.

Nous constatons qu'en date de lundi soir dernier Gilles Gosselin avec 13 buts et 27 assistances pour 40 points est en tête des compteurs chez nos Gaulois. Il est suivi de près par Guy Black qui a 15 buts et 24 assistances pour compiler 39 points. Réal Viens avec 20 buts et 16 assistances a 36 points et Gilles Renaud, un jeune qui fait très bien, a 19 buts et 16 assistances pour 35 points. Réal Viens mène pour ce qui est des buts comptés, avec 20, tandis que Gilles Gosselin a le même honneur pour ce qui est des assistances, avec 27 à son crédit. Il faut noter aussi que Gilles Renaud ne s'est mérité aucune punition de la saison à date et à mon avis il est le candidat tout désigné pour ce qui est de la recrue de l'année dans la Ligue Provinciale.

LA GYMNASTIQUE DANS NOS ECOLES PRIMAIRES.

La Commission scolaire qui l'an dernier introduisait la gymnastique dans ses écoles continue d'aller de l'avant et dimanche après-midi présentait à la population une compétition très intéressante qui avait pour but de déterminer le choix d'une équipe qui représenterait les écoles primaires au tournoi inter-écoles de la région Hull-Ottawa. Aussi il me fait plaisir de féliciter l'équipe de l'école Ste-Eugénie de Douville qui se mérita 435 points sur un total possible de 600. Pour ceux qui se méritaient des honneurs individuels, il faut mentionner Christian St-Pierre, Luc Gadbois, J.-P. Boileau, Alain Fleury, Alain Ménard et René Laroche. D'autres seront ajoutés à cette liste et formeront l'équipe olympique qui se rendra à Hull les 4-5-6 février prochain afin de participer à une compétition inter-écoles.

LE HOCKEY-MINEUR, C'EST L'EDUCATION QUI SE CONTINUE. (Le maire Lafontaine)

Samedi dernier au salon de l'hôtel-de-ville avait lieu la proclamation de la Semaine du hockey mineur dans notre ville et la région par M. le maire Jacques Lafontaine. Pour cette occasion plusieurs jeunes des différentes catégories accompagnés des instructeurs et dirigeants de ces ligues se rendaient à l'hôtel-de-ville et profitaient de l'occasion pour remercier les autorités civiles de leur magnifique collaboration. Aussi M. le maire en profitait pour remercier et féliciter les dirigeants et toutes les personnes généreuses qui travaillent bénévolement aux succès de l'organisation de toute cette jeunesse qui en fait continue son éducation en participant aux différentes activités du Hockey mineur. C'est en s'imposant des sacrifices et une discipline que je qualifie de sévère, continuait M. le maire, que nos jeunes feront d'eux des adultes sincères qui sauront affronter les épreuves de la vie. D'autres iront plus loin, ils deviendront nos étoiles et vedettes de la Ligue Nationale de hockey, ce qui est aujourd'hui une carrière à ne pas dédaigner.

Parlant de ceux qui se dépensent aux loisirs des jeunes, M. le maire les invita fortement à continuer cette belle oeuvre, répétant que la cité, sans ce groupe bénévole d'élite, ne pourrait suffire financièrement à donner tout ce que nos jeunes peuvent bénéficier actuellement. C'est pour cela qu'aujourd'hui je suis fier de dire merci à tous ces gens de bonne volonté. Je les invite à continuer et même à nous aider davantage, principalement lorsque nous ferons l'ouverture du Centre d'art que nous sommes à construire près de l'aréna. La collaboration sincère de vous tous fera la différence du succès ou de l'insuccès de ce centre et je serais malheureux si ça devenait un éléphant blanc. La cité de Saint-Hyacinthe l'a construit pour la population, j'espère qu'elle saura s'en servir à cent pour cent.

JOURNEE ENFANTINE AU SOUS-SOL CHRIST-ROI.

La quatrième journée enfantine au sous-sol de l'église Christ-Roi aura lieu dimanche après-midi à 1 h. 30. Elle sera encore organisée par la direction de l'OTJ Christ-Roi sous les auspices de la congrégation des dames tertiaires de la paroisse. Comme à l'habitude il y aura tours de Bingo avec de beaux prix à gagner. Il y aura aussi prix de présence. En plus du concours d'amateurs, la direction organise pour cette journée un grand concours pour la meilleure interprétation de la chanson de l'Expo 67, "Un jour", et aussi pour les nouvelles chansons sur Montréal. Le concours qui se poursuivra par élimination se continuera lors des dimanches du mois de février où les meilleures interprétations seront primées. Des prix en argent seront offerts aux meilleurs talents. Tous les jeunes sont invités à s'inscrire et soyons de ceux qui seront au sous-sol Christ-Roi dimanche après-midi.

CINE-CLUB CHAQUE VENDREDI SOIR AU CHRIST-ROI.

Les séances de ciné-club se continuent chaque vendredi soir aux Loisirs Christ-Roi et cette semaine à partir de huit heures on pourra voir un film en couleurs très intéressant de Walt Disney.

LE CINE-JEUNES A L'OTJ ST-JOSEPH.

Chaque samedi, à 1 h. 30, les jeunes sont invités à l'école Saint-Victor de Saint-Joseph où la direction de l'OTJ est heureuse de présenter un très beau film en couleurs qui saura plaire à tous.

LES COURS D'INITIATION AU TENNIS AU GYMNASE LAFONTAINE.

Plus d'une trentaine de jeunes garçons et filles de douze à seize ans participaient à l'ouverture des cours d'initiation au tennis samedi matin au gymnase Lafontaine, sous la direction de M. Gilles Bérard.

M. Bérard qui joue au tennis depuis maintenant une dizaine d'années, possède une bonne expérience dans le domaine du tennis, ayant lui-même remporté le championnat junior des Cantons de l'Est deux années de suite. Il est aussi champion de la région de Saint-Hyacinthe en double avec Gilles Gosselin qui lui aussi donnera des cours ainsi qu'André Hallé et Mme Raymond Millette. Les cours qui ne se donneront qu'au gymnase Lafontaine pour le moment se donneront au gymnase de l'Ecole Fadette seulement s'il y a plus de soixante inscriptions.

Les cours qui sont ceux de base du tennis, grouperont le service, le frappé en flèche (drive), le frappé revers (back hand), la position sur le jeu soit au fond ou près du filet. La maitrise de sa raquette et en dernier lieu savoir pressentir l'endroit du retour de la balle.

Ces cours qui sont donnés sous les auspices de l'O.T.J. central est à l'intention des adolescents et adolescentes, et se donneront chaque samedi matin, de neuf heures à midi. S'il vous plaît, apportez votre raquette et vos souliers de tennis, il y aura des balles à votre disposition.

D'autres jumelles avec les "Ice Follies"

Les "Ices Follies de 1967" qui seront au Forum du 7 au 14 février comptaient déjà dans leurs rangs les gentilles jumelles Denton et voilà maintenant qu'on pourra applaudir un second couple de jumelles, les Frampton, Marilyn et Karilyn qui offrent un numéro de synchronisation tout simplement merveilleux avec Hugh Smith et Bill Thomas lors de l'offrande d'ouverture du spectacle: "Visions en Bleu".

Stanley Kahn, le chorégraphe et directeur de la danse des "Ices Follies" ne se gêne pas pour dire des soeurs Frampton: "Non seulement elles sont de bien fameuses patineuses, mais elles sont sûrement les patineuses que je connaisse qui s'adaptent le mieux au patinage à quatre comme elles doivent le faire". De fait, les jumelles font preuve d'une telle coordination et d'une telle synchronisation qu'il n'est pas facile de croire qu'elles ont pratiquement été des ennemies durant de longues années.

"Nous n'aimions pas du tout être jumelles" de raconter Karilyn recemment. Nous avons donc décidé un beau jour d'avoir chacune nos amis et amies, de faire des choses absolument différentes et de visiter des gens et des endroits différents. Nous avons suivi des cours différents à l'école et avons vite constaté qu'il en était beaucoup mieux ainsi pour chacune de nous. Quand nous faisions les mêmes choses et voyions les mêmes gens, nous avions cette hantise de ressembler à une personne qui ne se parle qu'à elle-même".

Les jumelles Frampton ont d'abord patiné sur roulettes, près de la demeure paternelle à Oakland, Californie, mais leur frère, leur aîné de onze ans, ne voulait pas les voir visiter cet endroit et il leur offrit de elur acheter des patins pour la glace. Elles ont alors assez bien fait pour remporter le championnat pour paires de la Côte du Pacifique puis elles devinrent professionnelles. Avec le merveilleux spectacle des "Ices Follies", les Frampton sont également en vedette dans un numéro à six patineurs, soit celui des "Folies Sextette" et enfin dans l'extraordinaire numéro de précision (la Grande Roue) qui met fin au spectacle, d'année en année, et qui est toujours un grand favori des millions de gens qui assistent au célèbre spectacle des Shipstads et Johnson, tous les ans.

Ligue Ste-Cécile

Classement

Rest. Parenteau	75 pts
Marché E. Lacroix	72
Leather Work Enr.	71
Rest. du Centre	60

Les étoiles

Monique Lefebvre 194-431; Carmen Jolicoeur 147-343; Annette Dansereau 142-373.

Ligue Paul Saint-Onge

Pâtisserie Viens (1) — R. Brodeur 470; R. Chouinard 363; A. Lemaire 392; H. Cournoyer 413; R. Charpentier 467. Handicap48. Total 2153.

Ste-Marie Snack Bar (3) — P. Daigneault 422; B. Boissy 398; J.-Y. Beaudoin 479; A. Côté 462; J. Verrette 424. Total 2185.

Marché Bonin (2) — P. Brousseau 422; A. Lussier 347; Y. Ducharme 388; J.-C. Barré 338; R. Tremblay 445. Total 1940.

Chez Rejean nettoyeur (2) — R. Pouli 398; J. Lussier 314; J.-P. Dubreuil 375; R. Caya 351; J. Ménard 396. Handicap 33. Total 1867.

La Survivance (Yvan Graveline) (2) — C. Palardy 436; L. Dumas 459; H. Charbonneau 369; M. Gendreau 396; A. Harton 557. Total 2217.

Aux Tuileries (2) — R. Cusson 360; R. Laventure 423; G. Hébert 457; A. Chagnon 437; R. Graveline 513. Handicap 72. Total 2262.

Paul St-Onge Inc. (3) — G. Loranger 369; Dummy 354; E. Martin 467; M. Leclerc 480; J.-C. Marquis 520. Handicap 24. Total 2209.

Trans Canada Shoes Ltd. (1) — G. Robidoux 377; Dummy 381; R. Gendreau 321; P.-E. St-Onge 499; L. Cabana 520. Total 2198.

* * *

Ligue Mixte Labatt

Classement

Produits V-TO	54 pts
Seven-Up	44
Quincaillerie Maska	43
Angers Automobile	38
Bijouterie Tanguay	31
La Brioche	30

Produits V-To (3) — F. Paquette 382; M. Leclerc 343; Dummy 411; L. Plourde 517; J.-P. Leclerc 423. Total 2076.

Quincaillerie Maska (1) — M. Hébert 379; N. Boissy 362; H. Gravel 423; M. Gravel 407; G. Robidoux 268. Handicap 120. Total 1959.

La Brioche (3) — V. Landelle 279; G. Landelle 388; C. Robidoux 321; E. Leclerc 460; J. M. Robidoux 372. Handicap 9. Total 1829.

Bijouterie Tanguay (1) — W. Mercer 344; F. Benoit 296; D. Charron 294; M.-B. Leclerc 301; G. Gazaille 448. Total 1683.

Angers Automobile (4) — S. Leclerc 432; H. Plourde 313; R. Friolet 500; A. Leclerc 420; Al. Leclerc 465. Total 2140.

Seven Up (0) — T. Robichaud 326; Y. Gravel 383; B. Boissy 343; M. Plourde 413; M. Pion 398. Handicap 9. Total 1872.

Ligue de quilles Mixte Bourg-Joli

Epicerie Cascades, Métro (8) — Dummy 279; Y. Dulmaine 345; O. St-Yves 428; M. Lafrenaye 412; F. Dulmaine 363. Handicap 63. Total 1890.

Marc Guertin, chaussures (0) — Mme L. Aubé 283; M. Fontaine 304; P. Kelly 391; A. Messier 317; M. Pion 458. Total 1753.

Pharmacie Lanctôt (2) — Mme B. St-Pierre 353; Dummy 357; J.-G. Viau 383; B. St-Pierre 387; G. Gendreau 517; Handicap 30. Total 2027.

Salon Coiffure Prestige (6) — B. Fontaine 360; E. Decelles 360; C. Fugère 436; R. Friolet 460; M. Fugère 451. Total 2067.

Regna Trophées (2) — P. Charpentier 322; Mme O. St-Yes 291; C. Mailhot 441; R. Bienvenue 358; J. Mathieu 469. Handicap 12. Total 1893.

Marché Grenon, J.-M. Nault (6) — M. Gravel 396; R. Betit 422; L. Morissette 197; G. Hébert 493; H. Gravel 434. Total 1992.

J.-C. Brabant, sports (6) — Y. Gravel 411; A. Lemieux 302; Mme C. Mailhot 346; J.-G. Plante 496; A. Côté 514. Total 2069.

Y. Normandin, barbier (2) — D. Laperle 330; A. Laperle 330; J.-C. Laperle 359; R. Borduas 465; R. Charpentier 370. Handicap 24. Total 1878.

Ligue de quilles Loisirs St-Joseph

Classement

Produits V-To	46 pts
Leduc nettoyeur	46
Ranch Le Virginien	40
Lave Auto St-Joseph	39
Construction P. Plante	39
Lucien Comtois, plâtrier	30

Produits V-To (1) — Mme G. Loiselle 312; Mlle D. Piché 343; G. Loiselle 318; C. Foisy 357; R. Lafrance 390. Total 1720.

Leduc Nettoyeur (3) — Mlle D. Mathieu 303; Mme I. Piché 267; G. Phaneuf 382; M. Palardy 390; M. Foisy 433. Handicap 72. Total 1847.

Ranch Le Virginien (3) — Mme V. Berthiaume 270; Mme L. Piché 262; R. Berthiaume 425; A. Joyal 412; R. Foisy 438. Total 1807.

Construction Paul Plante (1) — Mme J.-D. Lafrance 397; Mme L. Provost 226; G. Guilmette 319; R. Provost 304; R. Fontaine 358. Handicap 99. Total 1703.

Lucien Comtois, plâtrier (2) — Mme G. Berthiaume 290; Mlle L. Piché 230; R. Ladurentaye 341; P. Moore 394; G. Berthiaume 325. Handicap 18. Total 1598.

Lave Auto St-Joseph (2) — Dummy 228; Mme Y. Pelletier 277; J. Coderre 271; J. Aubertin 573; R. Piché 399. Total 1748.

LEMIEUX, CARIGNAN, ROYER & ASSOCIES
Ingénieurs-Conseils
ESTIMATIONS — PLANS — SURVEILLANCE
pour travaux publics, municipaux et industriels
EVALUATIONS SCIENTIFIQUES
990, rue Castelneau — Douville — Tél. : 514-773-0350
144, rue Vimy Nord — Sherbrooke — Tél. : 819-562-3876

DERNIER ET VERITABLE
Balayage des prix
AVANT INVENTAIRE

3 DERNIERS JOURS

COMPLETS
POUR HOMMES
Tissus et teintes variés
Prix ordinaire jusqu'à $95.
$20.00
AUTRE CHOIX — $49.98
Vêtements pour hommes au rez-de-chaussée

VESTONS SPORT BLAZERS
POUR HOMMES
Choix de teintes et grandeurs
Ordinairement jusqu'à $45.
$9.98
Vêtements pour hommes au rez-de-chaussée

Paletots d'hiver
POUR HOMMES
Variété de teintes et grandeurs
$29.98
Vêtements pour hommes au rez-de-chaussée

CHANDAILS ou VESTES en laine pour hommes
Variété de teintes
Grandeurs : P. M. G. Extra G.
Ordinairement jusqu'à $19.95
$4.98
Autre choix — — — — $9.98
Articles pour hommes Rez-de-chaussée

CHEMISES
POUR HOMMES
En broacloth mercerisé
Grandeurs : 13½ à 17½
Ordinairement jusqu'à $7.
$1.00
Autre choix — — — — $2.98
Articles pour hommes Rez-de-chaussée

CANADIENNES et CABANS
POUR HOMMES
Laine ou velours côtelés
Toutes grandeurs
Ordinairement jusqu'à $39.95
$24.98
En vente au sous-sol

OUVERT JEUDI SOIR

VESTES DE SKI CANADIENNES
Pour garçons
Tailles 4 à 18 ans
Lot désassorti
$5.00
En vente au deuxième étage

GILETS SPORT ET PEA JACKET VESTES DE SKI
Pour garçons. Variété de tissus. Tailles : 8 à 18 ans.
Ordinairement jusqu'à $19.95
$9.98
En vente au deuxième étage

POUR BAMBINS
Tailles : 4-6x ans
ENSEMBLES EN TRICOT
ORD. : $9.98 $3.98
CASQUETTES EN CUIR
ORD. : $4.50 $1.00
Boutique Petit Bonhomme, 2e étage

CHANDAILS ou VESTES en LAINE
POUR GARÇONS
Tailles : 8 à 18 ans
Ordinairement : $8.95
$4.98
En vente au deuxième étage

CHEMISES
Pour garçons, manches longues
Tailles : 4 à 18 ans — Ord. : $4.00
$1.00
Autre choix — — — — $1.98
En vente au deuxième étage

SOULIERS
GARÇONS : Savage 12½ à 4
Ordinairement : $8.98 $4.98
HOMMES : SLATER ROYAL
Ordinairement : $26.95 $14.98
En vente au sous-sol

VETEMENTS pour hommes et garçons OFFERTS EN BAS DU PRIX COUTANT

SAUVÉ FRÈRES (1957) LIMITÉE

DES CENTAINES d'autres SPECIAUX EN MAGASIN
TOUTE VENTE FINALE

1624, rue des Cascades Saint-Hyacinthe Tél. : 773-7424
Maison essentiellement canadienne-française
LE PLUS IMPORTANT SPECIALISTE DU VETEMENT POUR HOMMES ET GARÇONS

St-Jean a raison du St-Hyacinthe Jr

Les Aigles de St-Jean ont disposé de l'équipe St-Hyacinthe Pepsi, 5-4 dans une joute régulière de la ligue Rive Sud Junior B, disputée à l'aréna locale, dimanche dernier. Malgré la défaite, les Maskoutains maintiennent l'avance de deux points en tête du circuit.

Les visiteurs ont remonté un déficit de trois buts dans la période finale pour décrocher cette victoire. Le joueur André Vanier avec l'aide de R. Vigneault trompait la vigilance du cerbère Claude Jean à moins d'une minute de la fin. Le but fut compté à 19.09 minutes.

Le joueur Michel Milotte permettait au St-Hyacinthe de prendre les devants en comptant les deux premiers buts de la rencontre. St-Jean répliquait en nivelant le compte grace aux joueurs Alphonse Côté et André Vigneault.

St-Hyacinthe reprenait l'initiative du match lorsque le numéro sept enfilait son troisième but de la joute. Jacques Couture augmenta l'avance des Maskoutains en réussissant le quatrième but de l'équipe. Les visiteurs déclassaient les porte-couleurs locaux dans la dernière reprise en comptant trois buts. Les joueurs J. Desmarais, R. Vigneault et André Vanier furent les compteurs de l'engagement.

Dans une rencontre disputée le 18 janvier, St-Hyacinthe avait raison de l'équipe Sorel 4 à 1. Les compteurs de l'équipe locale ont été Milotte, Duval, Bélanger, Couture, Michel Lemieux du Sorel évita la défaite par blanchissage à son équipe en déjouant le cerbère Jean vers la fin de la seconde reprise.

Prochaine joute:

Les Maskoutains disputeront leur prochaine rencontre dans la ligue Rive Sud jeudi soir, 26 janvier en affrontant l'équipe Boucherville au centre Civique de l'endroit. Le pilote de l'équipe locale est confiant de voir ses protégés remporter une autre victoire pour augmenter leur avance en tête du circuit. Boucherville occupe le deuxième rang avec une fiche de huit victoires et cinq défaites pour un total de 16 points soit deux de moins que l'équipe St-Hyacinthe. La joute est très importante pour les deux équipes.



SEMAINE DU HOCKEY MINEUR. — M. Lucien Lefebvre, responsable du hockey mineur dans notre ville, signe le Livre d'Or de la Cité à l'occasion de la Semaine du Hockey mineur. Me Jacques Lafontaine proclama officiellement cette semaine, samedi dernier. L'on aperçoit également les représentants de l'OTJ Centrale de même que des jeunes joueurs évoluant dans les différentes ligues locales.

Les Aigles se rapprochent des meneurs

Les Aigles de Drummondville dirigés par l'instructeur Oscar Aubuchon se sont rapprochés à quatre points des meneurs de la ligue Provinciale en l'emportant 4-1 sur les Castors de Sherbrooke dans une rencontre disputée au Palais des Sports, dimanche dernier.

Les Castors encaissaient une troisième défaite consécutive. Des buts du vétéran Haworth et André Lagueux assuraient aux Aigles l'avance de deux buts. Le rapide patineur Georges Guilbault réussissait l'unique filet des Castors. Racette et Michel Lapalme complétaient le pointage du Drummondville.

SOMMAIRE

Première période

1—Dr'Ville: Hayworth (Lapalme-Roberts) 19.58
Punition: aucune.

Deuxième période

2—Dr'Ville: Lagueux (Racette-Eastman) 12.42
Punition: Leclerc 13.53.

Troisième période

3—Sherbrooke: Guilbault (Gingues-Richer) 1.37

4—Dr'Ville: Racette (Therrien-Lagueux) 10.45

5—Dr'Ville: M. Lapalme (Robert-Hayworth) 14.02
Punitions: Fortin 6.40, Lévesque 18.59.

Les arrêts:

Cyr 8 — 13 — 13 — 34
Aubry 8 — 10 — 7 — 25

— LES QUILLES —

Ligue Mixte O'Keefe

Les étoiles

Plus haut simple et triple féminin, S. Desmarais 19 3et 506.

Plus haut simple et triple masculin, R. Charpentier, 249 et 562.

Classement

Dutil Texaco	51 pts
Nettoyage Maska	42
Maison Léo Binette	39
H. Chapdelaine, huile	36
Breuvage Lafrance	34
Marché Lemonde	31
Ent. de Joints Maska	29
G. Larivière, meubles	25

Maison Léo Binette (4) — Hand. 129. H. Poulin 300; A. Laperle 236; Dummy 309; H. Thuot 344; F. Deschamps 385. Total 1703.

G. Larivière, meubles (0) — C. Palardy 308; C. Morrow 287; D. St-Onge 319; J. Côté 292; J. Beaumier 299. Total 1505.

Marché Lemonde (2) — N. Gadbois 351; C. Landry 377; M. Borloz 298; A. Leclerc 388; J.-G. Beauregard 407. Total 1821.

H. Chapdelaine huile (2) — Hand. 65. R. Gordon 366; C. Cormier 300; Mme Leclerc 328; A. Gazaille 358; B. Lapointe 403. Total 1820.

Dutil Texaco (4) — S. Desmarais 506; R. Brodeur 424; B. Auchu 269; R. Poulin 376; R. Auchu 470. Total 2045.

Etn. de Joints Maska (0) — Hand. 174. G. Boulay 266; Dummy 237; J. Gadbois 437; A. Laperle 355; M.-P. Charpentier 357. Total 1826.

Breuvage Lafrance (0) — Hand. 129. C. Bolduc 313; F. Dutil 324; Dummy 213; M. Brodeur 323; L. Brodeur 341. Total 1643.

Nettoyage Maska (4) — P. Jubinville 273; G. Borloz 351; P. Landry 348; P. Belval 305; R. Charpentier 562. Total 1839.

* * *

Ligue des Mooses

Classement

Drummond Kingsway (4)	—
F. Caron 325; F. Bachand 330; M. Hébert 289; R. Caron 329; M. Bachand 401; J. Dion 449. Total 2123.	
J. Brodeur, coupons inc. (0)	—
Dummy 183; Dummy 252; M. Paradis 290; B. Hébert 365; Y. Levesque 469; Mme R. Dion 351. Handicap 138. Total 2048.	
Epicerie Marchesseault (1)	—
Mme C. Harnois 287; D. Beauregard 346; Dummy 213; J.-G. Paradis 335; R. St-Germain 377; R. Harnois 396. Handicap 57. Total 2011.	
Labruère Auto Body (3)	—
Dummy 183; R. Duquette 380; A. Mathieu 324; J. Beauregard 352; G. Valcourt 369; P. Gazaille 419. Total 2027.	

* * *

Ligue Pepsi-Cola

Classement

Philie nettoyeur	47 pts
Pepsi-Cola	41
Providence Bar-B-Q	40
L. Binette, mercerie	37
L.-P. Sévigny, appâts	34
Taxi La Providence	28

Philie nettoyeur (4) — Mlle J. Larivière 267 Mlle F. Pelletier 354; M. Bouvier 409; L.-P. Sévigny 484; Y. Chicoine 375. Total 1889.

Taxi La Providence (0) — Mme C. Cadieux 263; Mme F. Beauchamps 359; M. Brousseau 328; J. Carrière 278; A. Lacoste 392. Handicap 45. Total 1685.

L.-P. Sévigny (0) — Mlle D. Flibotte 305; Mme F. Sautoire 395; M. St-Onge 275; D. Borduas 296; G. Berthiaume 351. Total 1622.

Providence Bar-B-Q (4) — Mme St-Onge 270; Mme Jubinville 226; J.-S. Tarte 434; Ben. Morin 505; J.-L. Jodoin 371. Handicap 30. Total 1836.

Léo Binette (4) — Mme V. Berthiaume 347, Mme N. Desmarais 342; W. Chicoine 407; M. Tarte 440. Y. Beaudoin 476. Total 2012.

Pepsi-Cola (0) — Mlle N. Gagné 242; Mme Y. Chicoine 311; G. Chaneuf 306; N. Guilmette 407; R. Lacroix 511. Handicap 36. Total 1813.

* * *

Ligue Mixte Molson

Plus haut simple: Roger Richer 205; Mme Harnois 135.

Plus haut triple: Roger Richer 512; Lisette Mc Caughan 379.

Classement

J. Dupont, épicerie	42 pts
W. Benoit, épicerie-bou.	36
G. Brabant, mercerie	34
M. Guertin, chaussures	32

* * *

Ligue Mixte Donahue

Marché Bonin (3) — G. Lemieux 351; L. Bernard 371; G. Archambault 429; H. Blais 331; L. Dumas 423. Total 1905.

Acme Auto service (1) — Dummy 276; R. Brodeur 303; C. Cormier 266; J. Mailhot 322; L. Brodeur 373. Handicap 216. Total 1756.

Gobeille & Brouillette (4) — T. Chagnon 321; L. Fortier 405; L. Boucher 407; J. Bellemare 324; R. Boucher 475. Total 1932.

Levelco Electric (0) — C. Beaudry 331; C. Boucher 285; R. Levesque 334; Ch. Phaneuf 294; A. Chagnon 340. Handicap 63. Total 1647.

Aux Tuileries (4) — Cl. Phaneuf 383; P. Blais 377; J. Desroches 341; A. Martin 317; B. Lapointe 488. Total 1916.

G. Michon, nettoyeur (0) — M. Barbeau 347; Cl. Tremblay 335; T. Barbeau 268; F. Deschamps 388; J. Dufresne 391. Handicap 15. Total 1744.

* * *

Ligue Rest. Guilbert

J.-W. Blier, sports (1) — Mme M. Morel 261; G. Morel 287; L. Dumas 485; P.-E. St-Onge 441; C. Palardy 404. Total 1878.

Renald Racine, meubles (3) — Mme M. D'Assylvas 302; H. Charbonneau 360; R. Gaudette 387; S. Gadbois 511; L. Morin 484. Handicap 33. Total 2077.

Marché Bourdages (4) — Mlle F. Bienvenu 264; R. Laperle 388; G. Archambeault 434; Dummy 357; R. Friolet 445. Handicap 6. Total 1894.

Marche C. Grenon (0) — Mme T. Gagné 311; J. Phaneuf 408; G. Gagne 383; Mme A. Laliberté 327, C. Trudeau 313. Total 1742.

Beaudoin B.P. Service (0) — Mme H. Beaudoin 334; J.-G. Lapointe 265. J.-G. Bienvenue 331; Mme M. Lamoureux 419; J.-Y. Beaudoin 321. Handicap 3. Total 1673.

Nettoyage Idéal (4) — C. Chouinard 453; Mme A. Phaneuf 337; Dummy 294; G. Duquette 321; R. Brodeur 385. Total 1790.

Taxi Maska (1) — Mme F. L'Heureux 301; J.-P. Métivier 331; Y. Bienvenue 350; Mlle L. Cordeau 350; J.-P. Côté 371. Total 1703.

Berg's Ltée (3) — E. Millette 444; Mme J.-P. Côté 237; Dummy 270; L. Morneault 465; R. Lapointe 362. Handicap 60. Total 1838.

* * *

Ligue Salon Caty

Renald Racine, meubles — Ghislaine Guilmaine 278; Lise Ferron 275; B. Hébert 275; J.-G. Viau 291; L. Morin 443. Total 1624.

Pharmacie Ravenelle — Colette Guertin 356; Lise Phaneuf 257; R. Delisle 425; F. Guertin 364; M. Renière 331. Total 1733.

Garage Dubé & Dubé — Claudette Guetrin 305; Denise Jodoin 259; Denise Lemay 392; G. Morier 460; A. Quintal 308. Total 1724.

Rest. Le Rendez-vous — Murielle Dufresne 284; Lise Michon 288; Y. Beaudoin 427; P. Fournier 439; R. Hamel 371. Total 1809.

Plus haut simple et triple: Gilles Morier 178-460; Denise Lemay 158-392.

* * *

Ligue Casavant

Position des équipes

A. Tétreault	47 pts
Pepsi-Cola	46
F. C. Dupont	43
Molson	35
Club Casavant	28
Vendômes	26

Les étoiles

Mme T. Roy 148-378; Mlle M. Landry 134-334; Mlle F. Laperle 135; Mlle Claire Piché 369; Réjean Laperle 186; Gilles Boucher 183; Georges Daviau 176-425; André Pelletier 455; Roger Delage 425.

* * *

Ligue Mixte Syn. Ouvrier

Syndicat Ouvrier (2) — P. Pion 262; A. M. Bousquet 338; S. Gill 283; J.-L. Brodeur 469; J.-R. Brodeur 355. Total 1707.

Les Enseignes Frappier (2) — P. Brodeur 283; H. Brodeur 289; E. Latour 294; J. Bédard 276; A. Frappier 371. Handicap 195. Total 1618.

Paul St-Onge Inc. (3) — L. Gemme 233; A. Bédard 237; D. Ouellet 331; J.-C. Desmarais 427; D. Petit 369. Total 1597.

DeJourdy Sport (1) — R. Desmarais 348; O. Paré 266; R. Brodeur 332; J.-C. Pion 333; R. Laflamme 311. Total 1590.

Brouillette Auto Ltée (4) — R. Brodeur 327; L. Rousseau 347; R. Ricard 388; A. Brodeur 366; J.-A. Bousquet 368. Handicap 99. Total 1895.

Concorde Auto Ltée (0) — M. Gemme 186; M. Bousquet 362; Dummy 252; H. Brodeur 395; J.-N. Brodeur 450. Total 1645.

Plus haut simple féminin: R. Desmarais 145; masculin: J.-L. Brodeur 180.

Plus haut triple féminin: M. Bousquet 362; masculin: J.-L. Brodeur 469.

Classement des équipes

Paul St-Onge Inc.	51 pts
Syndicat Ouvrier	44
DeJourdy Sport	43
Concorde Auto Ltée	37
Les Enseignes Frappier	33
Brouillette Auto Ltée	30

* * *

Ligue du Coin, Dow

Rest. Le Blond (3) — Handicap 60. R. Audette 428; G. Pepin 456, H. Gravel 402; L. Marquis 435; A. Chagnon 405. Total 2186.

Georges Brabant (1) — R. Camirand 295; C. Marchessault 390; O. Marquis 372; G. Beauregard 490; J.-C. Marquis 484. Total 2031.

Fontaine Fourrure (0) — Handicap 42. G. Monfette 294; R. Bélanger 372; G. Loranger 369; A. Marquis 403; R. Charpentier 448. Total 1928.

Pepsi-Cola (4) — M. Lachapelle 416; A. Pepin 369; A. Marchessault 320; R. Auchu 386; L. Marchessault 565. Total 2056.

Classement

Georges Brabant	48 pts
Pepsi Cola	43
Café chez Le Blond	31
Fontaine Fourrure	30

* * *

Ligue Mixte Dow

Classement

Salon Luc, barbier	73 pts
Robert & Fils, meubles	64
Station service Dubreuil	65
Robert Leduc, nettoyeur	60
Lassonde Plastic	59
Buffet Brisson Inc.	58
St-Hyacinthe Express	49
Magasin Ledoux	48

Salon Luc (5) — Handicap 75. Denise Girouard 363; Marie Therrien 323; L. Gendreau 371; D. Hallé 306; Monique Girouard 302; D. Beaudoin 430. Total 2170.

Robert Leduc, nettoyeur (2) — Lise Chagnon 338; Francine Bienvenu 329; R. Triolet 429; G. Hébert 305; G. Michon 293; D. Chagnon 451. Total 2145.

Station Service Dubreuil (7) — Mme Girouard 394; Dummy 246; R. Fortin 311; N. Lamoureux 327; G. Gazaille 396; R. Messier 503. Total 2177.

A. Robert Fils, meubles (0) — Handicap 3. Rollande Messier 338; Mme Daigneault 241; G. Gévry 313; P. Daigneault 376; M. Laventure 333; J.-P. Bérard 490. Total 2094.

Lassonde Plastic (7) — Handicap 45. Thérèse Verrette 306; L. Pépin 399; R. Laventure 374; P. Kelly 395; Aline Laliberté 383; N. Ostiguy 468. Total 2370.

Buffet Brisson Inc. (0) — M. Gagnon 415; Hélène Beaudoin 289; Huguette Messier 295; J.-Y. Beaudoin 404; G. Lafond 369; R. Messier 380. Total 2152.

Magasin Ledoux (3) — Handicap 24. Marie Bélensky 338; L. Bélensky 325; Jeanne Hallé 273; A. Lemaire 323; C. Palardy 399; G. Hallé 446. Total 2128.

St-Hyacinthe Express (4) — Gisèle Dupré 308; Clémence Millette 254; G. Dupré 322; A. Lafond 336; O. Rousseau 414; R. Borduas 495. Total 2129.

* * *

Ligue Mixte Laurentide

MIXTE LAURENTIDE — — —

J.-A. LAFERTE Ltée: 2 — G. Paré 439; E. Seyer 355; Dummy 330; J. Cusson 331; A. Payette 381; Total 1836.

A. ROBERT & FILS Ltée: 6 — E. Lemoine 334; R. Audet 383; Dummy 261; F. Vranecken 502; Y. Paré 402; Total 1912.

PHARMACIE G. LANCTOT: 6 — Dummy 378; A. Tétrault 333; C. Gladu 269; R. Tremblay 457; I. Roy 441; Total 1896.

G. CHAPDELAINE Enr.: 2— J.-P. Bernier 477; Dummy 221; Dummy 351; P. Audet 351; F. Gladu 490; Total 1878.

LEO TRUDEL Enr.: 4 — D. Brousseau 317; D. Dubreuil 218; L. Houle 294; D. Lamoureux 376; J.-L. Seyer 515; Total 1789.

TI-PERE BAR-B-Q: 4 — F. Tétreault 410; E. Beaudoin 298; H. Payette 307; J.-Y. Beaudoin 422; M. Gagnon 373; Total 1810.

* * *

Ligue Labatt, classe B

CLASSEMENT

René Phaneuf, entr.	42 pts
Marché Bonin Enr.	40
Chez Réjean Nettoyeur	37
Germain Larivière Inc.	31
Centre de la Couleur	28
L. Daigneault, mercerie	26

RECORDS

Simple	
Marcel Dulude	237
Oscar Goulet	235
Raymond Lacroix	235
André Beauchamp	234
Léopold Sévigny	233
Triple	
Raymond Lacroix	582
Oscar Goulet	580
Yves Blanchard	574
Pierre Guérin	567
Marcel Dulude	552

* * *

Ligue Mixte Pétanque

CLASSEMENT

Imprim. La Providence	46 pts
Trans-Canada Shoes Ltd	43
Albany Tétrault Inc.	42
Chez Réjean Nettoyeur	36
Vendôme Shoes Inc.	32
Station Texaco Corriveau	31

RECORDS

Femmes — Simple :

Rita Berger	206
Pauline Maynard	185
Monique Roy	185

Triple :

Rita Berger	493
Monique Roy	473
Doris Jacques	456
Pauline Maynard	456

Hommes — Simple :

Raoul Maynard	215
Léonard Daviau	212
Léon Drapeau	198

Triple :

Jean Charron	544
Jean-R. Larocque	523
Raoul Maynard	507
Léon Drapeau	486

* * *

Ligue Labatt

GERARD HEBERT HUILE: 3 — Alice Plante 317; Hector Plante 352; Colette Dion 338; May Proulx 345; M. Garand 296; Y. Dion 407; Handicap 42; Total 2097.

GAUMOND TRANSPORT: 1 — Marie Gaumond 303; Ernest Gaumond 264; Monique Campbell 278; Hélène Campbell 345; André Campbell 349; Robert Campbell 344; Total 1883.

NETTOYEUR MICHON: 0 — Mme Girouard 277; M. Girouard 320; Lise Michon 255; M. Michon 282; Eva Soly 392; H. Guilmette 475; Total 2001.

BIJOUTERIE TANGUAY: 4 — M. Langelier 281; J. Proulx 308; J. Tanguay 350; G. Langelier 437; L. Gazaille 342; M. Caouette 415; Total 2133.

BOULANGERIE REGENT: 3 Mme Lareau 297; G. Gazaille 374; M. Martin 406; Stella Plante 276; H. Campbell 363; G. Mathieu 449; Total 2165.

PHARMACIE LA PROVIDENCE: 1 — Roger Thibault 434; Claire Beaudoin 225; Willie Beaudoin 264; Margot Lalonde 324; Robert Lalonde 396; Phil. Campbell 397; Handicap 66; Total 2106.

* * *

Ligue Labatt, classe A

CLASSEMENT

A. Provost	30 pts
G. St-Germain	24
L. Gagné	22
J.-P. Côté	20

RECORDS

Simple :

A. Provost	238
O. Rousseau	225
L. Gagné	212
H. Huard	205
S. Dupuis	199
J.-P. Côté	196

Triple :

A. Provost	545
J.-P. Côté	544
G. St-Germain	537
L. Gagné	534
F. Courteau	491
O. Rousseau	484

Casavant remporte un premier gain

Les Séminaristes, détenteurs du premier rang dans la ligue Etudiante ont déclassé les Textiliens 10 à 0 dans une rencontre régulière du circuit disputée le 19 janvier. Les vainqueurs réussissaient cinq buts dans le seconde reprise et ajoutaient quatre autres au cours de la période finale.

Le numéro 18 de l'équipe du Séminaire, J. Couture, dirigea l'attaque en comptant quatre buts. Il enfila son premier but dans la période initiale. Il compléta son "truc du chapeau" à la période médiane et déjoua une quatrième fois le cerbère Auger. Les autres compteurs ont été dans l'ordre Vachon, Noiseux, Jacques, Morier, Picard et Laplante.

Le cerbère J. Duchesneau se signala à plusieurs occasions pour se mériter un blanchissage. La rencontre fut passablement rude puisqu'un total de 20 punitions dont deux majeures furent décernées par les officiels de la joute.

L'équipe Séminaire remportait une septième victoire de la saison tandis que le club Textiles encaissait une troisième défaite.

Dans une autre rencontre, l'équipe Casavant disposait du club I.T.A. au pointage de 5 à 3. Les vainqueurs se rapprochaient à un point de la troisième position en remportant un premier gain de la saison. Les porte-couleurs du I.T.A. encaissaient une sixième défaite.

Le club Casavant se méritait la victoire en comptant quatre fois dans la période finale. Des buts de Lecompte, Ferland et Vermette assuraient l'avantage de trois buts à l'équipe I.T.A. à l'issue du premier vingt. L'arrière-garde Duval enfilait son premier but de la joute à la seconde reprise. Les joueurs Lussier et Lambert avec deux buts complétaient le pointage.

Classement

	PJ	G	P	N	PTS
Séminaire	9	7	0	2	16
Textiles	9	5	3	1	11
I.T.A.	9	2	6	1	5
Casavant	9	1	6	2	4

Parties à venir
Mardi 31 janvier
Textiles vs Casavant
Séminaire vs I.T.A.

Saint-Hyacinthe déçoit en subissant une autre défaite

Les Tigres de Victoriaville ont effectué un spectaculaire ralliement dans la période finale pour vaincre une fois de plus les Gaulois de Saint-Hyacinthe dans une rencontre régulière de la ligue disputée au Centre Jean Béliveau, dimanche dernier.

Les protégés du pilote Claude Savary détenaient l'avantage de deux buts après deux périodes. Les Maskoutains prenaient l'initiative du match en comptant deux fois dès l'engagement initial. La recrue Michel Cormier réussissait son quatrième but de la saison, et Claude Boucher décochait le deuxième but du Saint-Hyacinthe.

L'arrière-garde Gilles Papineau diminuait l'avance des Gaulois au début de la seconde reprise. St-Hyacinthe établissait la différence de deux buts lorsque Michel Cormier enfilait son deuxième but de la rencontre.

La période finale fut néfaste aux porte-couleurs maskoutains lorsque les Tigres comptaient trois fois pour remporter une seizième victoire de la saison. Les joueurs Elwell, Lepage, Bessette et Michelin déjouaient tour à tour le cerbère Andy Payette.

Les Gaulois encaissaient une 19e défaite du présent calendrier.

SOMMAIRE

Première période

1—S.-Hyacinthe: Cormier (Fournel, St-Vincent) 8.07
2—S.-Hyacinthe: Boucher (Renaud, Black) 14.10

Deuxième période

3—Victoriaville: Papineau (Michel et Lepage) 1.50
4—S.-Hyacinthe: Cormier (Fournel et Morin) 3.05
Punitions: Lambo, 4.25.

Troisième période

5—Victoriaville: Elwell (Lepage) 2.17
6—Victoriaville: Lepage (Papineau et Mentis) 6.30
7—Victoriaville: Bessette (Potvin) 14.35
8—Victoriaville: Michelin (Lepage et Potvin) 15.25
Punitions: Morin, 6.37, Black, 19.05.

Laplante Auto Body
STATION TEXACO
Saint-Thomas d'Aquin
route Saint-Barnabé
Vendeur autorisé d'AUTO-NEIGE marque SKI-ROULE.
Démonstration gratuite — Peu de comptant exigé.
Tél.: 796-3232

Bijouterie Cadeaux — Optique Coloniale — Montres Diamants
J.-N.-H. DESILETS
OPTICIEN D'ORDONNANCES
Examen de la vue par un spécialiste diplômé
Bureau ouvert tous les jours de 8 h a.m à 5 h 30 p.m
1270, rue des Cascades — Tél. 774-5001 — Saint-Hyacinthe
et 1275 des Cascades — Nouveau Centre d'Achats

NOUS VOUS PRÉSENTONS
La Police du Centenaire
pour les jeunes familles
Cette nouvelle police à protection multiple est émise à l'occasion du 100e anniversaire de La Métropolitaine. La "Centenaire 5000" est destinée aux jeunes familles. Elle vous fournit de l'assurance-vie permanente avec des valeurs en espèces.
PLUS
la protection supplémentaire d'une assurance temporaire peu coûteuse que vous pourrez plus tard transformer en assurance permanente.
Dans le cas d'un père de famille de 25 ans, cette police — avec une disposition spéciale de rente familiale — garantira suffisamment de protection initiale pour verser $40,000 à sa veuve, plus tard! Elle ne coûte que $15.45 par mois.
Vous n'avez pas les moyens de *ne pas* chercher à en savoir davantage sur cette excellente police! Téléphonez-moi dès aujourd'hui.
NOMS DES AGENTS
R. Auger — M. Trudel — E. Bergeron
G. Boucher — L. Leblanc — L. Lefebvre
A. Lussier
La Métropolitaine
COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
1225, rue des Cascades Saint-Hyacinthe Tél.: 774-5833
DIRECTION GÉNÉRALE AU CANADA: OTTAWA

MOTO-SKI 1967

VITESSE: 45 milles à l'heure et plus
SECURITE: Chenille sans fin en nylon
PUISSANCE: Moteur HIRTH, 15 forces
SERVICE: Toutes les pièces de rechange en main
REMISAGE: GRATUIT, du printemps à l'automne 1967
PAIEMENT: Conditions faciles, si désiré
Remorques — Traîneaux — Toiles — Costumes pour auto-neige
VENTE — SERVICE

St-Hyacinthe Sport Enr.
Gaston et Marcel Gaudette
2625, boul. Vanier Saint-Hyacinthe Tél.: 773-1515

BACHAND & FILS Ltée
Saint-Damase
Tél.: 797-3391 — 797-2206

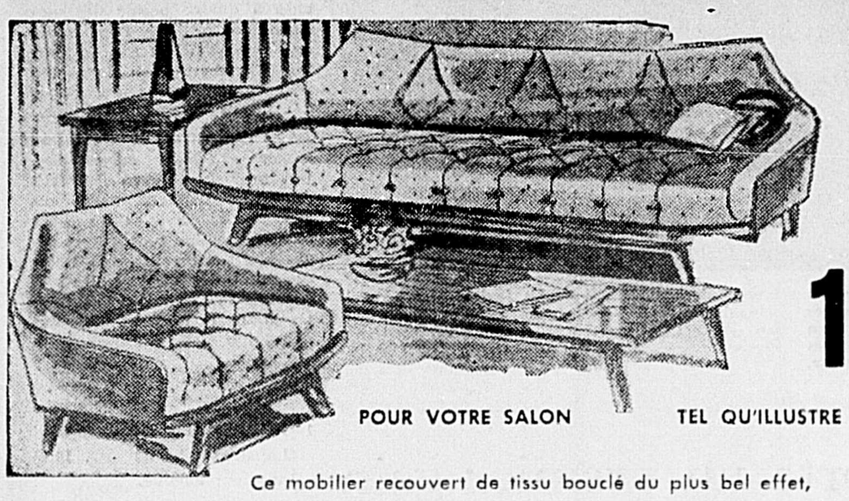
Garage GEORGES H. LEDUC
486, rue Des Moulins
Mont St-Hilaire — Tél. 467-5459

Garage HENRI LAPIERRE
SAINT-JUDE
Tél.: 792-3222

Station GILLES PERREAULT
985, Montée des Trente
Beloeil — Tél.: 467-4133

LES EQUIPEMENTS G. COMEAU Inc.
SAINT-THOMAS D'AQUIN TEL.: 796-3666

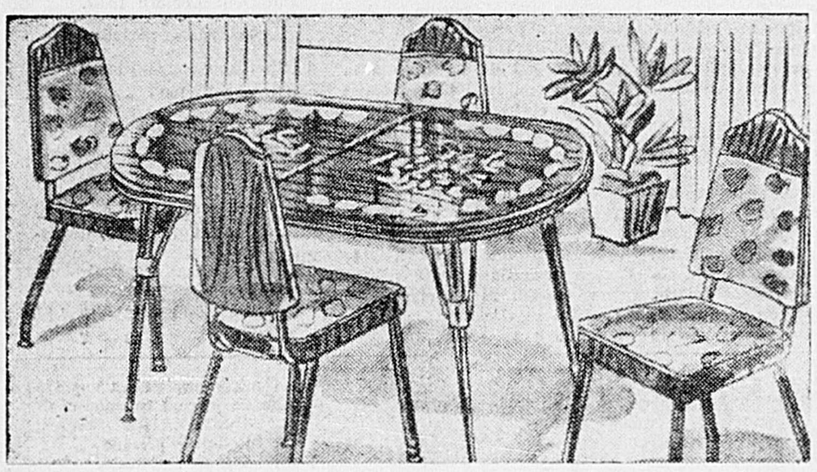
Chez Gobeille & Brouillette
VENTE de JANVIER 67



POUR VOTRE SALON TEL QU'ILLUSTRE

AU TRES BAS PRIX DE **147.**

Ce mobilier recouvert de tissu bouclé du plus bel effet, très confortable et d'excellente quaité, avec fauteuil droit. **Valeur régulière : $288.**



VOTRE CUISINE — Très joli mobilier de cuisine toujours à la mode et s'harmonisant avec n'importe quel intérieur. Table avec rallonge recouverte d'Arborite avec motifs; et 4 chaises rembourrées recouvertes de vinyle très résistant.

SPECIAL **97.67**

GRATIS — Service de vaisselle pour 4 personnes avec ce mobilier

BAHUT

60 POUCES
Fini noyer
Vente de janvier **29.67**

TÉLÉVISEUR

19 pouces, portatif

- Marque connue
- Antenne télescopique
- Image immédiate en l'ouvrant

Val. rég. : $199.
VENTE DE JANVIER **147.**

MACHINES A ECRIRE

PORTATIVES BROTHER

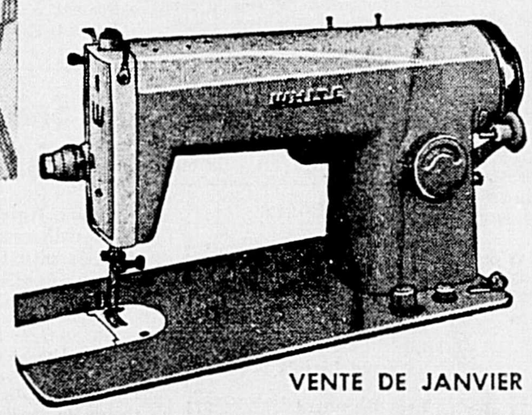
De marque "Brother Valiant", ces portatives sont finies en émail gris et ne pèsent que 12 livres; étui-porteur nuance tan.

- Touche légère; anglais ou français; ruban 2 tons, noir et rouge
- 42 clefs; 84 caractères
- Choix de 1, 1½ et 2 espaces entre les lignes

REG. $79.95

59.95





VENTE DE JANVIER

Machines à coudre WHITE
complète avec
meuble en arborite
Garantie à vie
SERVICE INCLUS

89.67

FUTURS MARIES

PROFITEZ DE CETTE VENTE



pour meubler votre foyer!

Ameublement complet pour 3 pièces

Comprenant réfrigérateur 12 pi. cu. Cuisinière automatique, Bélanger, 30 pouces.
Plus cadeau-surprise GRATUIT

VALEUR REGULIERE : $1,650.

967.

GRATIS :
Tables, lampes de salon et de chambre
POUR JANVIER SEULEMENT

36 MOIS POUR PAYER

6 VENDEURS à VOTRE SERVICE

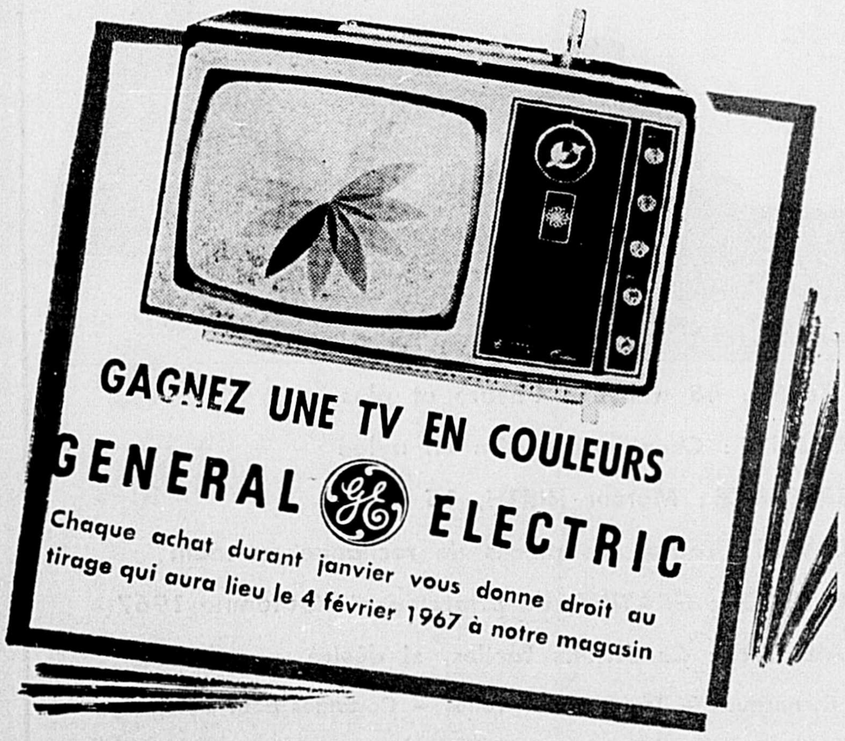
- ★ René Perreault
- ★ Jean-Paul Chartier
- ★ Gérard Saint-Pierre
- ★ Ray Laliberté
- ★ Gilbert Brouillette
- ★ Léon Brouillette

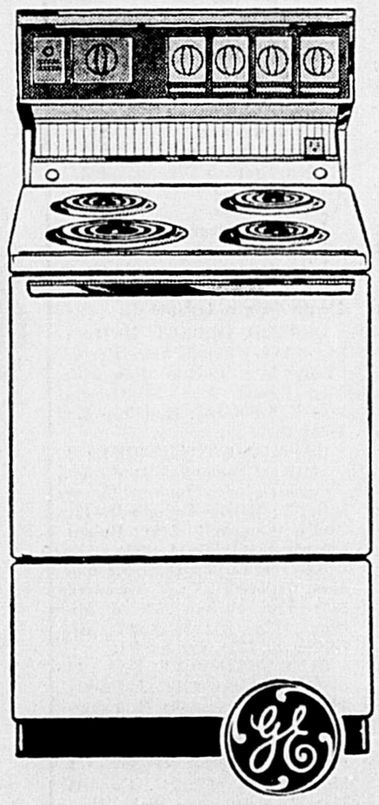
OUVERT LE SOIR

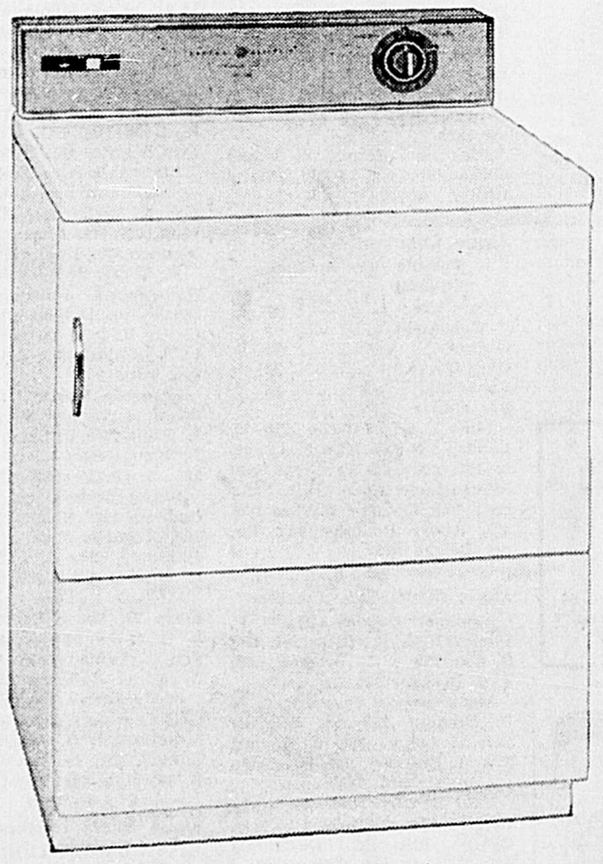
APPAREILS ELECTRO MENAGERS

GENERAL ELECTRIC

offerts à prix d'aubaine durant la vente de janvier







GENERAL ELECTRIC

SECHEUSE
General Electric 67

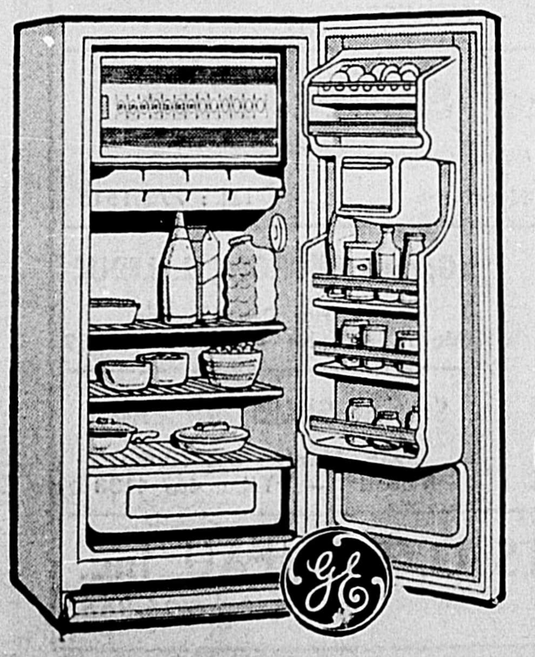
- ★ Cylindre de porcelaine
- ★ Porte pleine largeur
- ★ Garantie d'un an
- ★ Service gratuit d'un an

MODELE 44D41

PRIX **137.**

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE
General Electric 67
Capacité de 14 livres
MODELE 44W41

PRIX **217.**



POELE 24 pouces De Luxe GE
GENERAL ELECTRIC

- Porte amovible
- Eléments garantis pour 3 ans
- $2.50 par semaine le paient

AUBAINE DE JANVIER **127.**

REFRIGERATEUR De Luxe
GENERAL ELECTRIC

- 13 pieds cubes
- Plats en porcelaine
- Tablettes chromées
- Intérieur en porcelaine
- $2.50 par semaine le paient

AUBAINE DE JANVIER **187.**

L'ENSEMBLE, PRIX SPECIAL
GARANTIE INCLUSE
FABRICATION A MONTREAL
347.

- $4.00 PAR SEMAINE PAIENT L'ENSEMBLE
- ALLOCATION D'ECHANGE POUR VOTRE LAVEUSE
- SEULS VENDEURS AUTORISES A SAINT-HYACINTHE

JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

GOBEILLE & BROUILLETTE

A VOTRE SERVICE DEPUIS 46 ANS

1191, RUE DES CASCADES SAINT-HYACINTHE TEL. : 774-6424